

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
العلمي وزارة التعليم العالي والبحث
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université Mohamed Khider – Biskra

Faculté des Sciences et de la Technologie

Département : Architecture

Ref :



جامعة محمد خيضر
بسكرة

جامعة محمد خيضر بسكرة
كلية العلوم والتكنولوجيا
قسم: الهندسة المعمارية
المرجع :

Thèse présentée en vue de l'obtention
Du diplôme de

Doctorat en sciences

Spécialité : Architecture

**L'URBANISME EN MILIEU ARIDE : ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE
-CAS DES KSOUR DE BOUSSEMGHOUN ET TIOUT-**

Présentée par :

Mohamed Hocine AIT SAADI

Maître-assistant A

Devant le jury composé de :

Dr. BELAKEHAL Azeddine	Professeur	Président	Université de Biskra
Dr. TACHERIFT Abdelmalek	Professeur	Examineur	Université de Sétif
Dr. MAHIMOUD Aissa	Maitre de conférences A	Examineur	Université de Constantine 3
Dr. FARHI Abdellah	Professeur	Rapporteur	Université de Biskra
Dr. REMINI Boualem	Professeur	Co- Rapporteur	Université de Blida 1

TABLE DES MATIERES

Table des matières	II
DÉDICACE	IX
Remerciements	X
RESUME :	XI
Introduction Générale	1
Structuration de la thèse :	20
PARTIE I : THEORIES ET DEFINITIONS CONCEPTUELLES.....	24
CHAPITRE 1 : NOTION DU PATRIMOINE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET TOURISME DURABLE	25
Introduction :	25
1.1.1. Histoire du patrimoine :	25
1.1.2. Les formes de patrimoine :	29
1.1.3. Les segments du patrimoine :	31
1.1.4. Aperçu historique et législatif en Algérie :	37
1.1.5. Le patrimoine culturel en Algérie :	42
1.1.6. Les monuments, sites et les plans de protection et de mise en valeur :	49
1.1.7. Les parcs culturels et les plans d'aménagement :	49
1.1.8. Les pôles d'économie du patrimoine (PEP) :	50
1.1.9. L'expérience Marocaine : Fès un défi de préservation du patrimoine universel :	52
1.1.10. L'expérience Tunisienne : une stratégie de sauvegarde durable pour la Médina de Tunis :	53
1.2. La notion du développement durable :	54
1.2.1. La chronologie du développement durable :	55
1.2.2. La théorie de la Triple Bottom Line :	60
1.2.3. Principes du développement durable :	61
1.3. Le Tourisme au Cœur des piliers du développement durable :	64
1.3.1. Définitions :	65
1.3.2. Aperçu historique du tourisme :	66
1.3.3. Les forme du tourisme :	67
1.3.4. Définitions de quelques types de tourisms :	68
1.3.5. Le concept du tourisme durable :	70
1.3.6. Les politiques touristiques et outils d'aménagement :	73
1.3.7. Le tourisme durable en Algérie :	75
1.3.8. Potentiel touristique de l'Algérie :	78
1.3.9. Les cinq enjeux du développement touristique de l'Algérie :	79
1.3.10. Le poids économique du tourisme en Algérie :	81
1.3.11. La problématique touristique :	83
1.3.12. Analyse SWOT du secteur de Tourisme en Algérie :	86
Conclusion :	89

CHAPITRE 2 : LE PATRIMOINE KSOURIEN EN ALGERIE EXEMPLE DES MONTS DE KSOURS VECTEUR DU DEVELOPEMENT DURABLE LOCAL	91
Introduction :	91
2.1. Les ksour, un patrimoine reconnu par la législation Algérienne :	94
2.2. Les ksour, éléments du système oasien :	95
2.2.1. Définition des ksour :	95
2.2.2. Genèse et fondement des ksour :	100
2.2.3. L'eau, une ressource essentielle dans le ksar :	100
2.2.4. Le ksar, une création bioclimatique et culturelle :	101
2.2.5. Les formes construites :	102
2-2-6. Morphologie et composantes des ksour :	102
2.3. L'architecture ksourienne :	104
2-4. Différents types de ksour :	105
2.5. Les principaux facteurs d'implantation des ksour :	108
2.6. Matériaux utilisés dans le Ksar :	110
2.7. Les constructions de la collectivité :	111
2.8. Approche de la typologie paysagère selon le mode de la croissance spatiale des ksour du Sud-ouest algérien :	112
2.8.1. Modèle de croissance spatiale : palmeraie-ksar-extension	113
2.9. Devenir des ksour : des visions différentes :	116
2.9.1. Le Ksar et la question de sa réhabilitation :	121
2.10. Le patrimoine architectural des Monts des Ksour : vecteur du développement durable local.	123
2.10.1. Origine des Ksour :	124
2.10.2. Milieu naturel de la région des monts des ksour :	124
2.10.3. Aperçu structural :	124
2.10.4. Les Oasis du Mont des ksour :	125
2.10.5. Les ksour :	125
2.10.6. Origine des gravures rupestre de la région des Monts des ksour :	138
2.10.7. Sites d'intérêt touristique des Monts des ksour :	140
Conclusion :	143
PARTIE II : METHODOLOGIE ET DESIGNATION DU CORPUS.	145
CHAPITRE 3 : ETAT DE L'ART ET POSITIOPNNEMENT EPISTIMIOLOGIQUE.....	146
INTROUCTION :	146
3.1. Approche Typo Morphologie : La Typo-Morphologie comme outil d'analyse d'un corpus.	146
3.1.1. Etudes morphologiques en Italie :	148
3.1.2. Le Modèle Interprétatif de Caniggia : Modélisation Graphique :	154
3.1.3. L'apport des autres théories à l'interprétation muratorienne de l'évolution dans le temps des édifices :	163
3.1.4. Le principe Muratorien de formation – transformation :	167

3.1.5. Les mécanismes de formation transformations urbaines dans le modèle interprétatif de Caniggia :	167
3.1.6. Les études morphologiques en France :	170
3.1.7. Travaux anglo-saxons sur la morphologie urbaine :	172
3.2. Approche Qualitative et Quantitative : Les outils d'investigation des représentations sociales.	173
3.2.1. L'approche qualitative :	173
3.2.2. Approche quantitative :	174
3.2.3 Entretiens :	176
3.3. Approche descriptive :	177
3.4. Approche Anthropologique :	177
3.5. Méthode -GCP- (Gestion du Cycle de Projet) :	179
3.5.1. Aperçu Historique :	179
3.5.2. Idée de Base de la méthode GCP :	179
3.5.3. Les atouts de la méthode GCP :	179
3.5.4. Objectif de la méthode GCP :	180
3.6. Méthode par Analyse AFOM OU SWOT :	182
3.7. Positionnement épistémologique de la présente recherche :	183
CHAPITRE 4 : KSAR DE BOUSSEMGHOUN UNE RESSOURCE ECONOMIQUE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.	185
4.1. Situation :	185
4.2. Repères géographiques :	185
4.3. Toponyme de Boussemgoun :	187
4.4. Le climat :	188
4.5. Les Vents :	189
4.6. Hydrographie de Boussemgoun :	189
4.7. L'Organisation sociale et économique du Ksar :	189
4.8. Processus Historique de formation et développement urbain du Ksar de Boussemgoun :	193
4.8.1. Période préhistorique :	194
4.8.2. L'époque islamique de 7 ^{ème} Siècle jusqu'au 17 ^{ème} siècle :	196
4.8.3. L'époque coloniale de 1845 jusqu' en 1992 :	196
4.8.4. L'époque après l'indépendance :	198
4.9. Palmeraie de Boussemgoun :	198
4.10. Les potentialités :	200
4.10.1. Potentialité Naturelle :	200
4.10.2. Potentialités Touristique :	200
4.11. Le Tissu Urbain Du Ksar :	200
4.11.1. La Morphologie :	200
4.11.2. Diagnostic des éléments urbains du ksar :	201

Conclusion :	215
CHAPITRE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE DES UNITES EDILITAIRES (U.E) DE L'ECHANTILLON D'ETUDE : CAS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUNUN. .216	
5.1. Délimitation de l'échantillon de l'aire d'étude :	216
5.1.1. Critères de délimitation :	216
5.2. Relevé et restitution du bâti historique :	217
5.2.1. Mode d'intervention :.....	217
5.3. Les techniques et méthodes de relevé :	218
5.4. Reconnaissance de l'œuvre à relever :	220
1. Le relevé à vue :	220
2. Le relevé architectural :	221
5.5. Techniques de prélèvement des mesures :	222
5.5.1. La technique de triangulation :.....	222
5.5.2. La technique des abscisses et ordonnées orthogonales :	224
5.5.3. La technique instrumentale :.....	224
5.6. Relevé et restitution des unités édilitaires :	224
5.7. Reconstitution du plan d'ensemble :	226
5.8. Analyse typologique des différentes unités édilitaires relevées du ksar de Boussemgoun :	226
5.9. Identification et analyse des catégories représentatives des maisons du ksar de Boussemgoun :	227
5.9.1. La Cellule d'habitation :	227
5.9.2. L'organisation Spatial des Maisons du ksar de Boussemgoun :	228
5.9.3. Analyse de l'unité de maison du ksar de Boussemgoun :	230
5.10. Etude des modèles d'habitation choisie du ksar :	235
Conclusion:	244
CHAPITRE 6 : KSAR DE TIOUT : UN EXEMPLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET UNE PERLE TOURISTIQUE EN QUETE DE DISPARITION.	
6.1. Situation :	245
6.2. Climat :	248
1. Pluviométrie :.....	248
2. Température :	249
3. Les vents : Un facteur essentiel dans les phénomènes d'ensablement.	250
4. La sismicité :	250
5. Les risques naturels :.....	250
6.3. Reliefs et paysages : des espaces contrastés :	251
6.4. Hydrogéologie :	254
6.5. Sources de Tiout :	254
6.6. Morphologie :	255

6.7. Descriptif des gravures rupestres de Tiout :	256
6.8. Richesse floristique et faunistique :	257
1. La flore :.....	257
2. La faune :.....	258
6.9. Evolution Historique du ksar de Tiout :	259
6.9.1. La naissance du ksar :.....	260
6.9.2. La période coloniale :.....	260
6.9.3. La période postindépendance :	262
6.10. Le Tissu Urbain du Ksar :	263
1. La Morphologie :.....	263
2. Système viaire :.....	263
3. Les portes du Ksar de Tiout :.....	265
4. Espace Public :.....	268
5. La Mosquée Sid Ahmed Ben Youcef :	268
6. La Cellule d'habitation :	269
7. Alimentation en eau potable du ksar :	270
8. Irrigation de la palmeraie du ksar :.....	271
9. Le barrage du ksar de Tiout :	273
CHAPITRE 7 : ANALYSE COMPARATIVE DES CARACTERISTIQUES TECHNICO- CONSTRUCTIVES DU CADRE BATI HISTORIQUE DES KSOUR DE TIOUT ET DE BOUSSEMGHOUN	278
Introduction :	278
7.1. Le bâti traditionnel dans l'espace saharien :	278
7.2. Caractéristiques architectoniques du cadre bâti historique du ksar de Tiout :...	279
7.2.1. Les éléments d'infrastructure :	280
7.2.2. Les éléments de structure verticaux :.....	280
7.2.3. Les éléments de structures horizontales :.....	282
7.2.4. Les éléments de structures arqués ou voûtés :.....	283
7.2.5. Les éléments de structures inclinés : (Les escaliers).....	283
7.2.6. Les éléments architectoniques :	284
7.3. Caractéristiques architectoniques du cadre bâti historique du ksar de Boussemgoun :	285
7.3.1. Les éléments d'infrastructure :	285
7.3.2. Les éléments de structure verticaux :.....	287
7.3.3. Les éléments de structures horizontales :.....	289
7.3.4. Les éléments de structures arqués ou voûtés :.....	290
7.3.5. Les éléments de structures inclinés : (Les escaliers).....	290
7.3.6. Les éléments architectoniques :.....	291
7.4. Analyse comparatives des caractéristiques technico constructives du cadre bâti historique à travers les exemples de l'habitation traditionnelle : les ksour de Tiout et Boussemgoun	294
Conclusion :	297

PARTIE III : DEMONSTRATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS	299
CHAPITRE 8 : KSAR DE « TIOUT » : EXEMPLE DE SCENARIO DE SAUVEGARDE DE L'ECOSYSTEME SAHARIEN ET DE REVALORISATION D'UN TERRITOIRE DE VIE A HAUTES VALEURS PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE.	300
8.1. Justificatif du cadre politique du projet (scenario) :.....	300
8.2. Démarche Méthodologique du projet :.....	302
8.3. Les grands enjeux et éléments clés du projet :	304
8.4. Cadre de référence :.....	306
8.5. Contexte géographique :	310
8.5.1. La situation actuelle :.....	311
8.6. Potentiel et opportunité :.....	314
8.7. Analyse des problèmes :.....	315
8.8. Stratégie du projet :	319
8.9. Les parties prenantes du projet :	319
8.9.1. Acteurs institutionnels à mobiliser :.....	319
8.9.2. Les bénéficiaires :.....	320
8.9.3. Budget du Projet :.....	321
8.10. Analyse et discussion :.....	321
8.10.1. Enquête de terrain auprès des touristes et acteur du tourisme de la Wilaya de Naama :	321
8.10.2. Resultats et Discusion :	326
8.11. Synthèse du diagnostic /analyse AFOM :	327
8.12. Projet de de sauvegarde de l'écosystème saharien de L'oasis de Tiout : Synthèse, Orientations et Stratégiques :.....	330
8.13. Suivi et évaluation :.....	335
Conclusion :.....	335
CHAPITRE 9 : PROPOSITION D'UN PROJET ECO TOURISTIQUE D'AMENAGEMENT DURABLE COMME VECTEUR DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN	338
INTRODUCTION :	338
9.1. Etat des lieux, bilan et diagnostic :.....	339
9.1.1. L'état du tourisme en Algérie et flux Touristiques :	339
9.2. Présentation du territoire de la wilaya de l'Bayadh :.....	341
9.2.1. Population :.....	343
9.2.2. Répartition de la population par commune :	344
9.2.3. L'évolution du tourisme dans la wilaya d'El Bayadh :	344
9.2.4 Infrastructures hôtelières :	347
9.3. Boussemgoun, une destination touristique d'excellence :.....	348

9.3.1. Le contexte historique de Boussemgoun et les anciennes routes commerciales du Sahara :.....	349
9.4. Circuits touristiques des monts des ksour :	350
9.4.1. Mise en place d'un circuit touristique routier global reliant tous les ksour (les haltes et interventions ponctuelles proposées) :.....	350
9.4.2. La mise en place de plusieurs sous-circuits touristiques locaux :	354
9.4.3. Aménagement des palmeraies situées aux contrebas des ksour :	358
9.4.4. Aménagement de places publiques pour accueillir des festivités ancestrales : .	361
9.4.5. Le tourisme «d'itinérances et de découvertes» :.....	362
9.4.6. Le tourisme ludique et sportif :	363
9.4.7. Le tourisme de soins et santé :	363
9.4.8. Propositions de nouveaux équipements :	363
Conclusion :.....	364
CONCLUSION GENERALE :	366
BIBLIOGRAPHIE	371
Table des tableaux	383
Table des figures	384

DÉDICACE

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de mon père avec lequel je n'aurais pas le plaisir de partagé cet événement, mais qui est et qui demeurera dans mon cœur et à jamais. J'espère que je saurai à la hauteur des valeurs que tu as semées en nous.

Qu'Allah l' accueille en son vaste paradis.

REMERCIEMENTS

Cette thèse a été effectuée sous la codirection de Messieurs les Professeurs FARHI Abdellah de l'Université de Biskra et REMINI Boualem de l'université de Blida.

Pour les précieux conseils qu'ils m'ont donné, la très grande disponibilité dont ils ont fait preuve à mon égard ainsi que le soutien et l'accompagnement qu'ils m'ont accordé tout au long de ces années, je tiens à leur exprimer ici ma plus grande reconnaissance. Je dois cette thèse à leurs compétences, leur écoute, leurs encouragements, leur confiance et leur patience.

Mes remerciements les plus aimables, seront dédiés à ma chère épouse qui n'a cessé de me renouveler sa confiance et son encouragement. Sans sa patience, l'achèvement de ce travail n'aurait pas été possible. Durant toutes ces années, elle m'a été d'un soutien incommensurable et sans faille dans les moments de doute.

Je remercie toute ma famille, frères et sœurs pour leur encouragement durant toutes ses années.

Je remercie vivement Mrs Reda Rahou, Mejdoub Rahou et Maazouz Mohamed pour la mise à notre disposition des données et de la documentation. C'est grâce à la famille Rahou que toutes les sorties sur le terrain ont eu lieu. Que ce soit l'hébergement ou la restauration, tout a été pris par cette honorable famille.

Je remercie Mademoiselle Touati Zoulikha de nous avoir donné des informations sur le Ksar de Boussemgoun et pour sa disponibilité lors de nos visites sur terrain.

Je remercie Monsieur Hennin Mohamed Président d'APC de Tiout de nous avoir donné des informations sur le Ksar de TIOVT et pour sa disponibilité lors de nos visite et de nous avoir permis de faire le relevé de sa maison.

Je remercie Dr Temmar Mustapha, Dr Benmeziti Ali, Dr Hammache Seddik pour leur aide et leurs conseils pour finaliser ce travail ainsi que Mr Djeghdjough Mohamed enseignant à l'université de Médéa

Je remercie également tous les enseignants qui ont contribué à ma formation, tous cycles confondus, je leur serai éternellement reconnaissant.

Je souhaite aussi remercier tous ceux dont l'action et la présence ont rendu possible l'achèvement de ce travail.

RESUME :

L'objectif principal de cette thèse, élaborée dans le cadre d'une approche organisationnelle pour un développement touristique durable, consiste à mieux comprendre les rapports complexes qui existent entre la valorisation touristique du patrimoine et le développement territorial dans la région des Monts des ksour.

Cette étude tente aussi de contribuer au développement touristique durable dans les zones arides et difficiles. Cela est réalisable grâce à une série de recherches intégrant la participation et les savoir-faires des acteurs, ainsi que toutes les potentialités locales humaines et patrimoniales,

Cette étude, investit le domaine du patrimoine bâti historique mineur, aborde dans sa problématique l'ampleur des dégradations de l'ensemble des ksour, réclamant connaissance, reconnaissance et intervention urgente. En ce sens, la promulgation de la loi 98/04 du 15 juin 1998 portant sur la protection du patrimoine culturel bien qu'elle pallie à une situation de vide juridique, se heurte dans sa mise en œuvre à l'inexistence d'outils et acteurs spécifiques d'intervention (BET et entreprises spécialisées ...etc.).

Pour atteindre les objectifs tracés d'emblée dans cette étude, plus d'une dizaine de missions de travail ont été effectuées au niveau des ksour de la ceinture oasienne du Sahara durant la période : 2010-2015. Les enquêtes menées auprès des populations ksouriennes ont permis de relever des observations et des investigations au niveau des ksour et des palmeraies de **Boussemgoun** et **Tiout**. Ces ksour se situent sur les monts des ksour de l'Atlas Saharien. Des habitations ancestrales construites avec une architecture exemplaire et avec un savoir-faire remarquable témoins du génie oasien.

L'étude a permis également d'identifier, sur les plans méthodologique et technique, les caractéristiques typologico-architecturales et technico-constructives du cadre bâti historique. Il s'agit d'une étape préliminaire importante dans la réhabilitation de ce patrimoine.

Cette recherche propose d'abord, sous la bannière de la durabilité et de l'intelligence territoriale, une démarche méthodique et pragmatique permettant l'aménagement d'un projet Eco touristique urbain durable en général. Et de manière spécifique, elle s'intéresse à la réhabilitation la région des Monts des ksour.

En conclusion, cette étude a permis de répondre à nos questionnements, et de dégager des pistes de réflexion sur de nouveaux programmes de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local, notamment sur la réhabilitation des deux ksour de **Boussemgoun** et **Tiout** afin d'assurer une attractivité touristique durable.

Mots clés : Espace oasien, Ksar, Palmeraie, Revitalisation, Patrimoine, Participation, Monts des Ksour- Développement durable, Tourisme durable.

Abstract :

The main objective of this thesis that is developed within the framework of an organizational approach for sustainable tourism development is to better understand the complex relationships between heritage tourism development and territorial development in the Ksour Mountains region.

This study also attempts to contribute to sustainable tourism development in arid and difficult areas through a series of studies, with the participation of active expert bodies and hiring all local, human and heritage capacities.

Study invests the field of secondary traditional historical building which addresses the problematic of the level of damage that takes place in ksour. Which must be acknowledged, explored and need urgent intervention. Especially since the issuing of the 04/98 law of June 1998 which include the protection of cultural heritage. And despite what it has of legal void

Its execution faces the case of lack of specific tools for intervention. (Technical studies offices, specialized companies etc....).

To achieve the objectives of this study, more than a dozen work assignments were carried out at the ksour level of the Sahara oasis belt during the period 2010-2015. Surveys carried out among the Ksourian populations made it possible to point out observations and investigations at the ksour and palm groves of Boussemgoun and Tiout, these ksour which are located on the Ksour Mountains of the Saharan Atlas. These inherited houses were built with a perfect architecture and noticeable skill that shows the oasis's genius.

The study also allowed us on the methodological and technical level to identify the typologico-architectural and technical-constructive characteristics of the historic built

Environment considering it as an important preliminary step in the rehabilitation of this heritage.

First of all under the banner of sustainability and territorial intelligence, this research proposes a methodical and pragmatic approach that allows the development of a sustainable Eco-tourism project in general and then the rehabilitation in a specific in the region Of the Ksour Mountains.

The purpose of this sustainable development project is, first, to restore the old symbiosis of palm trees/buildings. Secondly, it will attempt to highlight a strategy for intervention for the protection and revitalization of the ksour of Boussemgoun and Tiout in order to ensure sustainable touristic attractiveness.

As a conclusion, this study made it possible to identify avenues of reflection, especially concerning new strategies for the protection and enhancing the local heritage.

Key words: Oasis, Ksar, Palm grove, Revitalization, Heritage, Participation, Monts des Ksour - Sustainable development, Sustainable tourism.

ملخص:

يتمثل الهدف الرئيسي من هذه الأطروحة المنجزة في إطار مقارنة إقليمية تنظيمية لتنمية السياحة المستدامة في محاولة فهم أفضل للعلاقات المعقدة بين الترويج السياحي للتراث والتنمية الإقليمية في منطقة جبال القصور.

تحاول هذه الدراسة أيضا، بفضل سلسلة من الأبحاث تضمنت مشاركة الفاعلين ذوي الدراية والخبرة وجميع الإمكانيات المحلية البشرية والمادية، المساهمة في تنمية السياحة المستدامة في المناطق الجافة والصعبة.

يهتم هذا البحث بمجال مبنى تاريخي تراثي ثانوي حيث يتطرق إلى إشكالية مدى الأضرار التي تلحق بجميع القصور والتي تستلزم المعرفة، والاستكشاف والتدخل العاجل، خصوصا منذ صدور القانون 04/98 المؤرخ في 15 جوان 1998 المتضمن حماية التراث الثقافي. ورغم ما يشوبه من فراغ قانوني، فإن تنفيذه يواجه حالة عدم وجود أدوات محددة للتدخل (مكاتب الدراسات التقنية والشركات المتخصصة وغيرها...).

ومن أجل تحقيق أهداف هذه الدراسة قمنا بأكثر من اثنتي عشرة بعثة عمل وبحث على مستوى قصور حزام واحة الصحراء في الفترة ما بين 2010-2015، حيث أجريت تحقيقات مع السكان المقيمين بالقرب من هذا التراث مما ساعد على رصد ملاحظات واستطلاعات على مستوى قصور وواحة بوسمغون وتيوت، وهي القصور التي تقع على جبال القصور من الأطلس الصحراوي. وقد تم بناء هذه المنازل الموروثة عن الأجداد بهندسة معمارية مثالية وببراعة ملحوظة توضح عبقرية الواحة.

مكنت هذه الدراسة من جهة أخرى على المستوى المنهجي والتقني من معرفة الخصائص النموذجية المعمارية والتقنيات البنائية لهذا البناء التاريخي وهي بمثابة خطوة أولية هامة لإعادة تأهيل هذا التراث.

يقترح هذا البحث أولاً، تحت شعار الاستدامة والذكاء الإقليمي، خطوة منهجية وعملية تساعد على وضع مشروع للسياحة البيئية الحضرية المستدامة عموماً، ثم يهتم، بصفة خاصة، بإعادة تأهيل جبال منطقة القصور.

في الختام، مكنت هذه الدراسة من استثارة سبل للتفكير في برامج جديدة لحماية التراث المحلي وتعزيزه، لا سيما إعادة تأهيل قصري "بوسمغون" و"تيوت" من أجل ضمان جاذبية سياحية مستدامة

الكلمات المفتاحية: فضاء واحة، قصر، بستان النخيل، تنشيط، تراث، مشاركة، جبال القصور، التنمية المستدامة، السياحة المستدامة.

Introduction Générale

Les villes sahariennes d'aujourd'hui sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois, elles ont pris la forme de ville / oasis¹, l'eau et la palmeraie assurant le support de cette fonction. Elles sont dotées d'un patrimoine culturel et architectural très diversifié (Kouzmine, 2007).

Leur formation est le résultat d'une articulation des caractéristiques culturelles, sociales, économiques et religieuses. Connue sous le nom de « ksar », la ville-oasis est un espace culturel qui se distingue par une harmonisation de son écosystème urbain qui est fondée sur le triptyque « eau – habitat- palmeraie » (Bencherif, 2015). Ce triptyque a été synonyme de symbiose entre l'urbain et la nature. Elle a même permis de prouver que l'homme pouvait vivre en harmonie avec un milieu pourtant hostile, en respectant des règles d'organisation et d'aménagement qu'il avait lui-même établies, après avoir préalablement compris les réalités de ce contexte environnemental particulier (Bachar, 2015).

Aujourd'hui, ces villes sahariennes et présahariennes, demeurent un milieu de vie d'une importance capitale. Ceci s'explique en particulier par la situation géographique, les conditions climatiques, leurs potentiels naturels et surtout par l'assemblage des traditions locales et d'apports extérieurs.

Dans ces villes-oasis, le brassage entre des populations d'origines diverses est un fait attesté depuis des siècles. Ce kaléidoscope est le résultat d'un long processus de migrations, de poussées ethniques, d'histoire mouvementée et de contraintes sociales différentes. Il a donné naissance à un héritage culturel et architectural composé surtout de demeures majestueuses, de villages intercommunautaires (Ksour, et Dchour), mais cet héritage a subi une dégradation difficilement contrôlable, dû à l'abandon et à la perte des habitudes d'entretien et des techniques de conservation héritées et transmises d'une génération à l'autre. Cette situation a mis en péril les capitaux socioculturels et économiques de plusieurs générations. Elle est visible via la disparition de nombreux chefs d'œuvre.

Aussi, le dispositif architectural vernaculaire de nos villes présahariennes, les formes de l'habitat, les vestiges ainsi que la notion de patrimoine sont désormais

¹ Le terme ville-oasis est emprunté à Marc cote, 2010

associés aux aspects culturels des populations autochtones et suscitent une attention particulière, car la majorité de la population, propriétaires des maisons, ont évacuées les anciens demeures (Ksour ou Dchour) pour habiter des quartiers plus modernes.

Les patrimoines architecturaux représentent pour ces villes un potentiel de développement important. Il s'agit de deux éléments attractifs et pour les curieux sont des témoins d'un savoir-faire local. Dans la situation actuelle de concurrence, le patrimoine culturel, qui prend de plus en plus un caractère marchand en tant que produit à valoriser économiquement, est devenu un enjeu majeur de l'attractivité des territoires et du développement durable.

A cet effet, le problème de la conservation des architectures traditionnelles en Algérie se pose avec acuité pour ces établissements humains. Auparavant, elles étaient structurées selon des règles communautaires qui subissent en ce moment un processus d'éclatement suite à la rupture des liens qu'entretenaient les hommes avec leur milieu social et naturel.

Ainsi, la priorité du ministère de la culture fut de promulguer une loi sur le patrimoine (loi 98/04, JORDAP, 1998)² pour mettre en place un processus de documentation technique. Cette priorité est une base de données sur l'ensemble des valeurs de construction du bâti (atlas du patrimoine bâti historique), et une première phase de la stratégie de réutilisation du patrimoine. On vise d'une persévérance économique, où il s'agit de lier et allier une activité touristique maîtrisée, à la conservation du patrimoine culturel.

En effet, au cours des dernières décennies, la préservation du patrimoine bâti semble constituer un objectif consensuel pour les pouvoirs publics. Cela est en raison de sa valeur dans les projets de développement qui s'accordent encore difficilement avec la situation économique actuelle. Par contre, la mise en valeur des sites patrimoniaux fait l'objet de tensions entre les exigences liées à leur

² Loi N° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culture avec la promulgation de cette loi du patrimoine culturel, un terme a été mis à une vision réductrice de l'histoire et de la mémoire d'un peuple et d'une nation. Elle a opéré un véritable cadastrage du patrimoine culturel, allant au-delà des notions de sites et monuments, en intégrant la dimension vivante, le caractère habité, les savoirs faire traditionnels, les métiers, l'artisanat, et en introduisant une catégorie fondamentale de notre patrimoine culturel : le centre historique, c'est-à-dire les casbahs, médinas, ksour, zéribas, mechtas et autres villages traditionnels.

conservation et l'obligation d'en tirer des revenus. Au même titre que les investissements courants, la bonne gouvernance, la fierté et l'identité culturelle peuvent être des vecteurs de changements qui suscitent l'intérêt des pouvoirs publics et des investisseurs privés.

Elles permettent aussi de générer des initiatives économiques importantes. Or, les programmes de protection du patrimoine sont financés principalement par le secteur public, en plus des fonds complémentaires apportés par le secteur privé.

Les fonds publics sont limités si bien que les responsables de projets sont tributaires d'un cycle de financement propre au secteur public qui rend incertain le niveau du financement. Pour y remédier, le secteur public doit concevoir plusieurs sources de financement et introduire des programmes de financement alternatifs.

Bien que les programmes liés au patrimoine dépendent de leur occupation, de leur fonctionnalité et de leur rôle dans la société actuelle, les acteurs publics et privés doivent comprendre les enjeux inséparables au fait de restaurer un patrimoine architectural fréquenté par les touristes et de garantir sa survie, sa pérennisation et sa transmission à des générations futures.

Par ailleurs, le tourisme aujourd'hui constitue un facteur d'ouverture, de mise en valeur et préservation de ces patrimoines et d'amélioration des conditions de vie des sociétés locales. Ceci représente un enjeu culturel, social et économique pour le développement des territoires, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en tourisme du patrimoine à des fins de développement durable local doit être respectueuse de son identité et lui garder son authenticité, « Le tourisme est comme le feu, il peut cuire ta soupe ou brûler ta maison » (Furt et Michel, 2006).

L'Algérie a opté pour la diversification de ses ressources financières et économiques avec comme objectif stratégique de réduire sa dépendance des recettes des hydrocarbures. Pour cela, le tourisme apparaît donc comme un des secteurs économique les plus dynamiques et un fournisseur essentiel de devises.

On peut donc imaginer un développement touristique plus diversifié qui réponde à la fois à l'accueil des touristes étrangers et nationaux comme aux

besoins des habitants de la région qui s'inscrit dans une perspective de développement durable, respectueux des équilibres et créateur d'emplois.

En au-delà du développement d'un tourisme durable basé sur le patrimoine architectural et culturel, et la revitalisation, ces villes nécessitent avant tout une valorisation de ce capital, d'autres mesures, telles que la requalification urbaine des espaces de la ville et de la population résidente, la gestion de la circulation, l'attractivité et l'esthétique doivent être entreprises. Cette coordination est à mener de façon judicieuse, c'est-à-dire, en prenant en compte les dimensions et les exigences socioculturelles de l'ensemble des acteurs.

En outre, il ne faut pas négliger le fait que ce genre de tourisme entraîne souvent une évolution des modes de vie, les nouvelles pratiques pouvant rentrer en conflit avec les valeurs traditionnelles d'enrichissement, d'individualisme et d'adoption d'un mode de vie plus urbain, même si cette évolution est inévitable, mais étant mal préparée, elle peut conduire à des comportements néfastes (Ait Saadi et al,2017).

D'un point de vue socio-culturel, le tourisme se présente souvent « comme une invasion pacifique et non innocente » (Spataro, 2000) du territoire d'accueil. Il déstabilise indéniablement les équilibres fragiles des sociétés hôtes, souvent mal préparées et non-disposées à la friction culturelle.

Le tourisme engendre également la marchandisation et la commercialisation culturelle à grande échelle qui se manifeste par le relâchement et la perte des valeurs morales, religieuses, artistiques,... etc. Ainsi, quels que soient le lieu et les circonstances de son développement, le tourisme crée une rupture en transformant les territoires où il agit ainsi que leurs occupants par la mutation des mentalités et des opinions des locaux sur leur travail, leur culture, leurs us et coutumes, leurs mœurs, leurs traditions, etc...(Charai, 2014).

Dans ce sens, le tourisme porteur de choc culturel, reste susceptible là où il se développe. Il ne sera donc pas question ici de savoir si oui ou non le tourisme a un impact réel sur les identités culturelles locales, mais de mesurer ses conséquences en termes d'atténuation ou de renforcement identitaire, puisqu'il a incontestablement des incidences sur l'identité culturelle des communautés hôtes (Charai, 2014).

Actuellement, de nombreux progrès ont été accomplis par le processus de la mise en tourisme des espaces traditionnels afin de préserver et de maintenir aussi bien que possible l'identité et le cachet culturel de ces villes. Aussi, un autre but se manifeste à travers ces actions et qui concerne la sensibilisation de l'opinion publique sur l'urgence de l'établissement d'un plan de valorisation du patrimoine.

De nombreuses études ont été réalisées dans le but d'apporter une nouvelle vision économique sur le patrimoine architectural de nos villages sub-sahariens (Idir, 2013). Cette présente étude permettra d'apporter des outils supplémentaires pour contribuer à un développement économique indéniable.

Dans cette optique, l'intérêt premier de ce travail tentera d'analyser les liens entre la mise en valeur du patrimoine, le tourisme et le développement durable. La mise en valeur du patrimoine par les acteurs locaux, avec l'appui des institutions centrales (Abichou. 2009). Le tourisme comme option est présenté comme vecteur de développement durable dans les territoires défavorisés. On appliquera ce cadre analytique à l'expérience des Ksour du sud-ouest de l'Algérie à savoir les ksour de **Tiout** et **Boussemgoun** afin d'identifier les éléments stratégiques orientant un développement touristique durable.

Finalement, les résultats escomptés seront une résultante de nombreuses réévaluations et analyses du processus de patrimonialisation qui permettra par la suite de donner une nouvelle fonction aux patrimoines qui doivent être préservés et transmis de générations en générations .

« Le patrimoine nous rappelle encore au sens du temps. Ni passé ni futur : l'important est le lien qui les unit. La mémoire la plus belle n'ayant de sens que pour féconder l'espoir, conserver un patrimoine, c'est un peu porter l'avenir, entre père et fils, passer le relais entre générations. Corrigeant le regard d'une société affligée de myopie, où le temps, en proie à la pression du court terme, ne cesse de rétrécir, le patrimoine invite à regarder plus loin ». (Martine Raymond-Guillon).

Problématique de la recherche :

La notion de patrimoine, qui s'est élargie pour englober l'agglomération historique toute entière, est aujourd'hui devenue un outil déterminant dans l'approche du développement (Aba. S, 2006).

Le discours sur les villes oasis du désert fait partie des préoccupations d'actualité. On s'intéresse de plus en plus à l'espace saharien qui connaît des mutations socio-économiques et culturelles profondes. Celui-ci se défigure sans cesse face à la croissance accélérée du tissu urbain qui présente une image différente de celle de la ville-oasis traditionnelle (Kebaili, 2014).

Les nouvelles productions architecturales et urbaines sont inspirées par l'universalisme des typologies et des styles ; effaçant les références de la région et mettant le nouveau contexte en rupture d'échelle et de style avec l'espace traditionnel. L'identité et la notion de lieu se perdent avec l'ignorance de la symbolique architecturale, urbaine et territoriale.

Certaines cités traditionnelles dans le sud algérien ont disparu comme le Ksar de Touzdit à Igli, d'autres risquent de suivre si un processus global de sauvegarde n'est pas engagé. Si la prise en charge du patrimoine bâti historique est un problème récurrent pour l'ensemble des villes algériennes, il est particulièrement visible dans les ksour du Sud algérien. Il devient impératif de prendre conscience que ces Ksour représentent un patrimoine d'une immense richesse.

Paradoxalement, Il est à noter que c'est surtout par les habitants du Sud, que les ksour se trouvent de plus en plus revendiqués comme symbole d'une spécificité culturelle locale. Mais les risques de disparition restent grands, compte tenu de la menace qui pèse sur eux : impact de la désertion par leurs anciens habitants au profit d'une nouvelle migration et dégradation totale du bâti.

Sur le plan culturel, l'entretien des ksour participe à la connaissance et à la valorisation du patrimoine architectural. Sur le plan social, il répond à la demande accrue d'animation locale et de lien social. Enfin, il peut constituer un élément essentiel de la promotion touristique des collectivités locales.

Mais l'entretien occasionne des charges financières de plus en plus difficiles à assumer par les collectivités locales, d'une part, parce qu'il n'est plus possible d'attirer ou de fidéliser le public sans lui offrir une image de qualité, d'autre part, en raison des budgets indispensables pour restaurer ses monuments.

Aussi, pour assurer un développement concordant, l'espace oasis aura besoin de l'introduction de la notion de durabilité à l'aube d'un siècle où les

ressources naturelles sont au cœur des préoccupations actuelles. Les notions de durabilité et du tourisme durable prennent alors de plus en plus de place et de poids dans les réflexions contemporaines (Hammoudi, 2014).

Un tourisme durable qui doit être centré sur le développement local des ressources tant sociales que matérielles (OMT, 2006). Un tourisme durable peut prévenir à un bon résultat en offrant un incitatif important à la protection des écosystèmes, des espaces naturels et des cultures locales (PNUE, 2006)

«Le tourisme [...] au point de se transformer en une véritable industrie intégrée, devenant par là-même un important vecteur du développement humain et économique et l'un des plus importants canaux de communication civilisationnelle entre les peuples et les nations.» (L'ISESCO, 2009).

Le tourisme, notamment dans les pays sahariens, est considéré aujourd'hui comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs comme l'artisanat, la culture et les transports, ...etc.). Il constitue un soutien à la croissance et une source de création de richesses, d'emplois et de revenus durables. Il représente des enjeux culturels, sociaux et économiques pour le développement des territoires et pour la lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en exergue du tourisme patrimonial à des fins de développement local durable doit être respectueuse de son identité et de son authenticité (Ait Saadi et al, 2017).

Le développement durable n'est pas une notion nouvelle sur ces sites presque « ingrats » à la vie où les hommes ont su inventer un équilibre judicieux entre trois éléments fondamentaux : l'eau si précieuse, la palmeraie vivrière et le ksar.

Le ksar et la palmeraie, indissociables forment l'essence même du processus de formation de l'espace ksourien. Pour certains, cette concrétisation représente l'aspect le plus concret de la grandeur de l'œuvre du génie humain :

« Il existe à travers le monde des établissements humains qui ont un cachet particulier créé par le savoir-faire des générations qui y ont vécu. Ils constituent ainsi un patrimoine hautement qualifié pour ses valeurs et ses qualités architecturales et urbaines. Ces richesses sont le résultat d'un processus

d'adaptation continue de la forme au lieu » (Françoise Very, cité par Haoui - Bensaada, 2002).

La palmeraie constitue la principale richesse agricole des ksour du Sahara. Elle assure à la fois l'économie et la bioclimatologie du ksar. La palmeraie crée un microclimat humide en plein milieu aride grâce à la densité de la végétation et un réseau de seguias de plusieurs kilomètres. L'écoulement continu de l'eau dans les canaux à ciel ouvert dégage en période de sécheresse une forte évaporation qui donne un climat très doux.

Les ksour existants représentent encore la preuve d'une formidable adaptation à un environnement unique et spécial. Il se traduit par un état de fait qui est accepté aussi bien par la communauté scientifique que par le commun des occupants ou touristes. Les ksour et les oasis sont nés de l'ingéniosité de l'être humain dans l'édification d'une habitabilité de la région du sud de l'Algérie. Il fallait construire un bâti répondant aux besoins du climat de cette région.

Le ksar est le témoin d'une adaptation exceptionnelle de l'être humain. Ce dernier a utilisé sa force motrice, son ingéniosité et ses propres moyens dans un milieu naturel où les moyens existants sont très rares.

Ainsi, et grâce à ces efforts et ces caractéristiques, ce système est devenu un acteur important dans l'écriture de l'histoire qui est aussi une mémoire vivante de la transition du passé vers le temps moderne.

En réalité, il est difficile de trouver un équilibre, dénué de toute difficulté. Cet équilibre doit conserver ce qui le mérite et modifier ce qui doit l'être au détriment de tout ce qui est susceptible de garantir son adaptation aux nouveaux usages et aux besoins de la vie contemporaine.

Dans les différents plans économiques du pays, une politique fut appliquée pour la promotion et le développement des régions arides sahariennes.

Dans une vision globale d'aménagement de cette région, cette politique a voulu éviter le déséquilibre existant en population entre le Nord du pays surpeuplé et le Sud du pays qui ne cesse de se vider de sa population, atteignant jusqu'à 2 habitants au km² (RGPH, 2008).

De ce constat, la promotion du patrimoine saharien paraît être une voie intéressante à explorer, d'autant plus qu'elle peut aider les habitants de cette région à sauvegarder leur appartenance culturelle et leur savoir-faire. Celle-ci concerne surtout la protection et la revalorisation de l'héritage matériel ou immatériel de cette région.

La sauvegarde de la structure constituée d'eau, palmeraie et Ksour doit être respectée afin d'éviter toute dégradation comme le bâti, le paysage et les systèmes ancestraux d'irrigation. Cependant cette rigoureuse relation écologique entre l'eau, la palmeraie et l'habitation a été perdue par les habitants.

De même l'organisation spatiale et la production architecturale, et urbaine spécifique au contexte local oasien, semblent graduellement se perdre. Cela est à cause de l'accroissement massif des populations au détriment de leurs arrières pays qui se vident à une vitesse jamais observée dans l'histoire de ces régions (Alkama, 2006), ainsi à cause des changements radicaux dus au développement des secteurs secondaires et surtout tertiaires.» (Farhi, 2002).

Répondant à cette réalité évolutive du tissu traditionnel, la problématique, à ce niveau, est donc de concevoir des actions de réhabilitation en tant qu'encadrement du processus de transformation ayant pour base la revitalisation et la régénération du tissu traditionnel, afin d'entreprendre des opérations de renouvellement et même d'assurer une pérennité de l'environnement de l'homme.

Il s'agit d'intervenir aussi bien sur le bâti que sur l'élément humain, avec comme principal objectif l'amélioration du cadre de vie de la population tout en conservant et en promouvant ses valeurs culturelles et patrimoniales.

Pour des considérations environnementales, l'architecture et de l'urbanisme adoptent de plus en plus dans leurs problématiques, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel classé tel que la musique Ahléllil de Timmoun.

La problématique de l'habitat traditionnel est née essentiellement de l'extension des nouveaux centres urbains qui ont induits la dévalorisation, la dégradation et à l'abandon d'un réseau urbain traditionnel. L'éclatement est l'aspect le plus caractéristique, induisant par là un déséquilibre du territoire oasien (Hammoudi, 2014)

Cet abandon et cette dégradation des ksour sont liés par des rapports évidents de réciprocité, l'un pouvant être la résultante de l'autre.

Cette propagation anarchique et incontrôlée menace l'environnement existant. Elle a marginalisé et asphyxié les constructions anciennes existantes. Les conséquences de ces phénomènes ont fait émerger une urbanisation démesurée capable de détruire le mode de vie en milieu saharien. Ces phénomènes sont devenus émergents récurrents et submergent la collectivité qui en pratique constitue la base de telles mutations.

On ne peut qu'affirmer que le patrimoine et sa sauvegarde sont l'affaire de tous : Etat, collectivités locales, associations, citoyens... l'implication de tout acteur est un facteur garant de la réussite de toute intervention de sauvegarde et de mise en valeur. L'implication directe de la population est une manière de reconnaissance de la citoyenneté et du caractère humain du patrimoine. Cette participation du public reste ignorée en Algérie dans une stratégie beaucoup plus politique que techniciste.

La problématique de la recherche s'exprime à travers ce constat de non exploitation de ces témoignages patrimoniaux, ainsi la perte des enseignements sur une architecture qu'un urbanisme ancestral riche en techniques et valeurs de durabilité.

La soumission de ce patrimoine à des conditions d'usage très éprouvantes peut faire disparaître un atout d'enseignement et de développement de la région et de l'Algérie. La continuité de ces témoignages dans des conditions moins favorables, leur durabilité séculaire exige la soustraction immédiate des richesses patrimoniales pour un développement durable.

Les questions problématiques auxquelles particulièrement cette recherche va répondre sont :

- **Quelles sont les potentialités patrimoniales et paysagères de cette micro-région des monts des ksour ?**
- **Sur quels outils et mécanismes devrait-on s'appuyer pour réaliser des projets de développement durable et faire revitaliser des ksour comme celui de Bousseghoun et de Tiout ?**

OBJECTIFS DE RECHERCHE ET HYPOTHESES :

Actuellement, une asthénie caractéristique semble toucher l'ensemble du pays en matière de mise en œuvre effective des politiques de sauvegarde du patrimoine du Nord au Sud du pays. Les actions entreprises demeurent insuffisantes, lentes et parfois inefficaces au vu des états de dégradation avancée des ksour qui sont en continuel délabrement.

Les actions entreprises par les autorités locales sont encore loin de satisfaire les aspirations et les besoins réels. Les différents acteurs constitués en associations dans la région doivent impulser les autorités locales ou nationales à prendre en charge les doléances concernant le patrimoine.

Face aux dures épreuves subies, cette architecture a mal résistée aux épreuves du temps comme à l'action ou l'inaction de l'être humain. On se retrouve face à de nouveaux défis pour l'aménagement comme l'incompatibilité formelle et fonctionnelle et de cohabitation entre deux configurations opposées l'une à l'autre. Le modèle ancestral dévalorisé et abandonné, est en marge de l'intégration au nouveau contexte socioéconomique, rural et urbain.

Aujourd'hui, la problématique des tissus traditionnels des Ksour englobe plusieurs préoccupations : Architecturales, Culturelles, Environnementales, Patrimoniales, Sociales, Techniques, juridiques Territoriales et Urbaines.

Les objectifs de cette recherche se présentent comme suit :

- 1- Rechercher les repères d'une stratégie participative pour la revitalisation du patrimoine des ksour ;
- 2- Examiner les formes de contribution du patrimoine dans la logique économique de sauvegarde et de développement durable ;
- 3- Identifier les repères de mise en valeur d'un circuit Eco- touristique basé sur le patrimoine et les éléments de l'éco – système des ksour.

Ces objectifs se traduisent comme suit :

- Faire un état des lieux et identifier les causes qui ont menées à l'abandon et la marginalité des ksour ;
- Contribuer à mettre en évidence une stratégie d'intervention pour la sauvegarde et la réhabilitation ainsi que la revitalisation du ksar afin d'assurer une attractivité touristique durable ;

- Contribuer à la protection des paysages urbains historiques, culturels et naturels. Le tout devra être lié aux politiques et stratégies de développement durable ;
- Etablir un scénario d'aménagement touristique à la base des éléments composants le milieu saharien à savoir : oasis, eau et ksar à travers laquelle se réaliserait, une nouvelle recombinaison de l'armature urbaine dans le cadre du développement durable ;
- Définir les actions et les moyens à mettre en œuvre pour « redonner vie » au ksar dans un contexte économique, social et touristique. Lui « redonner vie » ne relève pas simplement d'actions de remise en état des lieux mais suppose une approche d'aménagement permettant d'intégrer ce ksar à l'ensemble de l'agglomération et de développer un tourisme durable (Ait Saadi et al, 2017) ;
- Proposer un projet touristique d'aménagement urbain durable à l'échelle de la microrégion des ksour, qui consiste en la recherche de la mise en place d'une approche de préservation du patrimoine à base d'un aménagement touristique adéquat aux potentialités de la microrégion oasienne et particulièrement de ses Ksour ;
- Récupérer la symbiose palmier/bâti, une initiative d'aménagement urbain durable.
- Cette recherche expliquera comment un projet touristique d'aménagement urbain durable pourra être un vecteur de participation sociale, de développement local et de restauration de l'écosystème oasien.
- Contribuer à la redéfinition de l'avenir que l'on peut envisager pour le développement durable des ksour. Penser à un modèle, avec le souci de conférer à celui-ci, une signification concrète s'inscrivant dans le contexte social et climatique saharien.

Hypothèses de la recherche:

Cette recherche se propose d'étudier et d'analyser la valorisation patrimoniale comme un processus organisationnel et vecteur du développement durable mettant en jeu des stratégies d'acteurs différenciées cherchant à produire des dispositifs d'action collective autour des ressources patrimoniales. Il s'agit de

mettre en évidence le fait que les processus de valorisation de ce patrimoine sont le résultat direct des jeux des différents acteurs (Abichou, 2009).

La recherche bibliographique a montré que le système ksourien, organisateur typique de la société saharienne, est un patrimoine important tant sur le côté architectural que sur le côté historique et culturel. Ce système représente l'héritage d'une longue tradition urbaine et architecturale.

Il est une synthèse des apports culturels d'origines diverses. Celles-ci présentent actuellement beaucoup d'intérêts de connaissance, de savoir ou de recherche. Ce système est un symbole d'une identité territoriale enracinée, un atout remarquable de développement et une composante essentielle du répertoire architectural et urbain tant sur le niveau national, maghrébin et africain.

La question problématique importante traitée dans cette recherche est :

Dans quelles mesures le patrimoine dans ses multiples dimensions contribuera à la production des facteurs de développement durable dans la région des monts des ksour et particulièrement les ksour de BOUSSEMGHOUN et TIOUT

La problématique ainsi posée nous a amené à fonder nos hypothèses sur l'attention particulière qu'il faut accorder aux composantes (eau, palmeraie, ksar), aux mutations socio spatiales des ksour et enfin au développement durable, pris comme cadre général de développement.

On a répondu préalablement à cette question par deux hypothèses : la première est bi-variée, et la seconde est tri-variée.

HYPOTHESE 1 : Il paraît que la participation favorise non seulement la revitalisation des Ksour mais aussi l'attraction des habitants.

HYPOTHESE 2 : Il semble que la conservation de l'écosystème oasien conditionne l'émergence d'une économie renouvelée dans un environnement durable dans les territoires du Sud algérien.

La première Hypothèse s'appuie sur le système ancestral - eau, palmeraie et Ksar- qui a traversé les siècles et qui constitue encore le fondement du cadre de vie dans les villes du Sud. La conservation et la mise en valeur de ce système

conditionne l'émergence d'une économie renouvelée dans un environnement durable dans les territoires du Sud.

La seconde hypothèse repose sur la revitalisation à travers ses concepts, sa pratique sur le terrain et tout particulièrement celle de la participation qui serait la clé de voûte pour une prise en charge efficace de l'habitat dans le cadre d'une revitalisation globale des Ksour. La participation des habitants est un impératif dans le maintien, voire dans l'attraction des habitants pour les ksour. Les relations de prédiction sont au nombre de 03 :

- Une Relation de **conditionnement** dans la première hypothèse ;
- Deux Relation **double** de faveur dans la seconde hypothèse.

Ces deux hypothèses constituent la trame de fond de notre travail de recherche et rythment son développement (figure.1)

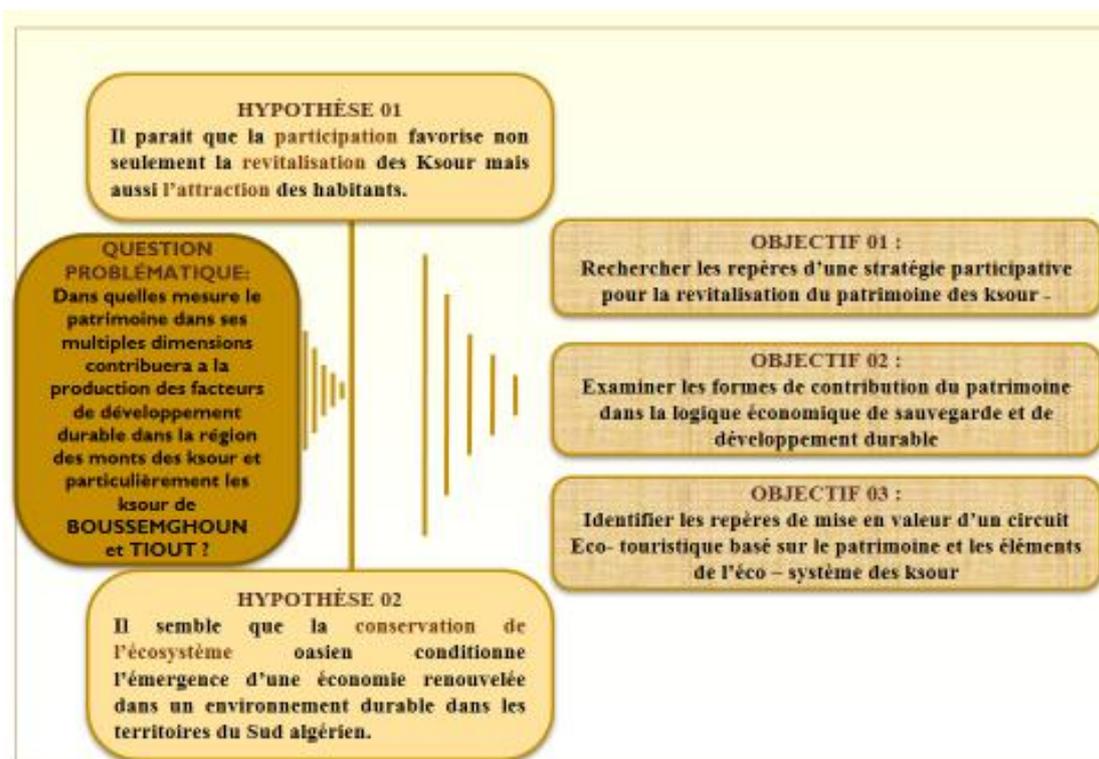


Figure.1. hypothèses et Objectifs de recherche (Auteurs, 2017).

METHODOLOGIE DE RECHERCHE ET PRESENTATION DU CORPUS :

L'intérêt des résultats de cette recherche dépend en grande partie de la pertinence du choix de l'échantillon. La proposition d'un urbanisme attractif en milieu aride tient compte des paramètres : patrimonial, économique, touristique et social, s'inscrivant dans le développement durable pour être mis en œuvre pour

une planification des futures villes dans la région du grand sud. La démarche doit vérifier les principes de l'urbanisme saharien et évaluer les facteurs d'intégration et de sauvegarde de l'architecture saharienne au milieu désertique.

Pour mener à bien scientifiquement notre travail, il est important d'abord d'inscrire toute la démarche de recherche dans un processus cohérent qui met en relation les variables d'investigation qui sont : les thèmes de recherche, la problématique de recherche, les formes d'analyses et d'explorations et les éventuels domaines de contributions (figure.2).

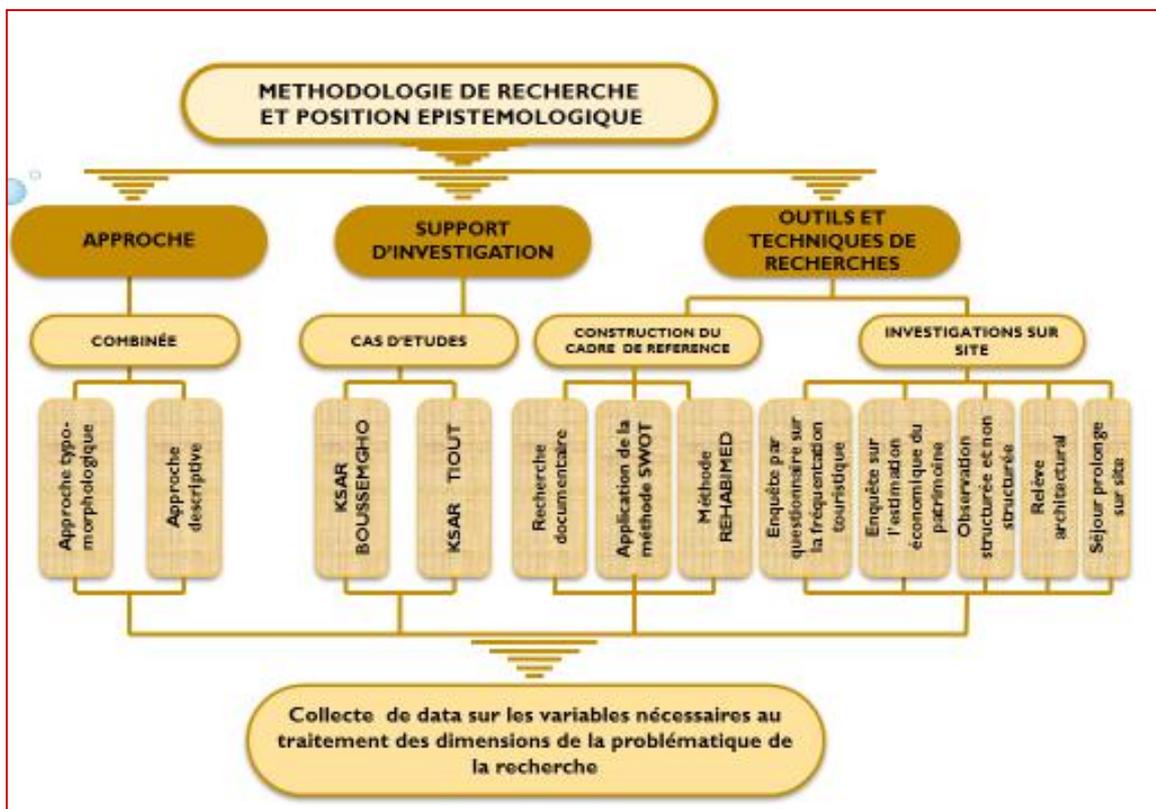


Figure.2. Processus de recherche (Auteurs, 2017)

La méthodologie de la présente recherche et sa position épistémologique et le schéma méthodologique adopté dans cette recherche visent la collecte de data sur les variables nécessaires au traitement des dimensions de la problématique de la recherche. Cette méthodologie est structurée à travers trois dimensions :

- 1- L'approche de la recherche ;
- 2- Le Support d'investigation ;
- 3- Les outils techniques de recherches.

1- L'APPROCHE DE LA RECHERCHE

L'approche combinée est choisie pour cette recherche. Cette combinaison est en l'approche typo-morphologique et l'approche descriptive.

Ce choix nous a permis de faire des investigations en corrélation sur le plan théorique et expérimentale. Cependant la partie consacrée à l'expérimentation sera soutenue par une recherche thématique et théorique. Il s'agit de :

- La recherche bibliographique, collecte des matériaux thématiques pour la précision et la reformulation de la problématique générale, objectifs, hypothèses de travail et méthodologie d'étude ;
- La compréhension de toutes les notions en rapport avec notre sujet de recherche en commençant par le développement durable pour aboutir à un tourisme durable ;
- Les références contextuelles présentant et décrivant la région d'étude dans sa morphologie, avec ses caractères d'ensembles, ses limites, son peuplement et son évolution ;
- Les études spécifiques (Approches) et expériences universelles dans le domaine de la protection du patrimoine d'habitat traditionnel, de la construction en terre crue et de la préservation de l'eau.

a- L'approche typologique permettra de déceler les mécanismes de formation et d'évolution des productions architecturales, en les replaçant dans leur contexte spatial et temporel spécifique. Cette approche se base sur une lecture historique, typologique, architecturale et constructive des tissus composant ce secteur sauvegardé.

Cette approche est basée ainsi sur la lecture et l'analyse des relevés de l'état des lieux. Les relevés métriques et d'architecture des espaces habités sont des instruments indispensables pour connaître l'habitat traditionnel ksourien, son origine et son évolution et sa transformation. Il est préférable de passer par l'analyse historique/morphologique (diachronique et synchronique) afin de reconstituer le processus de formation et transformation des tissus historiques. Des enquêtes ménages seront menées concernant l'espace habité, son utilisation et sa transformation pour compléter l'étude typologique.

Dans cette approche notre questionnement est simple dans sa formulation, puisque notre réflexion sera axée sur un constat, un diagnostic des espaces sahariens qui ne seront plus considérés seulement comme le produit de l'aménagement et d'échange mais aussi comme un objet qui est le produit de la société. Ainsi, Il permettra de mettre en valeur l'organisation de l'espace traditionnel oasien.

Les relevés des détails techniques concernant le matériau, sa mise en œuvre et les types de dégradations afin de définir les qualités et/ou insuffisances des différents matériaux.

b - L'Approche Descriptive permettra une lecture immédiate des caractéristiques du lieu et son usage. Cette lecture puise ses données dans une interprétation instantanée des données physiques du lieu. Le séjour dans les Ksour, les interactions sociales, l'observation passive et active nous ont permis la récolte de data sur le rapport entre le vécu ou le mode de vie et les caractéristiques physico-spatial de l'environnement.

2- SUPPORT D'INVESTIGATION

Le support d'expérimentation et d'investigation dans cette recherche est basé sur l'analyse des cas d'études par : l'identification des cas d'études, problématique spécifique, traitement et analyse des informations, mise en forme des résultats et synthèse des études ; puis l'interprétation des résultats et rédaction des recommandations (retombées scientifiques, méthodologiques, techniques et instrumentales).

Les cas d'études dans cette recherche sont les deux Ksour à savoir : le Ksar **Boussemgoun** et le Ksar **Tiout**.

Le choix méthodologique de recherche se base en premier lieu sur un travail terrain afin de connaître le vécu de l'habitant Ksourien, sa vie socio-économique et culturelle, son impact sur l'espace et sa transformation. En second lieu, il se base sur les enquêtes de l'habitat oasien et plus particulièrement les cas d'étude des ksour de **Tiout** et **Boussemgoun**.

Les investigations de terrain s'effectueront sur trois échelles spatiales complémentaires : territoriale, urbaine et architecturale. Il faut noter que peu de références bibliographiques ont été notées par les différentes études de recherche sur nos sites à savoir le ksar de **Tiout** et le Ksar de **Boussemgoun** ; ce qui illustre l'aspect non encore exploré de ces ksour.

Ksar de Tiout, une paisible oasis connue par son ksar et son barrage ancestral, est situé à 750 km au sud-ouest d'Alger. Localisée à 10 km à l'Est d'Ain Sefra, l'oasis de Tiout est située sur les monts des ksour de l'Atlas Saharien (Ait Saadi et al, 2015).

Ksar de Boussemgoun : un des ksour les plus anciens du Sahara, situé à 500 km à vol d'oiseau au Sud- Ouest d'Alger, et à 190 Km au Sud-Ouest d'El Bayadh dans la partie occidentale des Hauts Plateaux. Il appartient au territoire des Monts des Ksour d'Algérie. Le ksar de Boussemgoun présente des avantages touristiques d'une qualité et d'un intérêt certains, mais ce potentiel touristique important est à l'heure actuelle non seulement sous-exploité mais surtout, laissé au danger des dégradations physiques et de sa dévalorisation fonctionnelle et socio-économique à tel point qu'il pourrait perdre son intérêt touristique à moyen ou long termes. C'est un village d'architecture saharienne formé par un ensemble bien homogène de maisons à terrasses, à vérandas et à cours intérieures. Ses constructions faites de Toub, sont percées de ruelles étroites en grandes parties couvertes (Ait Saadi et al, 2017).

3- OUTILS ET TECHNIQUES DE RECHERCHES

Les outils et techniques de recherches de la présente recherche combinent entre la construction du cadre de référence théorique et le travail de terrain d'investigation.

3.1- Construction du cadre de référence

Dans cette recherche la construction du cadre de référence s'articule autour de deux aspects majeurs :

- a) La recherche documentaire ;
- b) L'analyse AFOM (SWOT).
- c) Recherche documentaire

La construction du cadre de référence théorique puise ses repères dans la recherche documentaire. Cette recherche documentaire est basée sur :

Lecture des documents cartographiques et photographiques de différentes époques.

La lecture des documents cartographiques et photographiques de différentes époques sont d'une grande importance afin de lire les caractères urbains des ksour et de leur évolution ; ainsi leur interprétation a permis la compréhension du schéma d'organisation du ksar et sa relation avec le système d'irrigation.

b- Application de la méthode S.W.O.T ou AFOM

L'analyse AFOM (Atouts et Faiblesses, Opportunités et Menaces) est utilisée pour étudier les atouts et les points faibles d'une organisation ainsi que les opportunités extérieures et les menaces qui pèsent sur elle. Elle peut être utilisée soit comme un outil générique d'analyse, soit pour examiner comment une organisation pourrait traiter tel problème ou tel défi spécifique.

3.2- Investigations sur site

L'investigation sur site encadre notre intervention sur les lieux. L'objectif est d'explorer les données et les variables du lieu en rapport aux hypothèses de la recherche. Cette exploration est structurée à travers les dimensions suivantes :

- Une enquête par questionnaire sur la fréquentation touristique ;
- Une enquête sur l'estimation économique du patrimoine ;
- La conduite d'une observation structurée et non structurée ;
- L'élaboration d'un relevé architectural ;
- Le séjour prolongé sur sites.

Cette investigation multidimensionnelle peut permettre des corrélations multiples. Ces corrélations contribuent à la compréhension des phénomènes complexes et de préservation de ces écosystèmes oasiens.

Structuration de la thèse :

Pour mener à bien notre travail et répondre à nos objectifs de recherche, il nous a semblé judicieux de structurer notre thèse en trois grandes parties elles-mêmes divisées en plusieurs chapitres :

Le chapitre introductif met en exergue la problématique que la présente recherche engage, les hypothèses qu'elle induit, les objectifs qu'elle vise ainsi que la méthodologie qu'elle suit ; en indiquant les approches jugées pertinentes et, qui constitueront le point d'ancrage méthodologique sur lequel elle s'appuie.

PARTIE I : THEORIES ET DEFINITIONS CONCEPTUELLES

Elle présente le cadre théorique et conceptuel de cette recherche, elle se compose des chapitres suivants :

- **Le premier chapitre** a pour objectif de définir la notion du patrimoine et le développement durable. Il s'agit de synthétiser les expériences nationales de réhabilitation et de définir le cadre législatif et juridique et les ressources mises en place. Dans ce chapitre nous présenterons une analyse de deux expériences internationales Maghrébines : Marocaine et Tunisienne. Ces expériences présentent des traits communs à notre cas d'études : géographique, culturel, religieux. La seconde partie de ce chapitre introduit la notion du développement durable, le concept du tourisme durable et le cadre législatif et juridique mis en place.
- **Le deuxième chapitre** se propose en premier lieu de redécouvrir pour une meilleure compréhension du cadre d'évolution, les fondements de l'espace ksourien, à travers l'étude du Patrimoine Ksourien en Algérie et de son architecture, son évolution, la diversité et les logiques de leurs structurations et les causes de dégradations de ce patrimoine. En second lieu, on élaborera une présentation du contexte d'étude relatif aupatrimoine architectural des monts des ksour située en Algérie.

PARTIE II : METHODOLOGIE ET DESIGNATION DU CORPUS

Elle englobe l'état de l'art, notre position épistémologique et les techniques d'investigations adoptées sur le terrain, ainsi que les instruments employés pour la

collecte des données et enfin l'étude détaillée du corpus. Elle se compose des chapitres suivants :

- **Le troisième chapitre** s'intéresse à l'état de l'art et au positionnement épistémologique. Il vise, dans sa première phase, l'exploration de quelques approches analytiques qui s'intéressent à l'étude des tissus traditionnels ; la deuxième, s'intéresse à l'étude de quelques méthodes utilisées dans des cas similaires avec notre cas d'étude.
- **Le quatrième chapitre** se consacre à la présentation du 1^{er} cas d'étude (corpus1), il s'agit du Ksar de **Boussemgoun**, de sa structure et de ses composantes, ainsi que le processus historique qui a permis son émergence en lui donnant une identité patrimoniale.
- **Le cinquième chapitre** se consacre à l'analyse et la classification typologique des unités édilitaires (u.e) de du ksar de boussemgounun.
- **Le sixième chapitre** se consacre à la présentation du 2^{ème} cas d'étude (corpus2). Il s'agit du Ksar de **Tiout**, de sa structure et de ses composantes, ainsi que le processus historique qui a permis son émergence en lui donnant une identité patrimoniale.
- **Le septième chapitre se consacre** à l'analyse comparative des caractéristiques technico-constructives du cadre bâti historique des ksour de **Tiout** et de **Boussemgoun**. Elle concerne l'identification et analyse typologique des unités édilitaires (U.E) de l'échantillon d'étude des ksour de Boussemgoun et de Tiout, leurs caractéristiques technico-constructives et du décor traditionnelles ancestrales.

PARTIE III : DEMONSTRATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

- **Le huitième chapitre** se veut scientifiquement une démonstration à travers un projet de sauvegarde de l'écosystème saharien et de revalorisation d'un territoire de vie à hautes valeurs patrimoniale et touristique appliquées au ksar de **Tiout**.

A ce titre, l'élaboration de ce projet relative au plan d'action de revalorisation et de préservation durable de Ksar Tiout, servira comme feuille de route pour la réalisation des projets de développements.

- **Le neuvième chapitre** a pour objectif la proposition d'un projet remède à un déséquilibre écologique pour revitaliser cette organisation oasienne.

Nous proposons le redressement et l'aménagement par des circuits touristiques dans la région de **Boussemgoun** qui se justifie principalement par la répartition des anciens noyaux traditionnels. On expliquera aussi dans ce chapitre comment un projet touristique d'aménagement durable pourra, être un vecteur de participation sociale, de développement local et de restauration de l'écosystème oasien et comme alternative de développement et de préservation de ces écosystèmes oasiens.

Enfin **la conclusion générale**, réunit les conclusions ponctuelles, en énonçant au même temps les limites de l'étude et des suggestions de perspectives de recherche.

CHAPITRE INTRODUCTIF

PARTIE I THEORIES ET DEFINITIONS CONCEPTUELLES

CHAPITRE 1

NOTION DU PATRIMOINE DEVELOPPEMENT DURABLE ET TOURISME DURABLE

CHAPITRE 2

LE PATRIMOINE KSOURIEN EN ALGERIE EXEMPLE DES MONTS DE KSOURS VECTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE LOCAL

PARTIE II METHODOLOGIE ET DESIGNATION DU CORPUS

CHAPITRE 3

ETAT DE L'ART ET POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE

CHAPITRE 4

ETUDE ET DESIGNATION DU CORPUS 1: LE KSAR DE BOUSSEMGHOUN UN PATRIMOINE VECTEUR DU TOURISME DURABLE SAHARIEN

CHAPITRE 5

ANALYSE ET CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE DES UNITES EDILITAIRES (U.E) DE L'ECHANTILLON D'ETUDE: CAS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN

CHAPITRE 6

ETUDE ET DESIGNATION DU CORPUS 2 : LE KSAR DE TIOUT UN EXEMPLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CHAPITRE 7

ANALYSE COMPARATIVE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES DU CADRE BATI HISTORIQUE DES KSOUR DE TIOUT ET DE BOUSSEMGHOUN

PARTIE III DEMONSTRATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE 8

KSAR DE « TIOUT »: EXEMPLE DE SCENARIO DE DEVELOPPEMENT DURABLE, DE SAUVEGARDE ET DE REVALORISATION D'UN TERRITOIRE DE VIE A HAUTES VALEURS PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE.

CHAPITRE 9

PROPOSITION D'UN PROJET ECO TOURISTIQUE D'AMENAGEMENT DURABLE COMME VECTEUR DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL: CAS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN.

CONCLUSION GENERALE

PARTIE I :

THEORIES ET DEFINITIONS CONCEPTUELLES.

« Employer le terme de « concept » laisse penser qu'une investigation épistémologique va nous mener du côté de la science et de la théorie ; or on sait bien que l'architecture est une discipline qui, malgré sa quête incessante, a bien du mal à s'inscrire dans leur champs ... assertion, sophisme, aphorisme, postulat, tautologie ou pétition de principe sont monnaie courante dans les écrits d'architecte »

Christian Molley, 1990

CHAPITRE 1 : NOTION DU PATRIMOINE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET TOURISME DURABLE

Introduction :

La recherche d'une identité, d'un sentiment d'appartenance à un groupe ou à une culture, passe par la connaissance d'un passé sur lequel se brode l'imaginaire. De plus en plus, les sociétés et les individus prennent conscience de vivre, de passer, dans le temps. Tous les témoignages sur leur passé sont pour eux des repères indispensables. Le patrimoine leur fait comprendre comment la société dont ils sont issus s'est organisée dans le seul but de leur survie. Elle a résolu les problèmes qui se sont posés dans le temps et dans l'espace, en rapport avec le milieu naturel et de leur société en général.

La première partie de ce chapitre, retrace la notion du patrimoine et sa chronologie. La seconde partie de ce chapitre retrace la notion développement durable et le tourisme durable, en s'appuyant sur les recherches déjà faites. Ainsi, on rappelle la notion de développement durable, en précisant les enjeux et les objectifs, en montrant la pertinence en tant qu'outil de management. La chronologie du développement durable est ensuite présentée, depuis la naissance du Club de Rome jusqu'aux plus récentes conférences en passant par les sommets de la planète terre à Rio de Janeiro 1992, enfin la notion du tourisme ainsi que l'évolution historique de ce concept qui adapte les principes du développement durable. Il s'agit d'un tourisme durable axé sur les potentialités environnementales respectueuses de la population locale.

1.1.1. Histoire du patrimoine :

Étymologiquement, le mot Patrimoine est emprunté au latin *patrimonium*, qui vient de pater (le père) et *monère* (avertir, conseiller).

A l'origine, «le Patrimoine est défini comme : l'ensemble des biens hérités du père et par extension tout ce qui vient des prédécesseurs. Il est génétique, car il répond aux lois du sang et donc donne naissance à la définition juridique du legs par « succession », permettant à un bien d'être transmis de père en fils et de génération en génération » (Charai, 2014).

« Le patrimoine désigne non seulement ce dont les héritiers pourront jouir, mais avant cela, ce qui apparaît aux légataires eux-mêmes comme particulièrement important, irréductible, parce qu'il les plonge au-delà de la mort, conditionne l'identité de leur lignée et prépare le cadre d'existence des nouvelles générations » (Rasse, 2011).

Pour les institutions étudiées, « le patrimoine contenu et terminologie est conçu comme une particularité française » (Jadé, 2006), et plus généralement « une invention occidentale. Plus précisément, il exalte les idéaux, il épouse les aspirations, il rencontre les peurs et atténue les angoisses de l'Occident Chrétien » (Andrieux, 2000).

Ainsi, si le terme d'«héritage» s'épanouit dans les terminologies anglo-saxonnes depuis les années cinquante, le terme de « patrimoine » le devance en français depuis l'après-guerre.

On n'en déduit donc que toutes les sociétés et toutes les cultures ne désignent pas cette « chose » du passé de la même manière. Le mot français « patrimoine » se distingue du terme « *heritage* » en anglais, dans la mesure où il ne s'applique pas uniquement aux biens transmis mais également à tous ceux qui existent pour chaque génération.

En effet, le terme anglais « *heritage* » indique essentiellement l'ensemble des biens transmis d'une génération à l'autre, tandis que le «patrimoine» dans la langue française, se réfère à tous les biens existants et transmissibles.

« Le patrimoine peut être purement matériel, mais également culturel et immatériel. Il contribue à donner un caractère particulier à un individu, une famille, une communauté, un pays » (Babelon, 2000).

Selon le Dictionnaire de la communication, le Patrimoine désigne « l'ensemble des biens matériels et immatériels, meubles et immeubles, constitués de manière consensuelle en catégorie collective et inaliénable de ce qui est possédé et doit être possédé par une communauté particulière » (Truxillo, 1991).

Englobe un ensemble d'éléments hétérogènes, la notion de patrimoine semble faire appel à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont

précédées. Nous devons transmettre cet héritage intact aux générations futures. La finalité est d'atteindre la notion d'héritage commun.

Au début du **XIX^{ème}** siècle, le patrimoine a connu une autre vision envers le sens, l'usage et l'acceptation de cette notion. Elle était une question de transmission des héritages des parents aux fils. Après, il s'agit des héritages utilisés hors limites familiales pour qu'ils deviennent une affaire d'une communauté, d'une région ou d'une religion. Le patrimoine est devenu un ensemble des bien que possèdent une ou plusieurs cultures.

Dans ce sens, « le patrimoine se présente comme un mot masculin à double sens. Il peut en effet signifier l'ensemble des biens hérités d'un parent, auquel cas son synonyme devient donc héritage. Il peut également traduire l'ensemble des biens d'un groupe, d'une collectivité, d'une communauté. Le patrimoine peut également être ce qui, transmet par les ancêtres, est considéré comme l'héritage commun d'un groupe ».

J.-Y. Andrieux considère que « le patrimoine est écartelé, aujourd'hui, entre deux grandes familles de sens : l'une à vocation privée, l'autre à vocation collective » (Babelon, 2000).

« En tant que vecteur de la mémoire, le patrimoine perpétue le souvenir des générations passées, tout en étant toujours une construction qui se nourrit des aspirations du présent » (Rasse, 2006).

En effet, conserver les traces du passé liées à l'histoire de l'humanité, se présente comme une nécessité du **XXI^{ème}** siècle dans le but de maintenir voire même de renforcer de véhiculer la mémoire collective culturelle, nationale parfois même mondiale.

Ainsi, « les ethnologues ont trop longtemps été obsédés par l'idée qu'il fallait conserver les cultures qui disparaissaient. Certains espéraient même les maintenir en vie, dans les écomusées par exemple, ce qui n'était (bien sûr) qu'une illusion, car ces mondes perdaient leur substance au fur et à mesure que s'effaçaient les communautés qui les avaient habité » (Rasse, 2006).

Néanmoins, les traces, que ces civilisations ont laissées derrière elles, se déclinaient sous forme d'objets divers allant des outils quotidiens les plus simples en passant par les réalisations artistiques et artisanales de toutes sortes, en

arrivant aux créations monumentales. Elles ont pu subsister en partie et représentent actuellement des vecteurs mémoriels de premier ordre.

Pour J.-Y. Andrieux, « la mémoire est un relief apparemment inerte qu'on contemple avec respect, un autel devant lequel on se prosterne religieusement et un organisme vivant, plus prosaïque ou mystérieux, qui tire de l'émotion inscrite au cœur de chacun de nous, génération après génération, sa véritable et mouvante quintessence » (Andrieux, 2000).

A cet égard, la mémoire historique et la notion de patrimoine sont étroitement liées. La mémoire historique met bien en valeur le noyau dur de ce dernier qui n'est autre que la construction identitaire.

Aussi, « le patrimoine peut désigner tout objet ou ensemble, naturel, culturel et immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre » (Lazzarotti, 2007), afin de garantir le prolongement et la pérennisation de l'attachement identitaire.

Le « **patrimoine** » et l'« **identité** » ont été étudiées depuis leur apparition dans le domaine scientifique tantôt séparément tantôt en symbiose. Bien que le patrimoine fasse partie intégrante de l'identité, les deux termes convergent de nos jours dans les discours scientifiques.

De nos jours, la majorité des monuments historiques sont ouverts au public puisque le patrimoine est considéré comme propriété collective. .

Afin de favoriser les conditions de la visite, le monument historique fait actuellement l'objet d'aménagement interne. Par exemple les villas toscanes, les palais vénitiens, les châteaux médiévaux ou encore les Riads arabo-andalous, les villas majestueuses de la kasbah se sont utilisés aussi comme hébergement touristique.

Ainsi, « le terme «hébergement de caractère » désigne les monuments anciens (palais, châteaux, manoirs, maisons de maître ou maisons rurales traditionnelles, abbayes) qui proposent aux voyageurs des prestations régulières d'hébergement, de restauration et d'animation pour des séjours individuels ou en groupe » (Patin, 2005). Il a fallu, donc, réaménager les monuments historiques

dédiés à l'hébergement des touristes en les aménageant en fonction de l'accueil touristique.

« Cette logique de réhabilitation a, dans la majorité des cas, favorisé la préservation d'un bâtiment ancien urbain ou rural et de technique de construction et de décoration en voie de disparition »³. Cela a permis le maintien des arts traditionnels et artisanaux. Le concept d'hébergement de caractère prend de plus en plus d'importance dans les produits touristiques proposés par les agences de voyage et les tours opérateurs.

Actuellement, « dans ce contexte maussade où les crises ou plutôt mutations se succèdent entre elles, et compte-tenu de l'état dégradé bien avancé de la planète, le patrimoine constitue la valeur-refuge par excellence ; c'est pourquoi son instrumentalisation politique, économique et touristique s'avère - sans surprise incontestable ; et donc problématique » (Furt et Michel, 2011).

Le patrimoine est source de valeur et ne renvoie pas uniquement aux valeurs personnelles et/ou collectives, mais se trouve être directement lié à l'origine de la création des identités.

« Parler de patrimoine est faire face à la mondialisation culturelle universelle, les politiques patrimoniales actuelles inscrites dans un processus de retour aux valeurs identitaires, se tournent vers les cultures locales et leurs objets patrimoniaux. Il faut non seulement les restaurer, mais encore les instaurer comme témoins symboliques censés représenter l'identité du site. Le patrimoine est ainsi utilisé de nos jours en tant que levier des mobilisations politiques et identitaires » (Chari, 2006).

1.1.2. Les formes de patrimoine :

A. Le patrimoine matériel :

Selon le dictionnaire en ligne l'internaute : « le patrimoine matériel ⁴ est un ensemble de construction, meubles, objets d'utilisation quotidienne, outils et équipements. Néanmoins, le sens du terme de « patrimoine matériel » ne saurait se cantonner à cette seule définition restrictive. Il est en effet constitué de

³ Les trente glorieuses représentent la période de forte croissance qu'a connue la grande majorité des pays développés (la France notamment) et qui s'étend de 1945 à 1973

⁴ www.linternaute.com, Consulté le 12/01/2016

paysages, d'architecture et d'urbanisme, de sites archéologiques et géologiques, d'objets d'arts et mobiliers ainsi que d'éléments industriels. Le patrimoine dit « matériel » se divise ainsi en deux grandes catégories : le patrimoine naturel et le patrimoine bâti. Ce dernier inclut ; les sites archéologiques, les édifices religieux, les monuments historiques etc. Le patrimoine bâti n'est pas exclusivement monumental, il peut être constitué d'édifices résidentiels ou officiels. Il concerne tout aussi des infrastructures fonctionnelles : bâtiments industriels, ouvrages d'arts, infrastructures de transports etc. ».

L'origine de l'acceptation de la notion de « Patrimoine » et plus précisément de celle de « Patrimoine bâti » a commencé en France la première loi menée en direction de la protection du patrimoine bâti a été établie le 11 Décembre 1913. Elle propose le classement des immeubles dont la conservation, au point de vue de l'histoire ou de l'art, pour l'intérêt public.

S'ajoute à cela la loi du 25 Février 1943 qui la complète en y incluant les monuments mégalithiques, les terrains qui abritent des sites préhistoriques ainsi que les immeubles et bâtiments à caractère historique. Le patrimoine naturel défini en tant que bien commun qui n'a pas été modifié par l'homme, ou résultant de l'échange entre l'homme et la nature. Il est constitué de paysages naturels (cascades, montagnes, plages, baies, etc.) que l'on nomme 'monument naturel'. « Le patrimoine **naturel** tout comme le patrimoine **bâti** a bénéficié d'une protection juridique qui se décline sous forme de loi (la loi du 2 Mai 1930), concernant les monuments naturels mais également les sites à caractère artistique, historique, scientifique et pittoresque » (Chari, 2006).

B. Le patrimoine immatériel :

Le patrimoine immatériel ⁵ est défini par le dictionnaire en ligne l'internaute comme : « un ensemble d'informations et de connaissances détenues par une entité économique ou administrative. Cette acceptation paraît restrictive pour le terme de « patrimoine immatériel » qui peut revêtir diverses formes : chants, costumes, danses, gastronomie, artisanat, mythes, contes et légendes, savoir-faire etc. Il se trouve que ce patrimoine est la propriété d'une culture, d'une civilisation, d'un pays voire même du monde entier ».

⁵ Mechta, K., (sous la direction de), Maghreb : architecture et urbanisme, Ed. Publisud, 1991

Dans ce sens, l'UNESCO définit le patrimoine immatériel comme suit : les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances et le savoir-faire que les communautés et les groupes, dans certains cas les individus, reconnaissent comme une partie intégrante de leur patrimoine culturel. Le dit patrimoine, appelé parfois « patrimoine culturel vivant », concerne les domaines suivants : les traditions et expressions orales, y compris la langue en tant que véhicule du patrimoine culturel immatériel, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques.

1.1.3. Les segments du patrimoine⁶ :

A. Le patrimoine naturel :

« Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constitue le patrimoine naturel, appartenant à l'ensemble des habitants de la Terre. Il est formé par les ressources naturelles, comme l'air et l'eau, et par toutes les formes de vies animales et végétales présentes dans la nature (c'est la biodiversité).

Il comprend aussi les montagnes, les volcans, les océans, les mers et les fleuves, les déserts, etc. La valorisation du patrimoine naturel et par-delà sa préservation est à l'heure actuelle une tâche difficile qui nécessite une diversité de mécanismes et d'actions appropriés. Très fragile, ce patrimoine est de plus en plus menacé. Pour le protéger, on crée par exemple des parcs nationaux et des réserves naturelles » (Kipamblamvudi, 2012)

Cependant, une grande partie des richesses existantes à la surface de la Terre ne bénéficie d'aucune protection particulière. Les problèmes de pollution et les catastrophes écologiques ont fait comprendre aux hommes que certains éléments de leur environnement risquaient de disparaître à jamais. Les hommes sont responsables du patrimoine naturel qui leur a été légué. Leur devoir est de le respecter et d'en prendre soin (Kipamblamvudi, 2012)

⁶ UNESCO, Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel culturel, 2003.

B. Le patrimoine historique :

Le patrimoine historique est constitué de tout ce qui apporte un témoignage sur l'histoire d'un lieu ou d'un peuple. Chaque pays, chaque région, chaque groupe national ou ethnique à travers le monde possède donc un patrimoine historique qui lui est propre. Il s'illustre sous diverses formes. Nos ancêtres font partie de ce patrimoine. Les objets de la vie courante sont à regrouper dans cette même catégorie. (Kipamblamvudi,2012).

Toutes ces traces constituent des héritages importants pour comprendre et connaître notre histoire et celle de nos ancêtres. Le patrimoine historique englobe également, en raison de leurs fonctions et/ou de leur lien précis avec certains événements de l'histoire, les monuments civils ou religieux. Malheureusement, comme pour les autres vestiges du passé, nombre d'entre eux ont disparus. Certains monuments font également partie, en raison soit du type de leur architecture, soit de leur style ou du renom de leur architecte, du patrimoine culture (Kipamblamvudi,2012).

C. Le patrimoine culturel :

La culture se définit comme « l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe ou une société par rapport à une autre » (UNESCO, 2003). Culture et patrimoine sont deux concepts intimement liés. Une conception du patrimoine qui inclut à la fois un patrimoine matériel, mais aussi un patrimoine culturel immatériel

Les traditions vivantes et documentaires sont reconnues au même titre que les monuments et œuvres d'art du passé. Au départ, l'expression patrimoine culturel désignait principalement le patrimoine matériel (sites, monuments historiques, œuvres d'art,...).

L'Unesco a établi en 1972 une liste du patrimoine mondial, composée de plusieurs centaines de sites dans le monde⁷. Aujourd'hui, les monuments sont également considérés pour leurs valeurs symboliques, sociales, culturelles et économiques (Brault,200).

En outre, le patrimoine culturel immatériel d'un peuple représente une grande partie de son identité. On range également dans cette catégorie de

⁷ Wikipédia Mondialisation de la notion de patrimoine culturel.

nombreux autres types d'expressions comme les hymnes nationaux, des chansons sur l'artisanat ou sur la gastronomie, des danses, des fêtes, des célébrations et tout ce qui appartient au folklore. Les contes et les légendes populaires, mais aussi les poèmes et les œuvres des grands écrivains occupent une grande place au sein du patrimoine, et aussi toutes les autres œuvres artistiques.

D. Le patrimoine architectural :

« La charte de Venise de 1964 a lutté contre l'idée de protection de (Monuments- Objets). Ces derniers n'ont de valeur que s'ils sont placés dans un contexte plus large, c'est à dire, qu'on considère non seulement les monuments, mais également tout l'environnement entre autres, l'habitat et les communes rurales ainsi que les structures anciennes de l'aménagement traditionnel du territoire » (Dekoumi,2007).

Différentes chartes et recommandations promulguées sous l'égide d'organisations internationales telles que : **I'ICOMOS, l'UNESCO**, le conseil de l'Europe, l'organisation des pays de la méditerranée ont joué le rôle de régulateur international en matière de définition théorique et modalités d'application de la procédure juridique à savoir, le patrimoine.

Le monument historique a été défini par le deuxième congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, qui s'est tenu à Venise du 25 au 31 mai 1964 comme suit :

« La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle».

E. Le patrimoine urbain :

Aujourd'hui, le patrimoine urbain ⁸ est de plus en plus fréquemment dans les stratégies et les projets de requalification des habitats, de revitalisation commerciale, de reconquête des friches institutionnelles, industrielles, portuaires, ainsi que le développement touristique. (Beaudet, 2018)..

Un espace de chevauchement significatif s'est conséquemment constitué, au cours des quarante dernières années, entre les territoires les pratiques du patrimoine et de l'urbain (Beaudet, 2010). « Le patrimoine demeure néanmoins l'objet d'une pratique disciplinaire et spécialisée, trop souvent confinée aux marges de l'urbanisme et d'autres pratiques professionnelles de l'espace (archéologie, architecture, architecture du paysage, génie civil, etc.) (Beaudet, 2010).

Le patrimoine urbain a longtemps été soumis aux aprioris et à la méthode des beaux-arts. En d'autres termes, les centres historiques ont d'emblée été assimilés à des monuments historiques en vertu d'une délimitation qui les constituaient en isolats. Or, malgré les avancées des études de typo-morphologie, cette approche a prévalu jusqu'à nos jours. » (Beaudet, 2010). Donc : « Il semble donc souhaitable, voire indispensable, de mieux assumer l'arrimage entre conservation et mise en valeur du patrimoine et urbanisme » (Beaudet, 2010).

F. Sauvegarde du patrimoine :

La charte européenne du patrimoine architectural dite « d'Amsterdam », a intégré la protection du patrimoine architectural dans les politiques relatives à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire. Elle a apporté une méthode nouvelle dénommée "conservation intégrée", qui agit à différents niveaux d'action en prenant en charge différents aspects, tels que l'aspect économique et l'aspect social.

Cette charte a défini les objets comprenant le patrimoine architectural européen en intégrant en plus des monuments singuliers, les ensembles urbains et ruraux appartenant aux anciennes villes et aux villages traditionnels européens (Hammouni, 2007).

⁸ Charte du patrimoine bâti vernaculaire (1999), ratifiée par la 12^{ème} assemblée générale d'ICOMOS, au Mexique, octobre 1999.

G. Les instruments et outils de la sauvegarde ⁹ :

Étant donné le risque de la perte définitive des valeurs de civilisation urbaines traditionnelles, l'objectif de sauvegarde fait appel à l'urgence de l'intervention, ce qui, par voie de conséquence, engagerait la responsabilité des citoyens et obligerait les pouvoirs publics à agir. Les outils de la sauvegarde se présentent actuellement comme suit :

- ❖ **La rénovation** : L'opération de rénovation périodique des finitions superficielles des édifices et qui sont nécessaires pour maintenir en parfait état les installations. La manutention extraordinaire se réfère à l'opération de rénovation ou de substitution de quelques parties de l'édifice, y compris la structure portante, sans altérer la consistance physique et la destination de l'usage (Hamma ,2011).
- ❖ **La protection** : C'est une action requise pour assurer les conditions de survie d'un monument, d'un site ou d'un ensemble historique. Sur le point juridique nous remarquons qu'elle est fondée sur la législation et les normes d'aménagement qui vise à assurer une défense contre tout traitement dangereux, à fournir des orientations pour une intervention appropriée et à instituer les sanctions correspondantes. La protection physique comprend l'addition de toits, d'abris, de couvertures, mur de clôture... etc (Hamma ,2011)
- ❖ **La rénovation urbaine** : est une opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant aboutir soit à la destruction d'immeuble vétuste et soit la reconstruction sur le même site, d'immeubles de même nature (Hamma ,2011)
- ❖ **La réhabilitation** : est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles en vue de leur donner les commodités essentielles et solides¹⁰.
- ❖ **La restructuration** : est une opération qui consiste en une Intervention sur les voiries et les réseaux divers pour une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'ilots et une

⁹ Charte du patrimoine bâti vernaculaire (1999), ratifiée par la 12^{ème} Assemblée Générale de ICOMOS, au Mexique, octobre 1999.

¹⁰ Définitions selon le décret 83-684 du 26 novembre 1984.

modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation¹¹.

- ❖ **La conservation** : c'est l'ensemble des initiatives et plantation visant la sauvegarde, le maintien et la continuité des opérations de récupération de la structure ou objets présentant un intérêt du point de vue artistique, historico- balistiques et socioéconomique. L'action de conservation régularise les normes de la tutelle : actes juridiques de la protection des éventuels dommages dont le bien culturel serait exposé aux risques de dégradation (Hammoudi, 2014).
- ❖ **La sauvegarde** : opération qui postule pour la conservation qui va de la simple manutention à l'intervention de l'assainissement et de nouveaux aménagements. Cette opération exclut toute innovation provoquant un changement dans la nature même de la structure d'implantation. Elle ne permet pas non plus d'altérer l'aspect de la consistance. Pour atteindre cet objectif, il faut opérer avec un minimum d'incidents sur la structure du centre historique (Hammoudi, 2014).
- ❖ **La restauration** : ensemble d'interventions techniques et scientifiques sur une partie de l'édifice, un édifice ou un complexe d'édifices, au moyen d'un ensemble de travaux intenses pour le rétablissement de sa consistance physique et de la structure, l'adaptation d'un certain usage adéquat tout en maintenant les caractères fondamentaux de l'organisme existant (Hammoudi, 2014).
- ❖ **La restauration immobilière** : est une opération permettant la mise en valeur d'immeubles ou groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou historique (Hammoudi, 2014).
- ❖ **La transformation** : opération de restructuration interne de l'édifice. Elle comporte une opération mixte de restauration de quelques parties d'édifices et la démolition et/ou la reconstruction des autres parties. Ces transformations partielles s'opèrent tout en respectant la consistance et l'usage original (Hammoudi, 2014).

¹¹ Journal Officiel de La République Algérienne Démocratique N°14 du 6 mars 2011.

1.1.4. Aperçu historique et législatif en Algérie ¹² :

- ❖ **Phase 1830 – 1962 : politique et stratégies coloniales pendant la période d'occupation française, la question du patrimoine culturel a été abordée dans une perspective purement coloniale : "Héritière de Rome, la France était chargée de rétablir la continuité latine et chrétienne au Maghreb" par la mise en œuvre de concepts et méthodes déjà élaborés et expérimentés.**

Il s'agissait de réaliser d'abord, le bilan de l'œuvre romaine en termes de mesures, d'étendue, de quantité, de grandeur, de hauteur, de distance, de profondeur et de superficie, en privilégiant les méthodes d'étude et d'évaluation quantitatives de documents archéologiques, épigraphiques, numismatique et littéraires. L'Atlas archéologique (recensement des éléments matériels) et l'inventaire des inscriptions épigraphiques seront les deux principaux éléments de mesure de l'effort et de l'omniprésence, romains :

« Les monuments romains, surtout les inscriptions sont aux yeux des indigènes notre titre le plus légitime à la possession de l'Algérie ». L. Renier résume à elle seule tout un programme de colonisation, basé sur l'idée d'un transfert de propriété¹³.

Cependant, les structures des villes algériennes vont subir de profondes mutations. Le contrôle et la maîtrise des territoires nouvellement conquis vont constituer tout d'abord l'une des priorités majeures dans les villes principales du pays. L'appropriation de l'espace se fera dans des conditions dramatiques.

Dès **1840**, les missions scientifiques vont introduire en Algérie une conception du patrimoine architectural et des méthodes de mise en valeur et de conservation. Jusqu'à 1842, (Ravoisié, 1866), pionnier des explorations scientifiques de l'Algérie va, avec ses descriptions et son répertoire, construire les bases d'une identification et d'une mise en valeur des monuments de l'Algérie

Si l'architecture locale n'a pas, dans un premier temps, suscité d'intérêt, Napoléon III, à l'occasion de ses visites en Algérie en 1860 puis en 1865, sera favorable à une politique de mise en valeur de la culture locale. Ses

¹² La politique culturelle de L'Algérie, (Projet) Février 2013. Ministère de la Culture.

¹³ Ministère de la culture, Schéma national des zones archéologiques et historiques, Aout 2017

recommandations pour une ouverture aux arts et à l'architecture du pays, vont poser les jalons d'une approche patrimoniale de l'architecture et des monuments de l'Algérie (Aiche et all, 2014).

Plus tard, en **1872**, Edmond Duthoit avec son étude sur la conservation des monuments arabes va jouer un rôle prépondérant dans la construction d'un savoir sur les monuments de l'Algérie. Il crée ainsi un cadre privilégié pour la reconnaissance et l'identification des monuments de l'Algérie, fondé principalement sur un transfert de conception et méthodes en matière de conservation.

En **1880**, Il sera nommé architecte en chef des monuments historiques, inaugurant ainsi l'une des premières structures du patrimoine en Algérie et les premières expériences de restauration.

Avec la Loi de 1930, les concepts de patrimoine et de monuments sont étendus aux ensembles naturels. Outre les considérations historiques, les dimensions scientifiques, légendaires et pittoresques fondent pour la première fois la définition des valeurs patrimoniales. La loi de septembre 1941 apporte quant à elle, les éléments de réglementation des fouilles archéologiques (Aiche et all, 2014).

En février **1943**, la Loi instituant les «abords » de 500 mètres autour des monuments classés et inscrits est promulguée, introduisant ainsi une valorisation du monument dans sa relation à son environnement. Indissociable de la législation patrimoniale en vigueur en métropole. C'est donc sur une perception moderne et occidentale du patrimoine et du monument historique que sont fondées la législation et les pratiques de protection du patrimoine en Algérie (Aiche et all, 2014).

A l'indépendance, l'état algérien préoccupé par les tâches urgentes de reconstruction, conserve les cadres législatif et administratif hérités de la présence française en Algérie dans ses dispositions non contraire à la souveraineté algérienne. Ce n'est qu'en 1967 que seront promulgués les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et des sites historiques.

❖ Phase 1962 – 1967 : reconduction de la législation française relative aux monuments et sites algériens :

En 1962, à la faveur de « la Loi n° 62.157 du 31 Décembre 1962, tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962 », les dispositions de la loi française en matière de Monuments et Sites Historiques et Naturels, de fouilles, de découpage territorial archéologique, y compris en matière de publicité, d'affichage et d'enseignes, ont été reconduites.

❖ Phase 1967 -1998 : la première loi algérienne sur les monuments et sites :

En 1967, la législation française, appliquée à l'Algérie dans ses dispositions non contraires à la souveraineté nationale, est repensée sous la forme d'une loi algérienne :

L' « Ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ». Cette ordonnance a produit ses effets pendant 37 ans, jusqu'en 1998, malgré l'exigence de l'algérianisation du dispositif législatif algérien ordonnée par la « Loi du 05 juillet 1973 qui a mis fin, à compter du 05 juillet 1975, à la Loi du 31 décembre 1962 tendant à la reconduction jusqu'à nouvel ordre de la législation en vigueur au 31 décembre 1962. Cette ordonnance a été reprise dans tous les textes fondamentaux du pays comme une référence en matière de protection des Monuments et Sites, jusqu'en 1998.

❖ Phase 1998 - 2002 : une loi sur le patrimoine culturel de la nation

Avec la promulgation de loi 98/04 portant protection du patrimoine culturel, un terme a été mis à une vision réductrice de l'histoire et de la mémoire d'un peuple et d'une nation. Elle a opéré un véritable cadastrage du patrimoine culturel, allant au-delà des notions de sites et monuments, en intégrant la dimension vivante, le caractère habité, les savoirs faire traditionnels, les métiers, l'artisanat, et en introduisant une catégorie fondamentale de notre patrimoine culturel : le centre historique, c'est-à-dire les casbahs, médinas, ksour, zéribas, mechtas et autres villages traditionnels.

En 1998, et pour la première fois en Algérie, dans un nouveau contexte politique, socio-économique et culturel, marqué notamment par l'émergence d'une

société civile de plus en plus exigeante en matière d'identité, de mémoire, d'histoire et de qualité du cadre de vie, il est fait état d'un patrimoine culturel de la nation où sont considérés tous les biens culturels légués par les différentes civilisations de la préhistoire à nos jours¹⁴.

❖ **Phase 2002 – 2007 : mise en œuvre de la loi portant protection du patrimoine culturel :**

La loi 98-04 exprime la volonté politique d'un accès à un autre niveau de conscience du patrimoine culturel, celui de la construction, de la restauration et de la consolidation de l'identité nationale, passant du concept « Monuments et Sites historiques », au concept « patrimoine culturel » dans le sens de l'appropriation et de l'intégration culturelle et socio-économique. Le patrimoine culturel renvoie désormais à deux notions fondamentales : l'identité et le territoire qui, en 37 ans de pratique, a véhiculé un lourd ancrage juridique colonial.

➤ **Législation et politique spécifique¹⁵ :**

Les textes constitutifs suivants fondent, légitiment, et régularisent l'intervention des pouvoirs publics en matière culturelle et artistique en Algérie :

➤ **Textes Fondateurs :**

- ▶ La Proclamation du 1er novembre 1954 ;
- ▶ La Déclaration du Congrès de la Soummam (1956) ;
- ▶ La Déclaration du Congrès de Tripoli (1962) ;
- ▶ La Charte d'Alger (1964) ;
- ▶ La Charte Nationale de 1976 ;
- ▶ La Charte Nationale de 1986 ;
- ▶ La Constitution (1996) ;
- ▶ La Révision constitutionnelle de 2002 ;
- ▶ La constitution (2016).

¹⁴ Ministère de la culture, Schéma national des zones archéologiques et historiques, Aout 2017

¹⁵ La Politique Culturelle de L'Algérie, (Projet) Février 2013. Ministère de la Culture.

➤ **Textes Législatifs :**

L'ensemble des décrets et arrêtés relatifs au secteur culturel, publiés sur le journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.
Conventions et accords internationaux :

- ❖ L'Algérie a signé, ratifié ou adhéré à un nombre d'accords et de conventions internationales. Ces textes, parfois contraignants, constituent des références dans la consolidation de cette politique culturelle nationale :
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1963) ;
- Manifeste Culturel Panafricain (1969) ;
- Convention Universelle des Droits d'Auteurs (1973) ;
- Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1974) ;
- Convention concernant la Protection du Patrimoine Mondial, Culturel et Naturel (1974) ;
- Charte Culturelle Africaine (1976, 1986) ;
- Recommandation de Belgrade relative aux Droits et au Statut des Artistes (1980) ;
- Déclaration de Mexico sur les Politiques Culturelles (1982) ;
- Recommandation sur la Sauvegarde de la Culture Traditionnelle et Populaire (1989) ;
- Convention sur la Protection du Patrimoine Culturel Subaquatique (2001) ;
- Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle (2001) ;
- Déclaration concernant la Destruction Intentionnelle du Patrimoine Culturel (2003) ;
- Déclaration d'Alger sur la Diversité Culturelle et la Sauvegarde des Identités et des Patrimoines des Peuples (2004) ;
- Convention pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel (2004) ;
- Plan d'Action de Nairobi pour les Industries Culturelles en Afrique (2005) ;

- Charte Africaine pour la Renaissance Culturelle (2005, 2006) ;
- Convention Internationale sur la Protection des Artistes Interprètes ou Exécutants, des Producteurs de Phonogrammes et des Organismes de Radiodiffusion (2007) ;
- Convention de Rome sur la Propriété Intellectuelle (2007) ;
- Plan d'Action pour les Industries Culturelles et Créatives en Afrique (2008).

1.1.5. Le patrimoine culturel en Algérie :

En Algérie, le **concept de patrimoine culturel** a connu une large évolution depuis la promulgation de la loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel. Sa prise en charge devient le centre d'intérêt des différentes instances politiques.

Le patrimoine culturel national est défini par cette loi, dans l'article 02, comme étant « Tous les biens culturels immobiliers, immobiliers par destination et mobiliers existant sur et dans le sol des immeubles du domaine national, appartenant à des personnes physiques ou morales de droit privé, ainsi que dans les sous-sol des eaux intérieures et territoriales nationales léguées par les différentes civilisations qui se sont succédées de la préhistoire à nos jours. Font également partie du patrimoine culturel de la nation, les biens culturels immatériels produits de manifestations sociales et de créations individuelles et collectives qui s'expriment depuis les des temps immémoriaux à nos jours ».

Cette loi introduit également une catégorie patrimoniale nouvelle : les biens immatériels enfouis au sein de la société, pouvant consolider et enrichir la culture nationale. En ce sens, L'Ahelil de Timimoune ainsi que plus récemment le costume nuptial traditionnel de Tlemcen, sont inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

L'Algérie dispose d'un riche héritage culturel et naturel exceptionnel par sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété inestimable en matière de patrimoine archéologique, architectural et urbanistique. Nous citons, en l'occurrence, les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les villes antiques (Timgad, Theveste, Hippone, Cirta, ...), les vestiges des médinas (Alger, Constantine, Tlemcen, ...),

les ksour sahariens, les villages kabyles, mais également les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale.

Cependant, l'identification des sites à classer reste une lourde charge en raison des valeurs pouvant être à l'origine de ce classement, qu'il s'agisse d'un monument ou d'un tissu urbain, de la valeur d'un site, qu'elle soit historique, artistique ou également d'usage demeure tributaire de l'appréciation faite de celle-ci. Il se trouve cependant plus de 500 sites classés patrimoine national, avec 07 classés patrimoine mondial : Le Tassili, Tipaza, Djamila, Qualaa des Béni Hamad, Vallée du M'Zab et Casbah d'Alger.¹⁶

➤ **Les tendances actuelles :**

La stratégie de la préservation de patrimoine a consisté depuis l'indépendance, en l'identification et la protection par le classement ou l'inscription sur l'inventaire supplémentaire de différents monuments et sites historiques. Cela est dans l'objectif de protéger ces biens immobiliers des projets d'aménagement urbain et architectural, pouvant éventuellement occasionner leur endommagement.

Actuellement, afin de combler le vide juridique en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine, des textes de lois sont apparus précisant les conditions d'intervention sur des sites et monuments historiques, en l'occurrence la loi 04-98 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, suivis par des textes complémentaires : le décret exécutif N° 3-322 du 5 octobre 2003, portant maîtrise d'œuvre relative aux biens culturels immobiliers protégés.

La loi 98-04 représente l'aboutissement d'une réflexion entreprise depuis plusieurs années pour la mise en place d'une législation algérienne afin de prendre en charge les différents aspects inhérents à la gestion du patrimoine culturel national. La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en oeuvre. Elle apporte un fait nouveau avec la reconnaissance des ensembles historiques comme figure

¹⁶ Zakia Hammouni, « patrimoine,...il y a beaucoup à faire » vie des villes, Revue 05, mai 2006, P 38-39

tutélaire indépendante, gérée par le **Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PPSMV)**, comme instrument de protection spécialisé.

La loi 98-04 évoque, à travers le souci de fixer les conditions de mise en œuvre, la nécessité de donner une suite pratique aux procédures réglementaires proposées. Les textes d'application récemment promulgués fixent la spécialisation et la qualification des architectes des monuments et des sites protégés ainsi que les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre portant sur les biens culturels immobiliers proposés au classement, classés ou inscrits sur l'inventaire supplémentaire, pour le maître de l'ouvrage. Les autorités publiques commencent à apporter une attention à la réhabilitation de certains édifices ayant une valeur culturelle ou historique intimement liée à l'histoire du pays et de la société.

L'Algérie constitue à l'évidence un vaste territoire riche de ses vestiges allant de la période préhistorique jusqu'à la colonisation française, en passant par la civilisation berbéro-romaine, les dynasties musulmanes du Maghreb central et les vestiges turcs. De nombreux lieux de culte, des cimetières, des mausolées et des cités entières attendent qu'un geste des pouvoirs publics vienne les sauver non seulement de l'oubli, mais surtout des mains qui ne cessent de les saccager et de les effacer de la mémoire culturelle du pays (Hammoudi, 2014).

La revalorisation de la mémoire culturelle et historique du peuple algérien ainsi que les possibilités d'investissement touristique autour de ces valeurs ont été longtemps accablées par l'ignorance, l'incompétence et l'esprit de rente. En Algérie le mois du patrimoine est devenu une sorte de tradition du fait qu'un ensemble de manifestations scientifiques et culturelles soient organisées chaque année sur tout le territoire national, entre le 18 avril et le 18 mai.

Cet intérêt pour le patrimoine est important pour la promotion culturelle et identitaire du peuple algérien. Le renforcement de l'arsenal législatif relatif au patrimoine témoigne de cette récente volonté politique de protection et préservation du patrimoine national par l'établissement de riches programmes d'action.

➤ **L'état des sites algériens classés patrimoine mondial :**

L'Algérie, Etat partie à la convention sur le patrimoine mondial, depuis 1993, a de tout temps œuvré, dans le sens de l'amélioration de sa mise en œuvre, d'abord par une présence soutenue dans les différents débats et discussions sur les questions liées au patrimoine mondial, et ensuite, tout récemment, par la mise en place, à l'échelle nationale, d'une stratégie de prise en charge du patrimoine, fortement adaptée aux principes et aux orientations de la convention du patrimoine mondial.

Cette liste est très insuffisante au regard de la superficie de l'Algérie (plus de 2 millions de km²). Ces 7 sites d'importance nationale ont été inscrits dans la liste du patrimoine mondial, entre 1980 et 1992, à un moment où l'Algérie était dotée d'une législation sur le patrimoine culturel intitulée « Ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels ». Cette ordonnance était une reconduction de la législation française en matière, non pas de patrimoine culturel, mais de monuments et sites culturels et naturels.

❖ **La Casbah d'Alger :**

- Le site culturel de la **Casbah d'Alger** est classé en 1992. C'est une ville musulmane de type médina à tissu urbain traditionnel très original.
- Les principales **menaces** identifiées par le Comité du patrimoine mondial concernent l'érosion naturelle, l'absence d'entretien des maisons d'habitation, la perte des techniques traditionnelles de conservation, l'occupation des sols anarchique, le manque de coordination des actions. Ces menaces prédisposent le site de la Casbah d'Alger à son inscription sur la liste du patrimoine mondial en péril, voire même son retrait de cette liste si les valeurs exceptionnelles et universelles sont affectées.

Il s'agira, suite aux recommandations du Comité du patrimoine mondial (31^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, Christchurch, Nouvelle Zélande 23 juin-2 juillet 2007), de :

- Mettre en œuvre les phases du plan permanent de sauvegarde ;
- Mettre en œuvre le plan d'urgence ;

- Etablir le centre de documentation et d'information financé par le Fonds du patrimoine mondial ;
- Mettre en place une structure à vocation nationale pour la gestion des secteurs sauvegardés : structure relevant du ministère de la culture, responsable de la préservation du patrimoine culturel ;
- Lancer les opérations de restauration et de réhabilitation des biens culturels immeubles privés situés à l'intérieur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger ;
- Dégager les financements nécessaires, dans le cadre d'un montage financier à mettre en place pour la restauration et réhabilitation des biens culturels immobiliers appartenant à des particuliers à l'intérieur des secteurs sauvegardés, conformément à la loi 98/04 portant protection du patrimoine culturel et à ses textes d'application ;
- Alimenter le Fonds du patrimoine par une subvention de l'Etat en attendant rentrée des autres ressources.

L'étude de la préservation de la Casbah d' Alger a été finalisée et présentée par le Bureau d'Etudes CNERU. La durée de l'Etude est de 15 mois à compter du 15 novembre 2006.

❖ **La Vallée du M'zab :**

Le site culturel de la **Vallée du M'Zab** est classé en 1982. C'est un site culturel caractérisé par un système de bâti traditionnel ibadite, du Xème siècle. Il est constitué par l'agencement de 5 Ksour par rapport aux potentialités et aux caractéristiques d'une vallée : appelée la vallée du M'zab.

Le Comité du patrimoine mondial, dans sa 31^{ème} session n'a regretté que le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Vallée du M'zab soit toujours à l'état de projet et prie instamment l'Etat partie d'accélérer son élaboration durant l'exercice 2006-2007, puisqu'un budget a été alloué à cet effet, ainsi que la définition des zones non *edificandi*.

Le risque de perte ou la perte des valeurs exceptionnelles et universelles de la Vallée du M'zab prédisposent le site à l'inscription dans la liste du patrimoine mondial en péril ou à son retrait de celle-ci. Il s'agira, suite aux recommandations

du Comité du patrimoine mondial (31^{ème} session du Comité du patrimoine mondial, Vilnius, Lituanie, du (8 au 16 juillet 2006) de :

- Soumettre une requête d'assistance internationale en vue d'obtenir le soutien du Centre du patrimoine mondial et des Organisations consultatives soumettre au centre du patrimoine mondial. Avant le 1^{er} février 2008, un rapport est fait sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations pour examen par le Comité à sa 32^{ème} session en 2008.

❖ **Tipaza :**

Le site culturel de Tipasa est classé en 1982. C'est un ancien comptoir punique, occupé par les romains, pendant plusieurs siècles. Il renferme des vestiges numides (mausolée royal de Maurétanie) phéniciens, romains, paléochrétiens et byzantins.

Le site archéologique de Tipaza a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial en péril en 2002, pour risque de perte de la valeur exceptionnelle et universelle. Il a été retiré de la liste du patrimoine mondial en péril, en 2006 sous un certain nombre de conditions, notamment la question du relogement des « indus occupant », la délimitation officielle du site et l'établissement des plans de gestion et de protection du site. Il a été retiré définitivement de l'instance du péril en 2007, à la 31^{ème} session du Comité du patrimoine mondial.

❖ **La Kalaa des Beni Hammad, Djemila et Timgad :**

- Le site culturel de la **Kalaa des Béni Hammad** a est classé en 1980. Il s'agit des vestiges de la première capitale musulmane des émirs Hammadides, fondée en 1007 et détruite en 1152.
- Le site culturel de **Djemila, ou Cuicula** est classé en 1982. C'est un site urbain romain dont l'organisation est adaptée aux contraintes d'un système montagneux.
- Le site culturel de **Timgad** a été classé en 1982. C'est un site romain créé par l'empereur Trajan, comme une colonie militaire, en 100 après J.C.

Dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des sites du patrimoine mondial dans la région des Etats arabes, un seul état des lieux non

satisfaisant a été fait sur les 06 sites algériens du patrimoine mondial à l'exception du site mixte du Tassili N'Ajjer qui n'a pas été évalué (site mixte culturel/naturel). Le site du **Tassili n'Ajjer** est classé en 1982, comme site naturel de plus de 80.000 km² caractérisée par une extraordinaire richesse en peintures et gravures rupestres d'époque néolithique et la coexistence de systèmes floristiques et fauniques très originaux, dans un contexte géologique tout aussi original). Des menaces ont été identifiées, qui risquent de porter atteintes à l'authenticité, l'intégrité et la valeur exceptionnelle et universelle des sites et monuments en question.

➤ **La vision tendancielle :**

❖ **L'Algérie a inscrit 06 sites sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial.**

- En première priorité, ont été inscrits, en classement en série, les mausolées **royaux Numides (Imedghassen**, mausolée du **Khroub**, **Djeddar** de Tiaret, mausolée de **Siga**, mausolée **royal de Maurétanie** et le mausolée de **Tin** sur les mausolées du **Khroub** (Constantine) et **d'Imedghassen** (Batna) risquent d'influer sur l'étude des valeurs d'authenticité et d'intégrité pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial.
- En deuxième priorité ont été inscrits en classement en série, les **oasis à foggaras** et les **ksours** du Grand Erg Occidental. Sont également inscrits dans la liste indicative, **Nédroma** et les **Traras**, Oued Souf, des **Aurès** avec les établissements oasiens des **gorges du Rhoufi** et **d'El Kantara**, les sites, lieux et **itinéraires Augustiniens**.

Dans le respect de la convention internationale sur le patrimoine mondial de l'UNESCO et de ses orientations. Des études ont été engagées des plans de gestion et de protection des sites archéologiques du Khroub et de l'Imedghassen, en envisageant les travaux de mesures d'urgence (envisager la solution de « dérestauration » des monuments du Khroub et Imedghassen pour des parties dont les caractères d'authenticité ont été affectés et une restauration authentique avec l'aide technique internationale est fortement recommandée.

1. Les secteurs sauvegardés et les plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur.

C'est dans les secteurs sauvegardés, les centres historiques que sont les casbahs, les médinas, les Ksour et les villages traditionnels là où le patrimoine culturel est en relation dynamique avec la société, que doivent s'élaborer les approches interactives qui tiennent compte des dimensions culturelles, économiques et sociales, et se constituer des partenariats public et privé autour de schémas de développement qui concilient le matériau du patrimoine avec le caractère habité.

C'est dans le cadre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés que s'opère la conciliation entre la préservation du patrimoine culturel et le développement socio-économique pour maintenir l'intégrité culturelle tout en répondant aux besoins des populations.

Des populations qu'il faut associer et encourager par des mesures incitatives en direction des métiers, de l'art et de l'artisanat plus particulièrement. Il s'agira de faire du patrimoine culturel un facteur déterminant de l'identité culturelle et une ressource économique potentielle à sauvegarder.

1.1.6. Les monuments, sites et les plans de protection et de mise en valeur :

C'est également dans les Monuments et Sites archéologiques et historiques que doivent s'élaborer les grands schémas protection et de mise en valeur, dans le cadre d'instruments de planification, appelés **plans de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection**, qui assurent la **cohésion des interventions**. Les sites archéologiques doivent nécessairement **s'ouvrir à la société** pourvu que l'esprit du lieu soit préservé.

1.1.7. Les parcs culturels et les plans d'aménagement :

Les parcs culturels, des espaces aussi immenses que le Tassili N'Ajjer (84.000 km²) et l'Ahaggar (450.000 km²), caractérisés par l'indissociabilité des éléments culturels et naturels, sont des lieux d'interaction, porteurs et vecteurs de développement.

➤ **L'action muséale :**

En matière de valorisation du patrimoine culturel et devant l'étendue et la diversité des nouveaux besoins culturels, il est impératif de reformuler la politique de nos musées en envisageant une démarche d'ouverture, d'association et de participation adaptée judicieusement aux règles de protection et de conservation du patrimoine culturel¹⁷. L'exploitation de l'objet patrimoine, sa mise en circulation, n'est que la traduction de la volonté de réappropriation du patrimoine culturel par la société. Elle n'est pas antinomique du souci de protection et de conservation.

La généralisation de l'usage de l'objet patrimoine par la création et la diversification des types de musées, appelle une reconsidération profonde des méthodes didactiques et pédagogiques de sélection des objets et collections muséales et de leur présentation au public¹⁸.

1.1.8. Les pôles d'économie du patrimoine (PEP)¹⁹ :

Les pôles d'économie du patrimoine sont des projets de développement durable qui s'appuient sur le patrimoine culturel. Leur objectif est de valoriser les potentialités culturelles d'une région ou d'une zone caractéristique, dans la perspective d'un développement économique local. Il s'agit de :

- **Valoriser les potentialités culturelles** de cette région ou de cette zone, dans une stratégie générale de mise en valeur,
- Proposer des schémas de mise en valeur touristique adaptés aux qualités historiques, artistiques et esthétiques des lieux,
- Inscrire ces régions ou zones caractéristiques dans une offre territoriale de tourisme et de loisir adaptée aux caractéristiques culturelles.

Le PEP est un projet de territoire et de développement permettant d'associer les acteurs locaux à la valorisation des patrimoines de leur région pour encourager l'emploi et l'activité.

¹⁷ (Khalida Toumi, 2013, lors de son allocation d'ouverture d'un colloque international sous le thème «Conception muséale et expériences muséographiques et muséologiques».

¹⁸ Khalida Toumi, 2013, lors de son allocation d'ouverture d'un colloque international sous le thème «Conception muséale et expériences muséographiques et muséologiques».

¹⁹ Journal Officiel de la République Algérienne N° 61, Octobre 2010.

Dans la nouvelle configuration politique et stratégique, les propositions de pôles d'économie du patrimoine culturel (PEP), S'établissent de la manière suivante :

- ❖ **Alger**, autour du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger (**patrimoine mondial**),
- ❖ **Constantine**, autour du secteur sauvegardé du Vieux Rocher,
- ❖ **Ghardaïa**, autour du secteur sauvegardé de Vallée du M'zab (**patrimoine mondial**),
- ❖ **Dellys**, autour du secteur sauvegardé de la casbah de Dellys,
- ❖ **Ténès**, autour du secteur sauvegardé du Vieux Ténès,
- ❖ Les vieilles villes de Bejaia, de Blida, de Mazouna, de Miliana, de Mila, de Boussaâda, autour des secteurs sauvegardés ...ect.
- ❖ **Oum El Bouaghi, Relizane Touggourt, Ouargla, Bechar, Adrar, Bechar, Naama, El Bayedh, Tamanrasset, Illizi**, autour des casbah et ksour de Sbehi de la kalaa des beni Rached, de Madoussa, de Tamalaht, de Abadla, de Melouka, Kenadsa, de Beni Abbes, de Taghit , de Beni Ounif, de Kais, de Moghent, de Taberbaca, d'El Quata, de Kerzaz de l'oued Mya, de l'oued Righ, de Djanet, de Tiout, de Moghar, de Sfissifa, d'Assla de Bedjouda, de Temacine, d'Al Assifia, de Tadjrouna, de Taouila de Timimoun²⁰.
- ❖ **Batna**, autour des sites de Timgad, classé patrimoine mondial, de Lambèse et de Tazoult, du mausolée royal numide d'Imedghassen, ainsi que des Villages traditionnels de Bouzina, de Tagous, d'Amentane, de Menaâ, de Tighanimine,²¹
- ❖ **Biskra**, autour des **Villages rouge et les abords d'El Kantara**, des villages de Djemina et de Kenech, de Mchouneche, à Sidi Okba, de Khenguet Sidi Nadjji,
- ❖ **Bouira**, autour des cantons de Taouilt et de Tikdjda, dans la forêt d'Azrou,
- ❖ **Khenchela**, autour des villages de Djellal, Taberdga (Chechar) et de Tizigarine (Bouhmama).

²⁰ Journal Officiel de la République Algérienne N° 61, Octobre 2010

²¹ Journal Officiel de la République Algérienne N° 61, Octobre 2010.

- ❖ **Tipaza**, autour des sites numides (mausolée royal de Maurétanie) et romain, ville antique de Tipaza, classés patrimoine mondial et la vieille ville de CHERCHELL.
- ❖ **Illizi, Tamanrasset, Tindouf, Adrar, El Bayadh, Naama, Djelfa...** autour des parcs culturels du Tassili N'Ajjer (classé patrimoine mondial), de l'Ahaggar, et des futurs parcs de Tindouf, du Touat-Gourara-Tidikelt et de l'Atlas Saharien,
- ❖ **Tlemcen**, autour des sites et monuments de la période islamique : vieille ville de Tlemcen, vieille ville de **Nedrouma** et le port antique de HONAINÉ, ainsi que des villages traditionnels de Tafessera, de Sahra et de Tleta
- ❖ **Oran**, autour des sites de la période punique, de la période d'occupation espagnole, et de la période islamique (Sidi El Houari, et le palais du Bey)
- ❖ **Jijel**, autour des sites de la période punique
- ❖ **Mila**, autour de la vieille ville de Mila
- ❖ Tébessa, Souk Ahras, Annaba, Guelma, El Tarf, autour des monuments et sites antiques,

En termes d'aménagement, - dans le contexte historique qui est le nôtre, - la valorisation du patrimoine culturel passe par une adaptation des valeurs culturelles, économiques et sociales au contexte authentique du lieu, dans une perspective de développement qui garantit la préservation de l'identité culturelle et de la cohésion sociale.

1.1.9. L'expérience Marocaine : Fès un défi de préservation du patrimoine universel :

Dans le système marocain, il n'y a aucune loi qui concerne les tissus anciens ou l'habitat traditionnel. « Le Dahir n° 1-80-341 du 17 Safar 1401 (25 décembre 1980) portant promulgation de la Loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquités concerne simplement les monuments historiques inscrits ou classés, ainsi que des zones de protection entourant les monuments historiques » (Khatlabi, 2010).

Seul le concept de restauration apparaît dans la loi ou la modification qui émerge comme un type d'intervention susceptible de toucher les bâtiments classés ou inscrits, et aucune mention sur le concept de la réhabilitation ou la prise en charge (réhabilitation, revitalisation...) des tissus anciens présentant un intérêt particulier pour l'art, l'histoire ou la civilisation du Maroc. La loi suggère donc que les bâtiments en question peuvent être modifiés, dans l'esprit de la réhabilitation, à des fins de réutilisation voire réaffectation, sous réserve d'une autorisation du service responsable de la protection et la gestion des monuments et sites classés (Khattabi, 2010).

1.1.10. L'expérience Tunisienne : une stratégie de sauvegarde durable pour la Médina de Tunis :

« La législation tunisienne est le fruit d'une longue évolution, de la notion de la sauvegarde du patrimoine culturel qui remonte jusqu'à l'époque coloniale à l'instar d'autres pays Maghrébins. Mais le plus intéressant en mode de dispositifs de sauvegarde et gestion est la Loi n° 94-35 du 24 février 1994, relative au code du patrimoine archéologique, historique et des arts traditionnels tunisiens qui a remplacé la loi du patrimoine de 1986.

Le code du patrimoine induit de nouvelles notions : les sites culturels, les ensembles historiques, traditionnels et les objets mobiliers. Selon la même loi, les sites culturels, les ensembles historiques et traditionnels, après classement et délimitation de leurs périmètres, feront l'objet d'institution par décret d'un plan de sauvegarde et mise en valeur » (Khattabi L, 2010).

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, instrument urbanistique destiné à être appliqué principalement pour les tissus anciens. Cet instrument permet de déterminer :

- Le plan parcellaire et les dispositions réglementaires ;
- Les biens immeubles construits ou non à conserver ;
- Les constructions dégradées à réhabiliter ;
- Les édifices à démolir, en totalité ou en partie, en vue des travaux d'aménagement à caractère public ou privé ;
- Les normes d'architecture à respecter ;
- Les infrastructures de bases et les équipements nécessaires ;

- Les règles concernant l'aménagement des places publiques ;
- Les activités interdites pour incompatibilité avec les exigences de la protection des secteurs sauvegardés eu égard aux spécificités de ces secteurs.

1.2. La notion du développement durable :

La notion de développement durable s'est imposée ces dernières années à partir de constats scientifiques planétaires. Ces trente dernières années ont vu la naissance puis le développement d'une sensibilité nouvelle de la part des différents acteurs sociaux et économiques concernant la prise en compte de la dimension environnementale.

Cette prise de conscience collective est à l'origine du concept de développement durable qui a pour but d'orienter les différentes politiques de développement en tenant compte de trois piliers principaux : l'économie, le social et l'environnemental. Ce concept de développement durable est devenu en fait un véritable « guide normatif ».

Le « développement durable » ou (développement soutenable) est, selon la définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland, du nom de la Norvégienne Gro Harlem Brundtland.

Selon ce rapport (*Our Common Future*), en 1987, le Développement durable consiste en « Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion le concept de " besoins ", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir²².

(Autrement dit, il s'agit, en s'appuyant sur des valeurs (responsabilité, participation et partage, débat, partenariat, innovation, pérennité, réversibilité,

²² <http://www.developpement-durable-en-bilingue.eu/fr/quest-ce-le-developpement-durable/le-rapport-brundtland-1987>.

précaution et prévention et solidarité ; sociale et géographique) d'affirmer une approche double et conjointe à savoir :

1. **Dans l'espace** chaque habitant de cette Terre a le même droit humain aux ressources de la Terre ;
2. **Dans le temps** nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations à venir).

Des écologistes et autres personnalités de divers bords politiques considèrent le terme « développement durable » comme un oxymore. Certains préfèrent le qualificatif de soutenable à celui de durable.

1.2.1. La chronologie du développement durable :

L'émergence du concept de développement durable remonte au début du **XXe** siècle. L'idée d'un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement a fait son chemin. Nous pouvons en retracer quelques jalons majeurs²³ :

- ❖ **1968** : Créations du Club de Rome regroupant quelques personnalités occupant des postes relativement importants dans leurs pays respectifs. Elles souhaitent que la recherche s'empare du problème de l'évolution du monde pris dans sa globalité pour tenter de cerner les limites de la croissance.
- ❖ **1972** : Le Club de Rome publie le rapport 'Halte à la croissance', ou les limites de la croissance, le titre original étant ***The limits to growth***, rédigé à sa demande par une équipe de chercheurs du *Massachusetts Institute of Technology*.

Ce premier rapport donne les résultats de simulations informatiques, par le modèle DYNAMO de Jay Forrester sur l'évolution de la population humaine en fonction de l'exploitation des ressources naturelles, avec des projections jusqu'en 2100.

- **La Conférence des Nations Unies sur l'environnement (CNUE)** s'est tenue en 1972 à Stockholm (Suède). C'est le premier sommet de la terre. Elle a soulevé pour la première fois des questions liées à l'écologie et au

²³ Institut de Formation de l'Environnement, ifore, une au développement durable, document pédagogique – France - 2010. Page 17-21.

développement durable, et les interactions entre écologie et économie, le développement des pays du Sud et du Nord. Les participants ont adopté une déclaration de 26 principes et un vaste plan d'action pour lutter contre la pollution. Cette conférence est donc considérée comme le premier Sommet de la Terre.

A cette époque, les dirigeants mondiaux s'engagèrent à se rencontrer tous les dix ans afin de débattre des problèmes liés à l'environnement et au développement durable.

❖ **1980** : L'Union internationale pour la conservation de la nature publia un rapport intitulé « La stratégie mondiale pour la conservation où apparaît pour la première fois la notion de développement durable », traduite de l'anglais « *sustainable development* ».

Le second sommet de la terre se déroula à Nairobi, au Kenya en 1982 introduction dans un contexte négatif (Guerre Froide). Ce sommet se solde donc par un échec. Il n'est même pas considéré comme un sommet de la Terre officiel.

❖ **1987** (avril) : une définition du développement durable est proposée par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (Rapport Brundtland) ;

❖ **1988** : Création du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ;

❖ **1989** : la Coalition for *Environmentally Responsible Economies* (CERES) définit des principes pour l'environnement, qui constituent le premier code de conduite environnemental ;

❖ **1990** : le premier rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) commence à alerter la communauté internationale sur les risques du réchauffement climatique dus à la concentration dans l'atmosphère de gaz à effet de serre.

❖ **1991** (22 mai) : le Premier ministre français Édith Cresson évoque le terme de développement durable dans son discours de politique générale.²⁴

²⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

- **Le troisième sommet de la Terre a lieu en 1992 à Rio de Janeiro**, au Brésil du 3 au 14 juin. Consécration du terme « développement durable », le concept commence à être largement médiatisé devant le grand public.

C'est une véritable prise de conscience pour de nombreux Etats et ONG (182 pays représentés et 2400 ONG) qui aboutit à la signature de la "Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement". Ce traité comprend **27** articles qui fixent une ligne de conduite aux Etats signataires. Malgré les bonnes volontés, ce texte ne prévoit pas de sanction en cas de non-respect de ces principes, il est donc non-contraignant.

Parallèlement à ce traité, les états ont mis en place le "plan d'action **21** qui est un plan d'action pour le **21^{ème}** siècle composé de **2500** recommandations. Ce sommet instaure donc une nouvelle dynamique car il est question pour la première fois de prendre des décisions au niveau locale que régional.

La définition Brundtland, axée prioritairement sur la préservation de l'environnement et la consommation prudente des ressources naturelles non renouvelables, sera modifiée par la définition des « trois piliers » qui doivent être conciliés dans une perspective de développement durable : le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l'environnement

- ❖ **1994** : convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification ; publication de la charte d'Aalborg sur les villes durables au niveau européen ;
- ❖ **1996** : réintroduction des loups, sous un déluge de protestations, dans le parc national de Yellowstone (États-Unis) : dans les deux décennies qui suivent, la régulation des populations d'herbivores par ce prédateur permet de faire reverdir les paysages, la forêt repousse, trembles et saules stabilisent à nouveau les berges des rivières, castors et poissons reviennent... C'est un exemple spectaculaire de réussite d'un plan de gestion intégrée d'un territoire ;
- ❖ **1997** (1^{er} au 12 décembre) : 3^{ème} conférence des Nations unies sur les changements climatiques, à Kyoto, au cours duquel sera établi le protocole de même nom ;

- ❖ **2000** : le Pacte mondial des Nations unies adopté par le Forum économique mondial affirme la "responsabilité sociale des entreprises" relative à la corruption autant que la condition de travail et droit de l'homme ;
- ❖ **2001** : la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle affirme pour la première fois que la diversité culturelle est « gage d'un développement humain durable » ;
- ❖ **2002** (26 août au 4 septembre) Sommet de Johannesburg en septembre, plus de cent chefs d'État, plusieurs dizaines de milliers de représentants gouvernementaux et d'ONG ratifient un traité prenant position sur la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- ❖ **2004** : Le 8 mai Cités et Gouvernements locaux unis approuvent l'Agenda 21 de la culture, qui relie les principes du développement durable de l'Agenda 21 avec les politiques culturelles ; adoption, en France, d'une charte de l'environnement, insistant sur le principe de précaution ;
- ❖ **2005** : Entrée en vigueur du protocole de **Kyōto** sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre. Ce protocole se révèle contraignant un citoyen l'enfreint déjà à son échelle en effectuant un voyage international en avion par an.

La conférence générale de l'Unesco adopte la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles où la diversité culturelle est réaffirmée comme « un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations ».

- ❖ **2009** : conférence de Copenhague de 2009 sur le climat ;
- ❖ **2010** : conférence de Cancún sur le climat ;
- ❖ **2011** : du 5 au 12 décembre, le Canada se retire du protocole de Kyoto
- ❖ **2012** (04 au 06 juin) : Vingt ans après Sommet de Rio (1992) la conférence des Nations Unies sur le Développement durable appelé aussi Rio+20. Ce sommet aborde deux thèmes, l'économie verte et le cadre institutionnel du développement durable, mais c'est principalement la question de

l'économie verte qui a suscité le plus de discussions entre les délégations²⁵.

L'évolution du concept du développement durable et l'implication des acteurs sont résumées par la figure.1.1.

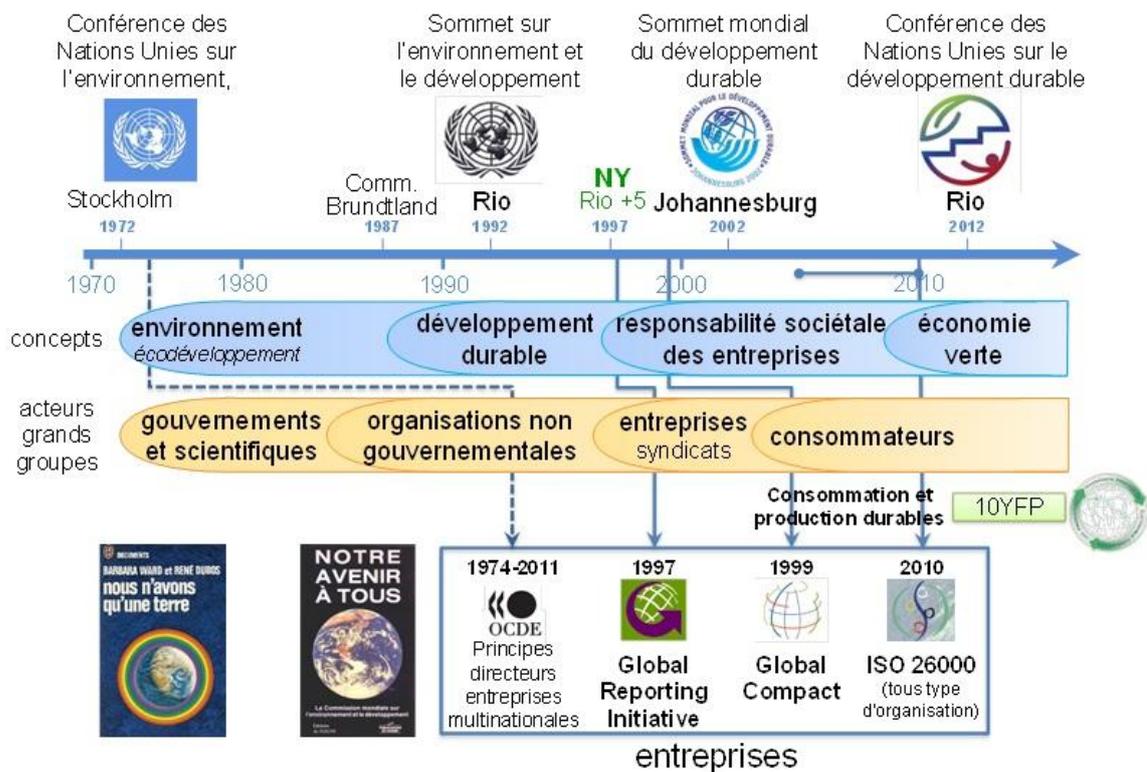


Figure.1.1 : Eléments clés de l'histoire du développement durable.

Source : www.brodhag.org/rse-gouvernance-du-dd.

Ce schéma présente l'évolution du concept au cours du temps. Il montre aussi clairement la prise de conscience des différents acteurs, depuis les Organisations Non Gouvernementales (ONG) jusqu'aux consommateurs, 30 ans après.

On constate aussi que le concept de Développement Durable a donné naissance à de nouveaux termes tels que la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ou la performance économique, sociale et environnementale. (F. Cherqui, 2005).

²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9veloppement_durable

1.2.2. La théorie de la Triple Bottom Line :

"Développement Durable" est la traduction française officielle du terme anglo-saxon "*Sustainable Development*". Ce dernier n'ayant pas de correspondance exacte en français. Il est souvent présenté comme la recherche d'un équilibre entre trois pôles : le social, l'environnemental et l'économique. Cette représentation correspond au modèle de Jacobs et Sadler cité par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE, 2001).

Le terme de "**développement**" revêt dès lors un sens particulier qui n'est en rien synonyme de croissance. La croissance est un processus quantitatif par lequel est mesuré l'accroissement de la richesse générée par les échanges marchands. Le développement, lui, est un processus qualitatif, certes induit par la croissance mais faisant référence à une transformation des structures de la société en vue d'améliorer le bien-être de l'homme.

Quant au terme "**durable**", il implique que le processus de développement ne doit pas créer les causes de sa propre fin. Dans le domaine environnemental, en particulier, le développement doit être mis en œuvre sans entraîner de dommage irréversible pour la vie sur Terre (L'Agenda 21, 2001)

Le concept du développement durable fait l'objet des travaux permanents de plusieurs commissions mondiales qui proposent des modes de régulation économiques permettant une croissance harmonieuse. Ces travaux sont fondés sur :

- ✓ L'organisation de la maîtrise et du partage des ressources planétaires ;
- ✓ L'accès pour tous aux produits vitaux : l'eau et l'alimentation de base ;
- ✓ La valorisation des ressources et des patrimoines locaux peu exploités ;
- ✓ Le co-développement avec les pays en voie de développement.

Le développement durable se traduit notamment par l'idée de —*Triple Bottom Line*— (triple résultat) qui conduit à évaluer la performance de l'entreprise sous trois angles (figure 1.2) :

1. **Environnemental** : Il comprend une analyse des impacts de l'entreprise et de ses produits en termes de consommation de ressources, production de déchets, émissions polluantes... sur les écosystèmes terrestres ;

2. **Social** : conséquences sociales de l'activité de l'entreprise pour l'ensemble de ses parties prenantes qui sont les employés (conditions de travail, niveau de rémunération, non-discrimination...), les fournisseurs, les clients (sécurité et impacts psychologiques des produits), les communautés locales (nuisances, respect des cultures) et la société en général.
3. **Économique** : performance financière —classique—, et la capacité à contribuer au développement économique de la zone d'implantation de l'entreprise et à celui de ses parties prenantes, respect des principes d'une concurrence saine (absence de corruption,...)²⁶.

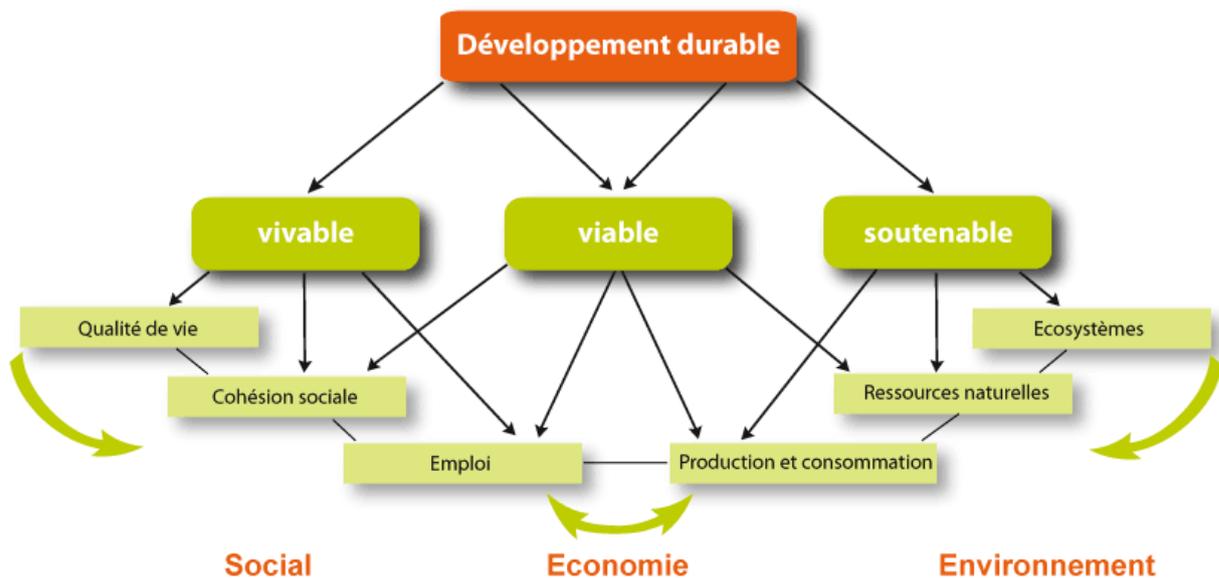


Figure.1.2 : Le développement durable à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable"

Source : http://termecologie.free.fr/Developpement_durable.png.

1.2.3. Principes du développement durable :

Le développement durable ne se résume pas à la prise en compte simultanée de l'économique, du social et de l'environnemental. Il repose sur d'autres principes dont la mise en œuvre conditionne la progression recherchée (L'Agenda 21, 2001).

Le développement durable a pour vocation de réconcilier l'homme (la société), la nature (l'écologie) et l'économie, à long terme et à une échelle mondiale. La finalité du développement durable est d'assurer le bien-être de tous

²⁶ <http://cdurable.info/Le-developpement-durable,264.html>

êtres humains qui vivent aujourd'hui et ceux vivront demain sur la Terre, en harmonie avec l'environnement dans lequel ils évoluent.

Pour envisager un développement durable, il faut trouver un équilibre viable, vivable et durable entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement, en y appliquant le principe de la bonne gouvernance.

Le développement durable s'appuie sur des principes fondamentaux qui sont :

1. **Le principe de solidarité** : Le principe de solidarité se décline sur deux modes : solidarité dans le temps et dans l'espace
 - **Solidarité dans le temps** : Il s'agit de promouvoir une forme de développement respectant le taux de renouvellement de la ressource, dans le cas d'une ressource renouvelable, et prévoyant un échéancier de substitution de la ressource dans le cas d'une ressource non renouvelable ;
 - **Solidarité dans l'espace** : Il s'agit ici d'abord des rapports Nord-Sud et Est-Ouest. Le développement durable exige une modification profonde des modes de développement : les choix techniques et industriels doivent simultanément prendre en compte la nécessaire modification des modes de développement du Nord et permettre au Sud de se développer.
2. **Le principe de responsabilité** : Le développement durable dessine en fait une éthique de la responsabilité, responsabilité vis-à-vis de la part de l'humanité qui n'a pas accès à des conditions de vie et de culture décentes, et vis-à-vis des générations futures à qui nous nous devons de transmettre des conditions de vie acceptables sur les plans économique, social, culturel, environnemental ou de la santé.

Cette responsabilité est donc globale, universelle, intemporelle mais renvoie à la responsabilité individuelle et locale et aux agissements de chacun. C'est l'articulation entre ces deux niveaux, le local et le global, l'individuel et le collectif, qui doit être réussie

3. **Le principe de participation** : Le développement durable repose sur la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision. La satisfaction des besoins matériels, sociaux et

affectifs ne peut être assurée et garantie sans un dialogue ouvert entre les gestionnaires publics et les citoyens.

La participation des citoyens devra être assurée par l'élection libre et démocratique de leurs représentants, par la reconnaissance des associations.

Ce principe de citoyenneté repose également sur une responsabilisation des populations dans l'exercice de leurs droits mais aussi de leurs devoirs. Cette citoyenneté devra s'acquérir par la formation et des actions de sensibilisation du public aux problèmes de la ville. Le rôle de la femme est essentiel, étant la mieux placée pour connaître certains besoins spécifiques notamment en matière d'éducation des enfants et d'autres domaines encore.

- 4. L'articulation du court et du long terme et des préoccupations globales et locales :** Il s'agit de prendre des mesures à effet immédiat mais aussi de déterminer des interventions à plus long terme. c'est à dire éviter d'inscrire et de penser l'action uniquement à échéance de quatre ou cinq ans mais d'élaborer une stratégie qui anticipe les évolutions auxquelles peuvent conduire les politiques et garantir l'adéquation entre cette stratégie et les actions de court terme.

L'analyse prospective constitue un outil qui permet de mieux gérer le présent et l'avenir. Bon nombre d'évolutions ne peuvent être anticipées, il est donc important de se montrer prudents et d'adopter la démarche du «principe de précaution » (conférence de Rio.1992). Cette démarche privilégie plus l'approche préventive que curative.

- 5. Le principe de précaution :** Comme nombre d'évolutions ne peuvent être anticipées, il est important de se montrer prudents et de laisser un certain nombre d'options possibles ouvertes. Une telle démarche relève du principe de précaution qui veut que la prudence s'impose dans les décisions lorsque les conséquences d'une action ne peuvent être facilement anticipées.

L'Agenda 21 du développement durable :

Le principe de l'Agenda 21 a été lancé lors du Sommet de Rio, organisé par les Nations Unies en 1992. Il comprend alors 40 chapitres et plus de 2500 recommandations. Appelés aussi actions 21 locales, ou agendas pour les villes du 21^{ème} siècle. Il s'agit des programmes d'action que les collectivités locales

adoptent en vue de la mise en pratique du concept de développement urbain de leurs villes.

L'agenda 21 est un véritable plan d'action mondial de développement durable et un instrument de planification urbaine, un projet sur le long terme, qui détermine les orientations des politiques communales à entreprendre. C'est un outil de cohérence entre les collectivités qui permet d'avoir une vision et une démarche commune vers le développement urbain durable.

Sans remplacer les outils de planification déjà existants, l'Agenda 21 les adapte aux nouvelles exigences et allie l'ensemble de ces outils. L'Agenda 21 comporte quatre sections abordant :

1. Les dimensions sociales et économiques ;
2. Les problèmes environnementaux ;
3. Le rôle des acteurs ;
4. Les moyens d'exécution des programmes.

L'Agenda 21 se décline en 21 étapes à respecter pour 5 finalités :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité ;
3. La cohésion sociale ;
4. Les modes de production responsable ;
5. L'épanouissement humain.

L'Agenda 21 reste le " guide" du développement durable qui fait le plus d'autorité.

1.3. Le Tourisme au Cœur des piliers du développement durable :

La mise en tourisme des ressources patrimoniales naturelles et culturelles implique la mobilisation de tous les acteurs du territoire, à des rôles différents ainsi qu'à des fins culturelles et sociales pour aller vers un haut niveau de civilisation.

Le tourisme représente un enjeu majeur pour l'avenir de toutes les sociétés. Pour certaines le tourisme est un facteur de changements sociaux profonds.

Ce phénomène social total et compliqué, que nous allons tenter d'approcher et essayer de clarifier, ne peut être compris que dans son ensemble. Ce terme

complexe représente l'interaction de tous les éléments qui autorisent à parler du tourisme, qui se représente globale, transversale, spatiale et sociale pour penser et agir pour le développement de l'ensemble des territoires.

1.3.1. Définitions :

Le mot « **tourisme** » est apparu et trouve conjointement ses origines dans la pratique du « tour » (voyage circulaire) et dans celle d'une forme de villégiature créée par les aristocrates anglais du 18^{ème} siècle et réappropriée par les nouvelles classes dirigeantes du 19^{ème} siècle, selon le dictionnaire (Le petit Larousse illustré 2006).

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : « Action de voyager, de visiter un lieu pour son plaisir. Ensemble des activités, des techniques mises en œuvre pour les voyages et les séjours d'agrément ».

« Les activités des personnes qui se déplacent dans un lieu situé en dehors de leur lieu d'environnement habituel pour une durée inférieure à une limite donnée et dont le motif principal est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le lieu visité » (Encyclopédie Encarta ,2009).

« Un ensemble de relations et de faits constitués par le déplacement et le séjour de personnes hors de leurs lieux de résidence habituelle, pour autant que ce séjour et ce déplacement ne soient pas motivés par une activité lucrative quelconque » (Hunziker et Krapf ,1942).

Selon L'Organisation des Nations Unies (1986) : « Le touriste, tout visiteur temporaire séjournant au moins vingt-quatre heures dans le pays visité et dont les motifs du voyage peuvent être groupés en loisirs (agrément, vacances, santé, études, religion et sports) ; affaires (familles, missions, réunions etc.).

Le touriste, toute personne qui se rend dans un pays autre que celui où elle a son lieu de résidence habituelle pour toute autre raison que celle d'y exercer une profession. L'excursionniste, tout visiteur temporaire dont le séjour dans le pays visité ne dépasse pas vingt-quatre heures et ne comporte donc pas de nuitée »²⁷.

²⁷ Le tourisme un phénomène économique, notes et études documentaires, Paris, collection Documentation Française, 1986.

1.3.2. Aperçu historique du tourisme :

Le tourisme plonge en effet ses racines dans l'histoire de l'humanité. Ainsi certaines formes de tourisme existaient déjà dans les civilisations antiques.

Afin de mieux maîtriser le tourisme d'aujourd'hui et mieux appréhender le tourisme de demain, il convient tout d'abord et avant toute chose se référer au tourisme du passé (Lazzarotti, 2011).

Ce dernier diffère sensiblement du tourisme moderne et recouvre des significations et des pratiques anciennes, dont la plupart sont révolues aujourd'hui.

Très tôt, les catégories privilégiées de la population pratiquaient la migration résidentielle. L'aristocrate disposait de sa maison de campagne, le souverain se déplaçait de château en château. L'imagination des poètes et conteurs, aidant les expéditions lointaines, devenaient de véritables épopées et incitaient encore davantage au voyage.

(Les grandes conquêtes amorcées à l'époque de la Renaissance et poursuivies durant les siècles suivants diversifiaient les potentialités d'évasion. La découverte du Nouveau Monde s'accompagna de récits captivants sur l'originalité des civilisations découvertes. Le Pacifique et l'océan Indien, explorés parallèlement, facilitèrent d'autres ouvertures et complétèrent l'éventail des destinations possibles.

Le XVIII^{ème} siècle constitue une étape marquante pour le tourisme. Les villes d'eau s'embellissent et se multiplient. Les Anglais d'abord, les Allemands ensuite contribuent à la promotion thérapeutique des eaux marines et complètent l'éventail des destinations possibles.

Au XIX^e siècle, l'apparition du chemin de fer donne une impulsion décisive au tourisme. Les stations existantes sont valorisées, d'autres naissent à la faveur du rail. Quoique la navigation à vapeur soit en vogue des années 1930 aux années 1980, le chemin de fer accompagne de près le déploiement des places touristiques.)²⁸

A partir de la fin de la deuxième guerre mondiale, les pratiques touristiques occupent ainsi, en Occident, de plus en plus les « temps libres ». L'abaissement

²⁸ http://regine-detambel.com/f/index.php?sp=liv&livre_id=26429

du temps de travail, l'accroissement des revenus et du niveau de vie pour un plus grand nombre d'acteurs sociaux ou encore la modernisation des techniques et les progrès technologiques sont autant de facteurs qui ont favorisé le développement de ce secteur.

Alors que, l'urbanisation galopante incite avoir la nature une ou plusieurs fois par an, et notamment au moment propice des vacances. L'offre grandissante de circuit set de séjours, appuyée par une publicité convaincante et omniprésente, renforce d'année en année les flux d'évasion. Le tourisme contemporain représente donc un phénomène nouveau et d'extension récente.

Toutefois, la pratique du voyage a longtemps été réservée à une certaine élite. Le tourisme ne s'est réellement démocratisé et n'est devenu un phénomène de masse et une dimension planétaire qu'au cours du **XX^{ème}** siècle.

Le bouleversement engendré par le développement du tourisme de masse a induit de véritables transformations économiques et des comportements socioculturels inédits.

Depuis un quart de siècle, le tourisme est devenu une vraie industrie économique rentable et porteuse de développement. Ces éléments ont ainsi entraîné, « une croissance et une diversification de l'offre touristique et une explosion de la mobilité des demandeurs de tourisme et de loisirs, mais aussi certaines mutations spatiales ».

1.3.3. Les forme du tourisme :

Les types de tourisme peuvent être classés à travers les quatre principaux éléments suivants (Sylvie, 2008) :

1. L'objectif ;
2. Le lieu ;
3. L'orientation ;
4. La catégorie sociale.

❖ Selon L'objectif :

Six types de tourisme peuvent être distingués à savoir :

- Le tourisme de loisir ;
- Le tourisme d'affaire ;

- Le tourisme de congrès et de conférences ;
- Le tourisme culturel ;
- Le tourisme ethnologique ;
- Le tourisme de circuit.

❖ Le lieu :

Pour cet élément, quatre types de tourisme peuvent être distingués :

- Le tourisme balnéaire ;
- Le tourisme saharien ;
- Le tourisme climatique ;
- Le tourisme rural.

❖ L'orientation :

Du point de vue orientation, trois types de tourisme peuvent apparaître :

- Le tourisme local ou national ;
- Le tourisme régional ;
- Le tourisme international.

❖ La catégorie sociale :

Nous pouvons différencier quatre types de tourisme :

- Le tourisme de luxe ou d'élite ;
- Le tourisme populaire ;
- Le tourisme social ;
- Le tourisme de jeunes ou du troisième âge.

1.3.4. Définitions de quelques types de tourisms :

Le tourisme social :

Ce type de tourisme a pour but de permettre l'accès à tous aux vacances, en particulier pour les personnes aux revenus modestes.

Développé principalement en France et en Belgique, il est porté depuis le début du **XX^e** siècle par des acteurs associatifs (ou coopératifs et mutualistes),

notamment regroupés en France au sein de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT)²⁹.

A. Ecotourisme :

L'écotourisme est un tourisme axé sur la recherche du contact avec la nature (observation de la faune et de la flore, randonnées, etc....) et les cultures traditionnelles. Il cherche à restreindre ses retombées sur l'environnement naturel et socioculturel.

B. Le tourisme rural :

C'est un mode d'hébergements diffus des populations accueillis en zone rurale. Il est apparu dans les années 70 en réaction à la construction des grandes concentrations touristiques. Il est représenté en France par la Conférence Permanente du Tourisme Rurale (CPTR).

C. Le tourisme durable :

Concept notamment repris par l'Organisation Mondiale du Tourisme, a pour but, comme le développement durable, d'être à la fois un outil économique, social et écologique. Plus précisément, il s'agit de prendre en compte les écosystèmes et les populations locales, en développant leur économie, etc....

D. Le tourisme de loisirs et de détente :

Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites touristiques ou établissements touristiques tels que les parcs de loisirs et d'attractions, les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs.

E. Le tourisme balnéaire (La Mer) :

Le tourisme balnéaire : ce sont les vacances au bord de mer. Il constitue la forme de tourisme la plus répandue dans le monde. La côte, la plage, la mer et le soleil sont des attraits captivants pour les touristes.

F. Le tourisme thermal et de bien être :

Le thermalisme est la science d'utilisation des eaux de sources thermales, à des fins thérapeutiques ou de bien-être ou de remise en forme. Ce tourisme est

²⁹ Hall Normand, (2003). Bulletin spécial de l'association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement .Écotourisme, tourisme durable, tourisme responsable ou tourisme équitable?

dédié pour les touristes qui cherchent les traitements de nombreuses affections et problèmes pathologiques, et ce, suivant les sources d'eau. Les cures thermales sont souvent recommandées aux personnes souffrant de rhumatismes, et de maladies de l'appareil locomoteur.

G. Le tourisme de montagnes (la montagne) :

La montagne connaît deux types de fréquentation touristique aux caractéristiques contrastées l'une liée aux sports d'hiver qui concerne une population assez restreinte, sur une période limitée et un territoire étroit aménagé pour la pratique du ski. L'autre, essentiellement estivale, concerne l'ensemble du territoire de montagne, notamment les espaces protégés et attire un public plus large pour des randonnées ou des campings.

I. Le tourisme saharien :

Le Sahara constitue le plus grand désert du monde avec plus de huit millions de kilomètres Carrés séparant l'Afrique du nord de l'Afrique noire et s'étendant sur 5300 km de l'Atlantique.

1.3.5. Le concept du tourisme durable :

Depuis les années 60, le tourisme s'est principalement développé en mettant en avant la composante économique essentiellement. Ceci s'est traduit par des investissements coûteux, en dur, sur des sites naturels. Les acteurs agissant sont principalement des constructeurs, ingénieurs et économistes.

Le tourisme ne doit plus être assimilé qu'à une activité génératrice de profits. Il doit aussi être un moyen de transformation sociale, de rééquilibrage des régions et de protection de l'environnement. Il doit être aussi évolutif et répondre aux besoins actuels et futurs prévisibles, en trouvant un équilibre entre le souhaitable et le réalisable.

1. Définition du tourisme durable :

L'expression tourisme durable décrit généralement toutes les formes d'un tourisme alternatif qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à

l'attention des touristes accueillis, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer. Ainsi, il existe plusieurs définitions du tourisme durable.

Pour l'Organisation Mondiale du Tourisme, le tourisme durable doit « être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales » (Charte du Tourisme Durable, OMT 1995).

Le code mondial d'éthique du tourisme (Liu, 2003), (Lansing et De Vries, 2006) décline cette démarche en 10 articles ayant trait à la fois aux aspects humains, écologiques, culturels, économiques, religieux, sociologiques ou encore professionnels des déplacements touristiques. Les thèmes abordés sont donc très divers et davantage orientés vers des idéaux que vers des comportements ou des modes d'organisation concrets. Au final, les chercheurs mettent en avant le caractère très large et peu précis du concept de tourisme durable.

L'OMT le définit comme suit : Le « Développement touristique durable satisfait les besoins actuels des touristes et des régions d'accueil tout en protégeant et en améliorant les perspectives pour l'avenir. Il est vu comme menant à la gestion de toutes les ressources de telle sorte que les besoins économiques, sociaux et esthétiques puissent être satisfaits tout en maintenant l'intégrité culturelle, les processus écologiques essentiels, la diversité biologique, et les systèmes vivants. » (OMT), sous la condition que tous les acteurs concernés participent activement et s'engagent à respecter la mise en œuvre effective du tourisme durable (GTD)».

Avant de comprendre le concept du tourisme durable, il y a lieu, d'abord, de faire un détour sur la durabilité et la soutenabilité qui a concerné, en premier chef, le développement durable, ensuite l'adapter au tourisme, à l'instar des autres secteurs qui devaient tous opter pour une durabilité. Ceci s'exprime à travers la prise en compte de trois dimensions économique, sociale et environnementale

2. Historique du tourisme durable³⁰ :

Aujourd'hui, on constate certains dysfonctionnements du système, tels que : l'endettement de certaines communes, la transformation de sites en friches

³⁰ HALL normand, (2003). Bulletin spécial de l'association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement .Écotourisme, tourisme durable, tourisme responsable ou tourisme équitable ?

touristiques, les produits non différenciés et mal adaptés à la demande, l'alternance entre saturation et absence de vie pendant plus de la moitié de l'année,...

La nécessité de réaliser de nouveaux produits, de restructurer, de rénover n'a pas été suffisamment prise en compte, créant un décalage entre l'offre et la demande.

On essaie de remédier à cet état de fait en réintégrant également les valeurs locales et traditionnelles, en vue d'un développement qualitatif. Le tourisme ne doit plus être assimilé qu'à une activité génératrice de profits. Il doit aussi être un moyen de transformation sociale, de rééquilibrage des régions et de protection de l'environnement.

Le développement touristique durable est celui qui prend en compte les trois critères essentiels de durabilité, à savoir l'environnement, le social (socioculturel) et l'économie. Il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Le tourisme doit être évolutif et répondre aux besoins actuels et futurs prévisibles, en trouvant un équilibre entre le souhaitable et le réalisable. Ces critères doivent être intégrés dans une approche participative, associant à l'Etat et aux autorités locales, les opérateurs privés et la société civile.

3. Principes et objectifs du tourisme durable :

Selon l'OMT (Organisation Mondial du Tourisme), le développement touristique durable se fonde sur les principes suivants :

- Valeur intrinsèque et irremplaçable de la nature ;
- Reconnaissance du patrimoine en tant qu'héritage, à recevoir et à transmettre (ex. de protection par l'inscription de certains sites au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou la création de parcs naturels) ;
- Coresponsabilité, individuelle et collective, dans la gestion du patrimoine naturel et culturel ;
- Solidarité naturelle entre les générations passées, présentes et à venir, dont les apports successifs et les actes peuvent enrichir ou détruire un patrimoine collectif ;

Le développement touristique durable doit favoriser un équilibre entre :

- Une recherche de revenus et retombées économiques pour le lieu d'accueil (prestataires touristiques et population locale) ;
- Une demande de qualité d'accueil et de services de la part des touristes.

Dès lors, il s'agit de concilier des intérêts et objectifs antagonistes, de favoriser le partenariat des décideurs et opérateurs, dans une recherche de l'intérêt général dans le moyen et à long terme.

D'autre part le tourisme durable doit :

- ❖ Exploiter de façon optimale les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé dans la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;
- ❖ Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis, vivants, leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelle ;
- ❖ Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socio-économiques équitablement répartis, qui contribuent à la réduction de la pauvreté (emplois stables, possibilités de bénéfices et de services sociaux pour les communautés d'accueil...) (OMT, août 2004).

1.3.6. Les politiques touristiques et outils d'aménagement ³¹ :

La notion de tourisme durable découle des principes de la Déclaration de Rio sur le développement durable, mais elle n'est apparue pour la première fois qu'en 1999, lorsque la Commission sur le Développement Durable des Nations Unies a décidé de créer un programme international de réflexion sur le tourisme durable. Par la suite, de nombreux programmes d'action se sont créés, tant au niveau international, national que local.

Ils ont tous la volonté de s'éloigner du court terme pour prendre en charge des enjeux collectifs. Pour la plupart d'entre eux, ils sont une base purement volontariste, sans obligation d'adhésion. Les principaux programmes d'action et

³¹ <http://www.terdurable.com>

lois sont mentionnés ci-dessous, traitant du tourisme en général et plus particulièrement du tourisme de montagne.

- **Au niveau international :**
- **Sommet de la Terre de Rio.**

La déclaration de Rio sur l'environnement et le développement durable est adoptée en 1992. Ce sommet sera suivi par Action 21, plus connu sous '**Agenda 21**'. Les pays signataires de ce document ont joué un rôle important dans la promotion du développement durable dans les régions de montagne, aboutissant par le chapitre 13 d'Action 21 **gestion des écosystèmes fragiles** à la mise en valeur durable des montagnes. Les montagnes sont reconnues mondialement comme étant des éléments indispensables à la survie de l'écosystème mondial.

- **Code mondial d'éthique du tourisme.**

Publié en octobre 1999 par l'Organisation Mondiale du Tourisme, ce code marque la volonté de promouvoir un tourisme international équitable, responsable et durable, au bénéfice partagé de tous les partenaires (Etats, opérateurs touristiques, touristes, populations locales et société civile). Ce code cherche à sensibiliser les acteurs du tourisme en lui proposant des règles et principes pour un tourisme durable, responsable, respectueux des hommes, des cultures locales et de l'environnement. Il est toutefois difficile d'énoncer des principes d'actions valables pour tous les pays, dont les valeurs n'ont pas forcément la même importance en tenant compte du contexte.

1.3.7. Le tourisme durable en Algérie :

➤ **A la recherche d'un tourisme alternatif une préoccupation nationale.**

La politique nationale du tourisme et de l'artisanat est davantage intégrée et articulée avec la politique nationale d'aménagement du territoire. Cette intégration - articulation du tourisme et de l'artisanat avec l'aménagement du territoire, bénéficie d'un ancrage non négligeable, car elle a été amorcée lors de l'élaboration concomitante du SNAT et du SDAT.³²

Pour mener à bien sa politique de développement touristique durable conformément à la Loi n° 01-20 du 12.12.2001, relative à l'aménagement et au développement durable du Territoire à l'horizon 2025, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat (MATTA) s'est doté de moyens et d'études adéquats. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT 2025) est une des études qui a permis d'élaborer harmonieusement la stratégie, les orientations et les axes majeurs de ce développement, dont l'objectif majeur est la mise en tourisme de l'Algérie, et d'en faire un pays récepteur à travers la promotion, le développement et la valorisation des différentes destinations (littoral, Grand Sud, etc.) appelées aussi Pôles Touristiques d'Excellence (POTE).

Par ailleurs, ce projet a pour but de mettre l'accent sur le rôle efficient du tourisme pour donner une réponse à cette situation, à des besoins, à des attentes socioéconomiques durables. Ces attentes permettent de hisser au rang des destinations compétitives et l'excellence et de réhabiliter son attractivité et sa notoriété d'antan. Il est donc important de comprendre cette destination caractérisée par un périmètre pertinent, une existence sociale, une réalité économique, une histoire, une identité et une géographie.

➤ **Objectifs stratégiques étatiques.**

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025) vise dans un contexte de globalisation et de compétitivité au niveau mondial, à l'insertion de l'Algérie dans les espaces naturels d'appartenance et d'évolution (figure.1.3).

³² <http://www.premier-ministre.gov.dz/ressources/front/files/pdf/politiques/tourisme-et-artisanat-pdf.pdf>

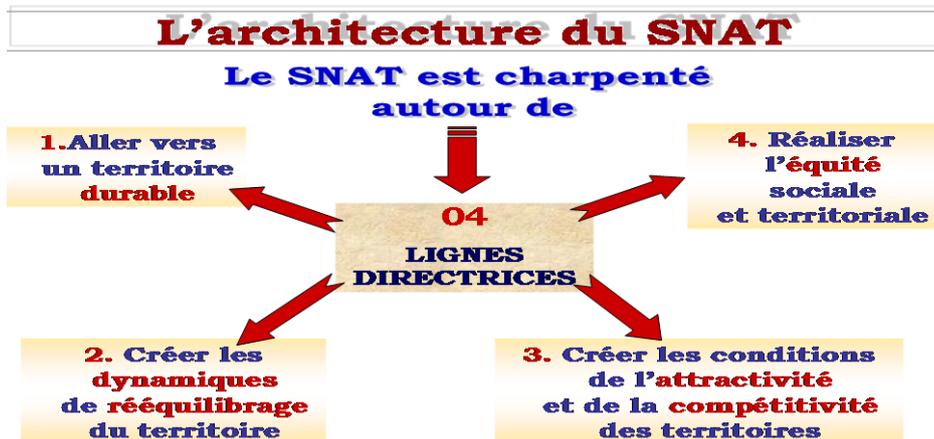


Figure.1.3 : Lignes directrices du SNAT. (MATET, 2008)

➤ **Objectifs globaux étatiques.**

Le SDAT est l'instrument qui traduit, la volonté de l'état ayant pour objectif d'atteindre le triple équilibre (figure.1.4).

- Équité sociale, efficacité économique et tenabilité écologique

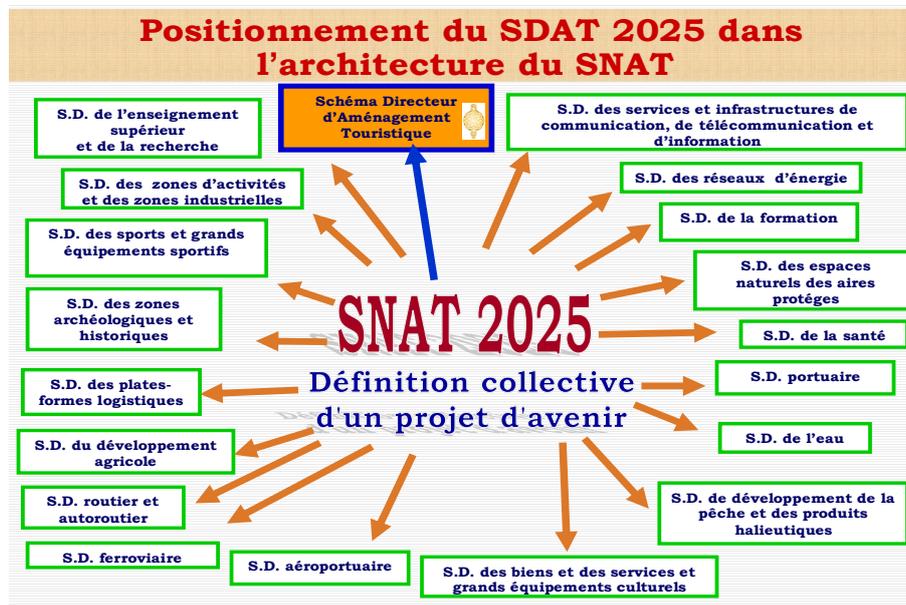


Figure.1.4 : Positionnement du SDAT dans l'architecture du SNAT (MATEAA, 2008)

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2030 » constitue de ce fait une partie intégrante du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2030). Il est ainsi l'acte par lequel l'État affiche pour tous les acteurs, pour

tous les secteurs, pour toutes les régions, et collectivités territoriales son projet touristique territorial à l'horizon 2030³³.

Concernant l'artisanat, le Gouvernement, conscient de sa dimension économique et sociale ne doit plus se limiter à la seule préservation d'une culture traditionnelle ancestrale mais doit s'affirmer comme une alternative crédible à la consolidation du tissu économique national dans la création de richesses et d'emploi. Il a privilégié, dans une 1^{ère} phase, le soutien direct aux artisans et l'amélioration de leur qualification avant d'opter pour l'élaboration d'une vision consensuelle de développement de celui-ci à l'horizon 2030.

La stratégie du Gouvernement en matière de formation a pour objectif la valorisation de la ressource humaine et la couverture territoriale des besoins en formation, par une offre adéquate à travers, la modernisation de l'appareil de formation, la multiplication des formateurs, ainsi que le renforcement de l'offre de formation par la création de nouveaux établissements et la mise en place de nouvelles filières et spécialités. Il s'agit aussi d'investir dans l'organisation et le développement de l'ingénierie territoriale.

➤ **Textes et législation.**

Il faut rappeler que l'Algérie a inscrit le développement durable dans sa constitution de 2016 à travers l'Art 19 : « L'Etat garantit l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures » et dont le tourisme durable en est une conséquence.

Aussi, le tourisme durable en Algérie doit son développement conformément à la Loi n° 03-01 du 16 Dou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme. Cette loi traite les dispositions générales, le développement touristique et la valorisation des prestations et de la promotion touristique.

En termes d'objectifs, et au-delà des aspirations à contenu essentiellement économique, les textes en vigueur réaffirment la volonté de l'Etat de développer le tourisme en assurant la préservation de l'environnement, l'améliorer du cadre de

³³ <http://www.premier-ministre.gov.dz/ressources/front/files/pdf/politiques/tourisme-et-artisanat-pdf.pdf>

vie, la valorisation du capital naturel, culturel ³⁴et la mise en valeur du patrimoine touristique.

Ces objectifs sont traduits par le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT), adopté par le Gouvernement en 2008. Il constitue le cadre référentiel pour la « mise en tourisme » de l'Algérie. Elaboré suite à une large concertation locale, nationale et internationale, il est décliné de manière opérationnelle en actions concrètes sur le terrain.

1.3.8. Potentiel touristique de l'Algérie :

L'Algérie dispose d'avantages indéniables, dont la mise en valeur contribuera à la production d'une offre touristique d'excellence. Il peut rivaliser avec la dure concurrence existante actuellement au niveau du marché touristique du bassin méditerranéen. Les avantages à la base de l'offre touristique sont constitués par des paysages naturels, des infrastructures, des équipements et du patrimoine matériel et immatériel (figure.1.5).

³⁴ <http://www.andi.gov.dz/index.php/fr/component/content/category/144-tourisme>

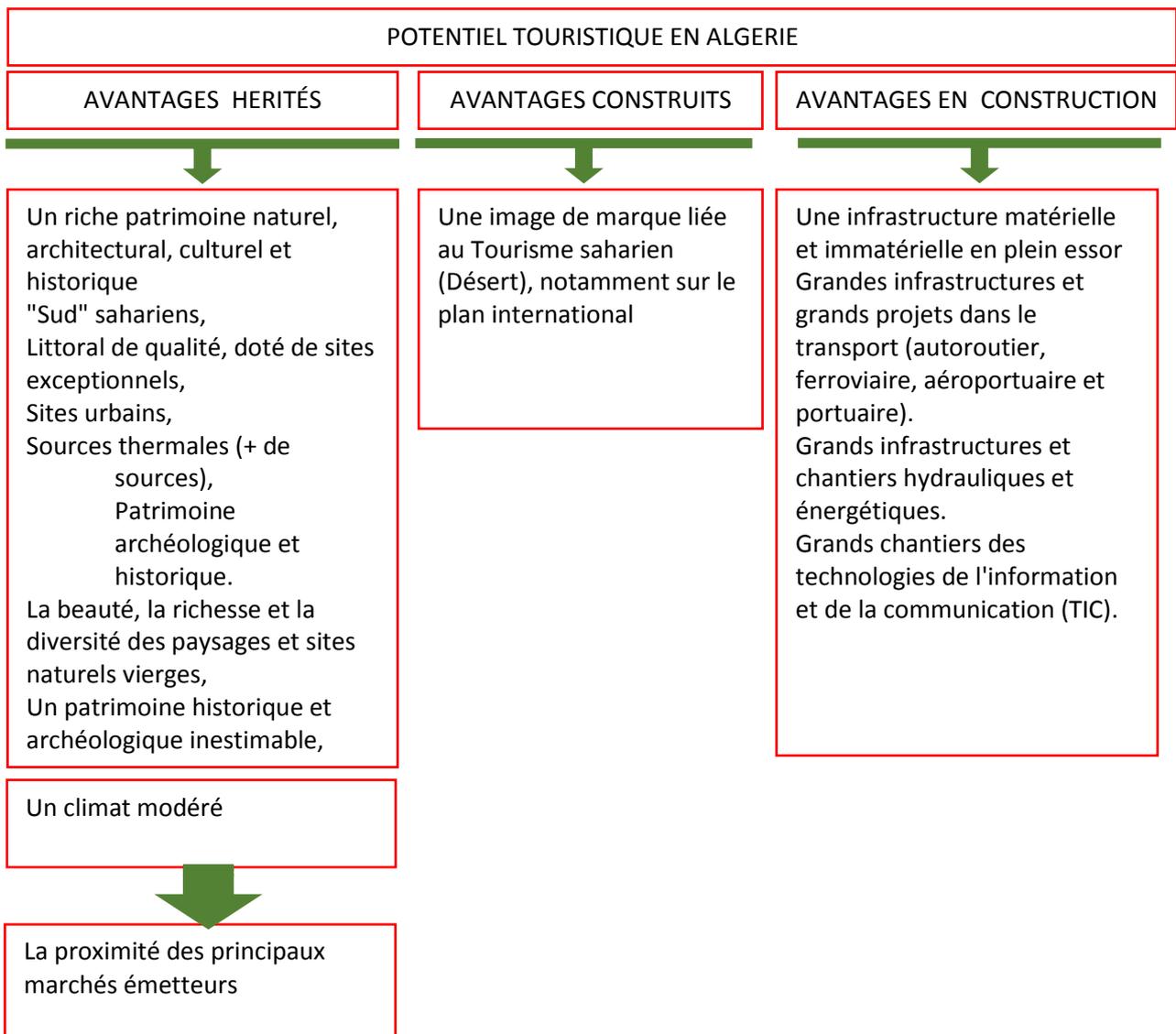


Figure.1.5 : Potentiel Touristique .en Algérie (Auteur, 2016)

1.3.9. Les cinq enjeux du développement touristique de l'Algérie :

Le tourisme, comme vecteur de développement économique, d'aménagement du territoire, repose sur cinq enjeux (figure.1.6).

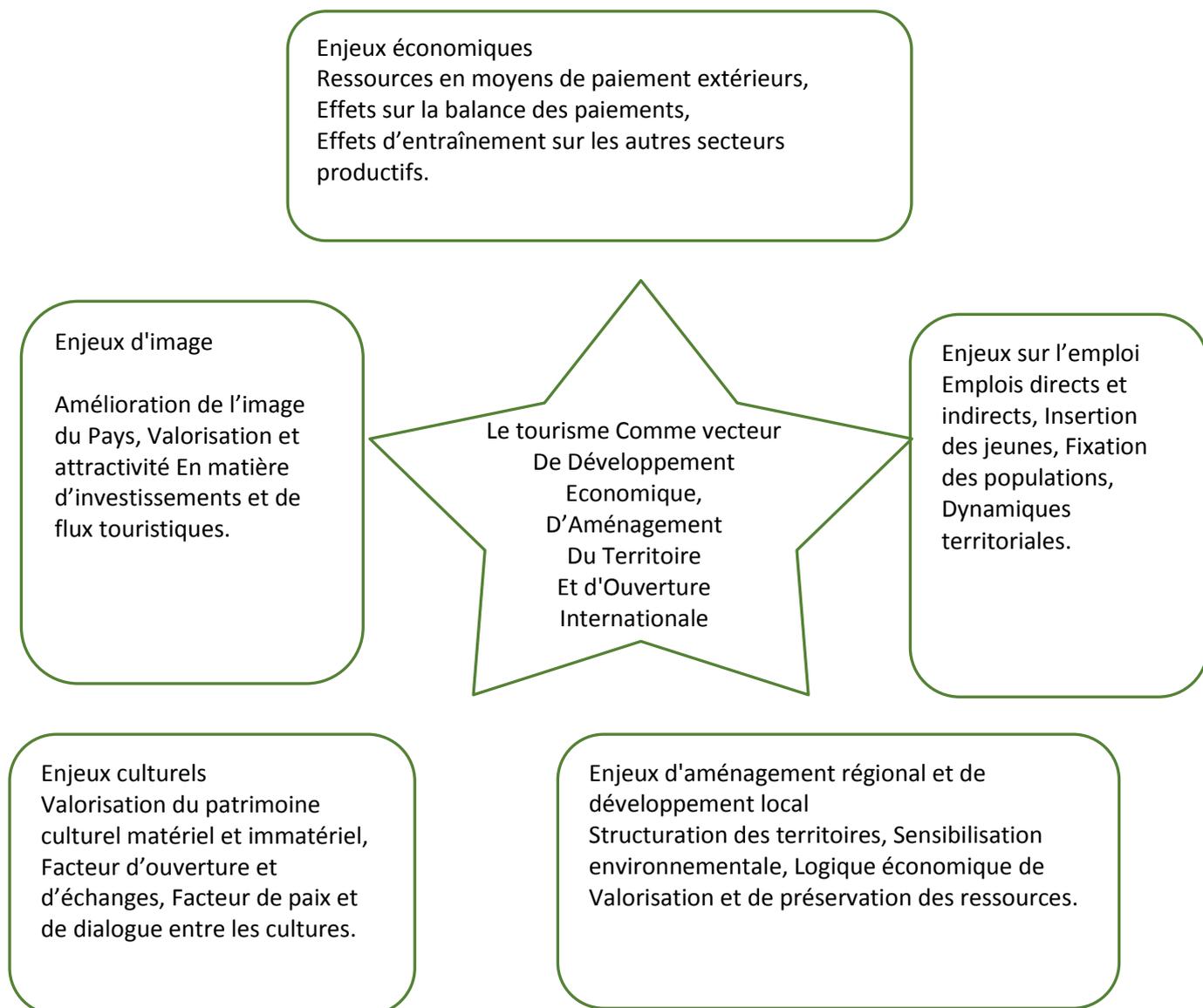


Figure.1.6 : Les cinq enjeux du développement touristique de l'Algérie (Auteur,2015)

➤ **Démarches adoptées.**

La démarche adoptée par l'Algérie s'est traduite dans l'élaboration du Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique à l'horizon 2030 (SDAT) qui constitue une politique à long terme.

Le SDAT tire son essence et sa cohérence du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), lequel montre comment l'État compte assurer le triple équilibre.

1. L'efficacité économique ;
2. L'amélioration du cadre de vie ;
3. Le développement durable³⁵.

Dans ce contexte, que ce soit en termes d'objectifs, physiques ou monétaires, et au-delà des aspirations à contenu essentiellement économique, l'Etat réaffirme à travers le SDAT 2030, sa volonté non seulement, de valoriser et de pérenniser notre capital naturel, culturel et historique, d'améliorer le cadre de vie , mais aussi de protéger et de préserver l'environnement, dans le cadre du développement durable. Il poursuit trois objectifs majeurs

1. Améliorer les équilibres macroéconomiques, l'emploi, la croissance, la balance commerciale, financière et l'investissement ;
2. Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie algérienne ;
3. Aider à la dynamisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.³⁶

Ainsi, dans son nouveau cadre le tourisme n'est plus perçu comme un choix pour l'Algérie, mais comme un impératif majeur, constituant un moteur de développement en accélérateur de la croissance économique en tant que facteur important de la lutte contre le chômage et l'intégration professionnelle de la population juvénile, pour l'amélioration du cadre et du niveau de vie, enfin, pour s'ouvrir à l'international et aux échanges multidimensionnels de l'Algérie.

1.3.10. Le poids économique du tourisme en Algérie³⁷ :

Le tourisme est un des secteurs économiques en expansion en Algérie, avec un poids économique de plus en plus important.

En 2005, l'activité touristique a généré une consommation touristique de l'ordre de 184,3 millions d'euros, soit 1,8% du PIB, un taux très faible qui ne participe à la création des emplois qu'à hauteur de 5,6%. Cela dit, en 2009, les arrivées touristiques ont nettement progressé et sont estimées à 1.912.000 touristes³⁸.

³⁵ https://unctad.org/meetings/en/Presentation/ciem-p05_fr.pdf

³⁶ https://unctad.org/meetings/en/Presentation/ciem-p05_fr.pdf

³⁷ Ministère de l'Aménagement de Territoire du Tourisme et de l'Artisanat 2016.

³⁸ Ministère de l'Aménagement de Territoire du Tourisme et de l'Artisanat 2016.

La nouvelle politique de gestion du tourisme en Algérie, a été qualifiée par le ministère de « stratégie de construction et de reconstruction ». L'engagement des différents acteurs est primordial vue la situation actuelle du tourisme qui n'arrive pas à sortir du marasme qui le caractérise depuis plusieurs décennies. Selon le ministère du tourisme : c'est terminé du mythe de la généralisation, il faut se diriger vers des pôles touristiques qui constituent le symbole du tourisme.

➤ **L'offre.**

Cependant, le plus grand nombre de projets en cours, sont implantés dans les régions Nord Centre (regroupant les wilayas comme Alger, Tipasa ou encore Bejaïa et la région Est et Ouest, contre un très petit nombre de projets au Sud (03 projets). Alors que jusqu'à présent, le Sud représentait la région d'Algérie la plus attractive touristiquement. C'est donc la preuve que des efforts pour promouvoir la globalité du pays aux multiples potentialités et le patrimoine, dont le but d'assurer l'atteinte des objectifs fixés. Les potentialités de l'Algérie, qu'elles soient historiques, culturelles, balnéaires ou autres représentent un atout majeur au développement touristique, car elles permettent la mise en place de différentes activités touristiques³⁹.

On constate une multiplicité de possibilités de développement touristique, quelle que soit la région du pays, et ce, grâce à une richesse naturelle très variée (des plages vierges pour le balnéaire aux thalassothérapies pour le tourisme de santé en passant par les visites des patrimoines archéologiques et historiques pour le culturel. En 2006, les Algériens établis à l'étranger représentent 70% des entrées avec **1.637.000** de touristes.⁴⁰

➤ **La demande.**

Avec ces taux de plus en plus élevés, en 2007, l'Algérie devient la 4^{ème} destination de l'Afrique, avec 13% de taux de croissance, soit plus de 1.500.000 de visiteurs accueillis. Les attentes de la demande nationale et internationale sont tournées aussi vers la durabilité⁴¹.

³⁹ Document du SDAT 2025.

⁴⁰ Ministère de l'Aménagement de Territoire du Tourisme et de l'Artisanat 2016.

⁴¹ Chiffres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

Une ferme résolution de l'Algérie est prise : développer l'industrie touristique. C'est en 2006 que l'Algérie devient 4^{ème} destination de l'Afrique, avec 13% de taux de croissance, soit plus de 1,6 millions de visiteurs accueillis⁴².

Grâce aux années bénéfiques précédentes, le SDAT revoit ses objectifs, et les remonte à 500.000 lits, et 16 millions de visiteurs d'ici 2025.

La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne sont les deux catégories cibles que convoitent les autorités algériennes vu les taux élevés d'arrivées pendant les 5 dernières années, et aussi grâce à la proximité géographique (pays du bassin méditerranéen).

➤ **Tendances.**

Les attentes de la demande nationale et internationale sont tournées aussi vers la durabilité. Pour ce faire, l'expérience d'autres pays qui étaient pressés de développer leur tourisme au détriment d'autres valeurs, comme le non-respect de l'écosystème, la non-préservation des patrimoines culturels, etc. doit servir de base dans la relance du tourisme national. Les perspectives de l'Algérie énoncées, sont donc axées sur le développement d'un tourisme durable⁴³.

1.3.11. La problématique touristique :

Le programme d'appui au Développement de la PME, MEDA⁴⁴ est le principal instrument financier de l'Union européenne pour soutenir la mise en place du partenariat Euro-méditerranéen. Le premier programme MEDA, adopté en 1996, mettait à la disposition des pays partenaires, doté de 3,4 milliards d'Euros pour la période 1995/1999⁴⁵.

En novembre 2000, l'Union Européenne adoptait MEDA II, couvrant la période 2000/2006 et doté de 5,4 milliards d'Euros. En avril 2008, un document qui a été réalisé par l'agence française pour les investissements internationaux dans le cadre du programme MEDA, attestait que l'Algérie bénéficie d'un potentiel

⁴² Chiffres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

⁴³ Chiffres rapportés du « SDAT 2025 »

⁴⁴ Le programme MEDA est le principal instrument financier du Partenariat Euro-Méditerranéen instauré lors de la Conférence de Barcelone de novembre 1995. MEDA fut initialement mis en place en 1996, modifié et renommé MEDA II en 2000, avant d'être finalement abrogé en 2006, suite à la réforme des instruments d'aide communautaire et la création d'un Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) mis en place le 1er janvier 2007.

⁴⁵ Chiffres rapportés du « SDAT 2025 »

touristique considérable mais inexploité (tableau.1.1). Ceci se traduit par sa position la plus faible par rapport aux pays méditerranéen⁴⁶.

Tableau 1.1. Potentiel touristique de l'Algérie (MATEAA, 2008).

Type d'activité Touristique	Caractéristiques
Le Tourisme d’Affaire	- 22% des exportations hors hydrocarbures.
Tourisme de plein d’air et de montagne	- Fait connaître aux étrangers certaines régions du pays - Très grande demande intérieure.
Plongées sous marines,Randonnées et Escalade de Montagnes	- Multiplicité des activités chasse, pêche.
Tourisme Culturel	- Riche patrimoine préhistorique (ruines, musés ;monuments.....), - Vestiges archéologiques.
Tourisme Cultuel	- Pèlerinage à Annaba, ville d’adoption du Saint Augustin.
Tourisme Saharien	- Adrar et les Haoussa du Nord Nigeria, - Un des plus beaux déserts mondiaux, 75.000 touristes par saison, - Clientèle avertie, produit de niche.
Tourisme Baleneaire	- 295 plages ouvertes durant la saison estivale (1200 km de plage), - Climat méditerranéen ensoleillé
Long de l’année Tourisme de santé	- Centres de thalassothérapie (Sidi Fradj à titre d’exemple, thermalisme).

Le rapport donne des explications justifiées à cette situation qui est due aux événements des années 1990 mais également à l'absence de politique de développement du secteur⁴⁷.

L'Algérie, malgré son grand potentiel et ses grandes richesses est classée derrière la plupart des pays de la Méditerranée. Ainsi, en capacité de lits, les chiffres, même s'ils ont augmenté en 2015, restent faibles.

Le secteur touristique national est en face à un freinage de son démarrage souhaité :

⁴⁶ Idem

⁴⁷ Chiffres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

- ▶ La présence étatique encore trop importante, alors que l'offre privée reste insignifiante et sans moyens à la hauteur du projet ;
- ▶ La qualité médiocre des services : nous sommes encore dans une optique où l'on favorise le profit à la satisfaction de la clientèle ;
- ▶ L'insuffisance de la qualification de la main-d'œuvre ;
- ▶ La faible initiative privée.

Le ministère prévoit de structurer et rendre productifs les **174** zones d'expansion touristique (ZET)⁴⁸ ainsi que le schéma directeur de l'aménagement touristique pour permettre un bon démarrage du tourisme national. Il est prévu de :

- ▶ Faciliter les procédures d'entrée du territoire national ;
- ▶ Renforcer l'appui financier à l'investissement dans ce créneau ;
- ▶ Relancer l'Office National du Tourisme.

Connaissant l'importance du transport dans le développement touristique mondial, d'importantes réalisations enregistrées dans les transports ont vu le jour avec par exemple la nouvelle aéroport d'Alger.

La concurrence, surtout dans les pays du Maghreb, va être plus forte et plus aiguë, donc plus de mesures d'organisation doivent être prises.

L'Algérie compte toujours sur ses recettes pétrolières, les hydrocarbures procurent 98% des revenus en devises du pays. C'est une tendance lourde depuis plus de 30 ans et qui engendre des craintes pour l'avenir du pays. Il faut sensibiliser toutes instances, toute la nation à ce problème. Pour remédier à cette situation presque alarmante, deux solutions s'imposent :

- ▶ Il faut encourager l'investissement, tant national qu'étranger ;
- ▶ Il faut bâtir une nouvelle économie moderne ouverte.

Ainsi, il est impératif de diversifier les sources de revenus en devises, en développant, en priorité, le tourisme. Tous les éléments sont réunies et les potentialités de l'Algérie dans ce domaine sont connues et attestées. Par ailleurs, s'impliquer dans la mondialisation, et chercher de nouveaux investissements permet le développement du tourisme.⁴⁹

⁴⁸ Chiffres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

⁴⁹ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

➤ **Politique d'avenir et stratégie de financement :**

Le gouvernement insiste sur l'importance de la mise en place d'une « politique active » qui met en évidence les priorités du secteur, permettant la définition d'une plate-forme sous forme de schéma national du tourisme à l'horizon 2015-2025, dans le cadre du SNAT (schéma national de l'aménagement du territoire 2025).

Une stratégie de financement opérationnel est prévue, pour permettre l'accompagnement des opérateurs et des investisseurs par des mesures de soutien et d'incitation adaptées à la nature et à la consistance de l'investissement touristique⁵⁰.

Il est nécessaire à travers cette stratégie de financement d'arriver à développer les pôles d'excellence du tourisme, en s'appuyant sur

- Un plan de promotion de la qualité des produits du tourisme ;
- Le marketing de la destination touristique ;
- Un programme de création de villages touristiques, en améliorant les prestations de service tels que l'accueil ou l'hébergement ;
- Plan de qualité, son meilleur atout est la diversité. Des côtes balnéaires au Sahara, en passant par les vestiges romains, l'Algérie est un patrimoine riche, une nature généreuse, un patrimoine culturel important et un climat doux, de quoi fasciner le touriste et se protéger des abus.

Dans cette perspective, l'Algérie souhaite opter pour la mise en œuvre d'un plan de qualité à l'image d'une « offre d'excellence » pour répondre à une clientèle de plus en plus exigeante et promouvoir un partenariat public-privé visant la mobilisation de tous les acteurs évoluant dans le domaine.⁵¹

1.3.12. Analyse SWOT du secteur de Tourisme en Algérie :

L'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats) ou AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Le but de l'analyse est de prendre en compte dans la stratégie, à la fois les facteurs internes et externes qui déterminent les performances du secteur touristique au pays du Maghreb et particulièrement celles du secteur touristique

⁵⁰ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

⁵¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

algérien, en vue de situer ce secteur par rapport à la concurrence des pays voisins :

Les deux principaux objectifs recherchés sont les suivants

1. Identifier les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces qui déterminent le potentiel de servuction du secteur touristique du Maghreb (tableau.1.2).
2. Estimation du potentiel touristique algérien au marché national et international et le positionner par rapport à ses concurrents.

Tableau 1.2. Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces du potentiel touristique en Algérie (MATEAA, 2009).

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - La superficie du pays 2.381.741 Km² soit plus du double de ses principaux concurrents. - La situation géographique, plus de 1200 Km sur la côte méditerranéenne qui favorise le développement du tourisme balnéaire). - Présence de plus de 200 sources thermales. - Présence d'un patrimoine culturel important qui favorise le développement du tourisme culturel et cultuel. - Un désert qui représente près de 5/6 du territoire tourisme saharien. - Un important réseau d'infrastructures aéroportuaires et routières. - Diversité du pays, du point de vue historique, culturel, et naturel. - Proximité géographique de l'Europe qui représente le plus grand nombre d'arrivées touristiques en Algérie. - Opportunités d'affaires offertes aux investisseurs potentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> - La très faible part du tourisme dans le PIB de l'Algérie 1,8% - L'activité touristique algérienne est la plus faible parmi les 12 pays du pourtour méditerranéen. - Un déficit en termes de capacités d'accueil, de structures hôtelières en quantité et en qualité. - Sérieux problèmes d'entretien et de propreté générale (espaces publics, sanitaires,...). - Manque de professionnalisme dans les services rendus aux touristes. - Absence de la « culture touristique ». - Absence d'études Marketing adaptées. - Une faible pénétration des technologies de l'information et de la communication dans le tourisme. - Programmes de vacances primitives. - Une infrastructure obsolète. - Procédures d'entrée sur le territoire très difficiles pour les occidentaux.

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Marché en pleine expansion. - L'Algérie possède un grand potentiel à exploiter Désert, plages vierges, montagnes, patrimoine historique, patrimoine religieux. - L'Algérie est une destination nouvelle à découvrir. - L'Algérie représente un pays d'histoire pour les pieds noirs une cible internationale à prendre en considération. - Le développement du E-Commerce. - Demande importante pour des expériences authentiques incluant les cultures locales et l'approche de la nature. - Le tourisme vert est à exploiter (vacances dans les campagnes). 	<ul style="list-style-type: none"> - La vulnérabilité due aux aléas géopolitiques. - Une concurrence rude de la part du Maroc et de la Tunisie. - Insécurité due à des périodes d'instabilité politique comme dans les années 1990. - Préférences des voyages domestiques et intra régionaux. - Méconnaissance de l'image du produit touristique algérien. - Ralentissement de l'activité touristique mondiale.

Malgré un potentiel très important et par manque d'une volonté politique, la faiblesse de l'initiative privée, l'instabilité et l'insécurité, on fait que le tourisme algérien reste très faible et en retard par rapport aux autres pays de la Méditerranée et particulièrement par rapport aux pays voisins du Maghreb.

La situation politique et économique du pays s'améliore progressivement, ce qui se traduit par la valorisation du secteur touristique algérien. Cette prise en compte du tourisme s'est traduite par :

- ▶ L'aménagement de 174 ZET (Zone d'Expansion Touristique) dans $\frac{3}{4}$ du littoral ⁵²;
- ▶ Une privatisation des entreprises publiques est engagée ;
- ▶ Un encouragement des investissements privés, nationaux et étranger en élaborant un bon régime fiscal ;
- ▶ Un développement de plusieurs secteurs d'activités balnéaires, archéologiques, culturelles, sportives, thermales, climatiques, de randonnées, de chasse et pêche, et de santé⁵³ ;

⁵² Chiffres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

⁵³ Chiffres du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme. Janvier 2009

Conclusion :

Aujourd'hui, la reconnaissance du rôle de la culture et du patrimoine dans le développement est un acquis encore fragile, parce qu'il exige sa traduction en acte de sauvegarde et d'investissement qui ne peut être considéré que comme un pari à tenir. Cette sauvegarde ne peut être conçue en dehors de la démarche de planification et d'organisation de l'espace urbain dans laquelle il s'inscrit et fait partie. Il s'agit en effet, d'être en mesure de plaider pour convaincre l'ensemble des acteurs (décideurs, élus, populations, et tous partenaires et bailleurs de fonds...) de son importance comme un potentiel déclencheur d'un développement urbain durable.

On ne peut qu'affirmer que le patrimoine et sa sauvegarde sont l'affaire de tous : Etat, collectivités locales, associations, citoyens...etc.

L'implication de tous les acteurs est un facteur garant de la réussite de toute intervention de sauvegarde et de mise en valeur. L'implication directe de la population est une manière de reconnaissance de la citoyenneté et du caractère humain du patrimoine. Cette participation du public reste ignorée en Algérie dans une stratégie beaucoup plus politique que techniciste

Il faut signaler aussi que les expériences algériennes restent insignifiantes dans le domaine de la conservation du patrimoine. Néanmoins, il est à retenir qu'actuellement un bon nombre de plans permanents de sauvegardes et de mise en valeur sont lancées ou en cours d'études à travers tout le territoire de l'Algérie.

La notion du développement durable se situe au croisement de différentes disciplines, permet l'échange entre des approches intellectuelles parfois opposées, et constitue le terrain d'entente potentiel.

Le sens de cette notion, en effet est souvent tiré d'expériences actuelles, demeure donc discuté et discutable, le concept se construit au fur et à mesure des essais et implique une mobilisation des savoirs et des savoirs faire.

Comme le souligne René Passet, « le développement durable ne constitue pas une théorie mais un objectif ». C'est une démarche qui vise au progrès social et à la qualité de vie dans le respect des générations futures et des contraintes économiques.

L'objectif d'une politique de développement durable est de favoriser la mise en place d'un mode de production et de développement compatible avec le long terme et de centrer sur l'homme et son environnement.

L'application d'un tourisme durable signifie, un tourisme qui respecte, préserve la nature (sur tous les sites sensibles ex ; réserves naturelles,..), ainsi qu'il respecte la société, leurs traditions et cultures,...durablement, c'est-à-dire, sans le compromettre aux générations futures pour envisager un tourisme durable. Il s'agit de trouver un équilibre viable, vivable et durable entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement, en y appliquant un principe de bonne gouvernance. (Chabbi, 2012).

Grâce à un tourisme responsable, durable, nous pouvons arriver à des résultats satisfaisants en termes de respect de l'environnement, de la société.

Comme beaucoup de pays, l'Algérie a un potentiel touristique important. Elle encourage le tourisme national qu'international. Car le tourisme est devenu un secteur moteur d'une économie nationale, et un moyen de générer des revenus. Le Ministère chargé du tourisme est appelé ainsi, à travers sa nouvelle organisation et son plan d'actions, à assumer pour le compte de l'Etat des rôles majeurs ceux de s'assurer de :

- ✓ La mise en œuvre de la politique nationale d'aménagement du territoire et de son animation ;
- ✓ Concrétiser la politique nationale du tourisme et de l'artisanat, celui d'acteur promoteur porteur, à tous les niveaux, du projet touristique national, d'aménageur surtout dans les zones d'expansion touristique identifiées comme porteuses de réussite ;
- ✓ Inciter la promulgation des mesures d'encouragement, d'accompagnement et d'aides multiples aux investisseurs nationaux et internationaux dans ses domaines de compétences.

CHAPITRE 2 : LE PATRIMOINE KSOURIEN EN ALGERIE EXEMPLE DES MONTS DE KSOURS VECTEUR DU DEVELOPEMENT DURABLE LOCAL.

Introduction :

Le Sahara est le plus grand désert de la planète. Il est considéré comme une région allant d'aride à hyperaride caractérisée par de faibles précipitations et de hausses températures. Habiter dans un milieu sec avec des conditions hydro climatiques extrêmement difficiles, ce n'est certes pas une chose simple si les conditions architecturales ne sont pas réunies. Grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de l'oasien, la construction des ksour a connu un développement extraordinaire d'une région à l'autre de ce vaste désert (Benyoucef, 2010).

« Le Sahara, paradoxalement, est un domaine qui a été de tout temps fortement sollicité et qui a vu s'implanter de nombreux établissements humains, ksour, oasis, cités ... » (Benyoucef, 2010).

Le sud algérien d'une superficie plus de de 2 000 000 km² présente une architecture particulière, une architecture sans architecte d'une région aride. Ainsi, il témoigne d'un ensemble de dépouillement et de créativité comme la maîtrise d'une technique indéniable à savoir le même matériau de construction propre à cette région et du savoir-faire de l'artisan maçon.

Il est doté d'une structure très complexe et originale. Il est le centre d'un milieu où se présente avec une grande limpidité :

- Un niveau prouvé de techniques d'adaptation aux contraintes qui sont multiples et rudes. Elles sont dues à la fragilité et la nature du climat aride et hyperaride.
- Dans ce milieu, les contraintes au développement et à l'aménagement sont des plus difficiles, d'un sens élevé du respect de l'homme à l'égard de la nature et de ses ressources encore plus précieuses dans un tel milieu.

Avec le temps, la place des ksour dans cette région a pris sa position centrale et importante. Elle témoigne une civilisation où régnait par exemple

l'insécurité dans une nature aride. Actuellement, les Ksour ornent de leur masse les pitons et les crêtes du Sud algérien.

Leur nombre est imposant, plus de 500 ksour ont été recensés dont 12 ksour ont été classés, 335 inscrits sur l'inventaire et enfin plus de 575 Ksour en voie de recensement (Bouteflika, 2015) (Tableau 2.1).

Tableau 2.1. Bilan et état de situation des Ksour (Hafsi, 2012)

N	Wilaya	Nombre de ksar					
		Recensés	Habités	Inventoriés	Classés	Créé secteur sauvegardé	Doté de PPSMV
1	Adrar	361	294	294	2	0	0
2	Ouargla	19	19	15	0	2	2
3	Biskra	13	13	0	1	1	1
4	Laghouat	10	10	7	0	1	1
5	Ghardaïa	9	8	0	4	1	1
6	Bechar	129	58	3	3	0	0
7	El-oued	6	6	1	0	2	2
8	Naama	6	6	5	1	0	0
9	El-bayadh	10	3	0	0	0	0
10	Illizi	4	3	3	0	0	0
11	Tamanrasset	5	5	5	0	0	0
12	Tindouf	3	1	2	1	0	0
TOTAL		575	426	335	12	7	7

Leur patrimoine est considéré comme l'émergence d'une construction identitaire de la société sud algérienne. Son existence témoigne de la conscience de cette société de maintenir un élément dans son environnement en lui attribuant une valeur qui implique la conservation et la transmission de cet élément. Ce patrimoine représente également un lien fort entre les générations de cette société et leur lieu, qui a toujours permis l'identification de ce territoire.

Avec le temps et avec une mauvaise politique appliquée à l'égard des ksour, nous constatons que cet héritage est passé d'un milieu attractif à un milieu en état de ruine (Figure 2.1.a, 2.1.b). Les raisons sont nombreuses. Nous pouvons citer :

- ✓ Absence d'une politique d'entretien et de restauration ;
- ✓ Le rôle de l'homme vis-à-vis de la nature.

L'intervention étrangère opérée dans l'incompréhension du fonctionnement global. Celle-ci a engendré des effets néfastes sur l'ensemble de l'écosystème dans la plupart des cas à la rupture de l'écosystème (changements socio-économiques), à l'absence d'instruments de planification spatiale propres à ce genre d'établissements humains (une urbanisation anarchique et des formes de bâti extraverties).

- ✓ L'introduction de nouvelles techniques et des matériaux de construction non adaptés à la zone aride, à une prise en charge très timide des pouvoirs publics à sauvegarder les anciens tissus bâtis et à la mise en place d'infrastructures techniques urbaines mal étudiées mettant souvent en péril le cadre bâti ancien ;
- ✓ La « déchéance » qui résulte d'une dynamique de réappropriation des ksour abandonnés par des populations immigrantes exogènes ou par fixation de populations nomades, entraînant la dégradation du ksar qui peut aboutir à sa disparition ;
- ✓ « L'abandon » qui entraîne la déstructuration ;
- ✓ Enfin, « la destruction », généralement conduite avec l'assistance de l'État, qui prend en charge le relogement des populations évacuées.

Vu l'état actuel des ksour et avec un tel paysage, la fonction du ksar va disparaître.

Pour être adaptable à notre temps et tout en conservant son originalité, ce ksour est victime d'un manque d'espace lui permettant l'implantation d'un environnement et d'équipements publics, permettant une vie meilleure, comme les écoles, salle de soins et les aires de jeux.



a) Ksar de Boussemgoun



b) Mosquée de Boussemgoun

Figure.2.1 : Etat de dégradation du ksar de Boussemgoun. (Auteur, 2013)

2.1. Les ksour, un patrimoine reconnu par la législation Algérienne :

Les efforts de réhabilitation du patrimoine architectural des ksour algériens ne datent pas d'aujourd'hui. La première opération de classement d'un monument de la région remonte à 1972, date de la promulgation du texte de loi portant classement de la Vallée du M'Zab au titre du patrimoine culturel national manifestent un regain d'intérêt de la communauté internationale au patrimoine architectural des oasis (Tableau 2.2).

Tableau 2.2. Programme et Actions de Réhabilitation des ksour - fonds du sud 2001 (Hafsi, 2012).

N°	Wilaya	Intitulé du projet et désignation des actions	Montant : 100 DA
1	Adrar	- Protection des établissements humains et des infrastructures contre l'ensablement. - Réhabilitation des ksour	190.000
2	Ouargla	- Réhabilitation des ksour de l'oued Mya et de l'oued Righ	100.000
3	Biskra	- Rénovation des anciens noyaux de Sidi Okba - Tolga- Ouled Djellal et Sidi Khaled	85.000
4	Laghouat	- Réhabilitation et revalorisation des quartiers Nord de la ville de Laghouat	70.000
5	Ghardaïa	- Réhabilitation et restauration des ksour : Ghardaïa, El-Atteuf, Bounoura, Béni-issuen et Melika	150.000
6	Bechar	- Réhabilitation des ksour	100.000
7	El-Oued	- Etude, restauration et sauvegarde des anciens quartiers du Guemar, Djamaa et El Mghair	100.000
8	Naama	- Réhabilitation des trois ksour de Sfisif, Asla et Moghrar Fougani.	76.000
9	El-Bayadh	- Réhabilitation des ksour (Boussemgoun Chellala- Ghassoul- Arbaouet) : agriculture ksourienne, réhabilitation habitat et sites historiques.	45.000
10	Illizi	- Réhabilitation du patrimoine ksourien non inscrite (dans cette tranche)	-
11	Tamanrasset	- Electrification rural des quartiers, ksar Merabtine, Ksara Laarabe à In Salah	41.000
12	Tindouf	- Réhabilitation du patrimoine ksourien non inscrite (dans cette tranche)	-
Total			95.70 milliards de centimes

Mais si le ksar a été admis dans la sphère législative, en tant qu'élément à préserver, il demeure jusqu'à aujourd'hui confiné dans le seul aspect esthétique. « Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers, urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat et qui, par leur homogénéité et leur unité architectural et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur » (Loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel 15 Juin 1998).

L'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial est subordonnée à l'existence d'un certain nombre de critères. Ceux-ci sont développés en un document spécial : « les orientations » devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial.

Il s'agit, à côté du texte de la convention, du principal document du comité du patrimoine mondial, outil de base en matière de méthodologie de travail. Elles ont dû être à maintes reprises révisées par le comité du patrimoine mondial (La dernière version est celle de 2005. Cette version des orientations (WHC.05/2) est adoptée par le comité du patrimoine mondial lors de sa 7^{ème} session extraordinaire du 2 février 2005).

La liste du patrimoine mondial continue à s'élargir pour contenir d'autres ksour à travers d'autres pays du monde saharien et du Sahel de l'Afrique (Gravar, 2005).

2.2. Les ksour, éléments du système oasien :

2.2.1. Définition des ksour :

Le mot se prononce « gsar ». C'est une altération phonique de la racine arabe qasr qui désigne ce qui est court, limité, c'est-à-dire, un espace limité, auquel n'a accès qu'une certaine catégorie de groupes sociaux. C'est un espace confiné et réservé, limité à l'usage de certains. Le ksar (pl. ksour) est un grenier, mieux encore un ensemble de greniers bien ajustés (figure.2.2) (Mousaoui ,1994).

« Le ksar est un espace de vie collective répondant à la fois à une organisation politique d'auto- défense et à une organisation sociale visant à faire respecter la segmentation sociale et raciale.

Le rôle de la Jmaa (assemblée consultative ou conseil du ksar) est primordiale quant à l'organisation de la vie politique et la gestion des ressources économiques au sein du ksar " » (Aba ,2006).

La fonction du ksar est essentiellement agricole. A l'origine, c'est un grenier collectif qui sert de lieu de stockage des céréales, des olives, des produits de bétail. C'est aussi un lieu sûr où les objets de valeur sont bien en sécurité. Parmi les causes, qui nous permettent d'énoncer cette hypothèse de la fonctionnalité du ksar, le fait que la région du sud-ouest algérien et le Sahara en général sont soumis à une aridité climatique aggravée par l'irrégularité pluviométrique (Capot ,1956).



Figure.2.2 : Jarres enterrées pour conserver des aliments (matmoura) à Béni Ounif (MOUSAOUI A ,1994)

Dans un sens étymologique, le terme ksar porte la signification évocatrice de palais et désigne en Afrique du Nord un village fortifié, caractérisé par une forme typique d'habitat très concentré, construit en matériaux traditionnels (pisé ou toub).

Même s'il est rencontré sur des reliefs aussi variés (sommets de montagnes, crêtes, buttes surplombant les plaines, vallées des oueds ou plaines, le site sur lequel est érigé le ksar, et lorsque la topographie le permet, est souvent choisi de manière à ce qu'il soit imprenable et parait être un élément tangible.

Il se présente toujours comme un ensemble protégé d'une muraille, marquant une rupture symbolique avec l'extérieur et permettant ainsi d'assurer

une protection contre toute attaque extérieure, pour plus d'efficacité, un fossé remplie d'eau est généralement creusé comme ceinture de remparts.

Pour assurer le maximum de sécurité aux habitants, le ksar peut posséder ses propres magasins de réserves alimentaires, des puits collectifs protégés, et ne disposant dans la plupart des cas que d'une seule porte d'entrée en chicane garnie de part et d'autre d'une tour élancée et crénelée.

L'existence de ces éléments qui donnent un caractère fortifié à l'ensemble ksourien, ne peut que renvoyer à de longues périodes d'insécurité qui régna au Sahara. Pour toutes ses raisons, le Ksar est confondu avec l'architecture défensive ou militaire, aujourd'hui libéré de son souci défensif et ayant gardé jusqu'à récemment sa fonction d'ensemble autonome.

Selon Pr. **MAZOUZ S**, c'est aussi la forme urbaine des villes du Sud par opposition aux médinas du Nord. Le ksar désigne même « toute agglomération saharienne anciennement construite et de tendance plutôt rurale par opposition aux structures plus importantes que sont les médinas » (Cote, 2005).

Les Ksour, au-delà de l'aspect morphologique de l'habitat dont l'enchevêtrement caractérisent leurs maisons est le prisme à travers duquel se reflète une vie communautaire où s'exprime avec force, cohésion et solidarité entre les membres d'une même collectivité.

Au plan architectural, le *ksar* répondait de manière concrète aux spécificités des milieux sahariens, tant dans l'utilisation des matériaux (*toub*, pisé, terre) que dans la morphologie du tissu (Allain, 2004) permettant une aération et la réduction de l'ensoleillement direct du bâti. Les évolutions des agglomérations sahariennes dont les fondements historiques prennent racine dans la forme urbanistique du *ksar* furent caractérisées par des processus spatiaux relativement semblables (Kouzmine, 2007) (figure.2.3).

Il est généralement habité par des populations sédentaires pratiquant une agriculture vivrière dans des parcelles irriguées par des eaux détournées de sources par des petits barrages de déviation ou par des foggaras qui sont un dispositif de drainage par gravité des eaux de la nappe phréatique à travers une série de puits pratiqués sur une pente en direction de la palmeraie.

Le Ksar est un espace de vie collective répondant à la fois à une organisation politique d'autodéfense et à une organisation sociale visant à faire respecter la segmentation sociale et raciale. Le rôle de la Djemâ'a (l'assemblée consultative ou le conseil du Ksar) était primordial quant à l'organisation de la vie politique et la gestion des ressources économiques au sein des Ksour.

Étant l'héritage prestigieux de la civilisation oasienne, le Ksar est l'œuvre collective d'une société harmonieusement adaptée à son milieu. Il doit son existence à la cohérence économique, sociale et culturelle de la société oasienne.

A côté de la gestion collective des ressources, l'habitat des Ksour traduit l'organisation socio-économique ayant précédé les bouleversements des dernières décennies. Aujourd'hui, ce mode d'habitat, qui a joué un rôle décisif dans la croissance et la prospérité des oasis présahariennes, confronte un défi irréversible grâce à la prépondérance des nouveaux centres urbains.

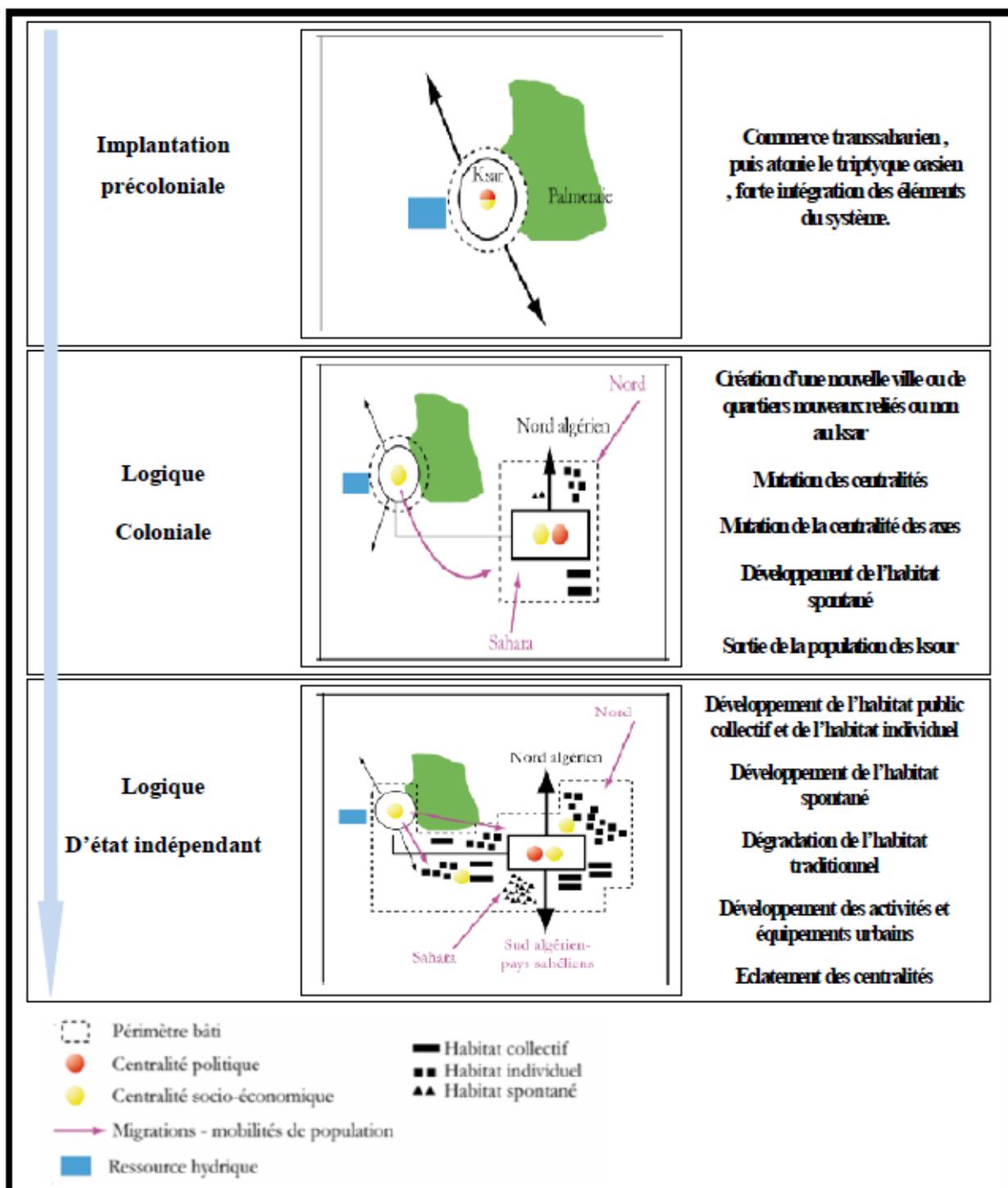


Figure.2.3 : Schématisation de l'évolution d'un pôle de peuplement saharien (Kouzmine, 2007)

2.2.2. Genèse et fondement des ksour :

Le peu de références historiques relatant la période de création des ksour qui se situerait aux 8, 10 ou 12 siècles fait qu'il nous demeure impossible de dater la période durant laquelle ce type d'habitations a vu le jour.

Ibn Khaldoun (1332-1406) nous dit : « les premiers ksour datent probablement des I^{er} et II^{ème} siècle avant J.-C. Ils constituent sans doute l'extension progressive jusqu'à l'Atlas saharien du phénomène de sédentarisation des nomades berbères. » (figure.2.3).



Figure.2.4 : Le Vieux Ksar berbère de Boussemghoun (Auteur, 2013,)

2.2.3. L'eau, une ressource essentielle dans le ksar :

Si l'eau est source de la vie, la majeure partie des chercheurs s'accorde sur le fait que l'eau est un facteur qui intervient beaucoup plus dans la localisation, l'organisation, le développement des ksour (figure.2.4, figure.2.5).

Le géographe Marc Cote, l'un des spécialiste du monde des oasis notamment celles du sud de l'Algérie est l'un des plus fervents défenseurs de cette vision :

«Les ksour ne s'ont pas une création de l'eau, les ksour sont une création des relations (des échanges caravaniers) par la mise en place d'une certaine logistique échelonnée le long des axes (puits, oasis) » (Cote M, a, 2010).

«Ce sont les besoins qui sont à l'origine de la naissance de ces ksour ; une création ex-nihilo faite par la nature le long des itinéraires» (Cote M, b, 2010).



Figure.2.5 : Retenue du barrage de Tiout (Auteurs, juin 2013)

2.2.4. Le ksar, une création bioclimatique et culturelle :

Le besoin d'adaptation et d'intégration au climat aride du Sahara est à l'origine du ksar : «Il est évident que c'est d'abord une création bioclimatique» (Cote M, 2010).

Les passages couverts, les décrochements ..., donnent une mitoyenneté des maisons, ombre etc., ce qui apporte de la fraîcheur, tel que l'insertion du ksar à l'intérieur de la palmeraie (comme à Tiout) (figure 2.6 a, figure 2.6.b).

Il y a cependant selon Marc Cote une logique autre : «c'est un fait culturel» d'après les traits qu'on trouve dans le Maghreb, l'Arabo-musulman.



Figure.2.6 (a,b) : Les passages découverts et couverts chapitre (Ksar de Tiout et Bousseghoun) (Auteur, Juin 2013)

Le culturel succédant au bioclimatique est un argument défendu par beaucoup de chercheurs dans la formulation de la genèse des ksour : «Le besoin d'un habitat bioclimatique associé à la culture sont à l'origine des ksour tels qu'on les connaît» (Cote M, 2010).

2.2.5. Les formes construites :

La géométrie des ksour est la résultante des caractéristiques topographiques du site dans lequel sont construits ces derniers. Nous pouvons distinguer :

- ▶ Les formes adaptées aux éléments topographiques : formes rondes, formes allongées...etc ;
- ▶ Les formes indifférentes à la topographie : formes rectangulaires bien nettes. Faisant la remarque qu'il y'a des phénomènes de convergence dans de nombreux cas Cote M., associe de plus la forme des ksour à différents éléments :
- ▶ Les formes rondes correspondent à un matériau précis, la pierre, à des régions Berbérophones, à une adaptation à la topographie.
- ▶ Les formes carrées correspondent à l'utilisation d'argile, la terre, à des ksour plus récents et à des régions Arabophones.

2-2-6. Morphologie et composantes des ksour :

L'une des caractéristiques du ksar saharien, l'universalité du modèle, est la variété dans le détail incorporant des adaptations locales, historiques de Cote M., «Le Sahara est un musée de formes architecturales et urbanistiques ».

Le ksar s'organise selon un principe où l'on distingue différentes échelles d'appropriation de l'environnement (Djeradi, 2012) :

- L'édifice : habitation ou édifice public ;
- L'unité urbaine : association de plusieurs édifices organisés le long d'un axe (zkak) ou autour d'une place (rahba), définissant une unité autonome appropriative par le groupe ;
- La cité (ksar) l'ensemble des entités en articulations structurées, hiérarchisées, faisant émerger un centre qui identifie l'échelle habitée par la communauté ;
- Le territoire : l'ensemble des ksour implantés (généralement) selon des principes morphologiques communs, partageant une succession d'événements signifiants (histoire), définissent, une fois en relation d'échange, un champ d'appropriation pour la population de la région (Mousaoui., 1994).

C'est une occupation agglomérée spécifique, caractérisée par une forme urbaine traditionnelle fortifiée. Les constructions obéissent à la même architecture. Il s'agit d'un ensemble de maisons réparties sur un rez-de-chaussée et rarement en étage autour d'une cour intérieure. Le ksar se présente ainsi : c'est une forme compacte, de couleur terre, horizontale, directement en relation avec un espace vert, la palmeraie, le terroir. La forme s'organise selon un principe où l'on distingue différentes échelles d'appropriation de l'environnement :

Le ksar se trouve toujours en aval sur le cheminement hydraulique. Pour des raisons évidentes d'économie des eaux, la partie habitat du ksar se situe toujours en amont du terroir, permettant ainsi à l'eau de servir d'abord aux besoins domestiques avant d'atteindre la zone de culture (Martin ,1908).

Parmi les principales caractéristiques des ksour se trouvent les fortifications. Loin d'être un indice militaire, les murailles peuvent découler d'une mentalité collective où l'ordre est symbolisé par la limite matérialisée. Les enceintes des ksour peuvent constituer des frontières délimitant le monde organisé par rapport à celui chaotique (Échallier J ,1973). Il est certain que beaucoup d'histoires ont été racontées sur l'aspect militaire dû à la présence de ces remparts. Ces établissements humains sont loin d'avoir une fonction défensive uniquement.

2.3. L'architecture ksourienne :

Le ksar a une forme compacte, de couleur terre, horizontale, directement en relation avec un espace vert, la palmeraie. C'est l'horizontalité qui est la règle dans ce type d'établissement, l'horizontalité est la forme qui récuse la fatuité et l'orgueil (figure 2.7).

Ce qui est couché et aplati renvoie à l'humilité et à la soumission. La verticalité est une exception réservée aux édifices exceptionnels (qubba, minaret). Sa symbolique renvoie au sublime.

L'architecture ksourienne est le produit d'une culture de masse nourrie de la quotidienneté, de l'environnement et du génie local et non pas une production d'élite. Cet habitat exprime les contraintes environnementales et les valeurs civilisationnelles locales. Car raisonner, exclusivement, en termes d'écosystèmes et de contraintes environnementales, c'est succomber à la séduction du discours rationnel qui sépare le corps et l'esprit en deux entités distinctes (Benabou .M, 1972).



Figure.2.7 : L'horizontalité et la compacité des constructions à Boussemghpoun (Auteur, 2015.)

La forme de l'habitat ksourien traditionnel constitue un élément caractéristique de l'organisation spatiale et de la morphologie des oasis. Elle montre encore aujourd'hui, dans de nombreux territoires sahariens leurs

fonctionnements passés et les logiques sociales structurantes de la société ksourienne.

L'approfondissement des définitions des éléments du système ksourien s'inscrit dans un dessein d'appréhension des logiques passées dans l'expectative de leur intégration de façon cohérente dans nos réflexions. Il porte sur les perspectives de développement urbain durable et l'observation des dynamiques de ces systèmes ksouriens.

2-4. Différents types de ksour :

Vus de loin les Ksour se ressemblent, ce sont ces agglomérations sahariennes qu'on rencontre dans l'immensité du désert, et qui se trouvent aussi dans les sites montagneux, mais vus de plus près chaque Ksar a sa propre typologie, en fonction des facteurs morphologiques du site, des facteurs culturels des habitants, des facteurs climatiques.

Notre recherche bibliographique nous a permis de constater que plusieurs chercheurs se sont penchés sur ce phénomène dans le but de trouver des points communs à ces multitudes de Ksour. La majorité de ces chercheurs a essayé de les classer en plusieurs types.

S. Moukhnachi, dans sa thèse "évolution de la forme urbaine des Ksour...", et en s'appuyant sur les recherches de F. Cominardi, a classé les Ksour en deux grandes types le ksar de montagne et le Ksar saharien.

1- Le ksar de montagne :

L'aspect de ce type est en fonction de la configuration du site et de sa limite vers l'extérieur. Il peut ne pas avoir de muraille en fonction de la protection que lui offre le site. Les habitations sont d'un ou de deux étages, des fois même plus. Le Ksar se présente à la vue extérieure une cascades de terrasses, avec un système de ruelles qui s'ouvrent vers l'extérieur par une porte principale. Il est doté d'équipements sociaux comme la mosquée, la placette et les greniers collectifs (figure 2.8).



Figure.2.8 : Vue sur le Ksar Ait Ben Haddou au Maroc (Auteur, 2015)

2- Le Ksar saharien :

C'est l'archétype de regroupement dans les régions sahariennes. Ce Ksar se présente généralement sous une forme carrée ou rectangulaire, mais il peut se présenter sous une forme circulaire. Il est entouré d'une enceinte aveugle et continue, flanquée de tours de guet aux angles, et percée d'une ou de plusieurs portes qui assurent la relation vers le monde extérieur.

A l'entrée des portes se trouvent un espace souvent couvert qu'on appelle Skifa. C'est un endroit ombragé et aménagé par des banquettes en pierres ou en argile de part et d'autre de la ruelle utilisé pour le repos, la rencontre, et la discussion. Le Ksar est doté d'équipements principaux de la vie sociale telle que la mosquée, la place ou la Rahba, le local de stockage. Le tissu est organisé autour d'un réseau de voirie structuré en ramification, dont les différentes branches du réseau traduisent au sol la division du groupement humain et des sous-groupes. Les habitations sont continues et sont généralement mitoyennes sur deux ou trois côtés. Aussi, le ksar saharien est divisé en plusieurs types (figure 2.9).



Figure.2.9 : Vue sur le vieux Ksar de Taghità Bechar (Auteur 2017)

Notre recherche bibliographique qu'a montrée Echalièr en 1972, en se basant sur l'apport des photos aériennes, a entrepris une classification typologique (Echalièr ,1972). Ce classement typologique a regroupé un échantillon de 333 Ksour. Ce classement a été en six groupes et où chaque groupe pouvait être subdivisé en sous-groupe. Ainsi, nous avons :

Type A : Ensemble de bâtis sur une éminence naturelle comportant une enceinte de pierre liées à l'argile, enfermant quelques constructions intérieures généralement ruinées et dont la muraille épouse les contours de l'éminence rocheuse.

Type B : Identique au type précédent, mais de taille plus réduite. On estime son apparition au environ du X^{ème} siècle au plus tard.

Type C : Ensemble de constructions bâties sur une éminence naturelle mais refaçonée par l'homme, protégée par une solide enceinte souvent de forme circulaire (Echalièr ,1972).

Type D : Ensembles de constructions fortement défendus et bâtis en pierres occupe le point le plus haut et entourés de constructions plus petites, souvent en ruine (Echalier ,1972).

Type E : Ensemble d'enceinte rectangulaire bâtie sur un point haut naturel, le plus souvent aménagé avec un fossé, muni d'ouvrages de défense. Cet ensemble est généralement dépourvu de tours d'angles, mais il n'est pas rare qu'on puisse en trouver une ou deux. Ce type apparaît au XII siècle (Echalier ,1972).

Type F : Ensemble de constructions bâties en blocs de sel ou en blocs d'argile salée. Il a un plan généralement quadrangulaire, avec une structure parfois très complexe (Echalier ,1972).

2.5. Les principaux facteurs d'implantation des ksour :

L'implantation dans les milieux sahariens ne se fait pas d'une façon aléatoire, mais en fonction de certaines facteurs primordiaux qui peuvent assurer la survie de la communauté. La pérennité et la prospérité d'une cité a toujours été liée à l'existence de plusieurs facteurs réunis, comme l'eau, les échanges commerciaux, la religion et l'insécurité (Hammoudi, 2014) :

- **Le facteur eau :** Le principal facteur qui a déterminé l'implantation des Ksour et qui a amené les habitants à s'agglomérer est sans aucun doute la présence d'eau, source de la vie ; c'est vrai sur toute la surface de la terre, mais d'autant plus dans le désert. Les oueds, les puits, les foggaras, les gueltas, les nappes phréatiques et artésiennes, sont la nature des différents points d'eau rencontrés au Sahara (Hammoudi, 2014).

L'obligation d'irriguer a amené les habitants à rassembler leurs efforts pour construire les canaux d'irrigation indispensables, un seul homme ne peut venir à bout de cette entreprise. C'est le travail de toute une communauté et il peut durer des générations, même les travaux d'entretien des différents systèmes d'irrigation a toujours besoin de toutes les forces disponibles, c'est le cas des Foggara.

«Les ksour ne s'ont pas une création de l'eau, les ksour sont une création des relations (des échanges caravaniers) par la mise en place d'une certaine logistique échelonnée le long des axes (puits, oasis) ... Ce sont les besoins qui

sont à l'origine de la naissance de ces ksour, une création *ex-nihilo* faite par la nature le long des itinéraires» (Cote M, 2010).

- **Le facteur échanges commerciaux** : Le deuxième facteur déterminant est le facteur commercial. Il a joué un rôle prépondérant dans la formation des agglomérations sahariennes. Les itinéraires autrefois empruntés par les caravanes contournaient les Ergs, les massifs montagneux et certaines zones très difficiles à traverser (Hammoudi, 2014).

La plupart des agglomérations sont placées aux points de départ et d'arrivée de ces itinéraires, ou bien ils sont situés entre les deux. Les grands axes sahariens se trouvaient pourvus d'étapes séparées d'une vingtaine de jours de marche, (la moyenne de l'étape chamelière est d'environ cinquante kilomètres) ; ce qui amenaient la caravane à se ravitailler trois à quatre fois au cours de la traversée. La traversée du désert étant obligatoire pour se rendre au Soudan (pays de l'or), un courant caravanier intense reliait les pays du Maghreb à l'Afrique noire. Ce mouvement si important nécessitait une solide organisation, faite de bases de départ, de relais et de centres de ravitaillement.

A côté de ce mouvement principal, existait aussi des courants secondaires, pour les échanges locaux et pour les approvisionnements des grandes bases de départ. Ils servent aussi pour l'écoulement des marchandises apportées par les caravanes.

L'or, les dattes, le sel et les esclaves étaient les produits d'échanges qui ont joué un grand rôle dans le mouvement des caravanes. Trois principales routes caravanières de l'or étaient connues, la route centrale qui passait par Ouargla, la route de l'Est qui passait par Ghadamès et celle de l'Ouest qui passait par Sigilmassa.

Marc Cote, dans son ouvrage *espace saharien* écrit : " Le Sahara a toujours été route, terre de passage entre deux rives, entre W et E, de la Mauritanie à la Mecque par des itinéraires qui jalonnaient les Zaouïas. Entre le Nord et le Sud. Plus encore, par toutes les grandes pistes transsahariennes qui ont porté le trafic de l'or. L'élevage nomade n'avait de raison d'être que parce qu'il fournissait les bêtes aux caravaniers, ou aux razzieurs de caravanes...et l'existence des

palmeraies n'est concevable en des lieux aussi hostile à l'agriculture, le bas saharien excepté, que par la nécessité de créer des relais le long des grands axes caravaniers (Cote M, 2010).

- **Le facteur religieux** : Les troisièmes facteurs déterminant est la religion. Nous pouvons trouver qu'une agglomération ou plusieurs peuvent s'organiser autour d'un simple édifice, la Zaouïa, qui peut devenir un lieu de pèlerinage. Celui-ci peut évoluer et devenir Ksar, ou bien autour des écoles coraniques, des personnages religieux, ces éléments attirent fortement les populations très attachées au culte de la religion. L'exemple le plus frappant est sans doute le Ksar de Boussemghoun.
- **Le facteur de l'insécurité** : enfin le dernier facteur est l'insécurité dans laquelle ont vécu les sédentaires à partir de la fin du IV^{ème} siècle. D'après l'étude d'Alain Rémy sur l'habitat dans le milieu saharien, il en résulte que l'histoire, d'après les écrits disponibles et les documents oraux, démontre combien les événements historiques ont joué un rôle important dans la création des agglomérations et dans l'abondance de l'habitat dispersé. Cette insécurité prolongée obligea la population à se concentrer dans des agglomérations, qui semblent actuellement refléter l'aboutissement de la civilisation urbaine au Sahara (Hammoudi, 2014).

2.6. Matériaux utilisés dans le Ksar :

Les maisons du Ksar construites entièrement en terre (pisé et briques séchées au soleil) ont un à deux étages. Les maisons s'élèvent dans certains cas jusqu'à pouvoir dominer les remparts afin de mieux surveiller les alentours (figure 2.10.a, figure 2.10.b).

La construction lorsqu'elle se fait en hauteur semble répondre à des besoins essentiels à l'habitat des oasiens à savoir :

- ✓ Un besoin économique (l'utilisation mesurée du sol cultivable qui est une ressource vitale mais très rare) ;
- ✓ Un besoin d'adaptation au climat saharien extrêmement rude avec des écarts thermiques importants entre le jour et la nuit et entre l'hiver et l'été. De plus, comme la majorité des oasiens exercent un élevage à l'étable, la construction en hauteur offre la possibilité de mieux ventiler les maisons et

de migrer verticalement entre les étages suivant les périodes de l'année et les moments de la journée. On utilise l'expression « migration verticale » pour désigner ce phénomène de déplacements des habitants des Ksour entre les niveaux inférieurs et supérieurs. Cette migration consiste selon le nombre de niveau de l'habitation à demeurer la nuit aux étages supérieurs (Deuxième étage ou terrasse) et le jour aux étages inférieurs (RDC ou premier étage) pendant l'été et inversement en hiver. L'utilisation des matériaux dits « hors normes », extrêmement limités dans des sociétés de pénurie, est exclusivement réservée aux édifices hors normes (relevant du sacré). L'extraordinaire, le non-utilitaire sont réservés aux édifices culturels. Les plus anciennes constructions ont été édifiées en pierres (Echanlier, 1973).



a) Les Troncs des palmiers

b) Le Toub

Figure.2.10 : Matériaux utilisés dans la construction des ksour.(Auteur,2013)

2.7. Les constructions de la collectivité :

Chaque Ksar obéissant à ses propres logiques, les constructions destinées à la collectivité, sans être une règle sont souvent groupées à l'entrée du Ksar. Il s'agit de la mosquée et de ses annexes, de la maison de la Djemâ'a - le conseil du Ksar – ou/et des magasins d'artisans. L'importance de cette partie collective varie d'un Ksar à l'autre selon la disponibilité en espace constructible et selon la richesse et le pouvoir du conseil du Ksar.

Chaque Ksar dispose d'un certain nombre de puits, le seul puits collectif était celui de la mosquée. Le Ksar avait également une partie collective qui s'étendait, généralement, devant la porte d'entrée et sur une vaste superficie, qui était destinée aux aires de battage, aux écuries et étables et parfois à un marché

hebdomadaire au une place commerciale, aux carrières de terre pour la construction des maisons et aux cimetières.

L'aridité du climat et la rareté des ressources en eau et en terre cultivable, rudement disputées entre sédentaires et nomades, associées au règne de l'insécurité à cause des rivalités entre les tribus sur la possession de ses ressources rares et sur le contrôle des pistes du trafic des marchandises, ont contraint les populations sédentaires à vivre assemblés derrière des murailles robustes d'agglomérations à caractère défensif. Les fondateurs des Ksour ont ainsi fait usage des techniques architecturales et des matériaux de construction locaux et des aspects morphologiques des villes caravanières inspirées à leur tour de l'architecture militaire.

2.8. Approche de la typologie paysagère selon le mode de la croissance spatiale des ksour du Sud-ouest algérien :

Les ksour du sud-ouest algérien ont connu une évolution spatiale bien marquée. Elle est le résultat d'un processus d'urbanisation déclenché depuis l'indépendance mais ayant connu une accélération sans précédent durant les trois dernières décennies (Hadeid. M, 2012).

Les différents programmes d'habitat et d'équipements réalisés par l'État ont conduit à une extension spatiale dont les formes sont totalement différentes par rapport au modèle ksourien.

Il s'agit d'établir, dans cette recherche, une sorte de typologie paysagère des ksour selon leurs modes de croissance spatiale. L'aspect morphologique représente la base de notre approche. Sur ce, trois types de schéma d'organisation vont être analysés :

1. Modèle : palmeraie, ksar, extension ;
2. Modèle : extension coloniale et postcoloniale ;
3. Modèle : extension postcoloniale suivant les politiques de l'habitat entrepris par l'État.

La méthodologie adoptée se base sur deux approches, l'une spatiale utilisant des documents cartographiques et l'autre qualitative où il s'agit de faire des corrélations entre les différentes typologies de l'habitat et le contenu social (Hadeid, M, 2012).

2.8.1. Modèle de croissance spatiale : palmeraie-ksar-extension

1- Les trois éléments qui systématisent le ksar actuellement : palmeraie-ksar-extension

Notre première approche concerne la trilogie palmeraie-ksar-extension. Le support cartographique (images de Google Earth) nous a permis de déterminer facilement ces trois éléments structurant le ksar. Les ksour mentionnés ici, à titre d'exemple seulement, retracent nettement cette organisation trilogique. Qu'il s'agisse des ksour de l'Atlas où du Sahara, le même schéma est reproduit. La forme du ksar et de la palmeraie répondent à des exigences liées à la topographie du terrain. Le caractère défensif dans la disposition des ksour est très présent (Hadeid, M, 2012) (figure.2.11).

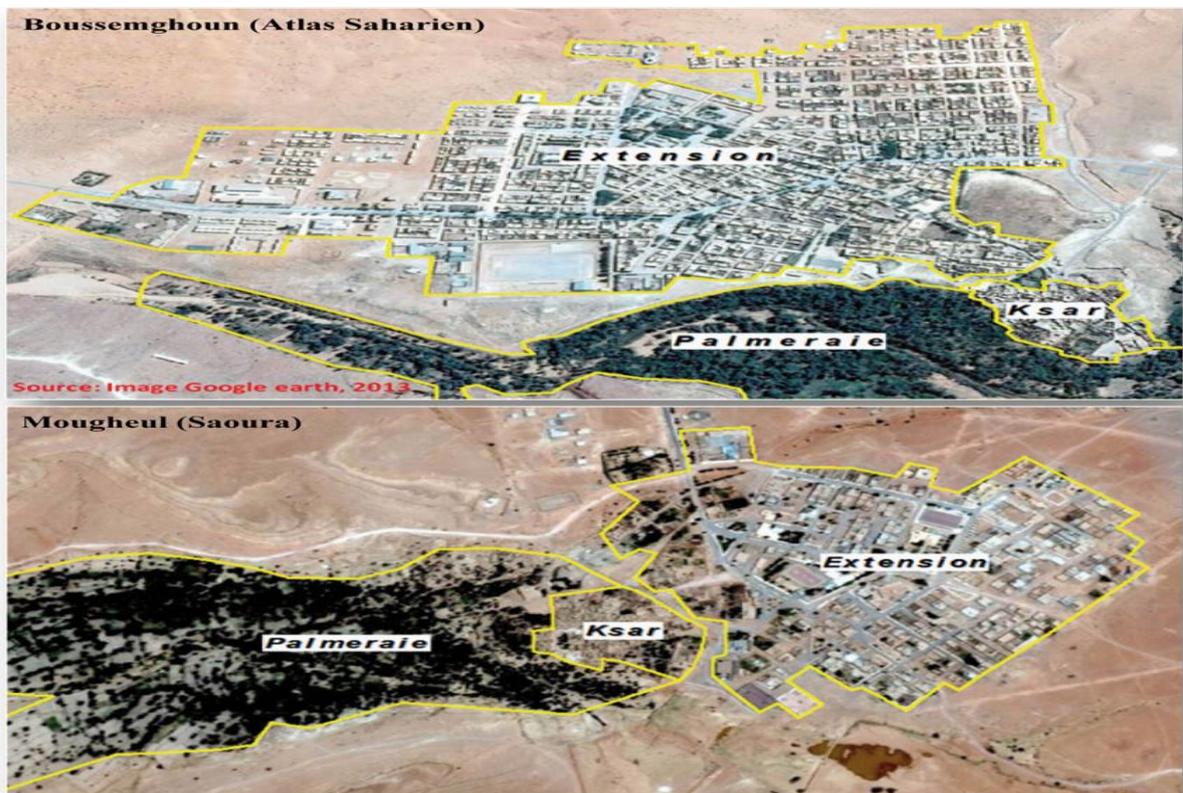


Figure.2.11 : Les trois éléments qui systématisent le ksar actuellement : palmeraie-ksar-extension (Google Earth, 2013)

2. Extension spatiale extraordinaire des ksour :

Le fait marquant qui caractérise nos ksour est leur extension remarquable. Quand on compare l'espace occupé par le ksar avec son extension, on constate que le rapport des surfaces entre eux est très élevé. Afin d'avoir une idée précise

et chiffré sur ce phénomène. Le tableau.2.3 exprime clairement les différences de rapport entre les deux entités spatiales.

Tableau 2.3. Rapport entre la surface du ksar et la surface des extensions (Mohamed HADEID, 2016)

Nom du ksar	Superficie du Ksar (hectare)	Superficie des extensions (hectare)	Rapport *
Tiout	1,5	48,6	32
Boussemgoun	2,9	61,1	21
Ghassoul	2,8	48,2	17

* Rapport entre la surface du ksar et la surface des extensions

Du tableau ci-dessus il apparaît, dans un premier temps, l'étalement extraordinaire que ces ksour ont connu. Ce phénomène se manifeste partout quelle que soit la région considérée. Dans le détail, certaines nuances peuvent être discernées. En premier lieu, les ksour de l'Atlas saharien semblent s'étendre plus que ceux du Sahara.

En effet, des agglomérations comme Tiout, Boussemgoun ou Ghassoul se sont étalé plus de 17 fois de leurs surfaces initiales (le ksar), avec un record à Tiout qui enregistre plus de 30 fois. Cette dernière a vu son extension se faire sur les deux rives d'Oued Tiout faute d'espace urbanisable. Quant aux ksour du Sahara du Sud-ouest, leur extension est moins importante, elle s'est multipliée entre 10 et 13 fois.

Notons que ce rapport entre la surface du ksar et celle des extensions ne va pas de pair avec la taille des agglomérations en question. Pour le premier groupe (Atlas Saharien), Ghassoul est plus peuplée que Boussemgoun et Tiout, mais elle a cru moins qu'eux. Peut-on dire que les agglomérations ayant des populations moins importantes connaissent un rythme de croissance spatiale plus dynamique que les plus peuplées ? La réponse à cette interrogation ne peut être réalisée que par une analyse complémentaire des autres agglomérations (ksour) tout en utilisant la même démarche.

Tableau 2.4. Taux d'accroissement annuel des ksour étudiés (ONS, RGPH 1998 et 2008)

Nom du ksar	Population en 1998	Population en 2008	TAA* (%)
Tiout	2 311	3 236	3,42
Bousseghoun	2 478	3 093	2,28
Ghassoul	3 086	4 654	4,24

* TAA : Taux d'accroissement annuel.

3. Des nuances observées dans l'état de dégradation des ksour :

Suite aux constatations faites lors de la visite des ksour de l'Atlas saharien, il nous semble que des nuances bien visibles peuvent être dégagées en fonction de la dégradation des ksour.

En effet, cette forme de typologie peut être perçue sur deux plans. Le premier est que les ksour de l'Atlas saharien (Bousseghoun, Ghassoul), et ceux de la Saoura (Kenadsa, Mogheul), à titre d'exemple. Ils sont restés physiquement intacts avec bien sûr, des états de dégradation différents d'un ksar à l'autre et où les extensions se sont réalisées hors du ksar.

Dans un second plan, les ksour du Touat et du Gourara sont les plus dégradés. En visitant les ksour de Timimoun (Gourara), le ksar en tant qu'entité spatiale bien distincte a été complètement modifié. Autrement dit, les extensions ne se sont pas faites seulement sur des terrains vierges hors du ksar, mais c'est le ksar lui-même qui a été détruit et remplacé par des maisons dont la conception architecturale ne ressemble aucunement à celle du ksar. Cette typologie fondée sur ce paramètre nous amène à nous interroger sur de telles nuances.

4. Étapes d'extension des ksour : une extension spatiale considérable durant la période postcoloniale :

Les quelques ksour étudiés, dont il était possible de cartographier les étapes d'extension, montrent une extension spatiale considérable depuis l'indépendance. A Bousseghoun, il semble que la présence coloniale était moins marquée dans l'espace. Après l'indépendance, l'extension est bien présente avec les différentes politiques urbaines que l'État a concrétisées.

2.9. Devenir des ksour : des visions différentes :

Étant donné leur état de dégradation actuelle, la question du devenir de ces ksour reste toujours posée. Les quelques tentatives de restauration et de requalification des ksour demeurent des opérations isolées et ponctuelles et ne s'insèrent pas dans une vision globale de préservation de ce patrimoine national en disparition progressive.

Plusieurs facteurs se sont combinés pour accélérer la dégradation des Ksour. D'après les constatations faites lors des différentes visites effectuées au sud, le degré de chaque facteur varie d'une région à une autre et d'un Ksar à un autre. Mais l'abandon consommé et l'inexistence d'entretien dans ces structures reste la cause principale des dégradations. On peut citer parmi les autres facteurs (figure.2.12 figure.2.13) :

- ❖ la terre crue qui représente le matériau de base, constitue le talon d'Achille pour ces habitations du fait qu'elle nécessite des entretiens périodiques ;
- ❖ Le vent altère aussi très fortement les constructions en terre. Il cause des dégradations plus ou moins aggravées par l'impact des objets transportés et par l'impact du sable (vents de sables) ;
- ❖ l'eau sous toutes ses formes, contribue au dépérissement des Ksour (remontées capillaires, les eaux pluviales sous forme d'averses, des fuites des canalisations mal conçues) ;
- ❖ nouvelles pratiques apportées par les habitants, auxquelles les Ksour n'étaient pas conçus (insertion des climatiseurs) ;
- ❖ Les fortes précipitations enregistrées durant les dernières années notamment en 2008 dans les régions d'Ain Sefra et Tiout (wilaya de Naama) sont les conséquences du phénomène des changements climatiques, dû au réchauffement planétaire (figure.2.14 et figure.2.15).

Il est à noter le rôle non négligeable et déterminant des pouvoirs publics dans « l'accompagnement » du phénomène d'abandon des ksour, en optant comme alternative, les moyens d'urbanisation moderne. (figure.2.16).



Figure.2.12 :Ksar de Tiout Etat de dégradation du bâti,(Auteur,2013)



Figure.2.13 : Vue aérienne du Ksar de Tiout Etat de dégradation du bâti, (Google Earth, 2015)



Figure.2.14. : Etat de dégradation du barrage ancestral, Ksar de Tiout I (Auteur, 2015)



Figure.2.15 : Ksar de Boussemgoun Etat de dégradation du bâti, (Auteur, 2013)



Figure.2.16 : Ksar de Boussemmghoun, état de dégradation de, la Zaouia (Auteur, 2016)

L'intervention sur les ksour est faite soit dans un cadre de nécessité d'aménagement et donc de destruction volontaire, soit dans un cadre de valorisation et de restauration après une prise de conscience exprimée par la société locale.

Les ksour considérés par cette recherche s'insèrent bien dans cette double problématique. Seulement, les différences ne sont pas liées à un contexte géographique régional. Des nuances existent à l'intérieur même de chaque sous-région. Les cas de Boussemmghoun et de Ghassoul sont expressifs à ce propos.

Ces deux entités se situent dans un même contexte géographique (Atlas saharien) mais ils se sont comportés différemment vis-à-vis de la restauration. Les habitants de Boussemmghoun ont adhéré massivement à cette opération de valorisation du ksar en lui donnant une fonction à caractère touristique après l'avoir restauré. A l'opposé, ceux de Ghassoul ont résisté à cette action car elle a touché à leurs intérêts : une bonne partie des maisons du ksar est utilisée par les agriculteurs pour dessécher la menthe, culture dominante et spéculative de la palmeraie de Ghassoul ; d'autres habitations sont par contre utilisées pour la stabulation (figures 2.17 & 2.18.).



Figure.2.17 : Le ksar de Ghassoul abandonné (Mohamed HADEID, 2016)



Figure.2.18 : Le ksar de Boussemeghoun un site de développement touristique en Algérie (Auteur, 2016)

Ces situations controversées nous amène à nous interroger sur le devenir des ksour. En Tunisie et au Maroc par exemple, cet aspect est considéré comme un vecteur de développement local des territoires enclavés sur le plan économique et social qu'environnemental.

En effet, récupérer les ksour devient une alternative de développement mais cette vision, jusqu'à présent, n'a pas suscité les intérêts du pouvoir central et ceux de la société locale. Les tentatives de restauration sont en fait négligeables par rapport au volume important des ksour composant l'espace algérien.

La richesse de ce patrimoine peut ouvrir des opportunités économiques intéressantes dans ces régions. L'agriculture de terroir associée au tourisme

ksourien ont été les éléments de base que les tunisiens et les marocains ont utilisé afin de relancer le développement de leurs ksour. L'Algérie peut faire autant, ne serait-ce que pour quelques régions mais à condition que les acteurs centraux et locaux s'impliquent entièrement à ce projet.

2.9.1. Le Ksar et la question de sa réhabilitation :

Le sens de la réhabilitation/ préservation ne peut pas être entendu au seul maintien des aspects esthétiques (liée à leur organisation traditionnelle) qui éblouiraient les touristes. Souvent la dimension socioculturelle du Ksar et ses fonctions dans le système économique de la vie oasienne ne préoccupe pas les concepteurs des programmes de réhabilitation et du développement local.

Celle-ci est issue d'un équilibre socioéconomique et politique établi dans des conditions historiques, spatiales et écologiques précises. Lancer un projet de réhabilitation ou un programme de développement sans prise en considération du Ksar comme milieu socioculturel et comme composante écologique centrale dans l'écosystème oasien en pleine mutation, c'est destiner cette opération à l'échec, et précipiter l'éclatement du Ksar et de la société oasienne au lieu de les freiner. La réhabilitation des Ksour et la restauration de leur architecture doivent être faites en considérant les préoccupations des populations et leurs aspirations en matière de développement socio-économique.

Au nom de l'amélioration des conditions du logement des populations défavorisées, l'intervention des pouvoirs publics, grand producteur du logement en béton armé, modèle de construction du Nord, a contribué grandement à la déchéance de tout un système, en multipliant les programmes de construction d'habitations inadaptées à un environnement oasien particulier.

Aujourd'hui les oasis doivent être intégrées dans les circuits de l'économie du marché. La majorité des populations locales adhère à un mouvement effervescent de construction en matériaux de construction contemporains et refusent de continuer à vivre dans les Ksour sans aucun lien avec les normes actuelles du confort. A défaut d'en comprendre les déterminants, les contraintes et les enjeux, la réhabilitation des Ksour demeurera une tâche difficile. Symbole d'insalubrité et surtout de régression sociale, les techniques traditionnelles de construction sont petit à petit rejetées.

Le béton, l'acier et le verre sont substitués à la brique de terre, au pisé, aux rondins du palmier et aux roseaux. Ce qui était « l'art de bâtir » traditionnel ne fait plus le poids, sa valeur est devenue trop médiocre et son image se détériore, Sur la terre des Ksour, l'architecture de terre est condamnée à disparaître. L'habitat extramuros s'est multiplié, la ruine, l'éclatement et l'abandon des maisons du Ksar se sont accentués.

Dans les expériences à venir, il serait souhaitable de mettre en place une véritable coopération intersectorielle entre le Ministère de la culture et tous les services et acteurs liés à la réhabilitation de l'habitat traditionnel. Il serait intéressant de réhabiliter les Ksour de manière à offrir aux populations des espaces urbains collectifs à vocation sociale, culturelle, éducative et récréative et des compléments de revenus par des aménagements destinés à l'amélioration des conditions de vie.

Associer les efforts de restauration purement technique à une réhabilitation sociale, culturelle et environnementale redonnerait aux Ksour la cohérence fonctionnelle, urbanistique et la qualité architecturale et paysagère qu'ils sont en train de perdre.

La stratégie de sauvegarde des Ksour consiste en l'élaboration d'un Plan Directeur comprenant des orientations et des directives globales de sauvegarde et de mise en valeur qui situent les Ksour dans leur réalité socio-économique, écologique, historique et culturelle, et qui prévoit leur mise à niveau et la relance de leur dynamisme d'auto développement sans se limiter uniquement à la restauration des échantillons du passé pour des finalités d'attractivité touristique.

On ne sauvera les Ksour et leur architecture ni en obligeant les gens à donner à leur habitations une apparence traditionnelle ni en transformant certains bâtiments remarquables en pôles d'attraction touristique, encore moins en organisant la récupération de quelques demeures par des instances nationales et internationales (Hammoudi, 2014).

Tant que l'on perçoit ce patrimoine d'un point de vue exotique et folkloriste, il sera difficile de le sauvegarder. L'aspect folklorique de l'habitat et de l'architecture des Ksour et les tentatives de sauvegarde sans prise en considération des

préoccupations des populations et leurs attentes ne peut que conduire à la précipitation de leur destruction (Hammoudi, 2014).

2.10. Le patrimoine architectural des Monts des Ksour : vecteur du développement durable local.

Les monts des ksour s'étendent de la frontière Algéro - marocaine jusqu'au djebel Amour. Ils sont situés entre les Hautes plaines oranaises au Nord et la Plateforme saharienne au Sud. Partie occidentale de l'Atlas saharien. Il s'agit d'une chaîne intracontinentale formée au Tertiaire et qui constitue l'avant-pays de la chaîne alpine d'Afrique du Nord ou les Maghrébines.

Les Monts des Ksour appartiennent à une région relativement élevée avec certains sommets dépassant les 1500m d'altitude : Djebel Aïssa, 2236 m ; Djebel M'Zi : 2145m, Djebel Mekther : 2020m, Djebel Mélah : 1817m.

Du sud-ouest au nord-est, on dénombre les sept ksour de Figuig et celui d'Ich, qui sont marocains. Ce nom leur vient de la quarantaine de villages fortifiés qu'on y rencontre. Ils y témoignent, entre les hauts plateaux et le Sahara, parcourus par les tribus nomades, d'un peuplement sédentaire très ancien.

La subdivision de l'Atlas Saharien a fait l'objet d'une étude (Ritter, 1902) qui a distingué trois faisceaux de plis :

- ✓ Les Monts des Ksour(ou Atlas Saharien Occidental)
- ✓ Djebel Amour (ou Atlas Saharien Central)
- ✓ Les Monts des Ouled Nail (ou Atlas Saharien Oriental)

Parmi la quarantaine des Ksour de la région, on peut citer les plus importants : Béni-Ounif, Moghrar-Foukani, Moghrar-Tahtani, Sfissifa, Aïn-Sefra, Tiout, Asla, Chellala-Gueblia, Chellala Dahrana, Bousseghoun, Arba-Foukani, Arba-Tahtani, El-Abiodh-Sidi-Cheikh, Sidi-el-Hadj-Ben-Ameur, Kérakda, petit Mécheria, Ghassoul, Brézina, Stitten, El-Quidiane, Boualem, Sid Ahmed-Bel-Abbés, El-Mata, Khellaf, Sidi-Tifour et Sidi-Slimane (Figure 2.19).

Ces ksour de couleur ocre sont principalement construits en pierre brute hourdée, protégée par un enduit de timchent de couleur grise ou simplement par de la terre. Parfois les murs extérieurs sont laissés nus, exhibant occasionnellement des appareillages en épi.

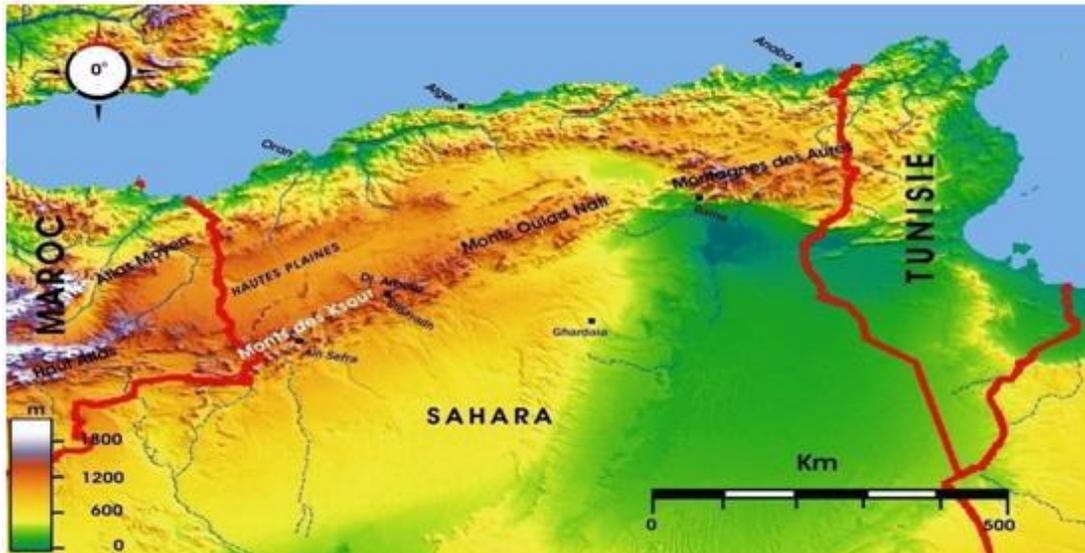


Figure.2.19 : Carte de situation géographique des Monts des Ksour (BENDDINE, 2014)

2.10.1. Origine des Ksour :

Les premiers ksour datent probablement des I et II s. avant J.-C. Ils constituent sans doute l'extension progressive jusqu'à l'Atlas saharien de la politique de sédentarisation des nomades berbères, menée dans le nord du Maghreb depuis l'époque de Massinissa, vers la fin du II s. et le début du I s. avant J.-C. C'est Ibn Khaldoun (1332-1406) qui en fait mention le premier dans son Histoire des Berbères.

2.10.2. Milieu naturel de la région des monts des ksour :

Le paysage de la région est fait de massifs montagneux où domine des formations de calcaire dolomitique de grès et d'argile émaillées par quelques des de sable aux couleurs or-rouge. Les monts les plus connus sont : Djebel Mekhter (2060 m) et Djebel aïssa (1055 m).

2.10.3. Aperçu structural :

Les Monts des Ksour font partie de la chaîne atlasique qui correspond à une chaîne intra- cratonique. Ils sont situés entre deux domaines stables ; les Hautes plaines oranaises au nord et la Plate-forme saharienne au Sud. Il s'agit d'un ensemble structural étendu depuis le Maroc à l'Ouest jusqu'à la Tunisie à l'Est.

2.10.4. Les Oasis du Mont des ksour :

Les palmeraies les plus importantes sont celle de Moghrar Tahtani et Tiout. Elles renferment des variétés locales de palmiers dattiers d'excellente qualité qui ornent la région d'une belle image exotique, des cultures étagées d'arbres fruitiers comme le figuier, l'abricotier, l'olivier, le grenadier, le pommier, le poirier et des cultures maraîchères.

Les extraordinaires Oasis de Moghrar Tahtani et Foukani classées selon les critères de RAMSAR zones humides à importance internationale et, un peu plus loin, celle de Tiout reliées par l'oued Namous se localisent dans les monts des ksour avec leurs regs, hamadas et Oueds .

Les oasis de Moghrar et de Tiout présentent des caractéristique, qui, à l'image de cette région exceptionnelle sur le plan de la biodiversité, sont uniques ; ce qui en fait un site représentatif au niveau méditerranéen et même au-delà de la région.

La vallée de Moghrar a un bassin versant important drainant toute la région d'Ain Sefra. L'oued du même nom coule vers le sud et rejoint l'oued Rhoubia qui se prolonge vers le sud. La féérique région délaye une palette de couleurs intenses, étonnantes et apaisantes pour l'esprit, un contraste saisissant et inattendu au milieu d'une plaine aride qui s'étend à perte de vue et la rencontre du vert des palmiers, de la végétation luxuriante, de la teinte ocre de la roche et du sol et de la blancheur des koubbas.

Etabli à l'entrée de l'oasis, se trouve le barrage de Tiout qui serait le premier barrage d'Afrique (Remini, 2013). Outre sa valeur historique indéniable, il remplit un rôle fonctionnel puisqu'il peut irriguer un très grand nombre de dattiers qui poussent au milieu des rochers rouges.

2.10.5. Les ksour :

Il s'agit de villages compacts fortifiés, situés en bordure d'*oueds* (cours d'eau). Construits principalement avec des matériaux locaux (Pierre, terre, toub et tronc de palmier), les habitations des ksour, dans lesquelles vivaient des familles élargies (parents, enfants et petits-enfants), s'organisent selon une logique qui favorise le lien communautaire tout en préservant l'intimité et la séparation entre hommes et femmes.

Les différentes habitations, souvent modestes, ne dépassent pas trois niveaux. Elles sont composées d'un espace central (espace commun) autour duquel on trouve la cuisine, le garde-manger et des pièces à usage privé. Les murs sont souvent parsemés de niches creusées comprenant parfois des poteries incluses dans la maçonnerie (selon l'usage dévolu). Le plafond des habitations est constitué de troncs de palmiers ainsi que de feuilles de ces derniers. Les rares fenêtres sont étroites et donnent sur la cour intérieure d'un regroupement familial habitations.

D'après nos investigations dans la région des Mons des ksour, les ksour actuellement en voie de restauration datent d'il y a environ neuf siècles. Ces hameaux étaient jusqu'au début des années 1960 habités par des populations vivant principalement de l'agriculture et parlant le chelha. L'économie des populations de ces villages était principalement l'agriculture.

Au lendemain de l'indépendance Algérienne, de nombreux habitants sont partis s'installer en périphérie dans des logements plus « confortables » ou ont émigré dans d'autres villes. Actuellement, bien que quelques familles y vivent, ceux-ci sont largement à l'abandon.

Parmi les plus importants ksour de la région hormis celui de Tiout et Bousseghoun qui feront l'objet détaillé on citera : le ksar d'Asla, le Ksar de Sfisifa, le ksar Moghrar Fogani et le ksar d'Ain Ouarka

Le territoire de chacune de ces communes possède des sites à intérêt touristique confirmé ou potentiel, avec, en particulier (tableau.2.5) :

Tableau 2.5. Potentiels touristiques de la région des Monts des ksour (SDAT, 2012)

Commune	sites d'intérêts touristiques
Tiout	<ul style="list-style-type: none"> - Gravures rupestres, - Oasis, - Ksar,
Ain Ben Khellil	<ul style="list-style-type: none"> - Zone humide (ZET)
Asla / Ain Ouarka	<ul style="list-style-type: none"> - Gravures rupestres - Station thermale Ain Ouarka - Ksar Asla - Koubba - La Grotte ou Kelou et Sidi Ahmed El Mejdoub - Zone humide Ain Ouarka
Sfissifa	<ul style="list-style-type: none"> - Sites de fossiles de dinosaures - Le musée de Sfissifa
Moghrar	<ul style="list-style-type: none"> - Qalaât Cheikh Bouamama - Oasis et Ksar de Moghrar

1. Le ksar d'Asla :

➤ Descriptif du ksar d'Asla :

Asla a été dénommée ainsi à cause de l'abondance du miel dans la cité et l'existence d'innombrables ruches d'abeilles dans les montagnes environnantes.

Le Ksar d'Asla est considéré comme l'un des plus anciens de la région, construit au 15^{ème} siècle (figure.2.20). Il est construit sur un sommet rocheux, et domine toute la vallée d'Oued Asla, sur laquelle s'étendent les jardins maraîchers.

Le Ksar est construit avec des matériaux locaux comme la pierre, la terre et le bois des palmiers et de l'alfa. On trouve au milieu du Ksar une mosquée, et la plupart des maisons du Ksar ont deux étages (BET Macro Consulting, 2013).



Figure.2.20 : Vue du ksar d'Asla (BET Macro Consulting, 2013).

Les couloirs ou les allées du Ksar sont étroites : c'était un village de transit des caravanes allant vers le Touat (Tiout actuel) et Gourara (figure.2.21.)



Figure.2.21 : Vue du ksar direction nord (BET Macro Consulting, 2013).

L'état des lieux du ksar à travers la Matrice SWOT :

L'analyse **SWOT**, également appelée **matrice SWOT**, a pour objectif d'obtenir une vision d'ensemble sur le ksar (tableau .2.6). Elle permet de réaliser un état des lieux stratégique comprenant :

- Forces (Strengths)
- Faiblesses (Weaknesses)
- Opportunités (Opportunities)
- Menaces (Threats)

Tableau 2.6. Analyse **AFOM** du **Ksar Asla** (BET Macro Consulting, 2013).

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine séculaire avec une architecture ancienne qui rappelle la vie des ancêtres de la région, où coexistent le passé glorieux et le présent prometteur. - Une action de réhabilitation permettra de mettre en valeur la mémoire historique de ce patrimoine. - Possibilité après une restauration de qualité d'utiliser le ksar comme lieu d'hébergement pour les visiteurs - L'emplacement du site domine la ville d'Asla au sud du ksar, ainsi qu'une oasis au nord l'oasis, avec une belle vue sur la koubba de Sidi Ahmed Mejdoub 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Ksar est laissé à l'abandon, avec une détérioration de la grande partie du ksar, même si il a bénéficié des travaux de restauration qui n'ont touchés qu'une partie, alors que l'autre partie reste en ruine. - Manque de réhabilitation de qualité n'a pas permis de mettre en exergue la mémoire historique de ces sites - - Absence de panneaux d'information et de description du ksar et du site dans son ensemble.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Le développement potentiel du Ksar comme lieu d'accueil privilégié des touristes alors qu'il n'est plus habité. Hébergements en gîtes (avec un confort minimum). - Développement de l'artisanat et commerces de proximité, petite restauration. 	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser à l'abandon un site dont la restauration n'est pas encore achevée et qui ne présente pas encore d'attractivité touristique

2. Ksar de Sfissifa :

Sfissifa se trouve à 48 km environ de Tiout, en passant par Ain Sefra sur la RN47 et le chemin wilaya CW. Un intérêt touristique est à prendre en considération dans le ksar de Sfissifa et le musée des dinosaures : ce dernier se trouve à 36km du centre de Sfissifa (figure.2.22).

➤ Descriptif du Ksar :

Le ksar de Sfissifa a joué un rôle important dans la région, notamment comme une halte pour les caravanes. Il fut construit au 16ème siècle. Son appellation est tirée d'un arbre très répandu dans la région (peuplier ou «safssaf»). La sécurité du Ksar était assurée par 18 tours de guet dont la plupart a disparu (tableau.2.4).



Figure.2.22 : Vue sur le Ksar de Sfissifa (BET Macro Consulting, 2013).

L'état des lieux du ksar à travers l'analyse SWOT :

Le Diagnostic établis sur le ksar de Sfisifa à travers l'analyse SWOT :

Tableau 2.7. Analyse **AFOM du Ksar Sfisifa** (BET Macro Consulting, 2013).

FORCES	FAIBLESSES
<p>Ksar</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine historique et culturel - Possibilité après une restauration de qualité d'utiliser le ksar comme lieu d'hébergement pour les visiteurs. - Patrimoine séculaire avec une architecture ancienne qui rappelle la vie des ancêtres de la région. - Une action de réhabilitation permettra de mettre en valeur la mémoire historique de ce patrimoine. - Le ksar est à côté d'une petite oasis qui ajoute un point positif à sa valeur. <p>Musée des dinosaures</p> <ul style="list-style-type: none"> - La découverte d'ossement de dinosaures dans cette région nous révèle beaucoup sur l'histoire ancienne de celle-ci. - Cette découverte est aussi d'une importance pour la communauté scientifique 	<p>Ksar</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une grande partie du Ksar est laissée à l'abandon, même si il a bénéficié de travaux de restauration, qui n'ont touchés qu'une partie, le ksar est dans un état de dégradation importante (La grande partie du ksar est en ruine) . - Manque de réhabilitation de qualité n'a pas permis de mettre en exergue la mémoire historique de ces sites. <p>Musée des dinosaures</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'emplacement de ce musée ne le favorise guerre, très éloigné du centre-ville. - Du point du vue touristique ce site est plus destiné plus aux scientifiques.

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Ksar</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Ksar qui a, comme d'autres le potentiel pour constituer une offre complète d'accueil touristique avec de l'hébergement de caractère, une offre de restauration, des commerces, de l'artisanat. Mais l'ensemble de l'offre reste à construire pour créer un ensemble cohérent. <p>Musée des dinosaures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt d'un site original qui provoque la curiosité, - Intérêt éducatif pour un public jeune, scolaire, <p>Global</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une position qui complète un circuit des Oasis. 	<p>Ksar</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de maîtriser la question de propriété du foncier et risque d'opérations de restauration sans suite. - Risque d'absence de maîtrise d'un projet public <p>Musée des dinosaures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque que la mise en tourisme du Ksar rénové ne se fasse pas, <p>Global</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut une volonté publique forte. - Risque que la mise en tourisme du Ksar rénové ne se fasse pas.

3. Ksar de Moghrar Fogani, Moghrar Tahtani :

Deux sites d'intérêt touristique sont retenus au niveau de la daïra de Moghrar :

- 1. Moghrar Fogani :** l'oasis de Moghrar Fogani, ksar Moghrar fogani.
- 2. Moghrar Tahtani :** Qalaât du Cheikh Boumama et les gravures rupestre, l'oasis de Moghrar Tahtani.

La région de Moghrar dispose d'un climat aride, à hiver froid. La période humide ne dure que trois mois et la période sèche s'étale sur tout le reste de l'année, ce qui indique un bilan hydrique déficitaire. La pluviométrie moyenne annuelle est de 213,2 mm.

➤ Descriptif du Ksar de Moghrar Fogani :

Le Ksar de Moghrar Fougani se présente comme une entité compacte, fragmentée en cinq îlots séparés par des ruelles appelées « Darb » dont la largeur n'excède pas 3m. Il y a quatre Darb, permettant l'accès au ksar à partir de la route nationale qui longe ce dernier. « Darb » est généralement une appellation qui correspond au regroupement familiale dans un îlot.

Ces Darb étaient fermés jadis la nuit par des portes en bois de palmier renforcées par une grosse barre métallique. Un pont de 23m de long sur 4,25m de large relie le Ksar a la RN 6l, permettant l'entrée à partir du Darb Ouled El Mekki.

On peut noter aussi l'existence de deux accès secondaires vers les jardins au sud. Dans sa totalité, les maisons du ksar étaient formées par un rez-de-chaussée, composé de plusieurs pièces selon la dimension de la maison, et d'un étage dont une ou plusieurs pièces étaient disposées autour d'un espace vert. Une toiture plate couvrait ces pièces.

Le ksar est dans un état de dégradation très avancée ce qui est due essentiellement au départ de ses habitants, vers le début des années 1970. En effet, grâce à de nouveaux terrains et à une aide octroyés par l'Etat, dans le cadre d'un programme de l'auto construction, les habitants ont tous construit « avec des matériaux modernes » un nouveau village, dans l'environnement immédiat du ksar. En espace de 25 ans, le ksar a donc changé d'aspect. Tant que les maisons étaient habitées et donc entretenues, le ksar était en bon état (figure.2.23).

➤ **Descriptif de l'oasis de Moghrar Tahtani :**

Moghrar est surtout renommée par la beauté de ses paysages oasiens et la diversité de sa production agricole.

La palmeraie de Moghrar Tahtani associe, sur une quarantaine d'hectares cultivés dans un système étagé : palmiers, arboriculture (figuier, olivier, grenadier, pommier, poirier, etc.) et cultures maraîchères. L'hydrographie particulière, s'identifie aux conditions de concentration des eaux superficielles et quasiment planes avec existence de nappes phréatiques. L'exploitation rationnelle des eaux d'irrigation, par système de foggara, permet des mises en culture sous palmeraie.

L'oasis de Moghrar est reliée à l'oasis de Tiout par un cours d'eau important, l'Oued Raouibia et donne lieu à un écoulement important d'eaux de pluies alimentant le petit barrage de Tiout. Le système d'irrigation et les besoins en eau sont couverts généralement par l'utilisation des « foggaras ».



Figure.2.23 : Vue de l'Oasis de Moghrar Tahtani (BET Macro Consulting, 2013).

Tableau 2.8. Analyse AFOM du Ksar Mghrar (BET Macro Consulting, 2013).

Analyse AFOM FORCES	FAIBLESSES
<p>Gravures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine archéologique d'une grande valeur à préserver. <p>Oasis de Moghrar Tahtani</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysage très joli avec un potentiel important soit en agriculture ou en tourisme <p>Oasis de Moghrar Fogani</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'oasis comporte des types de dattier d'une grande qualité ; - Valeurs paysagères <p>Ksar de Moghrar Fogani</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité après une restauration de qualité d'utiliser le ksar comme lieu d'hébergement pour les visiteurs - Un patrimoine historique et culturel - Patrimoine séculaire avec une architecture ancienne qui rappelle la vie des ancêtres de la région - Une action de réhabilitation permettra de mettre en valeur la mémoire historique de ce patrimoine. - Le ksar est à côté l'oasis de Moghrar Fogani qui met de plus en plus le ksar en valeur <p>Global</p> <p>Les deux villages, avec leur musée, les Oasis, les Ksars et les gravures rupestres constituent l'un des plus forts potentiels touristiques de la Wilaya de Naâma.</p>	<p>Gravures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès pas facile au site - Absence de sentier de l'oasis vers le site des gravures très proches - Utilisation du lieu comme endroit de repos par les gens (présence de centres, reste de nourriture.....) ce qui accélère la détérioration du site. - Non-respect de la valeur des gravures (présence d'écriture et de dessin récentes sur le site) - Délimitation des gravures avec du béton, ce diminue un peu de leurs valeurs (De préférence de délimiter avec les matériaux naturels) <p>Oasis de Moghrar Tahtani</p> <ul style="list-style-type: none"> - Après les inondations d'Octobre 2007 et 2008, quelque partie de l'oasis sont laissées à l'abandon - Difficulté de se déplacer à l'intérieur de l'oasis ce qui est due à la séparation - Séparation des parties de l'oasis entre le propriétaire avec du fer barbelé, ce qui amoindrit et enlaidit le paysage <p>Oasis de Moghrar Fogani</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation importante de l'oasis après les inondations de 2007 et 2008 - Problèmes du barrage qui retient les eaux de l'oued Djenien Bourezg, et qui risque à tout moment de provoquer des inondations - Entassement plusieurs puits d'irrigation de l'oasis - Perte considérable de palmiers après les inondations - Enterrement des terres agricoles fertiles avec la boue des inondations

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Musée : un potentiel réel qui peut être renforcé, modernisé (sans aller trop loin), - Gravures : le meilleur prétexte pour déclencher des flux de visiteurs sur le territoire de Moghrrar, de part et d'autre des Oasis, - Oasis : s'appuyer sur les productions maraîchères et fruitières, l'élevage et sur les traditions culinaires pour créer un pôle d'excellence de tourisme gastronomique. Ce choix favoriserait l'entretien des Oasis, - Ksar : créer une structure d'accueil à l'échelle d'un projet global (hébergement, restauration, artisanat) à condition de convaincre la population, à condition d'en avoir la volonté, - Global : La possibilité de réaliser une expérience pilote en jouant sur tous les atouts, en respectant les principes du développement durable, c'est-à-dire en s'appuyant autant que possible sur la population locale, en créant un lien direct, 	<ul style="list-style-type: none"> - Musée : que l'effort se limite à la conservation et à la mémoire sans chercher à en faire un produit touristique, - Gravures : mais des efforts de conservation, valorisation et de balisage sont nécessaires, - Oasis : la dégradation du milieu naturel et le ralentissement voir l'arrêt des productions - Ksar : le désintérêt de la population et des autorités et la modernisation non contrôlée du bâti, - Global : Un désintérêt de la population pour le tourisme et la dégradation continue de l'écosystème des oasis et de sa production agricole,

4. Le Cirque d'Ain Ouarka :

➤ Descriptif :

Situé au cœur des Monts des Ksours dans l'Atlas Saharien occidental, le site qui fait partie de la commune d'Asla se trouve à une distance de 60 km de la ville d'Aïn Sefra dans la wilaya de Nâama. Sa Superficie est de 2350 hectares.

Connue par les géologues sous la dénomination de Cirque de Aïn Ouarka, cette zone humide géothermique est une cuvette circonscrite par des montagnes abruptes culminant à 1672 où s'étendent deux étangs aux eaux salées, claires et profondes provenant de sources d'eaux thermales (figure.2.24).

La station thermale et la zone humide d'Ain Ouarka est l'un des plus beaux sites de la région. Cette zone est classée sur la liste de Ramsar international sous le n° 1300 du 04-06-2004.



Figure.2.24: Vue sur Ain Ouarka (Auteur, 2015).

Cette zone humide est une cuvette circonscrite par des montagnes abruptes culminant à 1 672m, d'une superficie de 2 350ha, où l'ensemble des montagnes qui l'entourent forment un microcosme au centre duquel s'étendent deux grands lacs aux eaux claires et profondes, alimentés par deux sources chaudes et par une source froide :

1. Le lac 1, mitoyen au « hammam », site thermal occupé en grande partie par des plantes émergées (roselière) et portant le nom de DZIRA. Les eaux de la station thermique sont particulièrement sodiques et sulfatées calciques, la température à l'émergence est de 46°C et une sortie d'eau de 3L/s ;
2. Le lac 2, situé en retrait par rapport au hammam, de dimensions plus importantes que le premier(en surface et en profondeur), et également plus salé car il se situe sur des formations gypseuses. Localement, il porte le nom de BOUHAIIRA.

Pour ce qui est de la valeur hydrologique, la position géographique du site d'Ain Ouarka, au sommet d'un anticlinal, lui confère un impluvium limité à la surface de la dépression locale de djebel Chemarikh, drainé principalement par les affluents d'Ouest et Nord-est.

Coordonnées géographiques :

- ✓ Latitude 32° 46'
- ✓ Longitude : 3° 24',
- ✓ Altitude : 1058 mètres

Pour ces deux lacs, le nombre des curistes est estimé à 3.000 par an. On y remarque par ailleurs la présence de peintures et de gravures rupestres, datant de plus de 10.000 ans, qui témoignent de la richesse faunistique passée de la région (lions, éléphants, bovidés, mouflons, outardes et autruches). On y note également l'exploitation traditionnelle du sel.

Tableau 2.9. Analyse **AFOM** d'Ain Ouarka (BET Macro Consulting, 2013).

Analyse AFOM FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Ain Ouarka est un site complet, à la fois un pôle d'attraction touristique et une station de cure thermique et de bien-être. - Une richesse faunistique et floristique importante - Superficie importante de la zone humide permettant d'envisager des petites croisières avec des petites barques ou canoës - Possibilité d'une installation d'infrastructure en hauteur (djebel ou montagne) pour avoir une vue sur l'ensemble de la zone humide. - L'accès à la station thermique et aux bungalows est facile (route de bonne qualité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Le degré de pollution important générée par les rejets des eaux usées de la station et la dérivation d'une quantité importante des apports d'eau des lacs (Raccordement de la source thermique à l'égout) ont eu des conséquences directes sur la dégradation rapide des écosystèmes lacustres. - Constructions près du lac - Risque d'inondation - Manque d'infrastructure de qualité d'accueil pour les visiteurs, fréquentation faible des « pavillons » au confort très limité, - L'accès au deuxième lac (Bouhaira) est difficile
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Développer une véritable station touristique de séjour, complète, associant un site avec des possibilités de randonnée, de thermalisme, - Développer et valoriser le potentiel thermal et de bien-être de la station par un établissement plus moderne, tout en restant accessible à la population locale, - Développer un véritable réseau de randonnée 	<ul style="list-style-type: none"> - Un développement non maîtrisé de l'urbanisme ne permettant pas d'organiser l'espace pour une réelle destination touristique, - Une détérioration des conditions écologiques du site, assèchement du lac

2.10.6. Origine des gravures rupestre de la région des Monts des ksour :

Les gravures rupestres du Sud-oranais sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique situées au Sud d'Oran (Algérie), au long de l'Atlas saharien, dans les régions, d'ouest en est, de Figuig, d'Ain Sefra, d'El-Bayadh d'Aflou et de Tiaret (figure.2.25).

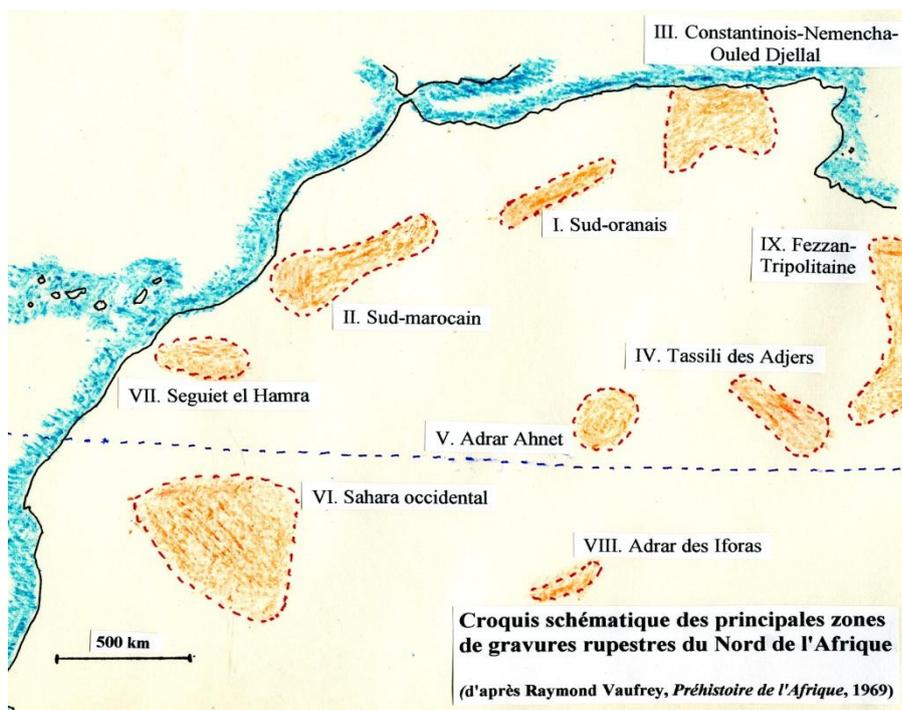


Figure.2.25 : Croquis Schématique des principales zones de gravures rupestres (Raymond, 1969)

La région des Monts des ksour est connue aussi pour être un haut lieu de l'art rupestre. En effet les monts des Ksour compte, pas moins de 320 stations de gravures, dont les plus connues se trouvent à Ain Sefra, Dermel, MoghrarTahtani, Asla, Bousseghoun, Chellala, Tiout, Koudia Abelhak Mehissserat, Ain El Gothithir, Arbaouat, Tazina, Krakda, Brézina, Ghassoul, Stitten et Boualem (figure 2.26).

Datant probablement du début du néolithique nord-africain soit de 7000 à 3000 ans avant Jésus-Christ, ces gravures évoquent des représentations de bovidés, d'antilopes, d'oryx, de girafes, ongulés, gravés sur des parois de grès, en des endroits difficilement accessibles.

Des scènes où des personnages aux parures remarquables, pratiquant un rituel et des séances d'invocations, attestent de l'évolution de l'homme de l'époque, vers des stades plus avancées de la civilisation humaine (figure 2.27).

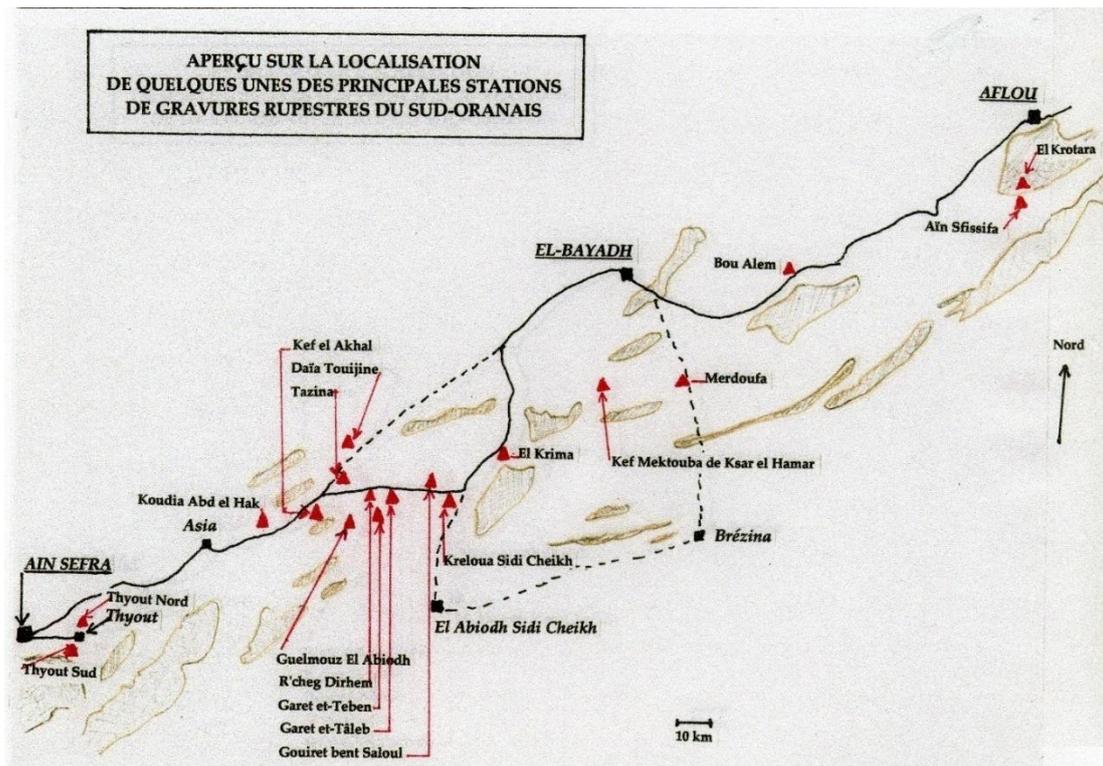


Figure.2.26: Localisation des principaux sites de gravures du Sud-oranais (<http://fr.wikipedia.org>)



Figure.2.27 : Les gravures du Sud-oranais (Auteur, 2013).

2.10.7. Sites d'intérêt touristique des Monts des ksour :

Le territoire des Monts des Ksour présente des atouts touristiques d'une qualité et d'un intérêt certains. Ce potentiel touristique important est à l'heure actuelle non seulement largement sous exploité mais, surtout, mis en danger de dégradations telles qu'il perdrait son intérêt touristique, à moyen et long terme.

Au moment où certains ksour ont bénéficié de quelques opérations de restauration ou plutôt de réhabilitation, d'autres semblent marginalisés, soit par désintéressement des pouvoirs publics, soit par la résistance des populations concernées. La dégradation très poussée des ksour est ainsi la conséquence de ce flottement dans leur prise en charge. Les modèles tunisien et marocain ont réussi à faire de leurs ksour un élément important de développement dans des régions connues souvent par leur désenclavement (Sadki, A. 2006). Les ksour algériens ne sont pas parvenus à ce niveau. Les opérations de restauration comme celles concrétisées à Boussemmghoun sont à encourager

La préservation et la sauvegarde des ksour est impérative, car ils constituent l'histoire et la mémoire de la région, un objectif stratégique donc qui a une portée transcendant celui de développement touristique. Même si certains ksour font actuellement l'objet, de projets de rénovation et restauration, les interventions entreprises apparaissent peu coordonnées et en tout état de cause, ne semblent pas correspondre aux critères durables d'une restauration et valorisation de qualité.

Dans ce domaine particulier, le patrimoine bâti peut offrir une base idéale pour une approche de restauration et de mise en valeur animée par une démarche participative. Cela va associer les collectivités locales et la société civile concernées en tant que seul moyen de réconcilier les intérêts quelquefois opposés de leur utilisation actuelle et future.

Le même principe vaut pour les oasis, quelquefois à l'abandon résultant des mutations socio-économiques, mais dont la présence et l'importance environnementale constituent les conditions indispensables pour le maintien d'un équilibre naturel et donc socio-économique de la région (tableau.2.6).

Les sites naturels offrent la présence d'une diversité biologique remarquable, ce qui leur donne un aspect éco-touristique potentiel à valoriser de grande importance et à valoriser. Enfin, le site thermal d'Ain Ouarka nécessite une

protection durable afin de permettre l'exploitation plus salubre de sa source thermale, en attendant des pouvoirs publics l'intégrer dans une stratégie de développement plus structurant. Le tableau ci-dessous récapitule ce premier inventaire et analyse des sites d'intérêt et de potentiel touristique.

Tableau 2.10. Récapitulation de l'inventaire et évaluation des potentialités (Auteur, 2014)

Site(s)	Ksar d'Asla	Ksar Sfissifa et Musée des dinosaures	Moghran Tahtani Et Moghran Fogani	Cirque d'Ain Ouarka Zone humide et site thermal
Ressources touristiques principales	Patrimoine culturel (urbanisme, architecture, mode de vie)	Ksar offre possibilités de valorisation touristique, musée unique (y compris sur le plan architectural)	Un ensemble de plusieurs sites très complémentaires : Qalaât du Cheikh Boumama, gravures rupestres, oasis, Ksar	Qualités paysagères d'un ensemble lacustre, eaux et pratique thermales, présence de gravures datant de 10.000 ans, richesse floristique et faunistique
Points forts	L'un des Ksar les plus emblématiques de la région, dans un cadre patrimonial plus large	Intéressante osmose du Ksar avec l'oasis, dimension unique du musée et son potentiel de développement	Attractivité potentielle par la complémentarité des offres touristiques sur un même macro- site	Site thermal unique dans cette région, de forte notoriété, jouissant d'une belle complémentarité avec les patrimoines culturel et naturel
Points faibles	Restauration inachevée, risque de destruction totale, absence de mise en valeur	Dégradation avancée du ksar, localisation excentrée du musée	Dégradation irréversible du Ksar, l'oasis laissée à l'abandon, site des gravures en proie des dégâts par les visiteurs	Pollution, absence de protection du gisement thermal, conflits d'usage, sous- équipement

Conclusion :

La société ksourienne s'est maintenue grâce à une forte hiérarchisation et à une structuration rigoureuse. Mais l'urbanisation a touché l'ensemble de cette communauté a entraîné une destruction de son système social et économique.

S'ajoute à cela que le fonctionnement des Ksour était étroitement lié au travail agricole dans la palmeraie. Cela représente la base économique nécessaire à sa survie avec le travail artisanal (généralement réservé aux femmes) et sur les échanges commerciaux.

Le déclin des Ksour a commencé vers la fin de la période coloniale française et s'est accéléré juste après l'indépendance. A ce sujet, A. Messabeh et B. Semmoud, les décrivent en disant, que ce qui frappe lorsqu'on visite les Ksour, c'est leur abandon total ou partiel, parfois ils sont définitivement abandonnés. Cette situation récente remonte aux années soixante-dix. Les causes de l'abandon sont multiples et très complexes et jusqu'à ce jour insuffisamment étudiées.

- Elles sont à la base des villages, des villes d'aujourd'hui, deux cas de figure se présentent :
- Les ksour qui ont éclaté, qui ont continué à vivre, qui se sont étendu, rejoint la route, ceci est fait en continuité spatiale, de forme, de matériaux... «C'est cette formule qui permet au ksar de se transformer et de perdurer, avec des degrés d'adaptation au monde moderne» (Cote, 2010).
- Les ksour abandonnés, ruinés, il y a souvent des causes extrinsèques, notamment climatique (pluies de 2008) ; ce qui avait provoqué la rupture de la population avec ce type de construction. Il est à signaler le rôle non négligeable et déterminant des pouvoirs publics dans « l'accompagnement » du phénomène d'abandon des ksour, en optant comme alternative, les moyens d'urbanisation moderne.

A l'évidence, ces établissements humains sont voués à disparaître dans un avenir très proche, laissés à l'abandon, s'écroulent lentement. Cette disparition est certaine si aucune mesure de réhabilitation et de revitalisation n'est entreprise. Celle-ci passe nécessairement et non seulement par la reconnaissance de ce

patrimoine matériel comme patrimoine national et international, mais aussi par la recherche de moyens de production et d'échanges pouvant offrir à la population locale les ressources nécessaires à son développement, sans pour autant porter préjudice à l'équilibre fragile et aux particularités socioculturelles locales.

Une nouvelle politique de sauvegarde du patrimoine ksourien, doit être basée essentiellement sur une «revitalisation durable qui donne l'importance en premier lieu aux habitants» (Mohamed Achaari, 2007-2012). Il faut envisager une redynamisation des anciens villages qui ont graduellement été vidés de leurs habitants.

La problématique de la réhabilitation ou la revitalisation des ksour n'est plus perçue seulement sur le plan technique, ou réduite à une simple intervention sur le cadre bâti, mais considérée comme une opération globale et intégrée, rassemblant toutes les dimensions de la vie urbaine (le social, le culturel, le juridique...).

C'est une opération qui engage des exigences du développement durable, dans le seul but d'assurer un cadre de vie décent, un emploi rentable, un environnement agréable aux habitants.

La revitalisation du patrimoine est non seulement vue à travers la reconquête de la vie, socio culturelle et économique du ksar et la conservation de ses éléments architectoniques, mais aussi par son insertion dans une perspective de développement et de valorisation touristique.

PARTIE II :
METHODOLOGIE ET DESIGNATION DU CORPUS.

« Les concepts et les méthodes, tout est fonction du domaine d'expérience ; toute la pensée scientifique doit changer devant une expérience nouvelle ; un discours sur la méthode scientifique sera toujours un discours de circonstance, il ne décrira pas une constitution définitive de l'esprit scientifique. »

« L'esprit scientifique est essentiellement une rectification du savoir, un élargissement des cadres de la connaissance. Il juge son passé historique en le condamnant. Sa structure est la conscience de ses fautes historiques. Scientifiquement on pense le vrai comme rectification historique d'une longue erreur, on pense l'expérience comme rectification de l'illusion commune et première. »

Gaston Bachelard

Le nouvel esprit scientifique, PUF 1971, p139, 177

CHAPITRE 3 : ETAT DE L'ART ET POSITIONNEMENT EPISTEMIOLOGIQUE.

INTRODUCTION :

Le choix d'une méthodologie de recherche appropriée pour mener à bien le processus de recherche n'est pas une tâche facile. C'est probablement la décision la plus importante que doit prendre le chercheur. Etant donné la diversité importante des méthodes et la complexité croissante des sujets de recherche, le choix d'une méthode appropriée demande une réflexion profonde afin de sélectionner les méthodes adéquates. Une démarche doit prendre en compte les différents facteurs qui influencent ce choix

Le présent chapitre s'intéresse à l'état de l'art et au positionnement épistémologique. Il traite dans sa première partie le cadre méthodologique de la recherche. Il explique les principales approches et méthodes d'analyses, mises en œuvre par des chercheurs dans l'étude de l'habitat traditionnel.

Il s'agit de définir et d'expliquer les approches les plus pertinentes : leurs origines, leurs utilités et leurs adeptes. Il s'agit adéquatement de l'approche typomorphologique, adoptée comme moyen d'analyse, l'approche anthropologique, de l'approche qualitative et quantitative et enfin l'approche descriptive. La seconde partie du chapitre s'intéresse à l'étude de la méthode GCP et de quelques travaux qui présentent des similitudes avec le cas étudié et sera important d'en connaître ses spécificités.

3.1. Approche Typo Morphologie : La Typo-Morphologie comme outil d'analyse d'un corpus.

Au cours de ces dernières décennies, le regain d'intérêt pour la recherche analytique sur les tissus historiques à travers l'application des lectures morphologiques a inauguré de nouvelles pratiques de conservation du bâti patrimonial.

L'alternative à la production de masse du mouvement moderne passe par la mise en place d'une nouvelle théorie urbaine sur les milieux construits existants et ancien afin de constituer un savoir capable d'orienter nos choix dans le processus d'élaboration des projets d'aménagement urbanistiques/ architecturaux.

Ces nouvelles techniques de méthodologies de législation de l'analyse historique, pour la compréhension du processus de formation et transformation des tissus historiques ont permis le développement des instruments cognitifs et normatifs de requalification des milieux urbains existants.

Les recherches morphologiques entreprises ont investi le champ d'exploration des règles, lois et normes de construction des tissus urbains. La forme du tissu urbain à travers sa nature, sa structure et son processus d'évolution devient un enjeu dans la formulation du projet urbain⁵⁴.

Cette prise de conscience de la défense du patrimoine ancien et architectural met en évidence la dégradation de la qualité urbaine dans les projets nouveaux. Le rapport entre histoire et projet ont acquis une nouvelle signification sur la réutilisation des matériaux d'analyse morphologique dans la pratique de la projection urbaine / architecturale.

La typo morphologie est une révolution dans la conception de notre environnement humanisé, elle semble apporter une vision réductionniste souvent critiquée et rejetée, par nombre de praticiens ou de théoriciens, produisant ainsi une polémique semble-t-il sans issue.

Pour cela, un retour aux fondements théorico - philosophiques de la pensée typo morphologique est nécessaire afin de montrer la continuité effective de la pensée occidentale et son expression presque obligatoire dans cette théorie, vue la conjoncture actuelle de la production de l'environnement humanisé, sa forme effective, et sa relation théorique à la forme idéale que l'on aurait voulu qu'elle ait.

La typo morphologie est en fait une tentative raisonnable d'approcher de cette forme idéale, loin de l'utopie et des divagations chimériques de la représentation d'un idéal parfait dans un monde qui ne l'est pas, et plutôt, dont la loi dynamique fondamentale est justement cette imperfection, condition de progrès et de progression.

Pour cela, l'exploration théorique concernera d'abord le contexte théorique général où seront retrouvées les affiliations philosophiques dans la pensée

⁵⁴ On se réfère à la recherche effectuée par A.LEVY autour du thème de la «Qualité de la forme urbaine –problématiques et enjeu», convention établie avec l'I.U.A.V (Institut Universitaire d'Architecture de Venise), sous le n° : 88 31323 00223 7501, juillet 1992, 153 pages.

occidentale, dans la mesure où ils seront relevant à l'introduction de la typologie morphologique.

Dans ce chapitre seront également examinées et présentées les différentes écoles typologiques, afin de lever les équivoques sur l'attitude typologique de Caniggia comme « le » continuateur de la théorie Muratorienne.

Dans cette optique, nous dégagerons les mécanismes de formation et de transformation de la ville d'après le modèle interprétatif de Caniggia. Nous présenterons également à ce niveau la méthode du modèle d'analyse de Caniggia suivant ses différentes phases.

Notre but n'est pas d'approfondir toutes ces recherches qui peuvent constituer un objet de recherche à part, mais de circonscrire la chronologie de ces méthodologies et leurs influences mutuelles entre pays (Italie / France / Angleterre) ; ainsi que leurs répercussions sur le plan opérationnel dans la formation du concept et instrument du projet.

3.1.1. Etudes morphologiques en Italie :

La documentation scientifique sur les travaux des études morphologiques accorde le point de départ de ces recherches à l'architecte italien **Saverio Muratori** (1910-1973) (Muratori.S, 1959). Son travail universitaire en matière d'enseignement part de la reconstruction cartographique historique des deux (02) villes italiennes (Rome / Venise) afin d'établir l'évolution de leurs tissus urbains respectifs.

La pensée Muratorienne pose le problème de la « crise urbaine » liée aux conséquences de l'idéologie moderniste, constituant l'architecture contemporaine comme substitution radicale et totale des structures existantes. (Muratori, 1963).

C'est ainsi qu'il évoque une nouvelle prise de conscience collective qui permettra de comprendre les origines historiques, les mécanismes et les modes d'évolution des structures anthropiques. L'instrument de l'histoire est révélateur de cet équilibre permanent entre les différentes phases de mutations urbaines. Il émet l'hypothèse fondamentale selon laquelle le milieu construit est un produit de l'effet de son processus de formation (Muratori, 1963).

La construction de la forme urbaine se structure progressivement par une intégration successive d'éléments nouveaux. Chaque phase de croissance est conséquente de l'état initial et constitue un support pour l'étape suivante.

L'achèvement progressive de l'environnement construit de l'agrégation des éléments urbains aboutit à compléter le processus de structuration suivant les quatre (04) niveaux d'échelle (édifice, quartier, ville, territoire). L'instrument typologique est essentiel dans l'analyse urbaine. Le type du bâti résulte dans son unité déduite du processus historique de formation et de transformation continu.

Il fixe les objectifs de l'acte de lecture du milieu construit en procédant à une analyse critique des relevés du bâti historique⁵⁵ :

- ✓ L'analyse du tissu urbain ou territoire, à travers la restitution de cartographie historique, permet de définir ces différentes ;
- ✓ Composantes constitutives et son mode de fonctionnement et d'évolution ;
- ✓ La théorie des permanences repose sur l'identification des lois et règles reliant les phases de croissance urbaine.

Les contributions de S.Muratori sur les travaux de recherche sur les tissus historiques sont orientées vers des finalités opérationnelles, en anticipant dans l'analyse urbaine la reconnaissance des structures du bâti historique comme conditionnement du projet. L'analyse urbaine historique devra garantir le thème de la continuité morphologique de la ville existante dans le projet des transformations (histoire urbaine opérante).

- ✓ La continuation de la démarche typologique dans l'analyse des tissus urbains de l'école muratorienne est assurée par son disciple **Gian-franco Cannigia** (CANNIGIA ,1963). Il a procédé effectivement à l'analyse de plusieurs villes italiennes (Como/ Florence/ Rome).

Les études de Cannigia sur l'histoire urbaine de ces villes ont permis de mettre en évidence l'importance des éléments de permanences dans la croissance de la forme physique de la ville. Selon lui, la construction de la morphologie s'effectue suivant un processus d'extension et d'agrégation des types

⁵⁵ Op Cit. On se réfère à la recherche effectuée par A.LEVY autour du thème de la «Qualité de la forme urbaine –problématiques et enjeu», convention établie avec l'I.U.A.V (Institut Universitaire d'Architecture de Venise), sous le n° : 88 31323 00223 7501, juillet 1992, 153 pages.

élémentaires du bâti. Il met en avant la logique de ce processus comme mécanisme constructif du tissu.

Le but de sa recherche est la lecture de cette logique de la genèse des tissus urbains historiques, en identifiant le système régulateur de leurs croissances ; ainsi, à chaque tissu de base correspond un type de base. En introduisant la notion de type, il distingue deux (02) catégories (G.Cannigia et G.Maffei, 2000) :

- Le « **type à priori** » comme produit de la collectivité urbaine, codifié sur le plan social et circonscrit dans l'aire historique culturelle ;
- Le « **type à posteriori** » comme construction scientifique et rationnelle, déduit d'une analyse qui décrit le type à priori.

Ainsi il définit le «type» comme un ensemble de codifications culturelles et systèmes normatifs régissant la tradition du bâti dans une aire géographique. Par contre, la massification de la production architecturale du mouvement moderne se base sur la standardisation du bâti obéissant à un règlement de contrôle au préalable.

Il désigne les « permanences structurelles » du tissu historique comme élément de stabilisation et de fixation des limites des transformations. La continuité historique de la croissance et transformation est exercée par la rétroaction des persistances des éléments invariants dans le processus de formation.

Ainsi l'agrégation des types du bâti, sur le plan diachronique, s'effectue suivant un système logique, dont il faut identifier ses mécanismes à travers l'établissement du processus «typologique». Sur le plan méthodologique, il conclut à travers la lecture et interprétation du processus typologique (le type portant les variantes synchroniques de reconstruction / restructuration) qu'on peut établir de nouveaux instruments normatifs d'intervention sur les tissus urbains (G.Cannigia et G.Maffei, 2000).

En conclusion, G.Cannigia appuie son argumentation sur le dépassement de cette crise urbanistique et architecturale à travers l'intégration de la dimension de «lecture» du bâti existant par rapport à l'histoire de l'évolution de ses structurations. La reconstruction du processus typologique de formation est liée au « projet ».

La relation entre histoire et projet est concrète et plus directe en se référant aux éléments de permanences du bâti comme système de connexion et de succession des transformations.

Les travaux de **Carlo Aymonino** ont eu un retentissement considérable sur les études morphologiques en France. Il rapporte ses recherches sur l'analyse urbaine des tissus existants en tant que phénomène urbain. Son thème se rapporte sur l'existence du rapport entre morphologie urbaine et typologie architecturale (Aymonino.C, 1970).

Il introduit le concept unitaire concernant l'analyse entre typologie du bâti et morphologie urbaine, considéré comme instrument de connaissance et interprétation du phénomène urbain plus adapté à une vision architectonique de la ville. Selon C.Aymonino, le rapport entre typologie et morphologie se pose donc comme rapport dialectique et biunivoque.

Il précise que l'analyse urbaine étudie donc les variations de ce rapport de typologie architecturale et / morphologie urbaine. Le caractère général et /ou individuel est donné par la possibilité de relever à travers l'analyse urbaine la permanence et /ou la mutation du rapport entre morphologie et typologie dans des aires géographiques différentes.

Pour Aymonino, l'étude des rapports entre type du bâti et forme urbaine est l'instrument en mesure de restituer à l'analyse historique de la ville une capacité d'introspection qui va au-delà de la donnée historiographique purement cognitive. Elle fonde une connaissance du phénomène urbain déjà orienté à des intentions projectuelles. Dans ce cas, elle rend compte du mécanisme de la transformation de leur structure physique.

« Dans l'étude des phénomènes urbains, l'analyse ne tend pas à préfigurer un futur à organiser selon les prémices de tendance en action, mais à comprendre une série de processus constitutifs de la réalité urbaine, comprenant ceci comme un ensemble de faits bâtis parfois permanents ou immuable et à comprendre pourquoi de tels processus, même partiels ont produit des formes déterminées (de représentation ou de combinaison) qu'on peut constater et relever dans leurs significations générales ou particulières » (Bochis.R S,1979).

Les finalités des études des phénomènes urbains, dans l'approfondissement des connaissances sur leurs processus de formation et mutation, permettent beaucoup plus à l'élaboration d'une théorie sur l'architecture de la ville comme champ référentiel pour le projet.

Par rapport aux conclusions méthodologiques de S.Muratori sur l'opérationnalité de l'histoire urbaine, C.Aymonino fonde une théorie sur l'autonomie relative entre analyse historique et projet (Miglietta, 1977). C'est à la suite de la connaissance du phénomène urbain que l'intervention architectonique dans la ville peut s'introduire et dialoguer effectivement avec une structure de fait urbain consolidé dans le temps. Il ajoute que la question de la forme urbaine est considérée comme une organisation dynamique d'une dialectique entre les permanences structurelles et mutations morphologiques (Miglietta, 1977).

Il situe la crise urbaine et architecturale actuelle, issue de l'expérience du mouvement moderne sur la transformation de la ville, dans la perte totale des rapports entre typologie du bâti et morphologie urbaine. La croissance urbaine s'effectue par une série de juxtapositions et d'additions des projets sans aucune garantie de formation des parties de la ville reconnaissables morphologiquement.

L'annulation de ce rapport est substituée par un système de relation fonctionnelle entre les différentes infrastructures techniques urbaines. Ainsi il ouvre le champ de recherche de nouveaux instruments basé sur la redéfinition de ce rapport, actuellement reconnaissable distinctement et en segment dans la ville contemporaine dans l'absence de structuration complexe de l'ensemble du bâti (ancien et nouveau).

Les travaux de **Aldo Rossi** (A. Rossi ,1966), en s'appuyant sur les études urbaines des géographes français M.Poète / P.Lavedan, (Poete.M, 1929) formule une théorie de l'architecture de la ville. Le concept des « faits urbains » fait référence à une interprétation avancée par lui-même dans ses écrits sur «l'architecture de la ville» en reprenant le concept des «théories des persistances». Sa réflexion porte sur la définition de la ville en tant que structure spatiale composée de plusieurs « parties de ville » plus ou moins achevées identifiées par leurs formes architecturales.

Il introduit la notion de «monument », du «locus » et la «mémoire collective» (A. Rossi ,1966) en élaborant une méthode d'analyse du phénomène urbain se basant sur la décomposition de l'organisation physique de la ville en deux (02) systèmes distincts : les éléments primaires et les aires résidentielles. Toutes ses considérations conduisent à la confirmation de la théorie qui voit la ville distinguée en parties autonomes et diverses.

Ses parties de ville constituent sur le plan morphologique et historique des faits urbains complexes. L'individualisation des éléments primaires, sous de multiples aspects à caractère public et collectif constitue l'origine des villes. Il affirme que les monuments sont souvent des éléments primaires.

Même s'ils se présentent dans le temps sous plusieurs fonctions (variation du sens de l'usage), ils ne modifient pas leurs caractères de faits urbains générateurs de la forme urbaine. L'union des éléments primaires avec les aires résidentielles en termes de localisation et de construction des permanences du plan, constitue un ensemble qui est la structure physique de la ville (Miglietta, 1977).

Dans le travail d'A.Rossi, les éléments primaires sont de nature multiple : « Ce sont ces éléments capables d'accélérer le processus d'urbanisation d'une ville ; et en les référant à un territoire peu vaste. Ils agissent souvent comme des catalyseurs ». Ces éléments ne sont pas nécessairement des faits physiques construits. Ils peuvent être aussi simplement comme des « lieux » dotés d'une propre identité et valeur symbolique .../....

Le fait urbain, en fait, présente une qualité spécifique qui est donnée principalement de sa persistance dans un lien de développement d'une action et de son individualité (Miglietta, 1977).

Il aborde le concept de «partie de ville» comme un instrument méthodologique de lecture de la réalité urbaine qui n'a pas de finalité opératoire :

« Les aires sont toujours entendues ici soit comme des unités de l'ensemble urbain qui sont l'aboutissement des différents processus de croissance et de différenciation soit comme des quartiers et des parties de ville ayant acquis des caractéristiques propres... L'unité de ces parties est constituée

fondamentalement par l'histoire de la mémoire que la ville a d'elle-même » (A. Rossi ,1966) .

La partie de ville, ainsi entendue, est un phénomène retrouvable avec évidence surtout à l'époque récente caractéristique de la formation de la ville moderne.

En même sens la principale conclusion méthodologique d'A. Rossi s'appuie la position de C.Aymonino sur la fondation d'une théorie de la ville « *Scienza Urbana* » dans laquelle on enregistre une autonomie entre analyse urbanistique et projet de transformation (Miglietta, 1977).

Les matériaux d'analyse historique des tissus urbains (description et classification) devront constituer des signes et valeurs culturelles à évoquer dans le projet indépendamment de leurs contextes géographiques. Le rapport entre analyse et projet est de type métaphorique.

3.1.2. Le Modèle Interprétatif de Caniggia : Modélisation Graphique :

Le modèle interprétatif de Caniggia sera examiné et schématisé dans ce chapitre, afin d'en ressortir les mécanismes sous-jacents à l'évolution urbaine qui nous intéressent tant du point de vue de leur explication de la genèse des villes, que de celui de leur apport à la détection des paramètres mutants dans la ville d'aujourd'hui.

3.1.2.1. Les étapes de l'application de la méthode d'analyse typomorphologique d'après Caniggia :

Le traitement de l'information collectée procède d'une lecture dialectique entre les différentes échelles de l'habitat humain, partant du territoire au matériau de construction, dans des interrelations de cause et d'effet, ainsi que de feed - back, sans pour autant figer l'ordre des échelles. En effet, et selon l'intérêt recherché par tel ou tel travail, la lecture peut commencer à l'échelle du territoire, de la ville ou de l'édifice, puis remonter en filigrane vers les échelles inférieures et supérieures.

Ce qui importe est la relation existant entre les diverses échelles sur le plan morphologique, et la manière dont les éléments de chaque échelle sont induits par ceux des autres échelles, et non pas l'ordre de la lecture et de l'exploitation de l'information.

Cependant, il est essentiel de retrouver au niveau de la lecture, les étapes successives de la formation de l'habitat étudié, aussi bien au niveau territoriale, qu'urbain, que typologique au niveau des édifices.

Une bonne compréhension d'un cas étudié, doit essentiellement reconnaître et faire ressortir les relations entre les différentes échelles du territoire à l'édifice, et ce, en respectant la chronologie des étapes de formation d'abord, et de transformations par la suite.

Aussi, les étapes d'application des instruments de lecture, devront se conformer à l'échelle spatio-temporelle de l'évolution de la ville étudiée.

1- L'observation : Technique directe d'investigation scientifique qui permet d'observer un groupe de façon non directive pour faire un prélèvement qualitatif en vue de comprendre des attitudes et des comportements (Farhi, A., 2009).

Cette technique a l'avantage de percevoir la réalité immédiate, de comprendre les éléments profondément, accéder au portrait global, de s'intégrer parfaitement et coopérer facilement avec les informateurs. Cependant, certains inconvénients peuvent présenter une entrave pour le déroulement de l'opération comme l'étendue restreinte, l'adaptation trop réussie du chercheur, l'absence à certains événements, le manque d'homogénéité des matériaux et la lourde responsabilité d'observer qui revient au chercheur d'effectuer (Zeghichi .H, 2014).

Une fois la lecture de la ville, du centre ancien, du noyau proto urbain, ou autre, accomplie, nous procédons à une observation de l'évolution du phénomène étudié : le temps de matérialisation d'une telle évolution dépasse une ou plusieurs vies humaines. Pour cela, nous devons nous référer à des documents historiques afin de réaliser une telle observation.

L'expérimentation se fait ici dans le domaine de la vie réelle des habitants des villes. Des essais, des rectifications, des innovations se font perpétuellement vers des évolutions typologiques, qui expriment les besoins nouveaux, les relations nouvelles entre les différents protagonistes de la formation de l'environnement humanisé.

Cette observation permet de faire ressortir des mécanismes d'évolution et des permanences morphologiques physiques, expressions des permanences des morphologies sociales.

Les mécanismes observés permettent à leur tour de réaliser des simulations de scénarii futurs, qui orienteront la planification urbaine et territoriale dans une direction optimale.

2- Le projet : enfin le projet, qui permet de procéder à l'expression de scénarii possibles en appliquant les mécanismes obtenus lors des précédentes étapes de lecture et d'observation.

Le projet étant contenu dans les hypothèses et résultats de l'analyse typo morphologique, formuler un projet sera apporter une réponse adéquate et aussi complète que possible à une situation réelle.

Il ne s'agit pas ici de réinventer la roue, ni de créer ex-nihilo une magistrale œuvre d'art. Le véritable génie sera de donner la réponse juste à une conjoncture à travers la proposition de projet ; ce qui a souvent été reproché à la typo morphologie ; c'est sa relation limitée au patrimoine et à la restauration.

L'approche typo-morphologique est basée sur la reconnaissance de la genèse des phénomènes architecturaux et urbains, donc basée sur une connaissance historique précise et approfondie de l'évolution de ces phénomènes, prête souvent à confusion chez les critiques n'ayant qu'une connaissance superficielle de la discipline et de ses objets. En effet, ceux-ci confondent généralement la restitution de la genèse avec l'approche historiciste, passéiste et conservatrice.

La typo morphologie est loin d'être une méthode d'analyse propre au patrimoine et à la restauration. Elle est bien plus que cela : c'est la mise en évidence d'un processus dans un phénomène dynamique, entre autres, la ville.

➤ **Le modèle interprétatif de Caniggia : modélisation graphique.**

Le modèle interprétatif de Caniggia se base sur la reconstruction des processus de formation transformation. Pour cela, il s'appuie sur l'observation des relations plurielles qui existent entre l'histoire et la typologie. Typologie qu'il dissèque en trois parties (figure.3.1) :

1. la structure ;
2. les composants ;
3. le contexte

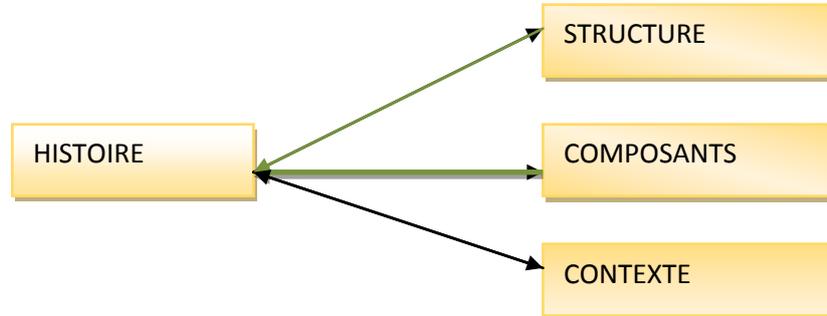


Figure.3.1 : Schéma du concept de typologie dans le modèle Caniggien. (Boughrira, 2010)

Le modèle basé sur ces relations fait que l'analyse n'est plus une décomposition « scientifique » des éléments, mais plutôt une lecture des liens des composants qui offre la possibilité d'élaborer un projet « approprié » (figure.3.2).

Ce projet procède par analogie aux systèmes de relations mis en évidence par l'analyse, dans un contexte nouveau : c'est-à-dire que le projet issu de la lecture tend vers une « prévision globale » (La Rochelle. P, 2000).

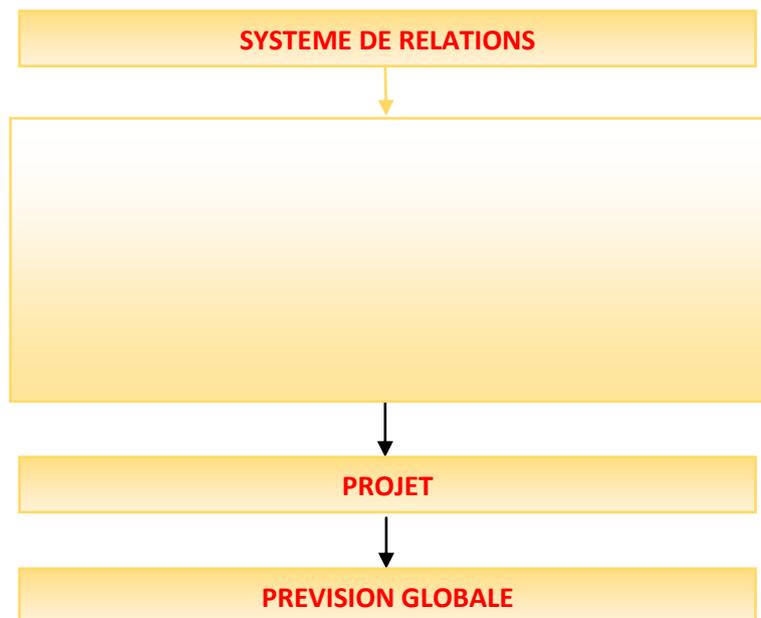


Figure.3.2. : La lecture typologique comme instrument à la prévision D'après le concept Caniggien (Boughrira, 2010)

« Nous sommes arrivés à la compréhension de l'existence d'une réalité structurée dans son devenir progressif, dans la gamme de structures composantes et composées, d'organismes contenant et contenus selon la graduation par échelle des éléments, des structures d'éléments, des systèmes de structures, et de l'organisme des systèmes défini en son temps.

Par éléments nous entendons l'édifice, par structure d'éléments l'agrégat d'édifices, une agrégation élémentaire qui n'est pas dotée de façon caractéristique de l'autosuffisance relative requise à un organisme composant (figure.3.3). Au contraire, nous avons évalué comme tels les établissements, les noyaux urbains leurs multiples modularités et leur autonomie – complémentarité réciproque. Enfin, « L'organisme des systèmes » global est le territoire, dans lequel la multiplicité des organismes composants, précisément des systèmes viaires, productifs, des établissements et des villes, se résout dans une totalité organique. » (La Rochelle. P, 2000).

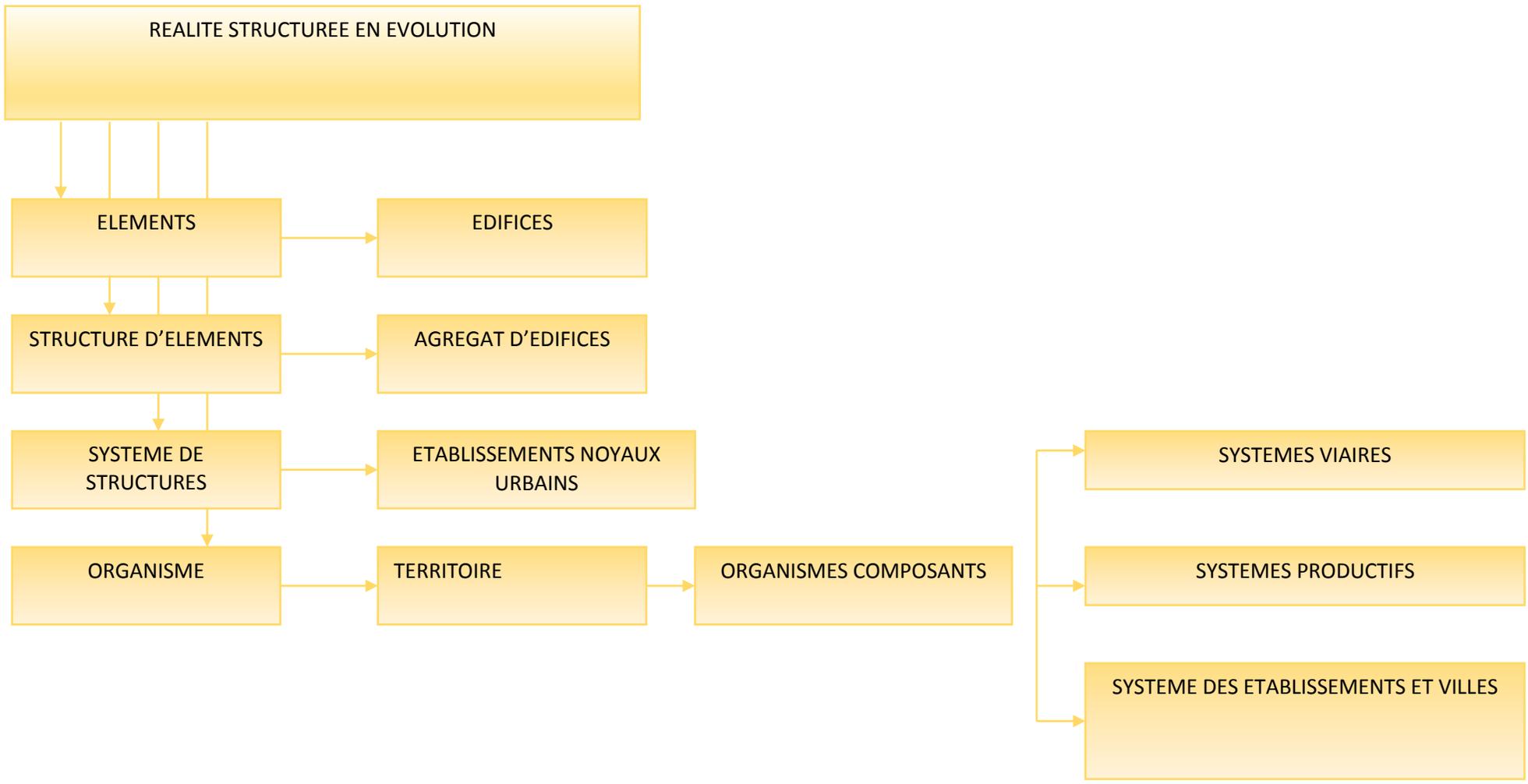


Figure.3.3. : Schéma de la structure de l'environnement anthropisé construit. D'après le modèle Canigien (Bouhrira, 2010, refait par l'auteur)

Le sens général de la méthode de lecture typologique reprend la notion d'organisme à chacune des échelles de lecture.

« Un édifice est un élément s'il est comparé à un système de grandeur à l'échelle des grandes dimensions, précisément telles que celles nécessaires pour atteindre l'ensemble de l'organisme territorial. Cela n'empêche pas que l'édifice assume à son tour comme organisme de systèmes, ne peut faire autrement que de révéler son essence d'organisme composé d'éléments, de structures et de systèmes d'échelle inférieure.» (figure.3.4).

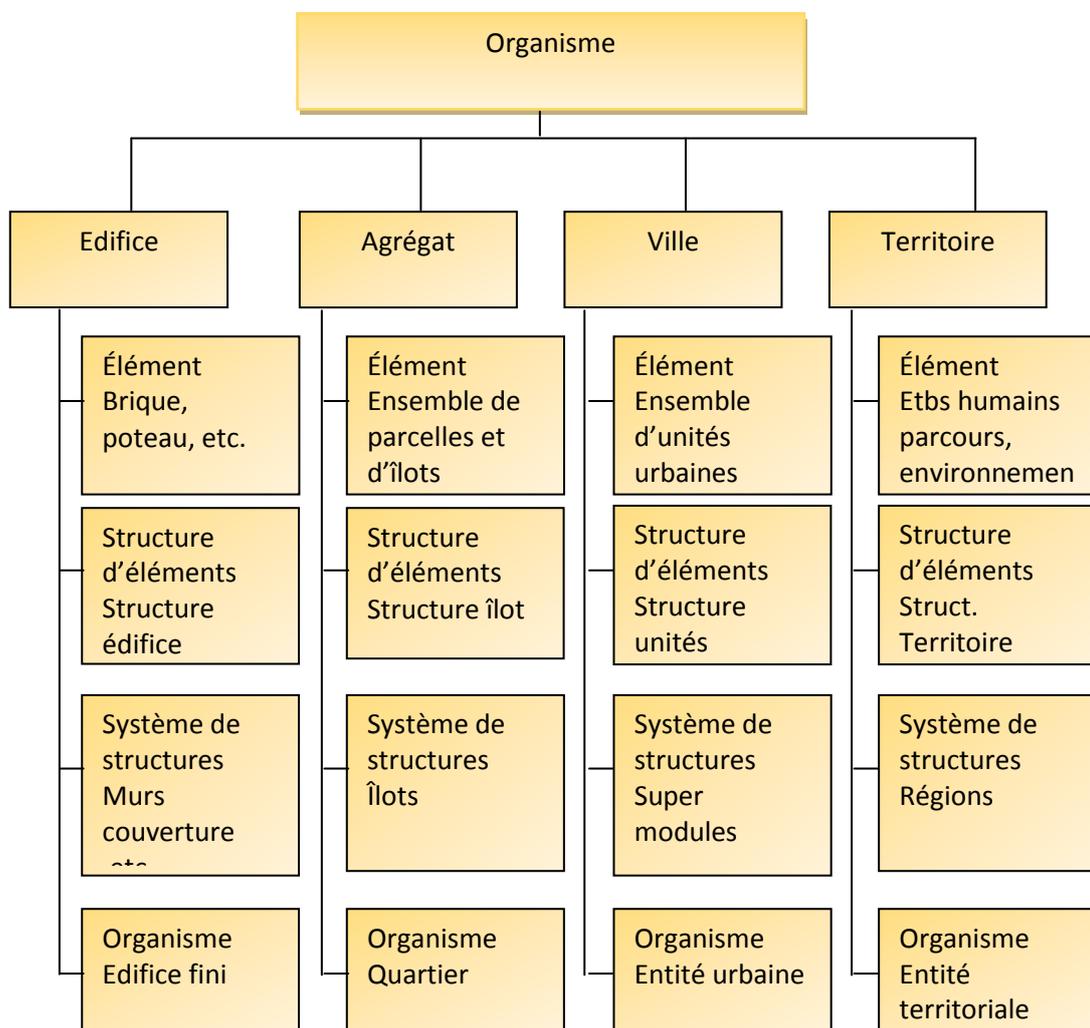


Figure.3.4: Nature typomorphologique des organismes territoriaux d'après le modèle Canigien. (Bouhrira, 2010)

Chaque élément est en fait un organisme autonome qui se compose à son tour d'éléments, de structure d'éléments et de système de structures.

Chaque état précédent est matrice du suivant qui le contient et le transforme, et ce, jusqu'à la structure actuelle (figure.3.5).

« Une aire culturelle déroule son histoire dans le temps » (La Rochelle.P, 2000).

« Nous avons recouru aux matrices élémentaires, conscients de l'impossibilité de comprendre la complexité des structures actuelles sans les expliquer dans la caractère graduel de leur formation, sans en reconstruire à rebours la genèse. » (La Rochelle.P, 2000) .

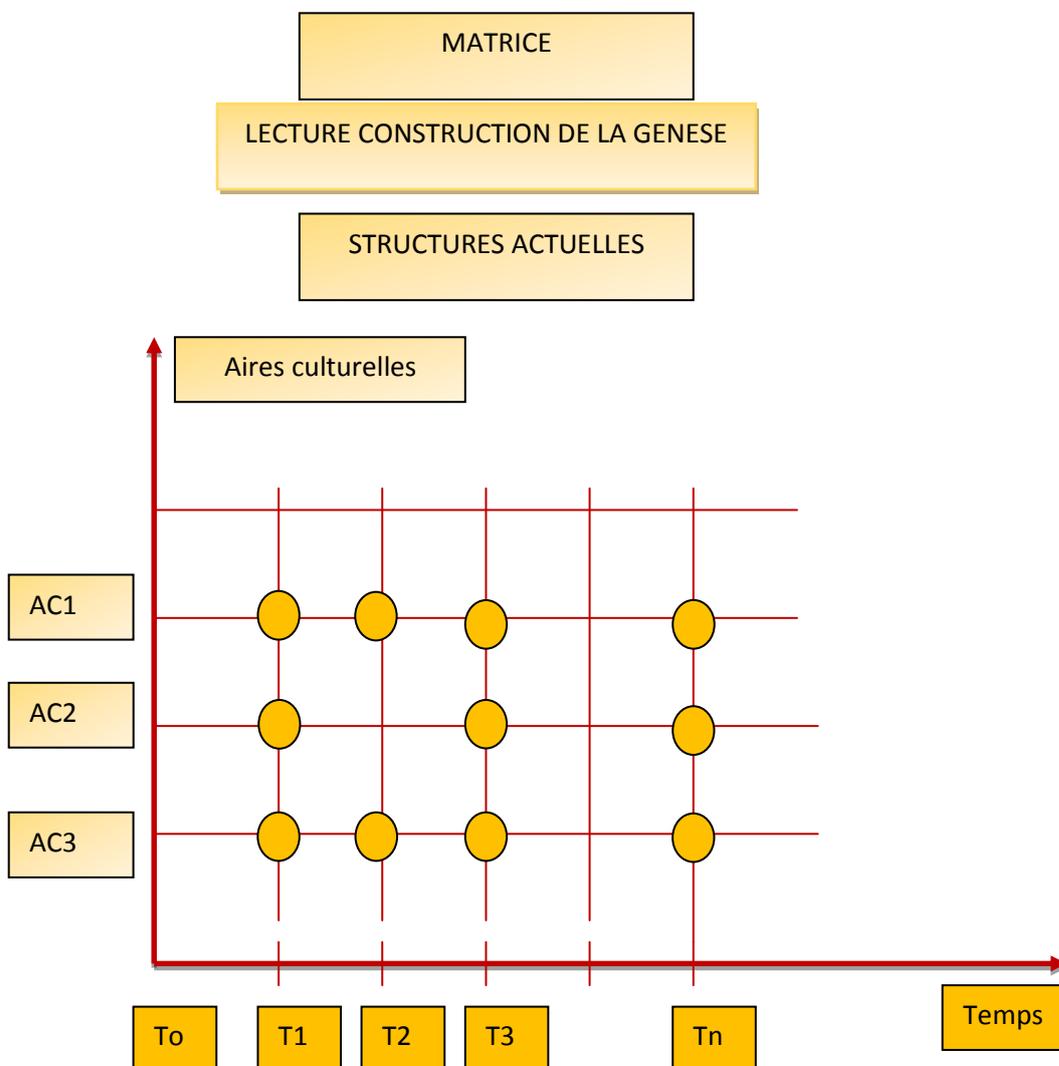


Figure.3.5 : Déroulement morphologique d'une aire culturelle dans le temps, d'après le modèle Caniggien (Boughrira, 2010)

Le modèle interprétatif de Caniggia concernant la lecture compréhension des villes et de leur évolution est un modèle rhétorique, traduit en modèle graphique, basé sur l'aspect morphologique de la ville.

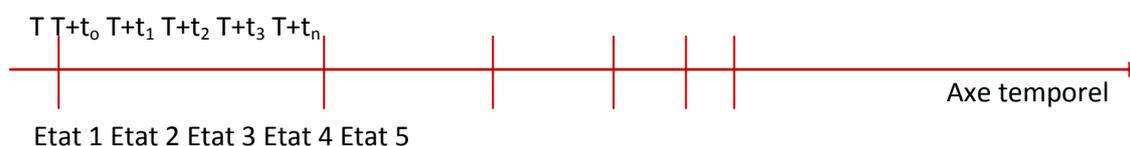
Ce modèle permet de démontrer qu'il existe, jusqu'à un certain point, (bien qu'il soit clair que l'aspect morphologique est le support des relations socioéconomiques), une autonomie du comportement morphologique de la ville par rapport à ses acteurs.

Sous l'impulsion de l'occupation de l'espace par des individus, se créent des formes habitées, puis les villes qui vont évoluer de façon quasiment organique. On peut retrouver cette logique à travers la lecture de l'évolution des établissements humains, à échelle variable, dans toutes les villes, jusqu'à l'avènement de la ville d'aujourd'hui.

3.1.2.2. La valeur du temps dans l'identification du mécanisme de transformation du tissu

Le modèle d'évolution urbaine développé par Caniggia est essentiellement basé sur des transformations, c'est-à-dire le processus des états successifs du phénomène urbain dans le temps.

La matrice de ce modèle est donc l'axe temporel.⁵⁶



La présentation de Caniggia reste cependant la présentation des « Etats » différents correspondant aux paliers ou aux changements dans la transformation.

Il ne les met pas en relation avec le temps. Pourtant c'est essentiellement la relation de l'habitat au temps qui est en question ici. D'ailleurs, les différentes attitudes montrent l'importance de la valeur du temps dans l'interprétation de toute chose.

Le mouvement cubiste l'a interprété, le siècle dernier, dans le temps que met la personne, l'observateur, à découvrir l'objet : c'est la position généralement

⁵⁶ L'axe temporel de l'évolution urbaine produit par l'auteur. Le rapprochement progressif des barres du temps montre le phénomène d'accélération des transformations avec le temps. Bien sûr, à échelle variable suivant les cas considérés.

admise par l'ensemble des théories, dans un monde où l'homme est devenu le centre de toutes choses.

Pour Caniggia, il ne s'agit plus du temps focalisé sur la personne qui découvre l'objet, mais plutôt du temps focalisé sur l'objet lui-même, le temps qu'il met à « être » puis à « devenir », le temps qui appose ses éléments matériels successifs, éléments générateurs de la symbiose, ou plus techniquement parlant, de la transformation, de l'objet architectural et urbain.

Le temps est par rapport à l'objet en soi, et non plus par rapport à son observation. Voilà la nouveauté de l'interprétation du modèle dans le temps par la formulation de Caniggia.

3.1.3. L'apport des autres théories à l'interprétation muratorienne de l'évolution dans le temps des édifices :

En effet, la théorie muratorienne a comme objet la connaissance-reconnaissance des phénomènes architecturaux et urbains dans leur évolution, c'est-à-dire la reconnaissance de leur forme matérielle à travers une section temporelle donnée, en mettant en valeur l'aspect dynamique de leur processus de transformation continu.

Elle s'intéresse aussi au temps nécessaire à un objet construit pour évoluer, changé de type par sédimentation de strates d'éléments nouveaux, symbiotiques, tout en gardant la même nature. Cette variable ou paramètre temps est utilisée d'une autre manière par d'autres théories.

1. Gordon Cullen.

Pour Gordon Cullen par exemple qui prend dans le passé les exemples à suivre et à analyser (*in concise townscape*), le temps se fige au plan historique, et l'histoire prise ici comme référence. Il est dans un sens statique et non pas dynamique comme le préconise la théorie muratorienne.

Gordon Cullen constate un état viable dans l'établissement urbain qui correspond à une étape de la maturation de ce dernier. C'est une étape où l'on peut observer une cohésion heureuse des éléments bâtis et de leurs corollaires spatiaux.

L'observation de cet état de l'évolution de l'entité urbaine ou proto-urbaine, est ensuite analysée, décortiquée, puis réduite à un certain nombre d'éléments physiques qui ont permis son existence.

Bien sûr, l'on y parle de dynamique, lorsque l'on évoque l'espace perçu en termes de « ici » et « là-bas », ou lorsque l'on parle de vue émergente, ou que l'on mette en opposition les espaces dynamiques (rues) et les espaces statiques (places).

L'attitude reste cependant centrée sur l'homme, observateur immobile ou en mouvement qui perçoit un objet à un moment donné.

Pour Gordon Cullen le temps reconnu est donc celui qui correspond à la découverte de l'observateur des « séquences spatiales », bien que son attitude soit empirique, au même titre que celle de Caniggia.

Dans ce cas, la projection devient une pure application de recettes déduites de cette observation « empirique » avec plus ou moins de génie synthétique de la part d'architectes plus ou moins bons.

2. Edmund Bacon.

Edmund Bacon quant à lui, fait intervenir le temps à un niveau supérieur (*in design of cities*, 1967) où il utilise la relation de l'observateur à l'objet observé en temps réel comme Hillier pour les espaces convexes et concaves, et Cullen dans sa « promenade » de découverte des espaces urbains, mais il apporte en plus le niveau « cognitif », celui de la « connaissance passive » de l'observateur en ce qui concerne les autres espaces non vus au moment de l'observation.

La personne sait ce qui se passe au centre-ville, ou dans le boulevard à côté, parce qu'elle connaît le mouvement des trafics, des commerces, le flux des passants, les bruits de la ville et ses odeurs etc...

Le temps reconnu ici est donc un peu plus complexe puisqu'il fait intervenir le temps passé par la personne pour connaître tous ces faits, en plus du temps réel qu'elle met à découvrir l'espace dans lequel elle se trouve. Il se rapproche en cela de la perception de Lynch en termes de temps relatif à la connaissance – reconnaissance de l'objet.

Il est introduit également le temps que mette les acteurs urbains à se mouvoir dans l'espace urbain. Pour aller d'un point à un autre, les voitures les piétons, les trains... le mouvement est donc... décelable en temps réel par l'observateur.

3. Kevin Lynch.

Pour Kevin Lynch, l'approche cognitive de la connaissance-reconnaissance de l'espace se base donc également sur des connaissances à priori de l'observateur, sur le plan morphologique. Cependant le côté fonctionnel est très fortement induit dans la méthode de lecture et de projection.

Les différents éléments tirés de l'analyse tels les nœuds les repères les limites etc. correspondent à cette forte relation existant entre forme et fonction d'une part, et l'observateur avec sa connaissance-reconnaissance de faits urbains antécédents, appartenant à une mémoire collective d'autre part.

Comme Bacon, l'étude de la périphérie reprend à titre empirique les caractéristiques des centres avec plus d'accent sur le côté fonctionnel et les infrastructures de communications. Encore une fois, le temps de lecture des espaces en temps réel observable par un individu dans une durée plus ou moins limitée.

4. Peter F. Smith.

L'intérêt que peut avoir l'approche de Peter Smith (approche perceptuelle) est qu'elle peut aider à comprendre le comportement de l'homme face à la possibilité de transformation de son environnement de même que le travail du professeur D. Seamon qui montre le déterminisme de la morphologie humaine dans le choix de la création de certaines formes dans les faits architecturaux et urbains.

C'est une approche psycho-perceptuelle phénoménologique qui peut aider à comprendre le pourquoi de certaines choses quand le simple besoin physiologique de l'être humain ne peut donner une réponse.

Mais du point de vue du paramètre temps, elle ne considère que celui de l'observation du phénomène.

Il est vrai que lorsque P.F.Smith nous parle des archétypes qui déterminent la perception profonde de l'être humain face aux éléments qui composent son environnement, il fait une allusion indirecte au rattachement de l'homme à ses origines jusqu'à la nuit des temps. Le temps ici devient le temps absolu, lié à l'espace où se déroule la progression de l'humanité.

5. Alexander Christopher.

Pour Christopher Alexander le temps n'est pas considéré autrement que comme accompagnateur de l'observateur ou de l'utilisateur de l'espace. Il met en relation les objets, les phénomènes, les relations sociales et les actes économiques. Il observe les faits et essaye de leur donner une cohésion théorique.

D'abord avec « de la synthèse à la forme », il essaye de reprendre d'une manière fastidieuse tous les éléments constituant la vie dans la ville à travers les objets produits par l'être humain, jusqu'à la fourchette, objets qui constituent les éléments de l'environnement humain et de les mettre en relation.

Les résultats n'ont pas été pérennes, et Alexander revient un peu sur sa première démarche, et avec « a pattern language » redivise en échelles son observation (maison, quartier, ville, territoire). Il note tous les éléments observés et observables dans un point de vue donné, pour un environnement qui fonctionne et un autre qui ne fonctionne pas, mettant ainsi en opposition les choses à faire ou à ne pas faire dans un projet architectural ou urbain. Pour ce faire, Alexander s'inspire des connaissances du moment en termes de psychologie perceptuelle et de sociologie, et d'après les critères communs et de bon sens.

Dans le répertoire de formes et de « trucs » qu'il a établi dans « *a pattern language* », les « ingrédients » de la vie citadine sont évoqués, mais le discours reste général et empirique. Il débouche sur une série de « recettes », sur un « aide – mémoire », à pratiquer partout et nulle part, et surtout, n'importe quand.

Se voulant critique d'un état de fait de la ville moderne décriée par tous, il ne fait que consacrer le discours de la « désacralisation » du temps⁵⁷ et de l'espace engendré par la pensée du mouvement moderne. Le génie du lieu n'est pas cristallisé. La précision quasi chirurgicale de l'approche canigienne concernant la

⁵⁷ Notion avancée par Tafuri et DelCo, dans Eupalinos ou l'architecte.

spécificité et l'unicité de chaque édifice étudié avant d'être typifié, est loin d'être atteinte.

Nous remarquons cependant dans sa démarche une évolution vers une structuration plus précise et plus efficace de son observation.

Encore une fois, nous arrivons à une série de recettes, très utile d'ailleurs, parce qu'Alexander et son équipe ont su faire les bonnes observations. Nous avons un aide-mémoire, constitué d'objets observés à un moment donné, mais sans relation avec le temps d'observation, ni le temps mis par l'objet à s'accomplir. La notion du temps reste extérieure à l'existence même des phénomènes observés d'une manière parfois aléatoire.

3.1.4. Le principe Muratorien de formation – transformation :

Les étapes de formation de l'organisme urbain sont reconnues et déterminées à travers les lectures morphologiques des plans successifs dans des tranches temporelles définies en accord avec la spécificité historico – territoriale de chaque ville. Il s'agira pour nous d'isoler les lois qui régissent le passage de l'un à l'autre des différents moments dans le processus de formation-transformation développé par l'école muratorienne.

Il s'agira donc de reconnaître dans le processus de formation spontanée du tissu, le mécanisme de cette transformation, et de l'articulation des différentes échelles qui y participent.

Ceci dans un premier temps de lecture. Il sera illustré par des schémas basés sur la lecture typo-morphologique de Caniggia.G.

3.1.5. Les mécanismes de formation transformations urbaines dans le modèle interprétatif de Caniggia :

D'après notre investigation de l'approche muratorienne, nous avons remarqué que les principaux mécanismes de formation du tissu urbain, au moment de sa genèse, gravitent autour de trois principaux éléments formateurs :

1. La structuration du territoire d'implantation par un système de parcours hiérarchisés dans le temps accompagnant les édifices abritant diverses activités et fonctions ;

2. La naissance de nœuds et de pôles, support de toute urbanisation et de toute localisation d'activité spécialisée ;
3. La modularité du bâti de base et le besoin de conformité à une mesure relative à l'échelle humaine dans la production des espaces anthropiques.

1. Hiérarchie des parcours :

Imaginons un instant un territoire donné sans aucune occupation humaine, un territoire vierge ; il est évident que la première empreinte humaine qui y serait apposée serait le parcours y menant. Ainsi, il est naturel d'affirmer que toute implantation humaine sur un territoire donné, de quelque nature qu'elle soit, est d'abord précédée d'un parcours.

Chaque édifice a besoin d'un lien avec les autres, constitué précisément d'un parcours : ou plutôt dans l'absolu. Nous pouvons dire qu'il n'existe pas un édifice sans un parcours à partir duquel on peut y accéder, indépendamment du fait qu'il soit plus ou moins aggloméré avec d'autres, dans ce sens que même si on considère une maison isolée. On doit noter qu'une condition essentielle pour qu'elle ait été édifiée est la présence d'un parcours. Bref, avant de construire un édifice, il faut avoir une structure pour le rejoindre là où il surgira. Il faut arriver à un lieu. Par définition, le « parcours » est une structure propre à permettre l'accès à un lieu, en partant d'un autre. » ((La Rochelle. P, 2000).

Le parcours devient donc la condition *sine qua non* d'accès et de liaison à un lieu à un édifice.

Dans sa formulation la plus simple, le parcours correspond à un moyen de liaison. Mais en observant ses différentes « expressions », on découvre l'existence de différences considérables entre les parcours, suivant leur position dans le système global de la structuration viaire, et suivant la chronologie de leur apparition dans ce même système, en fonction des besoins nouveaux de l'établissement anthropique.

La structuration progressive du système viaire dans le temps tend généralement vers une densification du réseau dans les parties les plus anciennes de la ville. De ce fait, le parcours devient un élément structurel de la morphologie urbaine participant directement au caractère typologique de l'aire qu'il structure.

« La connaissance des parcours concerne étroitement le processus typologique des édifices, tant de base que spécialisés, dans ce sens que le « parcours » est, de quelque façon, non seulement une structure de connexion entre les différentes pièces à usage spécifique, mais aussi, une structure contenue en chaque pièce qui permet l'usage interne en plus de l'accès. En ce qui concerne le tissu, le système de structuration historico évolutif qui le détermine est essentiellement attribuable aux distinctions typiques entre les parcours. » (La Rochelle.P, 2000).

Les parcours se distinguent donc essentiellement par leur position dans le tissu. D'abord le parcours matrice représente pour Caniggia le premier parcours qui va donner naissance à l'établissement humain.

Ce parcours sera consolidé progressivement dans le temps par les parcours d'implantation, puis de liaison ou de raccordement, et enfin de desserte.

Pendant la durée de la formation du tissu, le parcours matrice est le parcours dit « centralisant », support des activités commerciales et des densités d'occupation et de flux les plus importantes.

Ces densités vont aller en diminuant vers l'extérieur de la ville sur les parcours d'implantation. Les densités de flux et d'activité vont disparaître ou s'amenuiser presque totalement vers les parcours de raccordement et de desserte ; ce sont là les zones dites « antinodales ». Ils sont, généralement, des parcours périphériques viennent relier les parcours d'implantation à un moment de l'éloignement par rapport au centre.

Avec le temps, l'évolution des centres d'activité vers la périphérie, souvent simplement pour des raisons de disponibilité de place, va progressivement faire basculer la centralité vers les parcours périphériques, et les parcours matrices perdront petit à petit leur caractère de centralisation des flux et des activités pour devenir des parcours d'importance mineure, le temps que les parcours périphériques reprennent la centralité de l'évolution du tissu urbain, en devenant l'axe du dédoublement de l'établissement anthropique considéré.

Nous venons de voir ainsi que les parcours présentent des caractéristiques typologiques différentes en relation avec les activités qu'ils supportent. Ils le sont également de par les objets qu'ils relient. En effet, un parcours reliant des pôles et

un autre reliant des zones d'habitation antinodales, seront nécessairement de types différents. Aussi bien dans leur forme que dans les activités qui les accompagnent. Cependant, cette typologie du viaire reste dynamique, et varie avec l'évolution de la ville.

3.1.6. Les études morphologiques en France :

L'ensemble des études morphologiques en France ont été circonscrites autour de plusieurs équipes de recherche universitaire sur la question fondamentale de la réhabilitation de « la morphologie urbaine » dans l'analyse de la ville. Ces travaux se sont développés en grande partie sur les acquis des études morphologiques en Italie en soulignant que les chercheurs et architectes italiens n'ont jamais revendiqué la paternité de ces études⁵⁸.

Les chercheurs français même s'ils ont suivi plusieurs voies, leurs préoccupations restent identiques sur la pertinence de connaissance des tissus urbains à savoir les mécanismes de formation et transformation de la forme urbaine, afin de proposer des techniques et instruments d'analyse de la ville. On cite les principales équipes de recherche répertoriées par A. Levy dans son travail sur le thème de la « qualité urbaine » (A. Levy, 1992).

- La contribution de l'Ecole Française de géographie a été effectuée à travers les travaux de B. Rouleau, 1985. Son approche méthodologique d'analyse urbaine du tissu propose à extraire en premier lieu l'étude du réseau viaire comme système autonome de la structure urbaine en insistant sur son caractère de permanence. Par la suite, il procède à l'analyse du parcellaire urbain par rapport aux autres composants du tissu (bâti, non bâti, espace libre ...ect). Il fait recours à l'instrument de l'analyse historique sur l'évolution des quartiers parisiens afin d'identifier les règles et lois de construction de la forme urbaine (La Rochelle.P, 2000).
- L'équipe formée par A.Grumbach, B.Huet, Ph.Panerai, P.Pinon, à l'Institut Français d'Architecture (I.F.A), a effectué un travail d'inventaire sur les formes urbaines parisiennes. Elle procède à la manière des

⁵⁸ On se réfère donc au document de F.CHOAY / P.MERLIN « A propos de la morphologie urbaine » contenu dans un rapport pour le Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports en France ; au sein du laboratoire théorie des mutations urbaines en pays développés (L.T.M.U.P.D) Paris 1986, 193 pages.

études italiennes dans la reconstruction cartographique du tissu urbain de Paris avant l'intervention d'Hausmann, en se basant sur les cadastres historiques.

Les études typologiques du bâti et morphologiques du tissu urbain permettent d'établir toutes les variations de leurs rapports au cours du processus de transformation et des extensions urbaines. La constitution de l'atlas parisien permet d'identifier et de classer les grandes formes urbaines et architecturales par rapport leurs implantations parcellaires et occupations du bâti au sol. (A. Levy ,1992).

- L'équipe constituée par J.Castex, P.Celeste, Ph.Panerai de l'Unité Pédagogique d'Architecture (U.P.A n° 03), aborde une approche méthodologique d'analyse de la formation et transformation du tissu de Versailles similaire à l'approche de typologie architecturale / morphologique urbaine de C.Aymonino.

Cette lecture du processus d'évolution de la ville de Versailles, suivant leur démarche, a permis d'identifier et de répertorier les grandes phases de l'histoire urbaine de la ville dans lequel on note l'inversement du rapport typologie architecture / morphologie urbaine.

Le contrôle de la formation / transformation du tissu s'effectue par la différence des relations des types bâtis avec la forme urbaine à travers la primauté de rôle de structurant des édifices, ou l'homogénéisation du tissu urbain dans sa densification et son agrégation.

L'approche méthodologique sur l'utilisation de l'instrument typologique dans leurs conclusions se définit par :

« La typologie que nous utilisons et qu'à la différence de la précédente Aymonino appelle "appliquée " et non plus " formelle" ou " indépendante" réintroduit essentiellement l'architecture dans la ville : elle classe des bâtiments dans des tissus, dans le système de leurs relations associatives qui les rendent solidaires de la ville (.../...).

Il ne faut pas s'attendre à une définition unique de la typologie mais à la redéfinition constante en fonction de la recherche (... /...) c'est un instrument et non une catégorie ».

Ph. Panerai introduit la notion de tissu urbain comme le résultat de combinaison de trois (03) composantes :

- Le réseau viaire de l'organisation urbaine des espaces publics, rues et places, ruelles et impasses, boulevards et avenues, suivant le degré de son hiérarchisation dans la maille distributive de la ville ;
- Le parcellaire urbain, issu de la stratification historique du découpage du sol, ou des lotissements prédéterminés ;
- Le bâti se construit dans l'évolution dialectique entre permanence et transformation, en conservant l'identité propre de la ville.

L'objectif de D. Mangin et de Ph. Panerai est d'instrumentaliser l'opérationnalité de l'approche morphologique. A travers leurs contributions analytiques, ils participent à mettre en évidence des techniques et instruments de production des tissus et lotissements urbains en constituant un manuel de composition urbaine (A. Levy ,1992).

Ils recherchent à mettre en cohérence l'intégration des projets nouveaux dans le tissu urbain existant sous une nouvelle forme de redéfinition des rapports entre architecture et ville. La question de l'espace public est primordiale dans cette mise en relation entre ville et architecture.

3.1.7. Travaux anglo-saxons sur la morphologie urbaine :

Les travaux de l'école anglaise sur la morphologie urbaine sont moins connus que ceux développés en Italie ou en France. Grâce à une enquête menée par P. Merlin et F. Choay à l'étranger⁵⁹, la contribution britannique à la morphologie urbaine est due essentiellement par les apports de l'école géomorphologique autour des géographes M.R.G. Conzen et J.W.R Whitehand,. Leurs objectifs sont similaires par rapport aux études récentes sur les tissus urbains (Conzen.M, 1981)

M.R.G. Conzen a effectué, pendant les années (1960/70), plusieurs études monographiques de villes à partir d'une méthode de lecture instruite sur trois (03)

⁵⁹ A ce sujet nous nous référons à la recherche effectuée dans le laboratoire T.M.U.P.D.(théories des mutations urbaines en pays développés). C.N.R.S, par les principaux animateurs F.CHOAY/ P.MERLIN sur les différents apports à «la question de la morphologie urbaine». En faisant appel à des experts internationaux (italiens, anglais, américain).Ainsi un colloque franco-italien a été organisé en commun avec le département de Progettazione dell'Architettura de Milan sur ce thème à ARC-et-SENANS le 28/29 octobre1985, sous l'égide du Ministère de l'Equipement français.

systemes complexe de la forme : "le plan", "le tissu constructif" et la " structure d'utilisation du sol". (A. Levy ,1992).

L'originalité de l'approche de M.R.G.Conzen se situe sur l'analyse identifiant les différentes phases de croissance morphologique afin de définir la forme actuelle de la ville. Il a introduit des concepts comme " période historique"et "unité de plan". (Concept proche de celui du tissu urbain) "cycle de construction" et "frange urbaine "(A. Levy ,1992).

3.2. Approche Qualitative et Quantitative : Les outils d'investigation des représentations sociales.

Cet approche repose sur la collecte préalable d'un grand nombre d'informations, puisées à des sources diverses documents écrits, productions discursives ou iconographiques, etc.

L'étude d'une représentation sociale passe, en premier lieu, par l'identification des divers éléments qui la constituent. Il va s'agir, pour le chercheur, de dresser la liste des opinions, croyances ou informations que les membres d'un groupe donné partagent à propos de l'objet.

Selon A. Rapoport, l'explication sociologique fait référence à des motifs défensifs et économiques (Rapoport. A, 1978), bien que le mode de regroupement sous forme de schémas urbains très resserrés sur des crêtes, surtout dans le milieu méditerranéen ainsi que le mode économique spécifique de chaque société, ne soient pas les seuls éléments déterminants de la forme de l'habitat vernaculaire (Rapoport. A, 1978).

3.2.1. L'approche qualitative :

Le chercheur opte pour cette approche lorsqu'il a pour objectif d'expliquer et d'explorer comment les individus d'une population vivent, comprennent, interprètent et produisent l'univers social.

Les analyses qualitatives reposent essentiellement sur la construction de catégories d'analyses théoriques permettant de repérer des énoncés significatifs même lorsque leur apparition dans un corpus est minimale, voire unique.

Par extension, même l'absence d'apparition d'un énoncé ou une «non-réponse» est un élément qui a un sens et qui mérite d'être analysé comme une réponse de plein droit (Giarni, 1996).

Selon (ANGERS M, 1997), « il s'agit d'établir le sens de propos recueillis ou de comportements observés ». Ça nous permet de dire que les données qualitatives sur lesquelles s'appuie le chercheur, sont sous la forme des mots ou des comportements. On doit, cependant noter que vu la nature des données analysées, l'enquête qualitative est moins rigoureuse et plus subjective ce qui s'oppose à la qualité d'une démarche scientifique,

Il revient au chercheur d'essayer d'objectiver son étude, cela veut dire qu'il doit fournir un effort démontrable, une description adéquatement détaillée et d'interprétation précise des gens, des réalités sociales et linguistiques. Il ne faut pas penser que le chercheur doit étouffer sa subjectivité, mais sa quête d'objectivité se fait en essayant de représenter la réalité la plus fidèlement possible et la valider.

3.2.2. Approche quantitative :

Par cette approche, le chercheur veut mesurer, dénombrer et quantifier l'objet de l'étude. Lorsque le chercheur a à faire à des données quantifiables, la mesure est facile et évidente. On peut mesurer à titre d'exemple : l'âge, la taille. Mais si les données ne sont pas quantifiables comment les mesurer ?

Il faut bien noter que l'opération de mesurer consiste à exprimer les modalités d'une variable par des nombres, de ce point de vue nous pouvons considérer que cette opération est comme un langage qui contient des signes sous forme de chiffres. GRAWITZ M. affirme : « le propre de l'échelle consiste à transformer des caractéristiques qualitatives en une variable quantitative » grâce à plusieurs types. Ce qui caractérise cette approche c'est l'objectivité de l'étude et sa précision.

On a souvent opposé l'approche qualitative à l'approche quantitative, les premières utilisant l'entretien semi-directif et les secondes ayant recours à un questionnaire dont les réponses sont traitées statistiquement (De Singly, 1992).

Or, une même problématique théorique peut être traitée à l'aide de l'une et/ou l'autre de ces approches en fonction du niveau auquel se situe la recherche envisagée (Moliner et al, 2002).

Ces deux types de méthode ne visent pas les mêmes objectifs, ni les mêmes aspects des objets de recherche, mais ceci ne veut pas dire qu'elles ne peuvent pas être complémentaires.

En 1952, Kracauer (in Giami ; 2001, p.105) formula les principes de base de l'analyse qualitative, en regard des analyses quantitatives comme suit : « L'analyse qualitative est par définition même différente de l'analyse quantitative dans la mesure où elle réalise ses objectifs sans porter d'attention aux fréquences. Ce qui "compte" dans les analyses qualitatives [...] c'est la sélection et l'organisation raisonnée de catégories qui condensent la signification d'un texte donné, avec la visée de mettre à l'épreuve des hypothèses et des affirmations pertinentes. De telles catégories peuvent ou ne peuvent pas faire l'objet de comptages de fréquences ».

Les analyses qualitatives reposent principalement sur la construction de catégories d'analyses théoriques permettant de repérer des énoncés significatifs même lorsque leur apparition dans un corpus est minimale, voire unique. Par extension, même l'absence d'apparition d'un énoncé ou une «non-réponse» est un élément qui a un sens et qui mérite d'être analysé comme une réponse de plein droit (Giami, 1996)

➤ **Des objectifs de recherches aux choix méthodologiques...**

Comme toute enquête de terrain, les études de représentation sociale nécessitent un certain investissement. Faire des recherches documentaires, réaliser et analyser des entretiens préalables, construire un questionnaire, l'administrer et l'exploiter constituent autant de tâches dévoreuses de temps. Pour toutes ces raisons, l'engagement dans une recherche de représentation sur le terrain nécessite une phase préalable de diagnostic où le chercheur aura à :

- fixer l'objet de la recherche qu'il souhaite mener ;
- choisir un modèle théorique ;
- user d'une méthodologie

➤ **Choix d'une méthodologie pour cerner le contenu (les éléments) de la représentation.**

L'étude d'une représentation repose sur le recueil d'informations, puisées à des sources diverses documents écrits, productions discursives ou iconographiques, etc. En effet, quelle que soit la méthode choisie ensuite, la première étape consiste à recueillir un corpus de données exprimant des opinions, informations, attitudes et croyances que les membres d'un groupe donné partagent à propos de l'objet. Trois principales sources d'information permettant d'accéder aux contenus des représentations : les discours, les associations, les images.

3.2.3 Entretiens :

L'entretien est une technique souvent utilisée pour collecter les discours exprimant opinions, croyances, idées et attitudes concernant divers objets sociaux. Le recueil des discours par entretien présente selon Moliner 2002 plusieurs intérêts pour le chercheur (Moliner.P, 2001).

C'est, d'une part, la temporalité : le chercheur accède *in vivo* aux représentations sociales d'une communauté telles qu'elles existent au moment de l'étude. Il peut, dans le cadre d'une approche longitudinale, saisir l'évolution temporelle des représentations sociales. C'est aussi le contrôle : un des intérêts de l'entretien réside dans la possibilité laissée au chercheur par la méthode de maîtriser dans une certaine mesure les productions discursives de l'interviewé.

L'entretien porte sur un objet choisi par le chercheur et lui permet, ainsi, de collecter un matériel directement utilisable. C'est aussi la singularité de l'entretien que de permettre la collecte d'informations personnalisées.

Chaque entretien compose un univers singulier dont le cours est jalonné par l'expression d'événements, de situations, de points de vue et d'émotions propres à l'individu interrogé. C'est grâce à l'opération secondaire de regroupement des discours au sein d'une analyse globale que sera recomposé le monde social brossé par les différents sujets.

L'entretien peut avoir différentes fonctions dans une étude sur les représentations sociales. Il peut être utilisé à titre exploratoire pour identifier les caractéristiques globales des représentations d'un certain nombre de personnes. Il

peut également être mobilisé à titre principal dans une étude. Enfin, il est possible d'utiliser l'entretien à titre complémentaire dans un dispositif de recueil des contenus de représentations, qui comprend d'autres techniques. Le choix du mode de mobilisation de l'entretien dépend essentiellement des objectifs de la recherche. Cependant, d'autres considérations comme le temps, la population ou les options méthodologiques peuvent influencer sur ce choix.

3.3. Approche descriptive :

En nous servant de la définition de N'da Paul, « nous pouvons indiquer que la méthode descriptive consiste à décrire, nommer ou caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il apparaisse familier » (N'da.P, 2002)

Les études descriptives constituent souvent la première brique de l'entreprise scientifique visant à construire des savoirs de plus en plus exhaustifs à propos d'un objet d'étude. Lorsqu'au terme d'une recherche bibliographique, il apparaît qu'aucun savoir scientifique n'a encore été développé sur un sujet, une approche descriptive s'avère particulièrement indiquée. Elle permet la découverte.

La recherche descriptive cherche à articuler en une image cohérente la collection de faits qui se manifestent dans un objet d'étude. On cherche avant tout à donner une représentation exacte des événements sans essayer de les analyser,

Les premiers intérêts pour l'architecture vernaculaire furent descriptifs, basés sur une lecture morphologique sans se soucier de leur contexte social, culturel, économique ou environnemental. Cet intérêt s'est développé en mettant l'accent sur le fonctionnel des bâtiments environnementaux, comme c'est le cas de Benmatti qui dit que « l'habitat comprend le logement quel que soit sa nature et son niveau de confort, il comprend aussi des équipements et une infrastructure de viabilisation » (Benmatti .A, 1982). Cette approche se base essentiellement sur la description formelle des éléments de base et décoratifs sans s'intéresser à l'origine ni aux aspects qui affectent la forme du bâti.

3.4. Approche Anthropologique :

Etymologiquement, cette approche analytique renvoi à l'étude de l'humain dans ce que celui-ci possède à la fois de particulier et d'universel. Elle est définie

comme l'articulation entre l'observation minutieuse sur le terrain et la généralisation explicative (Kilani. M, 2009).

Dans son versant structural, Claude Lévi-Strauss (1958) délimite son objet à « la connaissance globale de l'homme, embrassant son sujet dans toute son extension historique et géographique » (cité par Raynaud. D, 1998)

La compréhension de l'architecture au niveau anthropologique dépend de plusieurs visions liées directement aux pratiques religieuses, mythiques et culturelles. Les adeptes de cette position lui approprient différentes appellations.

Les formes bâties résultent des besoins et du désir d'un peuple. Rapoport les exprime par : famille, place de la femme, intimité, genre de vie, appropriation et transformation- ainsi que l'interaction de l'homme avec son environnement naturel.

L'approche anthropologique fait appel à l'analyse comparative afin de saisir, sous les discontinuités observables des sociétés, des invariants propres à toute l'humanité.

Auget. M (1979), délimite les objets d'investigation de l'anthropologie à « des unités sociales de faibles ampleur à partir des quels elle tente d'élaborer une analyse de portée plus générale, appartenant d'un certain point de vue la totalité de la société où ces unités s'insèrent ».

Parler de l'anthropologie de l'architecture, c'est mettre en évidence le fondement social de cette discipline. Etant à la fois pensée de l'espace et construction de l'espace, l'architecture est, de ce fait, une discipline qui intègre, selon Raynaud. D (1998), à la fois, deux champs anthropologiques, celui de l'anthropologie culturelle et celui de l'anthropologie sociale

En étudiant les rapports qu'entretiennent différentes sociétés à l'espace, elle emprunte plusieurs méthodes telles le décentrement-distanciation : mouvement qui consiste pour le chercheur de sortir de son univers culturel pour pouvoir rendre compte de la diversité, sans cesser dans le même temps de s'interroger sur sa propre société.

D'autre part, l'observation participante constitue une deuxième démarche fondamentale qui se traduit, quant à elle, par la présence physique de longue

durée sur le terrain d'étude et qui permet une observation en profondeur de la réalité concernée et une attention particulière à la qualité des rapports sociaux qui constituent un groupe. Comme elle fait appel aux unités restreintes homogènes ainsi qu'au code de l'oralité (Kilani. M, 2009).

Le privilège scientifique qu'offre cette approche analytique, selon Marshall Sahlins (2007), est qu'elle est de même nature que ses interlocuteurs et que son projet de compréhension d'une culture est de même nature que sa construction par les acteurs.

3.5. Méthode -GCP- (Gestion du Cycle de Projet) :

3.5.1. Aperçu Historique :

La méthode -GCP- (Gestion du Cycle de Projet) ou « méthode du cadre logique » est une méthode outillée et intégrée. Cette méthode peut être utilisée quelle que soit l'ampleur du projet ou de la structure opérationnelle

- En 1992, la Commission Européenne a adopté la « Gestion du Cycle du Projet », qui a déjà été largement utilisée par quelques Etats Membres Européens. Cet outil est soutenu par le Comité d'Assistance au Développement de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques).
- En 2001, Il a été mis à jour et ce peu de temps après la publication d'un document de la Commission Européenne sur la politique de développement (avril 2000).
- En 2003, l'outil « Gestion du Cycle du Projet » fut de nouveau mis à jour et nommée «Orientations de Gestion de Cycle du Projet 2004».

3.5.2. Idée de Base de la méthode GCP :

L'idée fondamentale de la GCP est que le projet ne trouve sa raison d'être, que si les services ou les résultats qui sont produits par le projet correspondent effectivement aux besoins du groupe cible.

3.5.3. Les atouts de la méthode GCP :

L'avantage de cette méthode c'est de permettre de :

- Cibler l'analyse, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet sur l'atteinte des objectifs ;

- Réaliser une analyse logique, approfondie et structurée avec l'ensemble des parties prenantes afin de s'assurer de la pertinence, de la faisabilité et de la viabilité du projet ;
- Structurer la communication entre les parties prenantes par un questionnement permanent ainsi qu'une documentation cohérente ;
- Cadrer au sein des arbres et du cadre logique les différents éléments constituant le projet (ex : problèmes, objectifs, acteurs, mises en œuvre des activités, moyens et ressources alloués...). Ces outils doivent disposer de la flexibilité requise pour tout projet évolutif ;
- Associer chaque partie prenante dans un dispositif participatif requérant la responsabilité de tout un chacun.

3.5.4. Objectif de la méthode GCP :

La GCP était, et demeure, une bonne méthode d'amélioration de la gestion des actions – projets et des programmes de tout type y compris la coopération extérieure en tenant mieux compte des questions essentielles et des conditions du contexte dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes.

La GCP est une méthodologie de gestion de projet, qui permet de mobiliser les connaissances, les savoir-faire et l'expertise des différentes parties prenantes, suivant une démarche structurée et systématique.

Elle peut être source de motivation dans la mesure où ce processus fait participer l'ensemble des personnes sur la prise de décisions concernant ce qui doit être entrepris.

Aussi, elle permet d'avoir une réflexion stratégique autour des actions à mener et de leurs orientations, entre personnes qui peuvent avoir des référentiels différents.

Par ailleurs, cette méthode favorise les échanges de points de vue, les débats autour d'une situation et des interrelations entre acteurs et événements.

Cette méthode vise aussi, à conformer les projets/programmes aux «objectifs politiques dans un cadre plus large » de la coopération communautaire extérieure

déoulant de déoulant du Traité de Maastricht⁶⁰. Ces objectifs peuvent être présentés essentiellement en 3 catégories :

1. Objectifs clairs et réalistes :

Ils permettent de :

- Distinguer de manière précise les objectifs et les moyens nécessaires pour les atteindre ;
- Définir de manière claire et réaliste l'objectif spécifique qui doit toujours impliquer des bénéfices durables pour le(s) groupe(s) cible(s) ;
- Identifier les risques et les hypothèses : des facteurs externes variables ;
- Influencer de manière significative sur la réussite du projet.

Objectifs liés aux facteurs de « qualité » (Long terme) :

Ils permettent de :

- Etablir un cadre rationnel de la politique visée ;
- Développer les techniques appropriées ; ayant recours à des ressources locales renouvelables ;
- Respecter des valeurs socioculturelles des personnes et des populations concernées ;
- Gérer l'institution, publique et privées, sollicitées pour la mise en œuvre de projets ;
- Viabiliser le financement du projet, et la durabilité des bénéfices à plus long terme ;
- Contribuer à la protection de l'environnement.

3. Contribution aux « objectifs politiques/cadres plus larges »

Ils permettent de :

- Contribuer au développement durable, en particulier par la promotion d'une croissance équitable, l'investissement, de l'emploi, du développement du cadre social et humain et de la protection de l'environnement ;

⁶⁰ COM 2000, 212, « Communication de la commission au conseil et au parlement Européen : la politique de développement de la communauté européenne.

- S'intégrer dans l'économie mondiale, y compris l'appui à la coopération et l'intégration régionales ;
- Lutter contre la pauvreté ;
- Promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et de l'Etat de droit, et si nécessaire la consolidation de la paix et la prévention des conflits.

4. L'utilisation de la méthode :

La méthode GCP suit un processus bien établi, lié à l'organisation du projet, qui se renforce par :

- La mise en œuvre d'une démarche logique, systématique et standardisée, qui facilite la progression et le travail de définition des problèmes, des objectifs et des stratégies de l'intervention ;
- La définition d'objectifs clairs et réalistes qui s'inscrivent dans la politique de programmation et auxquels les partenaires adhèrent ;
- La pertinence des activités réalisées dans le cadre du projet en regard des résultats souhaités ;
- La planification des actions à entreprendre par les différentes parties concernées ainsi que leur articulation ;
- La capacité des parties prenantes à gérer les risques ;
- Le suivi régulier ainsi que l'évaluation de l'intervention ;
- La flexibilité du plan d'actions afin de l'adapter aux changements du contexte ou à l'évolution des données issues du projet.

3.6. Méthode par Analyse AFOM OU SWOT :

L'analyse AFOM (Atouts et Faiblesses, Opportunités et Menaces) est utilisée pour étudier les atouts et les points faibles d'une organisation ainsi que les opportunités extérieures et les menaces qui pèsent sur elle. Elle peut être utilisée soit comme un outil générique d'analyse, soit pour examiner comment une organisation pourrait traiter tel problème ou tel défi spécifique.

La qualité de l'information résultant de l'utilisation de cet outil dépend (comme toujours) des personnes impliquées et du processus – l'analyse AFOM n'apporte en fait qu'un cadre et un focus pour le débat. L'analyse AFOM se déroule en trois phases principales, à savoir :

- ✓ Définir les atouts et les faiblesses internes d'un groupe ou d'une organisation, ainsi que sur les opportunités et menaces extérieures ;
- ✓ Analyser la situation en examinant la manière dont les atouts du groupe/organisation peuvent permettre de surmonter les points faibles identifiés, et comment des opportunités peuvent être saisies pour minimiser les menaces ;
- ✓ Formuler une stratégie, qui sera développée par la suite grâce à un certain nombre d'outils supplémentaires de planification et d'analyse, en vue d'apporter des améliorations.

3.7. Positionnement épistémologique de la présente recherche :

L'objectif de ce chapitre étant le questionnement du cadre méthodologique le plus adéquat à la résolution scientifique de la problématique engagée dans la présente recherche. La question qui se pose est quelles approches scientifiques doit-t-on choisir parmi tous ses modèles méthodologiques que nous avons cités ci-dessus.

Après cette brève interrogation, des différentes approches s'intéressent à la morphologie des composantes de l'urbain et la mise en relief des lois qui en régissent le processus de formation-transformation. Ainsi Elles permettent d'établir les fondements même du projet dans un contexte de développement durable. Et ce, en procédant à une analyse morphologique basée sur le modèle interprétatif de Caniggia.

Nous avons vu que le modèle interprétatif de Caniggia est un modèle graphique qui permet d'asseoir une nouvelle méthode d'analyse mettant en exergue les principaux paramètres qui constituent la structure morphologique de la ville. Nous avons exprimé dans ce chapitre ce modèle selon des schémas explicatifs simples.

Dans l'esprit dynamique de ce modèle nous avons également abordé son aspect évolutif à travers les lois de restructuration qu'il contient, et qui lui donnent une flexibilité et une adaptabilité. Nous arrivons ainsi à cerner le comportement morphologique dans l'espace et dans le temps du phénomène urbain.

Outre l'approche de Caniggia, nous avons fait ressortir dans ce chapitre la variété des approches typomorphologiques, qui bien qu'elles se rejoignent par leur

intérêt commun pour la forme urbaine, son évolution et sa genèse, n'en ont pas moins des méthodes et des techniques différentes.

Nous avons également décrit dans ce chapitre l'approche quantitatives et qualitatives qui repose sur la collecte préalable d'un grand nombre d'informations, puisées à des sources diverses documents écrits, productions discursives ou iconographiques. Ainsi l'approche descriptive qui consiste à décrire, nommer ou caractériser un phénomène, une situation ou un événement de sorte qu'il apparaisse familier, **l'approche Anthropologique et enfin les méthodes GCP et par Analyse AFOM OU SWOT.**

A l'égard de nos objectifs de recherche et dans notre cas d'étude : le patrimoine architectural des monts des ksours vecteur du développement local durable ; Cas des ksour de Tiout et Boussemghoun. On a opté pour l'approche typo-morphologique et la théorie typologique de Caniggia où il a développé de manière originale les aspects de la pensée de la méthode Muratorienne « analyse morphologique » qui s'intéresse à l'étude des formes urbaines d'une ville.

La combinaison de la typologie et la morphologie a donné naissance à la typo-morphologie qui étudie la ville de la macro à la micro. L'intérêt de l'analyse typo-morphologique à l'échelle micro, c'est de procéder à une typologie architecturale des différents niveaux constituant la forme du cadre bâti. Dans notre cas, cette méthode, a pour but de mettre en évidence les différents types de transformations opérés.

Cette approche est soutenue par les approche descriptive, qualitative, et quantitative en se basant sur l'entretien et l'observation qui vont nous permettre de compléter des données sur le cas d'étude, et pouvoir saisir la relation entre les transformations et les modes socio- économiques en mutations des ksour étudiés.

Enfin nous appliquerons les méthodes GCP et Analyse AFOM OU SWOT sur nos cas d'étude.

CHAPITRE 4 : KSAR DE BOUSSEMGHOUN UNE RESSOURCE ECONOMIQUE POUR LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL.

4.1. Situation :

Situé à 500 km à vol d'oiseau au Sud-Ouest d'Alger, et à 190 Km au Sud-Ouest d'El Bayadh dans la partie occidentale des Hauts Plateaux, Boussemgoun, une verdoyante oasis dont le ksar est bâti sur une colline entre le Djebel Tanout et le djebel Tameda aux sommets enneigés en hiver.

C'est un village d'architecture saharienne formé par un ensemble bien homogène de maisons à terrasses, à vérandas et à cours intérieures. Ses constructions faites de Toub, sont percées de ruelles étroites, (recouvertes) en grandes parties couvertes.

Comme dans un véritable labyrinthe sombre et désert, toutes les ruelles aboutissent au centre du bourg à un carrefour bordé de grossiers bancs de pierre. Le ksar, d'une forme trapézoïdale, occupe une superficie de 3,04 ha. Il est protégé des rafales du vent et du soleil par la palmeraie qui s'étend, sur 39 Ha (BENALI, 2004).

La commune de Boussemgoun couvre une superficie de 58 910 ha (589,10 km²) avec environ, 3.819 habitants en 2015. La densité de population est de 9,5 habitants par km² (figure.4.1 et figure.4.2). Elle est délimitée :

- Au Nord par la commune de Chellala ;
- Au Sud et sud/est par la commune de Labiedh Sidi Cheikh ;
- A l'Ouest et sud/ouest par la commune d'El Bnouid et wilaya de Naama.

4.2. Repères géographiques :

- Latitude : entre 32° Et 33° Nord.
- Longitude 0°01' Ouest. 32° Hauteur : 1148m (Hauts plateaux).

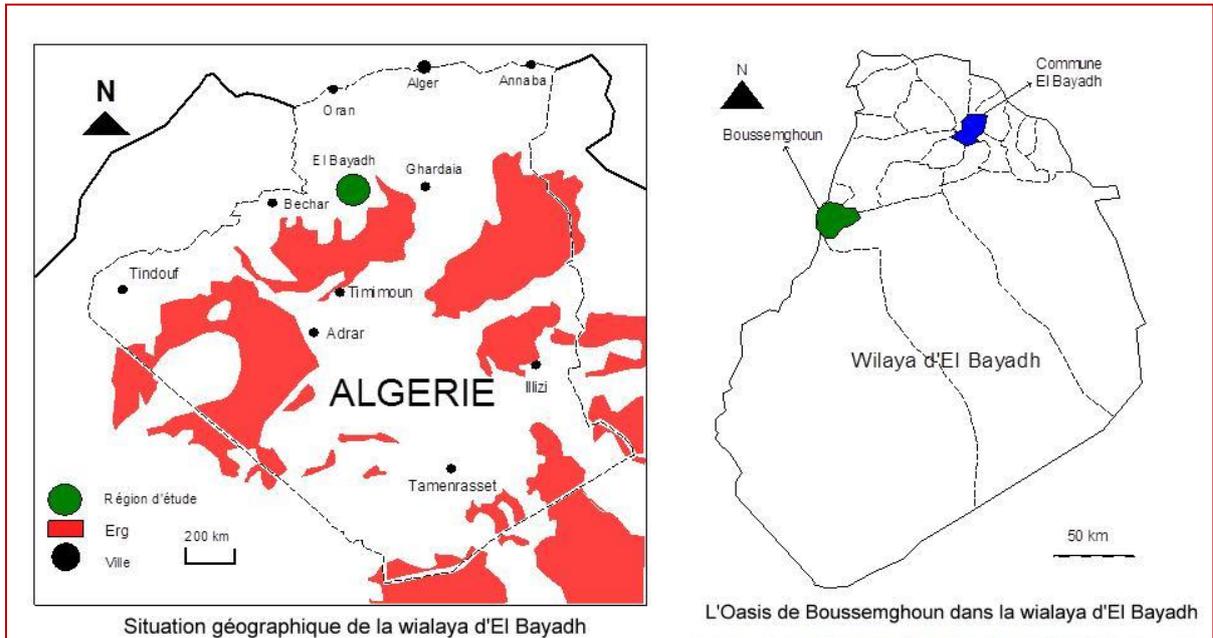


Figure.4.1 : Situation géographique du Ksar de Boussemghoun (Google Earth, 2016)

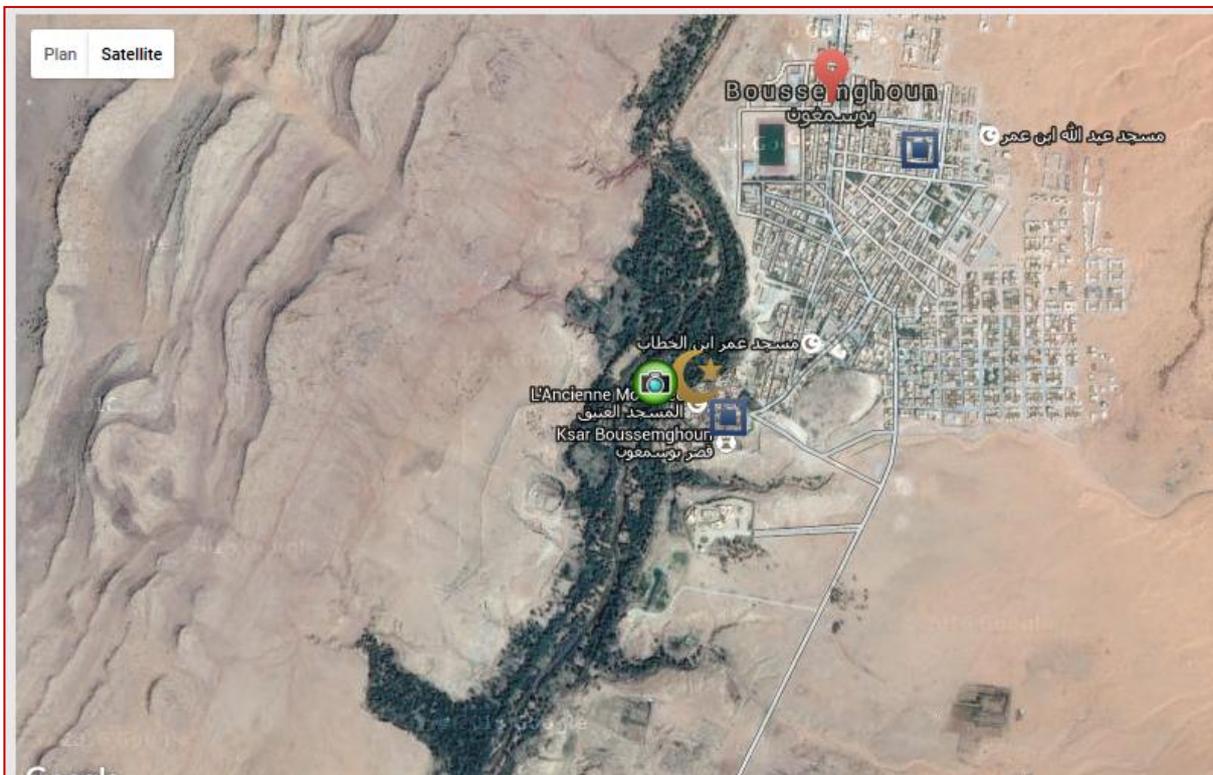


Figure.4.2 : vue sur Boussemghoun (Google earth, 2015)

4.3. Toponyme de Boussemgoun :

Boussemgoun, tel que nous l'orthographions, est emprunté à l'orthographe du site officiel réservé aux villes algériennes (figure.4.3). Boussemgoun est le toponyme proprement dit de la ville actuelle, " Bou semroun, Abi Semghun, beni Semghoune, Bou semgo " (figure.4.4).

Elle a connu plusieurs écritures dans les ouvrages des expéditeurs, soit transcrit avec un « r » minuscule ce qui suppose qu'il se prononçait avec un "r" roulé Bousem'roun (BOUHADJAR, 2016).

Elle s'appelait, jadis, Aghram, Oued Seffah, Oued el Asnam. La ville a connu trois noms comme il nous a été rapporté par les informations aux sources. Nous les citons par ordre chronologique d'existence : Oued El Asnam, Oued Seffah, Boussemgoun. (BOUHADJAR, 2016).

- Oued Al-Asnam, le toponyme est dans la langue arabe. Il désigne "la rivière des idoles" en langue française. On ne connaît pas l'origine de cette dénomination mais on peut supposer qu'elle a pu faire référence à quelques monuments mégalithiques de la période protohistorique, présentant une forme humaine, et aujourd'hui disparus. (BOUHADJAR, 2016).
- Oued Seffah traduite par rivière des pierres plates. (www.boussemgoun.e-monsite.com). Il doit s'agir d'une nomination relative à la nature des pierres qui se trouvaient dans l'Oued et qui devaient compter dans la vie des locaux par l'importance des eaux et, peut-être, leur servaient-ils à tout type d'usage : lavage des vêtements une pratique ancienne chez les femmes. (BOUHADJAR, 2016).
- Boussemgoun, est le nom du saint homme que la tradition fait venir dans la région à une époque ancienne. Toujours, selon la tradition. Cet homme, était originaire Sakia El-Hamra dans le Sahara occidental.

Se rendant en pèlerinage à la Mecque, il fait halte dans le ksar qui lui plaît, aussi, à son retour, décide-t-il de s'y installer et d'y vivre. Il aurait joué un rôle important dans le développement des ksars, en réglant les différends et en partageant équitablement l'eau entre les habitants (BOUHADJAR, 2016)



Figure.4.3 : Vue Aérienne sur le Ksar de Boussemmghoun (INC, 2012)



Figure.4.4 : Vue sur le Ksar de Boussemmghoun (Auteur, 2015)

4.4. Le climat :

Boussemmghoun est traversé par le méridien 0.2° est et la latitude 32.23° Nord. A cause de cette position géographique le climat de Boussemmghoun se caractérise par un climat délicat qui varie entre un climat désertique et un climat tellien (Classification de Köppen), avec un hiver très froid un peu pluvieux et un été chaud et sec avec des températures qui peuvent atteindre 48°C ; ce qui favorise une couverture végétale d'une faune et d'une flore riche et variée. Le vent est un des éléments des plus caractérisant du climat de la région.

4.5. Les Vents :

Le vent est un des éléments des plus caractérisant du climat de la région. Cette approche tente de cerner les données climatiques générales avec leurs variations locales éventuelles d'où la nécessité de définir le microclimat qui prédomine dans l'agglomération de Boussemghoun, ainsi la direction des vents peut varier dans le courant une même journée.

4.6. Hydrographie de Boussemghoun :

Les principales sources d'eau qui alimentent et servent à irriguer la palmeraie et les jardins du Ksar ainsi que la ville de Boussemghoun actuelle, sont principalement Ain Legda, Ain Ouled Messisa, Ain Srinidia, Ain Joumane qui se déversent toutes directement à travers les rivières. Pour l'alimentation en eau potable, de ménage et d'hygiène, des puits existent dans chaque quartier et dans chaque maison pour une utilisation personnelle.

Certains informateurs ont avancé le nombre de quarante-cinq puits. La palmeraie est très connue par la bonne qualité de ses dattes, et les arbres fruitiers qui y sont cultivés sont surtout les grenadiers, et les figuiers. « Avant il existait la vigne et les abricotiers » (Daumas ,1845). Outre les fruits, les raisins et les légumes, des habitants de Bou Semr'oun récoltent du tabac, un peu de blé de Turquie, un peu de millet, de la garance et de l'orge ; le blé leur est apporté du Tell par les tribus voisines. (Daumas ,1845).

4.7. L'Organisation sociale et économique du Ksar :

Les ksour des régions du Sud de la province, "d'Oran", en particulier celles allant de "Mécheria" à "Beni Abbas" parlent la langue Amazigh pour les résidents des ksour. L'élément berbère est souvent majoritaire au sein de la population. Par conséquent, nous constatons que la communauté de Boussemghoun comme d'autres communautés, est caractérisée par un système social résultant de ces liens familiaux qui s'imposent comme des constructions de base qui permettent à chacun de s'identifier.

Les habitants du ksar de Boussemghoun descendent des tribus berbères de "Zenata" qui se sont convertis à l'Islam et qui avaient fusionné de façon spectaculaire au sein de cette communauté arabo-islamique, à laquelle ils ont pris les valeurs et les traditions, sans complètement perdre les leurs.

La famille maintient dans le ksar de Boussemgoun un grand nombre de traditions associées à certains aspects sociaux tels que les célébrations de mariages et la circoncision ainsi que tous les aspects des relations sociales et de la coopération entre les membres de la communauté.

Le système social était dans sa composition, très similaire au système des tribus arabes, qui accepte qu'elle soit commandée par un cheikh, et accepte également l'autorité du père sur les membres de sa famille (figure.4.5, figure.4.6).

Dans ce sens, l'organisation du palais "Boussemgoun" réunissait socialement à l'origine des tribus très proches l'une de l'autre et qui se distribuaient sur sept quartiers comme suit (figure .4.7), (Tableau.4.1) (Khaldoun, 1990) :

- 1- **Le quartier Aghram Akdim** : comprend les Ouled Brahim, Les OuledZiane Ammar, OuledAkkou Ahmed, OuledAkkou Tahar, Ouled Touati.
- 2- **Le quartier Takouchout** : se compose des OuledDjebbar Miloud, At Abbou, At meftah El Bachir, At Taleb Mham ;
- 3- **Le quartier Essaha (Djemâa)** : se compose des At Maazouz Zahra, At Abbane Mohamed, At Bada Rebbane, At Brahim Tahar, At Dahou, At Nihi Mohamed Taher, At Azzeddine Moulay;
- 4- **Tamadla Nat Ouslimane** : se compose des OuledAzzouz, OuledMaâmar Mohamed, OuledSehouli Ali, At Mokhtar Bachir, At Dahou Ahmed;
- 5- **Le quartier Aghram Adjdid** : se compose des At Ali Hamdad, At Tayeb Bouziane, At Sehouli, At AdalHamou, At Chikh Ahmed, OuledGacem Abbou, Ouled Moussa Tahar, Ouled Ammar Zineddine, OuledSersar Tahar.
- 6- **Le quartier des Macharef (la périphérie)** : se compose des At Attou Abderrahmane, At Yahia Tahar, At KoumiaHammou, At Bourgâa Mohamed.
- 7- **Tamdla Nat Tebboun** : se compose des At Nehi Mohamed, At AzzeddineKheira, At Boudou, Lakhdhar, At Maâzouzi, At Hassan Abderrahmane.

Dans le domaine économique, cependant, la population du ksar, dépend de l'oasis, vu que le milieu agricole formait une source de base pour la vie et une ressource importante pour l'approvisionnement en matériaux de construction locaux en bois et en pisé.

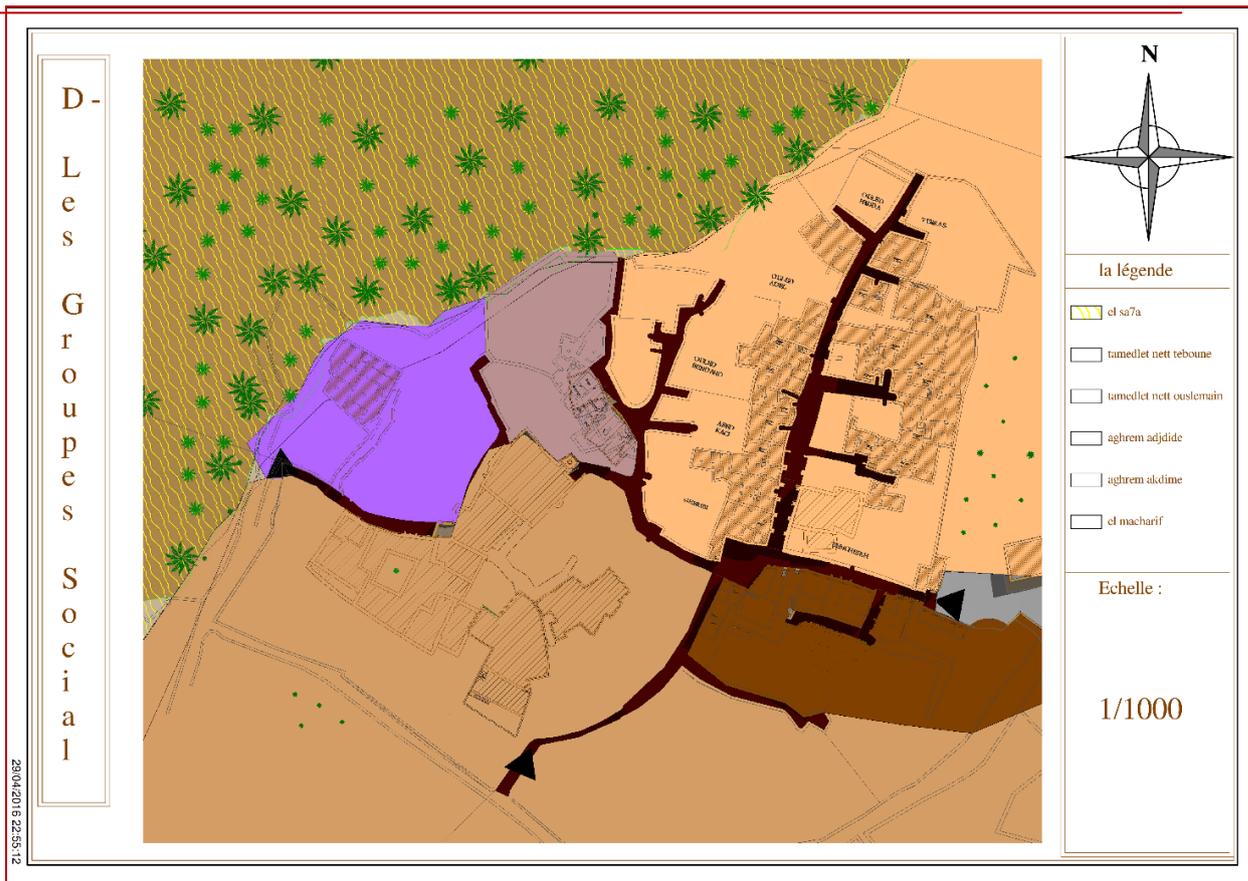


Figure.4.5 : .Différents quartiers du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015).

Tableau 4.1. Les différentes activités du ksar et leur superficie (Khaldoun, 1990)

Quartier du ksar	Superficie e m ²	Nombre d'habitations	Activités
Le quartier Aghram Akdim	12000	21	Cultuelle
Le quartier Aghram Adjdid	4400	41	Agriculture, Fabrication d'arme et Tissage de tapis
Tamadla Nat Ouslimane	3000	24	Couture
Le quartier (Djemâa)	3800	24	Ferronnerie
Le quartier des Macharef	2100	15	Agriculture
Tamdla Nat Tebboun	3000	27	Couture
Le quartier Takouchout	5700	08	Couture

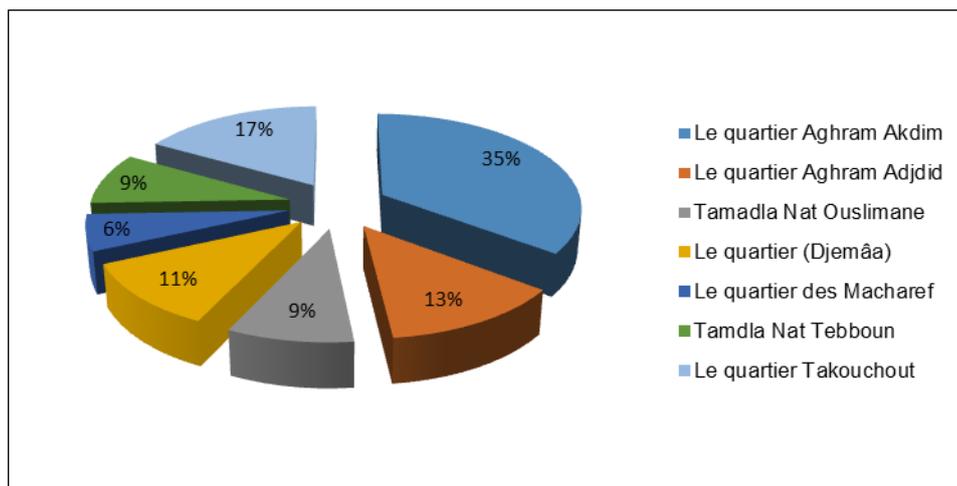


Figure.4.6 : Superficies des quartiers du Ksar de Boussemmghoun (Khaldoun, 1990)

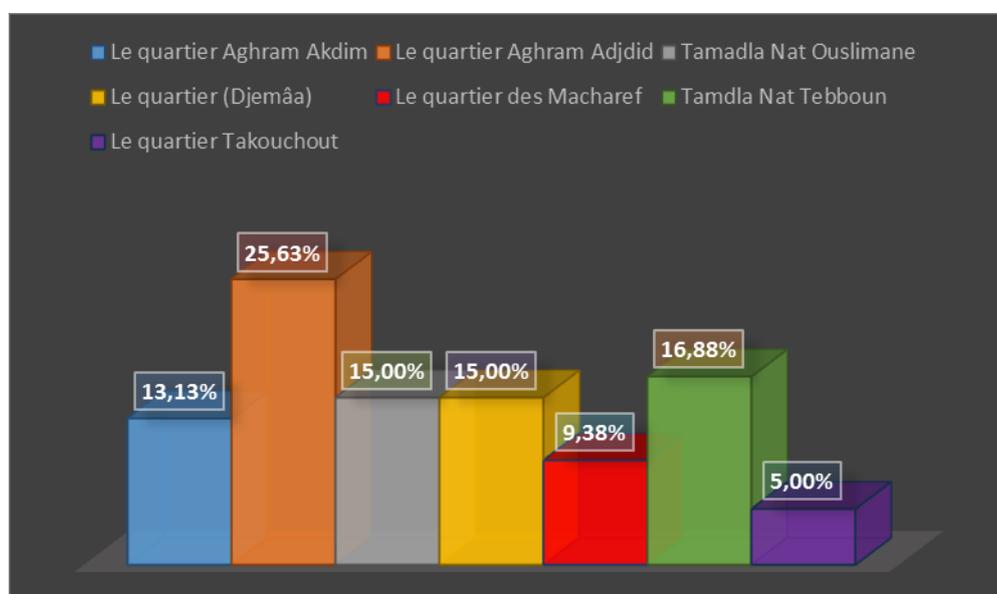


Figure.4.7 : Nombre d'habitations dans le Ksar de Boussemmghoun (Khaldoun, 1990)

Une première lecture nous montre que le quartier Agrhem Adjdid est le quartier le plus dense par contre le quartier Aghrem Akdim (figure 4.7) qui représentait le premier noyau du ksar avec des grandes superficies regroupait tous les ateliers d'artisanat, les petits magasins d'alimentation générale, l'école coranique et, aussi, la fameuse place de «Ladjmaât».

4.8. Processus Historique de formation et développement urbain du Ksar de Boussemgoun :

L'histoire de ce site remonte à l'an 1781 coïncidant avec l'arrivée et l'installation de Sidi M'hamed Tidjani dans le ksar de Boussemgoun dont l'édification remonte au 17^{ème} siècle selon des historiens.

L'histoire de Boussemgoun remonte bien avant l'islam. L'homme a peuplé Boussemgoun depuis l'aube de l'histoire. Une civilisation capsienne (7500 à 4000 av. J.- C) est détectée dans la région.

L'art rupestre, à travers les stations, témoigne d'une activité anthropique artistique et culturelle appréciable. L'art rupestre, qui nous fait remonter encore plus loin dans l'histoire, jusqu'à environ 10.000 ans, nous révèle que cette région est l'un des premiers foyers de la civilisation de l'humanité.

La figure 4.8, gravée sur la roche dans d'innombrables sites, révèle que la région actuellement désertique bénéficiait il y a quelques centaines de siècles d'un climat humides d'une faune et d'une flore riche et variée, avec ses murs d'argile, ses palmiers et ses grenadiers porteurs de fruits au goût exceptionnel (Henri Lhote, 1970).



Figure.4.8. : Les gravures rupestres de la région de Boussemgoun (Auteur, 2013)

Une ancienneté qu'explique l'abondance des ressources hydriques existantes dans la région, qui ont permis un développement certains des activités agricoles, et la position stratégique, au carrefour des voies de passage entre, d'un côté, le nord et le sud et, de l'autre, l'est et l'ouest du Maghreb, de celle-ci.

L'une dans l'autre ces deux caractéristiques vont faire de l'oasis qui allait prendre, par la suite, le nom de Boussemgoun, une halte obligée pour les

caravanes de pèlerins, remontant du sud ou venant de l'actuel Maroc, qui se rendaient à La Mecque.

C'est, semble-t-il, dans l'une de ces caravanes qui venait de la Seguia El Hamra, le Sahara Occidental d'aujourd'hui, que se trouvait celui qui allait donner son nom à l'oasis. Arrivé sur les lieux, Sidi Abi Samghun, c'est son nom, a, selon différentes sources, trouvé les arouchs habitant chacun un des ksour susmentionnés, en guerre les uns contre les autres ; et ce, pour des questions de pâturage et de partage des eaux.

Après de patients efforts, il a réussi à les réconcilier ; une réconciliation pour la pérennité de laquelle il a décidé de ne pas poursuivre son voyage en direction des Lieux Saints de l'Islam.

En reconnaissance à ce sacrifice et à sa contribution au retour de la bonne entente entre eux, les habitants des lieux ont donné, après sa mort, son nom à l'oasis. Si aucune datation précise de ces faits n'est disponible. Il ne fait aucun doute qu'ils se sont produits avant 1370. Dans son livre « Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord », l'écrivain Ibn Khaldoun cite, en effet, Boussemmghoun comme oasis où s'est arrêté, à cette date, Abou Hamou Moussa II, sultan zianide de Tlemcen qui venait d'être chassé de sa ville par le sultan mérinide Abdelaziz. L'évolution historique de Boussemmghoun a connue plusieurs transformations depuis le 3^{ème} siècle :

4.8.1. Période préhistorique :

Peu de travaux d'historiens connus abordent l'histoire de la région avec précision. Toutefois nous en déduisons que la région a suivi le même sort que les autres villes d'Algérie.

Pour notre part, décrire l'histoire de Boussemmghoun nous renvoie vers les inscriptions rupestres retrouvées grâce aux autochtones de la région, appréciées et valorisées par les géographes et les explorateurs français qui ont su leur accorder la valeur qui leur revenait car elles nous renseignent sur le peuplement de la région qui remonte à 10.000ans et qui l'inscrit dans une civilisation capsienne (7500 à 4000 av. J.- C) (Lhote,1970).

Cet art rupestre atteste d'une activité humaine artistique et culturelle appréciable de la période préhistorique sous formes de figures gravées sur des roches lisses découvertes dans plusieurs sites.

La première découverte de l'Art Rupestre au monde a été faite en Algérie, dans l'Atlas Saharien, à Tiout, monts des Ksour en 1847 (Capdérrou, 1997). Il est signalé qu'à Oued Mellah, une découverte de dessin d'un animal, et pas plus loin à Hassi Bel Guared, une nature zoologique est représentée par une scène de chasse d'éléphants (Lilou et Lefevr, 1972) (figure.4.9).



Figure.4.9 : Naissance du ksar de Boussemgoun (Bouzid, 2013)

4.8.2. L'époque islamique de 7^{ème} Siècle jusqu'au 17^{ème} siècle :

Le lieu de Boussemgoun a connu les premiers emprunts de l'homme en tant que lieu d'échange commercial et de transit par un chemin territorial menant d'Igherma vers Chellala Dahrani (figure 4.10).

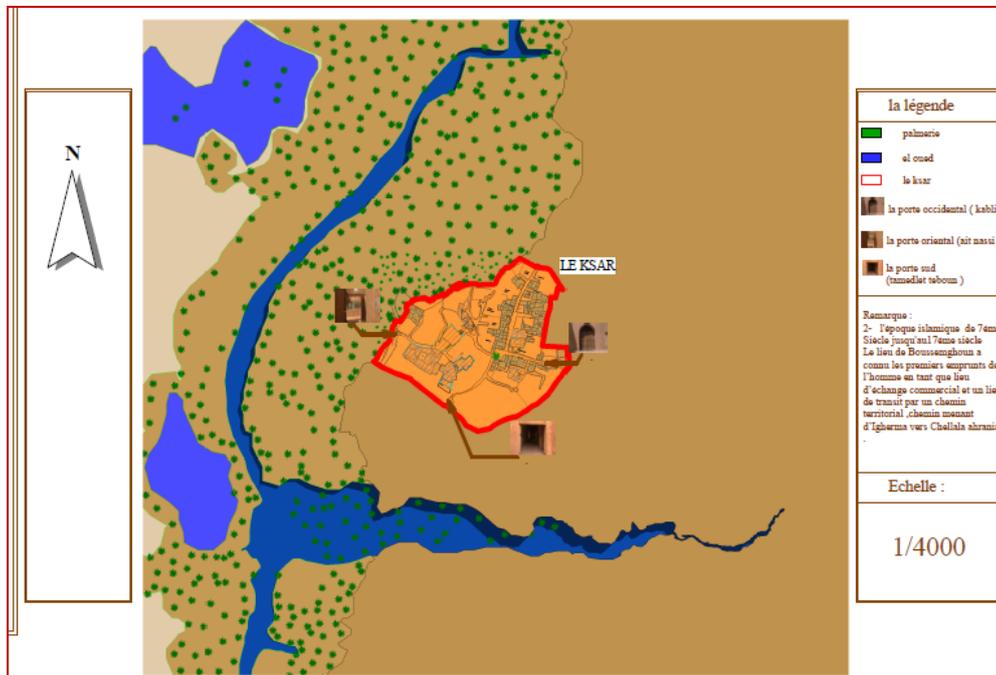


Figure.4.10 : Evolution du ksar à l'époque Islamique (Auteur, 2015)

4.8.3. L'époque coloniale de 1845 jusqu' en 1992 :

Durant cette Période, Boussemgoun a connu son essor en termes d'urbanisation. Selon René Basset, 1889, le ksar renfermait cent six maisons, Il était divisé en deux quartiers : l'un se nomme At Moh'ammed ou Mousa, l'autre At el-Massoud (El Aiachi, 1849). L'application en Algérie de la loi 14 Mars 1919 relatives à l'aménagement, l'extension des villes entrain à cette époque en vigueur. La croissance de Boussemgoun était une croissance continue, dont l'extension de l'école Gober, la fortifiée militaire (siège de grand communale actuel). La construction de grande surface d'habitation proche de porte de l'ancienne ville (figure 4.11).

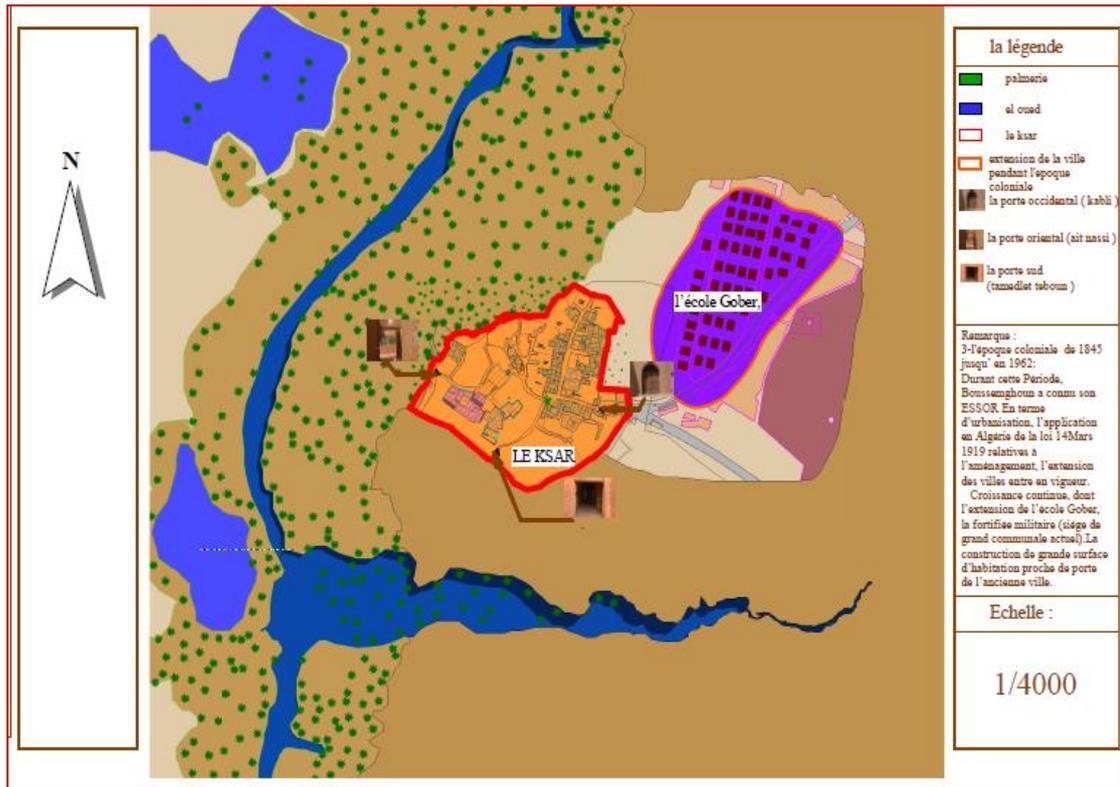


Figure.4.11 : Evolution de Boussemghoun pendant la période coloniale (Auteur, 2015)



Figure.4.12 : Ecole de Boussemghoun, période Colonial 1939

4.8.4. L'époque après l'indépendance :

Pendant cette période Boussemghoun a connu une densification rapide en restant dans la même logique d'implantation coloniale (figure.4.13).



Figure.4.13 : Evolution de Boussemghoun après l'indépendance (Auteur,2015)

4.9. Palmeraie de Boussemghoun :

Au Nord-ouest du bourg s'étale la palmeraie traversée par un oued constamment alimenté en eau par des nombreuses sources, d'excellents terrains de culture morcelés en une infinité de jardins (figure 4.14). Surplombent une palmeraie qui abrite de beaux jardins. Ses grenades sont réputées dans toute la région pour leur qualité unique.

L'oasis du ksar contenait plus de quatre mille palmiers qui s'étendent sur une vallée en pierre qui contient en son sein le ksar (figure 4.15).

Le ksar s'étend sur une vallée en pierre, ses dattes sont considérées comme les plus belle de la région et les semblables à celles des oasis occidentales, mais elles ne peuvent pas être conservées pendant une longue durée. Dans de nombreux vergers, les habitants du ksar plantent orge et diverses sortes de légumes et beaucoup arbres fruitiers (grenades, pêches, abricots, figes, et même quelques vignes (figure 4.16).



Figure.4.14 : Vue La palmeraie et le ksar de Boussemmghoun (Henri, 2012)



Figure.4.15 : Vue sur l'oasis de Boussemmghoun (Auteur, 2013).



Figure.4.16 : Vue sur les jardins de Boussemmghoun (Touati, 2013)

4.10. Les potentialités :

4.10.1. Potentialité Naturelle :

Le vaste territoire de la commune de Boussemgoun renferme une immense diversité biologique tant végétale qu'animale. Le patrimoine floristique est composé d'espaces résistants et adaptés à l'aridité du climat et dont l'intérêt économique est important. L'inventaire de ces espaces est :

- Ecosystèmes ;
- L'écosystème forestier et montagneux ;
- L'écosystème steppique ;
- L'écosystème saharien et oasien.

4.10.2. Potentialités Touristique :

La commune de Boussemgoun se présente dans sa magnifique ensemble artistique, d'un millier de gravures rupestres découvertes, sa proximité de la station thermal de Ain Ourak et plus de 400 curistes l'année 1988/1989, ainsi de la particularité architecturale et la zaouia tidjania

4.11. Le Tissu Urbain Du Ksar :

4.11.1. La Morphologie :

Le ksar apparaît d'abord comme un ensemble urbain, unitaire, dense complet et bien délimité basé sur une trame de circulation destinée aux piétons. La grande maille du ksar est forme trapézoïdale caractérisée par un tracé mixte. Cela nous permet d'y relever sept unités quant à leur organisation et aussi chronologie de leurs formations (figure.4.17).

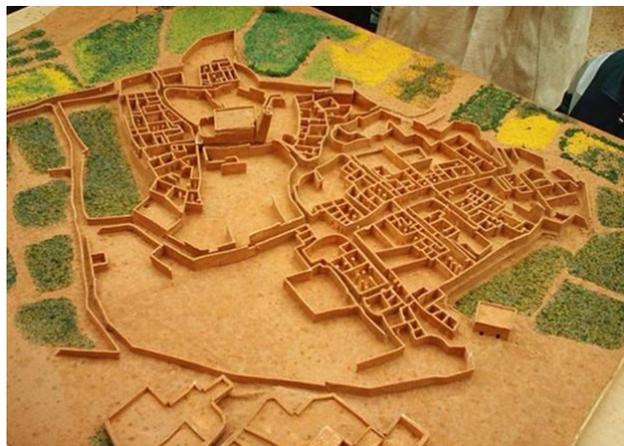


Figure.4.17 : Maquette d'ensemble sur le ksar Boussemgoun (Touati, 2013)

4.11.2. Diagnostic des éléments urbains du ksar :

L'objectif de cette recherche est de dévoiler l'état déplorable des chefs d'œuvre architecturaux ancestraux afin de tirer la sonnette d'alarme devant l'urgence de sensibiliser l'opinion publique sur l'urgence de l'établissement d'un plan de sauvegarde du Ksar de Boussemmghoun.

4.11.2.1. Les Accès du ksar :

Ce Ksar renferme une multitude de ruelles (azkak en berbère) reliant les quartiers et donnant naissance à un véritable labyrinthe. Certaines sont couvertes, pour protéger de la chaleur, d'autres sont découvertes, pour assurer l'aération.

Outre cela, il regroupait tous les ateliers d'artisanat, les petits magasins d'alimentation générale, l'école coranique et, aussi, la fameuse place de «Ladjmaât» (le parlement) où les sages du village discutaient et étudiaient toutes les affaires générales du Ksar ou une véritable solidarité régnait. (figure.4.18).

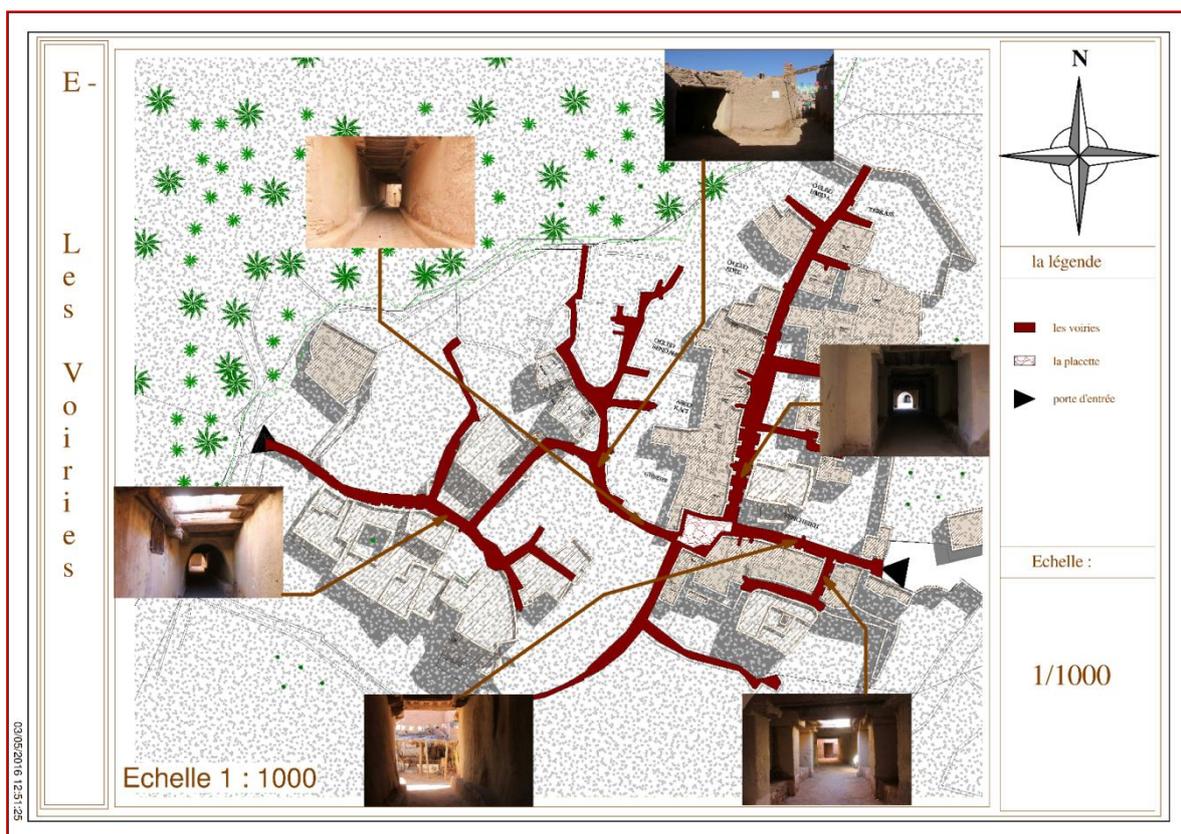


Figure.4.18 : Hiérarchisation des voies dans le Ksar de Boussemmghoun (Auteur, 2015)

4.11.2.2. Le Cheminement à travers les ruelles Du Ksar :

Le Système viaire existant est un système en boucle où il existe de deux chemins différents pour aller d'un endroit à un autre. Ce type se concrétise généralement dans les 'douroub' secondaires qui s'articulent à l'intérieur des entités.

Leur appellation est généralement, soit issue des groupes généalogiques soit des métiers qui y prennent place joint la place du Ksar. Il jouissait jadis d'une importance de taille vu qu'il comprenait son entrée principale figure (4.19).

✓ Les parcours principaux :

Les artères primaires aux parcours ou zkak suivant la ruelle de la Djemââ et son prolongement la ruelle Aghem Akdim- la ruelle de Temedla Nat Ouslimane (figure 4.20).

- L'axe le plus important perce le ksar de part en part traversant les lieux commerciaux. C'est une voie essentiellement piétonnière ;
- Ruelle couverte en partie importante par son flux et bordée de part et d'autre l'édifice religieux ;
- Elle est en seul tronçon dévale en système des pentes tout en bénéficiant d'une percée visuelle sur l'oued, percée obstruée au niveau le plus bas par l'élévation de Bâb Temedla Nat Tabboun.

Les dimensions des parcours sont :

- Zakak "Tmudalh Htbaun" a une longueur de 110 m ;
- Zkak Aghram Akhdim a une longueur de 90 m ;
- Zkak "Tadjmaat", il est le plus court des parcours sa longueur varie entre 80 m et 3,50 m.



Figure.4.19 : Vue sur les parcours principaux du Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015)

✓ **Les parcours secondaires :**

A partir de ces axes structurant, le tissu du ksar s'écoulent de nombreux parcours secondaires reliant les artères principales aux habitations. Ces parcours sont différents de : premièrement par leurs longueurs et leurs largeurs de 1m et par le fait d'être en relation avec le réseau d'impasse qui donne directement sur les habitations. Dans le ksar de Boussemgoun, il existe 07 parcours secondaires qui sont (figure.4.20) :

- Zkak Tikouchent de longueur egale à 30m ;
- Zkak Dahmana de longueur egale à 40m ;
- Zkak Teboun de longueur egale à 35m ;
- Zkak Tamda Teboun de longueur egal à 30 m ;
- Darb Aghrem Adjdid de longueur egal a 15 m ;
- Zekak Reyane ;
- Zkak Mecharif.

Ces parcours sont sillonnés de par et d'autre par des bancs en pierres d'une hauteur de 50 cm qui servent d'endroit de rencontres pour les familles et pour les personnes âgées, et comme moyen de profiter de la fraîcheur de l'endroit.



Figure.4.20 : Vue sur le parcours secondaire du Ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015)

✓ **Les parcours tertiaires :**

Directement liés aux maisons d'habitation, ils se résument en voie de circulation semi-privée et en impasse.

4.11.2.3. Les portes du Ksar de Bousseghoun :

Elles sont perçues comme le point de contacts les plus actifs, lieux de transition et souvent points de rupture du flux carrossable. Les trois portes permettant l'accès au ksar sont (Khaldoun,1990) (figure.4.21) :

1- Bâb ElGuebli (Est).

C'est la porte d'entrée principale du ksar, caractérisée par une voie piétonnière et commerciale. Elle s'ouvre sur la place d'El Jamaa et la plus active du ksar (tableau.4.2).

2- Bâb Nouaçi (Ouest)

Elle est de dimension importante et à caractère secondaire. Elle mène vers la palmeraie et dessert essentiellement les habitants du quartier –Taghouchet- et –Agherm Akdim-

3- Bâb Temadla Net Teboun.

Elle présente une activité relativement secondaire et entièrement effondrée. Ceci étant dû au lieu de son aboutissement qui ne présente aucun rôle attractif.

Tableau 4.2. Dimensions des portes principales du Ksar (Khaldoun,1990).

Porte du Ksar	Orientation	Hauteur	Largeur
Bâb ElGuebli	Est	3.35 m	2.24 m
Bâb Nouaçi	Ouest	2.38 m	2.40 m
Bâb Temadla Net Teboun	Sud	2.80 m	1.78 m

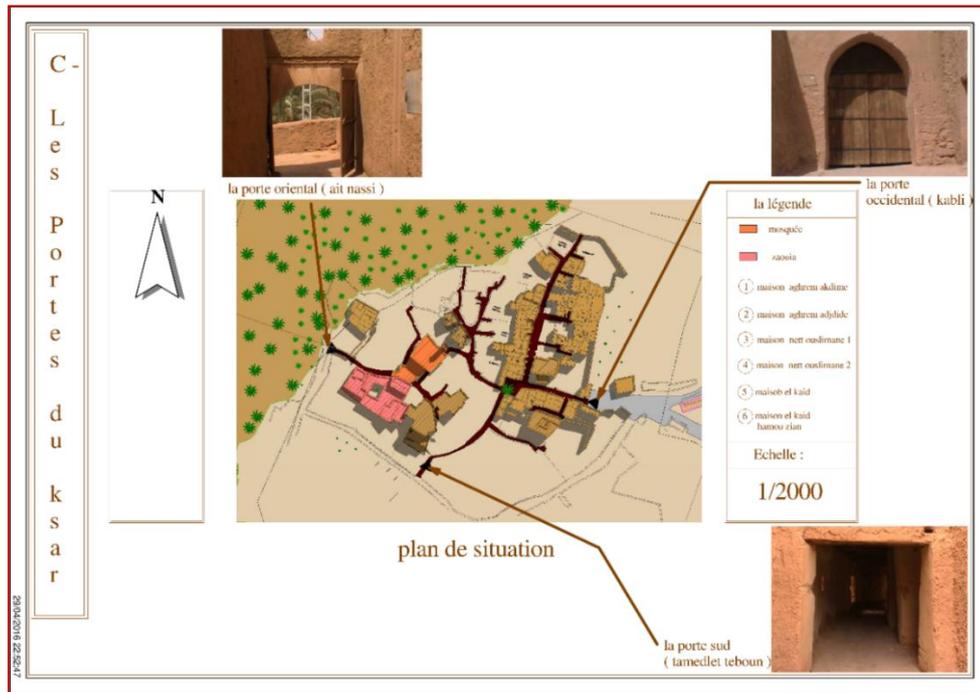


Figure.4.21 : Situation des portes du ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015)

4.11.2.4. Espace Public :

1. La place de la djemaa :

La place de la djemaa, d'une superficie de 270 m², est nettement séparée du reste du ksar. Il y'a une ségrégation fonctionnelle et spatiale nette entre l'espace public et l'espace privé résidentiel. Elle est ponctuée par les édifices de commerce et de produits. Elle occupe une position centrale. La place du ksar est le lieu des réunions des habitants du ksar où les grandes décisions sont prises. C'est aussi le lieu de célébration des fêtes religieuses. et de certains commerces qui prennent place (figure.4.22).

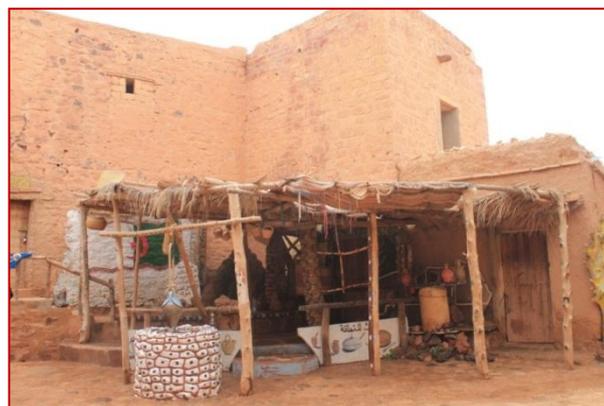


Figure.4.22 : Vue sur la place (Djemaa) du Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015)

2. La grande mosquée :

La mosquée du ksar date probablement de l'année 920 de l'hégire. Elle s'étend sur une superficie de 210 m² environ, d'une longueur de 15 m et d'une largeur de 14 m. Nous y entrons par une entrée de 1,87 m x 0,80m. Suivie d'un couloir d'une longueur de 3,70 m et d'une largeur de 1,20). A gauche se trouve le lieu des ablutions où on retrouve un puits, juste à côté d'un escalier de 13 marches, dont les hauteurs sont uniformes de 0,24 m x 0,24 m (figure.4.23).

Ensuite, il y a la salle de la prière de forme rectangulaire où se trouvent 21 piliers carrés dont les mesures sont de 0,60 m x 0,60 m permettant la mise en place de bougies et le rangement des livres du coran (figure.4.24).

Une porte en bois d'une longueur de 2,30 m sur une largeur de 0,85 m qui mène à la rue principale est réservée à l'entrée de l'Imam. Une deuxième porte d'une longueur de 1,74 m x 0,60 m mène au minaret.

Dans le mur sud de la salle de prière, il y a 3 fenêtres rectangulaires élevées du sol sur 0,50 m, avec les dimensions 1,75 m x 1,10 m, et une porte s'ouvrant sur une cour découverte utilisée pour la prière durant l'été.

Le plafond de la salle de prière est constitué de bois du genévrier, de palmier et des tiges de lauriers de différentes couleurs. La mosquée est construite d'une façon simple sans décoration.

Le Minaret :

Le minaret du ksar de Bousemghoun se trouve dans le coin sur le même axe que le Mehrab). Il est formé d'une base carrée dans le côté et d'une longueur de 2,80 m et d'une hauteur de 21 m. Dans sa forme, il est composé d'un corps et d'une cellule du muezzin pour l'appel à la prière, dont le côté est de 1,20 m et la hauteur de 2,75 m. son épaisseur par contre est de 0,20 m (figure.4.27).

Il faut aussi signaler que le minaret de la mosquée est homogène géométriquement entre la longueur de la base et sa hauteur comme tous les minarets des almoravides qui ont une géométrie claire ou le rapport entre les deux est de 1/5, alors que le minaret du ksar de Bousemghoun est de 1/10. (figure.4.28)

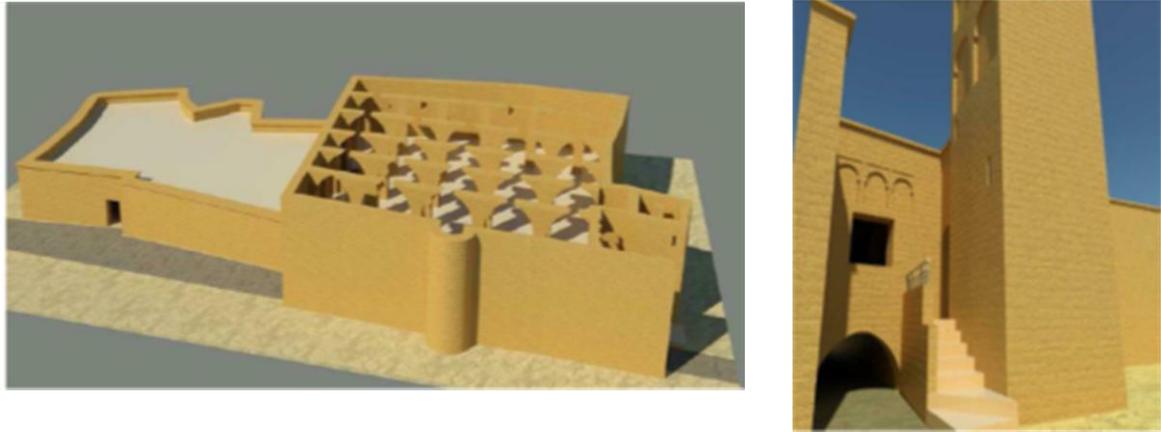


Figure.4.25: Vue en 3 D de la mosquée et du minaret du ksar de Boussemhoun (Auteur,2015)



Figure.4.26 : Plans et détails architecturaux de la mosquée du ksar de Boussemhoun (Auteur,2015)

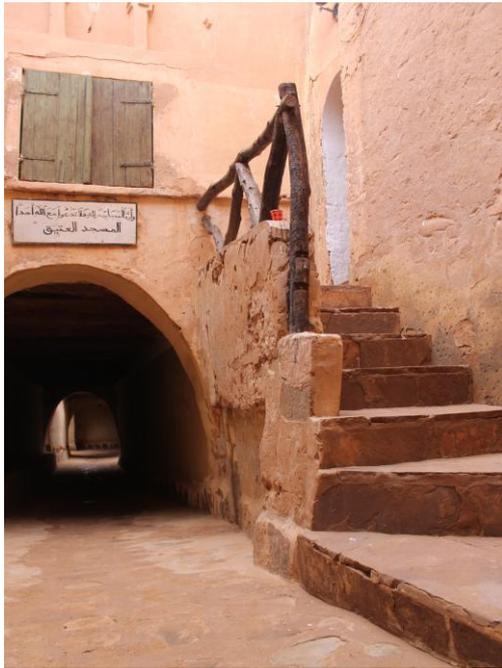


Figure.4.27 : Vue de la rentrée principale de la mosquée et du minaret du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015)



Figure.4.28 : La Porte principale de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)



Figure.4.29 :.Vue sur le Mihrab de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)



Figure.4.30 : Détail Architectonique situé sur le Minaret de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)

3. Zaouia Tidjania du ksar de Boussemgoun :

Elle se trouve dans le ksar du côté nord-ouest. Ses balcons donnent sur l'oasis. Elle est de forme rectangulaire. De l'extérieur elle apparaît comme une simple construction car nous ne pouvons pas la différencier du reste des constructions. Située dans le quartier « Aghram Akdim », elle est l'un des plus anciens quartiers du ksar (figure.4.31).

La zaouïa Tidjania du ksar de Bousemgoun comporte des salles d'enseignement, des chambres pour les étudiants, des cuisines, et des magasins

pour les approvisionnements, ainsi qu'une salle de prière, et une cour centrale, de dimensions de 8.70 m x 6.50 m, autour de laquelle s'articulent quarts chambres.

Les dimensions de chaque chambre sont de 6 m à 8 m de longueur et de 3 m à 4 m de largeur. Les portes de ces chambres sont de 1.80 x 0.90 m, chaque chambre possède deux fenêtres qui donnent sur la cour. Le plafond de ces chambres est fait en troncs de palmiers et de genévrier et de lauriers.

Dans le coin gauche de la cour nous trouvons un petit couloir du côté gauche duquel il y a un magasin, du côté droit il y a la grande salle de prière de la Zaouïa. C'est la seule, elle a une forme rectangulaire de dimensions 11 m x 5m. Il n'y a pas de décoration, et il n'y a pas de Mehrab. Elle s'appuie sur trois piliers dans deux sont carrés et dont le côté est de 0,30 m alors que la troisième est de 0,70 m. le sanctuaire spéciale pour Sidi Ahmed Tidjani

L'entrée par une rue secondaire d'une largeur de 2 m appelée Zegag Tagoucht débouche sur l'entrée principale de la Zaouïa qui se trouve sur le côté, distant de l'entrée gauche de la ruelle. Ses dimensions sont de 1,90 m x 0,96 m.

L'entrée à travers cette porte mène à un couloir-escalier, de trois marches aboutissant sur une porte qui donne sur un balcon. La largeur de ce couloir est de 1,60 m et sa longueur est de 11 m (figure.4.32).

Du côté droit de la cour se trouve la salle de prière de Sidi Ahmed Tidjani, et avant d'arriver à la salle de la prière il y a une série de chambres ;

- La première chambre de 3.06 m x 4.32 m de dimensions donne sur une autre chambre de 5.50 m 2.86 m ; laquelle donne sur une troisième chambre à gauche et c'est la salle de prière de dimensions 4.40 m x 2.86 m où se trouve un lit en bois sur lequel était tendue une corde que le saint homme mettait autour de sa poitrine pour rester éveiller lorsqu'il faisait ses prières. Le balcon se trouve dans le côté ouest, donnant sur la palmeraie et sur un vieux cimetière se trouvant sur une petite hauteur (figure.4.30).

Nous remarquons la présence de trois piliers intégrés au mur qui fait face au Mehrab, et des ouvertures d'aération. La salle de prière donne aussi sur la rue, c'est la deuxième entrée de la Zaouïa (voir plan n. 13). A côté de la salle de prière il y a une grande chambre de 6,50 m x 4,80 appelée Eddar El Beida, réservée aux invités et aux visiteurs de la Zaouïa. Une porte de dimension de 1.80 m x 0.85 m s'ouvre

directement sur un balcon qui donne sur l'oasis (voir tableau 4.13), ce qui lui donne encore plus de beauté.

La Zaouïa a pour fonction d'hébergement des étrangers et des pauvres, et de nourrir les visiteurs. En plus de la fonction principale de l'enseignement du Saint Coran et de la langue arabe, c'est une base où venaient tous les adeptes de la Tariqa Ettidjania de l'intérieur du pays ainsi que de l'étranger. En 1984, elle a réuni la plus grande assemblée des adeptes de la Tariqa de tous les pays musulmans (Egypte, Tunisie, Maroc, Nigeria, Sénégal, Mali, etc.).

La Zaouïa a eu subir d'importantes détériorations à cause de l'état d'abandon. Elle est en voie de disparition. Les autorités doivent intervenir afin de lancer un projet de sa restauration, ce qui redonna vie au ksar et pouvoir préserver sa forme originale et ses particularités (figure.4.37)..

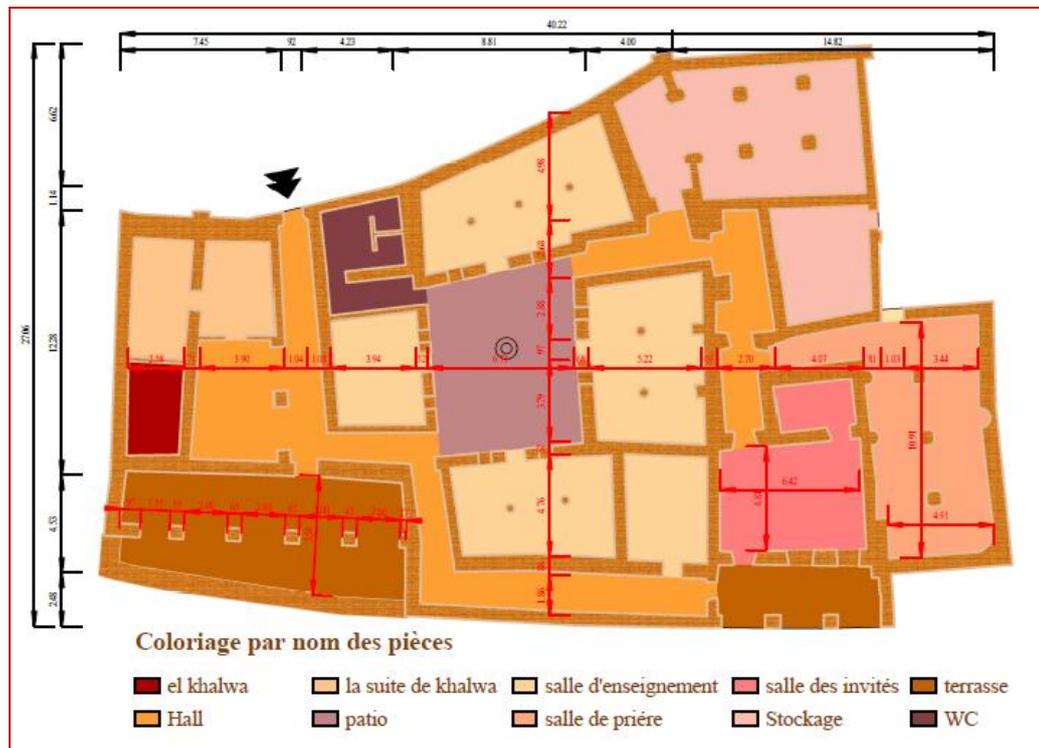


Figure.4.31 : Plan de la Zaouia du ksar de Bousseghoun (Auteur,2015)

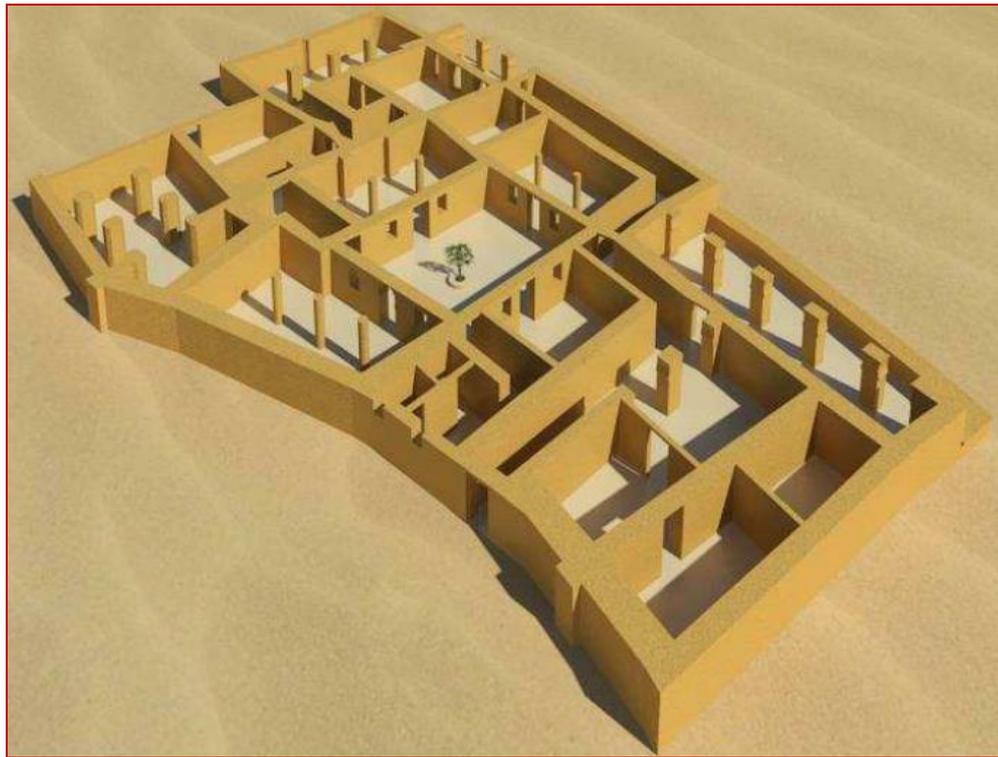


Figure.4.32 : Volumétrie de la zaoui Tijania du ksar de Boussemmghoun (Auteur, 2015)



Figure.4.33 : Vue 3 D de la zaoui Tijania du ksar de Boussemmghoun (Auteur, 2015)



figure.4.34 : Eléments décoratifs du plafond de la Zaouia du ksar de Boussemmghoun (Auteur, 2015).



Figure.4.35 : Vue sur la façade extérieure de la Zaouia Tijania du ksar de Boussemmghoun (Auteur, 2015)



Figure.4.36 : Vue sur l'état dégradation de la zaouïa du ksar (Auteur, 2015)

Tableau 4.3. Mosquée et zawia

Tableaux mosquée et zawia					
Noms	La situation à un plan de masse	La situation à un plan de coupe 3D	Sous sol	Plan RDC	Plan de l'étage
la mosquée el aïch					
el zawia el jardi					
	La coupe	La coupe 3D	La vue en 3D	Surface / périmètre	
la mosquée el aïch				surface 450.26m ²	périmètre 117.66 m
el zawia el jardi				surface 855.58m ²	périmètre 129.37 m

Conclusion :

Le ksar de Boussemgoun présente des avantages touristiques de qualité et d'un intérêt certains ; mais ce potentiel touristique important est à l'heure actuelle non seulement sous exploité mais, surtout, mis en danger à cause des dégradations physiques et de sa dévalorisation fonctionnelle et socio-économique à tel point qu'il pourrait perdre son intérêt touristique à moyen et long termes

La réhabilitation du cadre physique patrimonial, des équipements et de l'embellissement extérieur, à elle seule, n'est pas suffisante pour redonner une âme et une vie au ksar de Boussemgoun. Sa revitalisation n'est possible que par une action de réhabilitation de l'habitat qui respecte et applique les concepts du développement durable, d'une gouvernance urbaine participative étayée non seulement par une concertation, mais aussi par une implication, des acteurs. Les acteurs doivent passer du stade de bénéficiaires et au stade de gestionnaires directement impliqués.

CHAPITRE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE DES UNITES EDILITAIRES (U.E) DE L'ECHANTILLON D'ETUDE : CAS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUNUN.

5.1. Délimitation de l'échantillon de l'aire d'étude :

5.1.1. Critères de délimitation :

Dès lors que le ksar a été défini (figure.5.1), une reconnaissance des lieux et une première évaluation de la consistance typologique des parcours urbains et des unités du bâti accessibles ont été identifiées au préalable pour la délimitation du périmètre d'intervention (figure.5.2).

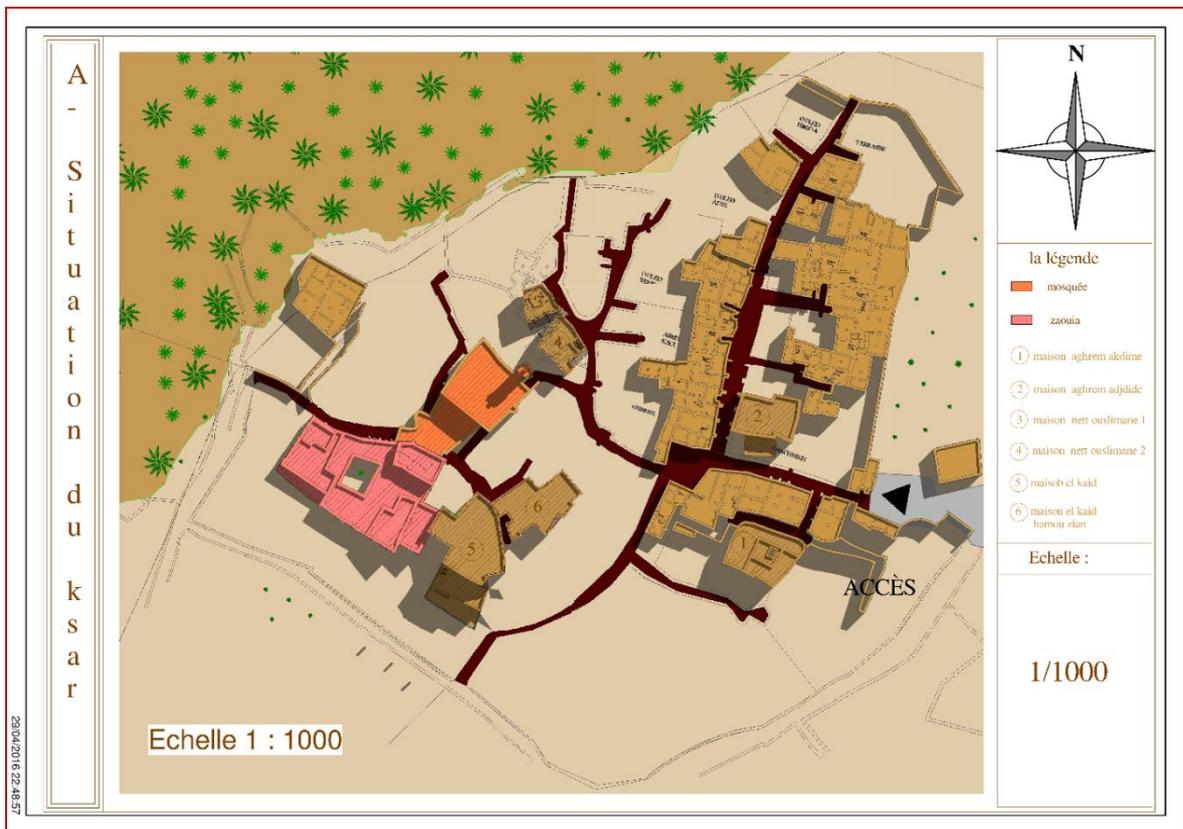


Figure.5.1 : Plan de situation du périmètre d'intervention.(Auteur, 2015)



Figure.5.2 : Vue partielle du périmètre d'étude (Auteur,2015)

5.2. Relevé et restitution du bâti historique :

La campagne de relevé que nous avons menée durant l'année 2013—2014 rentre dans le cadre d'une expérience pédagogique initiée au sein du laboratoire ETAP de notre institut d'architecture et d'Urbanisme « *Environnement and Technology for Architecture and Cultural Heritage* ». Le thème des Ksour s'est proposé à nous à travers deux problématiques récurrentes à savoir, l'existence d'un noyau historique homogène dont les caractères architectoniques et constructifs très éprouvés par l'abandon et l'anarchique d'une périphérie en totale rupture avec celui-ci. Cela contribue davantage à la métamorphose d'un site exceptionnel.

5.2.1. Mode d'intervention :

Compte tenu de la morphologie du site et dans le souci de réunir le plus de données sur la typologie du bâti, la méthode adoptée lors de l'intervention a été de couvrir le périmètre d'étude via les différents types de maisons existantes. Le critère de choix est basé selon l'origine de la maison (couche sociale) et les parcours qui constituent notre périmètre d'étude.

Il s'agit des échantillons du bâti de chaque partie du ksar selon le rang social qui existait à l'époque (agham akhdim, agram adjdedi) ...

Les structures sociales ont toujours influencé le mode d'occupation des habitats ; mais ils peuvent varier d'une aire culturelle à une autre. Ces types d'occupations sont donc une source d'influence importante de par le fait qu'elles prescrivent aux gens la façon dont ils devraient se comporter afin de ne pas rompre le statut social prédéfini à l'avance . Dans notre cas, on s'est intéressé à la typologie de l'habitat dans le ksar de Bousseghoun en rapport au rang social et à l'activité.

Cette façon de procéder a permis de rassembler le plus d'éléments possibles sur les caractères existants au niveau du bâti. Les éléments de connaissance générale préalables concernant la typologie du bâti traditionnel sont déterminants pour mener une étude.

5.3. Les techniques et méthodes de relevé :

Le thème de cette recherche consacrée à l'identification, fait appel au relevé architectural et à sa représentation comme moyen de lecture et de connaissance du bâti traditionnel, à travers le relèvement des unités édilitaires ainsi que leurs caractéristiques typologico-architecturales et technico-constructives.

L'exercice de l'art du relevé devient une nécessité dans cette quête de connaissance. D'ailleurs, elle l'est en général pour tout type de bâti devant faire l'objet de connaissance et de reconnaissance. C'est une phase importante dont la qualité de représentation garantit la suite des opérations. Ainsi, l'acquisition des méthodologies et leur adéquation à l'objet à relever revêt une importance évidente dans l'interprétation et la qualité des résultats.

Les écoles d'architecture et d'ingénieurs en Algérie, ne fondent pas l'enseignement de l'architecture sur l'intérêt particulier du relevé et de la représentation graphique de l'organisme architectural, comme les écoles italiennes par exemple. Devant l'ampleur du bâti historique réclamant reconnaissance dans les faits en tant que patrimoine historique devant être catalogué, l'investissement de la discipline du relevé par le domaine de l'enseignement est devenu une nécessité.

La connaissance des méthodologies et l'établissement de règles régissant et unifiant les interventions de relevés participent à vulgariser et à protéger la discipline. Le relevé intervient pour déterminer, analyser, et enregistrer l'origine de l'édifice et les différentes transformations qu'il a subies depuis son origine, les restituant dans leurs périodes respectives. Il permet également de restituer l'identité de l'œuvre construite, en mettant à nu ses qualités et ses défauts.

Il met en évidence la consistance structurelle du bâti et ses qualités mécaniques. L'ensemble des éléments architectoniques et structurels du bâti doit être relevé individuellement et mis en relation les uns avec les autres dans l'esprit de reconstituer l'unité de l'œuvre.

Le relevé est le moyen qui sert à reformuler par les techniques du dessin les différents aspects de la construction. Il comprend les aspects géométriques, fonctionnels, structurels, architectoniques, et participe de la mise en relief de tous ces éléments ; ce qui fait du relevé un moyen d'investigation éminemment (Docci.et Maestri, 1989).

Pour cela, la connaissance de l'œuvre exige un œil critique, notamment quand il s'agit de retracer son évolution à travers les différentes phases de transformation. Cela va de la connaissance :

- Du domaine scientifique : tels que les techniques et technologies de construction, les aspects structurels et statiques, les matériaux utilisés, etc.
- Du domaine de la culture architecturale : comportant les caractéristiques de l'œuvre, la connaissance du type architectural, l'ère culturelle à laquelle elle correspond, les différents courants architecturaux, la signification de l'œuvre par rapport à l'époque considérée, l'organisation de la corporation, etc.

Le relevé doit mettre en évidence les parties visibles et non visibles de l'édifice. Il doit renseigner sur ce qui se situe en dehors des murs de l'ensemble, composé d'un certain nombre d'espaces censés avoir accueillis des occupants, dont on peut retracer le mode de vie et son évolution à travers les modifications qui y ont été apportées.

Il doit aussi faire apparaître les éléments les plus caractéristiques de l'édifice, par lesquels il s'identifie. Les facteurs externes interviennent également de manière significative dans la compréhension de l'œuvre. Il peut s'agir de conditions de mitoyenneté ayant un effet sur la qualité d'habitabilité de l'édifice, en sens qu'elles peuvent influencer sur les facteurs d'ensoleillement, d'éclairage, de vue, etc. sans oublier les dépendances extérieures qui peuvent influencer directement ou indirectement sur l'organisation de l'édifice.

5.4. Reconnaissance de l'œuvre à relever :

La connaissance de l'œuvre à relever est un préalable important dont dépendent les étapes suivantes de la réalisation du relevé architectural (Docci. et Maestri, 1989). Elle vise une première prise de contact directe, sommaire mais non moins importante à travers une lecture visuelle et l'établissement d'une image mentale de l'œuvre.

Celle-ci permettra d'évaluer la nature des éléments architecturaux et constructifs qui seront consignés dans un croquis comportant les proportions formelles, fonctionnelles, volumétriques ainsi que les conditions d'accessibilité et d'occupation. S'agissant particulièrement des édifices vétustes, une attention doit être accordée aux conditions statiques de l'ouvrage exigeant une approche particulière au moment de l'intervention. L'œil critique du connaisseur devra évaluer les difficultés liées à la complexité de l'œuvre.

Cette phase prospective est nécessaire à l'adoption de la méthode adéquate pour la conduite du relevé. Les croquis porteront les informations relatives à la forme géométrique, la forme de base de l'édifice et l'organisation des structures verticales, l'organisation des structures horizontales, la forme, l'emplacement, le type d'ouvertures, etc. Les éléments caractéristiques ou complexes dont la compréhension nécessite de plus amples détails sont représentés dans le détail (croquis explicatifs). Cette opération requiert le sens de la perception, des proportions et de transcription du croqueur.

1. Le relevé à vue :

Le relevé à vue vient en préparation du projet de mesure. Il est exécuté à main levée par le croqueur qui restitue de manière approximative mais méthodique une somme d'informations reproduites autant que possible dans le

respect des proportions dimensionnelles, spatiales et volumétriques. De ce relevé à vue dépendront les opérations suivantes.

Il servira de guide pour établir un choix objectif et efficace des opérations de relevé à mener. Ce document doit contenir les éléments d'informations qui caractérisent l'édifice ou le tissu urbain et qui en facilitent la compréhension (figure.5.3).

2. Le relevé architectural :

Il repose sur trois (03) méthodologies opérationnelles. Le recours à la meilleure méthode tient compte de la complexité de l'objet à relever, de la taille et qualités de l'objet et au but recherché à travers le relevé. Il s'agit de :

- La méthode directe ;
- De la méthode instrumentale ;
- Et de la méthode photogramétrique.

La méthode directe sur laquelle se base notre présente recherche pour l'élaboration des relevés, fait appel à un matériel simple, comme le mètre, le décamètre, les équerres, les fils à plomb, les mires, etc. Elle s'avère une méthode efficace et incontournable pour le relevé du bâti mineur, qui se caractérise par des espaces exigus, des formes et espaces souvent irréguliers qui obligent à procéder par tâtonnement et parfois à la prise d'un nombre de mesures important pour arriver à une restitution correcte (Docci. et, Maestri, 1989).

La méthode directe, qui a constitué le moyen d'identification des caractéristiques typologico/architecturales et technico/constructives du cadre bâti de notre cas d'étude, comporte deux phases distinctes (figure.5.3) :

La première phase, consiste à prélever les mesures de l'œuvre et la seconde se consacre à la restitution et représentation graphique de l'objet relevé. Les procédures et diverses opérations techniques du projet de relevé architectural, se construisent suivant les étapes chronologiques définies :

- 1- Esquisse du plan de R.D.C et des différents sous/sols ;
- 2- Prélèvement des mesures du plan de R.D.C et des différents sous/sols ;
- 3- Esquisse des différents plans des étages supérieurs, y compris le plan de toiture ;

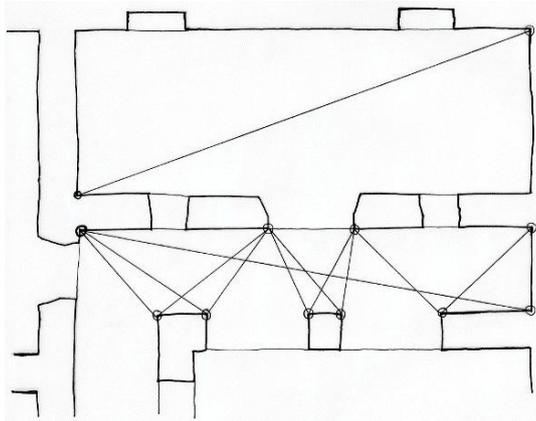
- 4- Prélèvement des mesures des différents plans des étages supérieurs, y compris le plan de toiture ;
- 5- Esquisse des différentes coupes ;
- 9- Prélèvement des mesures des différentes coupes ;
- 7- Esquisse des différents prospects et façades ;
- 8- Prélèvement des mesures des différents prospects et façades ;
- 9- Esquisse des différents détails architectoniques et constructifs ;
- 10- Prélèvement des mesures des différents détails architectoniques et constructifs ;
- 11- Restitution et représentation graphique des différents plans ;
- 12- Restitution et représentation graphique des différentes coupes ;
- 13- Restitution et représentation graphique des différents prospects et façades ;
- 14- Restitution et représentation graphique des différents détails architectoniques et Constructifs.

5.5. Techniques de prélèvement des mesures :

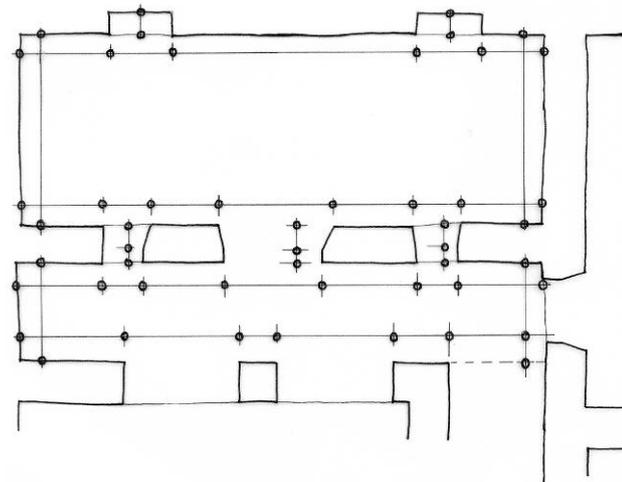
Les relevés planimétriques ont été effectués grâce à deux méthodes différentes mais complémentaires, dites des abscisses et ordonnées et de triangulation. Ces méthodes, utilisées de manière simultanée dans notre projet, répondent à toutes les situations liées au relevé. Nous en présentons ici les principes fondamentaux, car ce sont des méthodes d'un usage flexible qui ont pu être adaptées à des situations multiples.

5.5.1. La technique de triangulation :

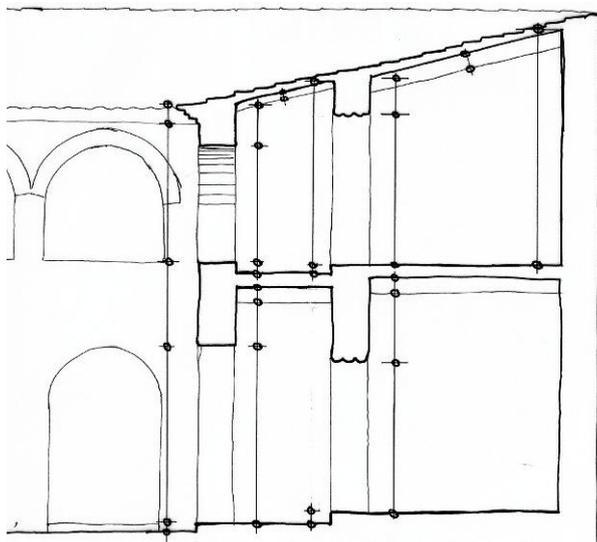
Il s'agit dans le cas par exemple d'un relevé de façade comportant des décrochements, de reporter sur une base fictive parallèle à celle-ci sur laquelle on aura fixé un segment, les différents points qui la constituent. Ceux-ci doivent être raccordés aux deux points du segment de manière à obtenir un triangle dont on mesurera les côtés.



Relevé planimétrique
selon la méthode de
triangulation



Relevé planimétrique
selon la méthode des
mesures partielles.



Relevé des
mesures

Figure.5.3 : Techniques et méthodes de relevés utilisées dans notre cas d'étude . (Auteur, 20013).

S'agissant des espaces intérieurs, par exemple le relevé d'un local dont les angles ne sont pas droits, la mesure d'une seule diagonale permet de décomposer l'espace considéré en deux triangles. La connaissance de la valeur des quatre parois murales et de la diagonale, permet ainsi de déterminer les différents angles. Grâce à cette méthode, les formes les plus complexes et les plus irrégulières peuvent être relevées. Pour éviter ou minimiser les erreurs, l'adoption d'angles à grande ouverture est particulièrement recommandée.

5.5.2. La technique des abscisses et ordonnées orthogonales :

Elle consiste à construire une droite de préférence parallèle à la façade à relever (un fil de maçon indéformable, tendu et fixé à des jalons aux deux extrémités peut convenir à cet usage). Sur cette droite, sont reportés tous les points qu'on aura jugés nécessaires de relever. L'étape suivante qui concerne le métrage, relève les distances entre les différents points en abscisse, en ordonnée et entre les différents points du mur.

5.5.3. La technique instrumentale :

Fait appel aux instruments de mesures topographiques, tel que le théodolite, le tachéomètre, le niveau à bulle, etc. Cette méthode peut intervenir en complément de la méthode directe quand la situation l'exige. Elle est par contre, idéale pour le relèvement des surfaces et distances importantes, là où les moyens conventionnels du relevé s'avèrent inefficaces à cause des erreurs et écarts de métrage qui peuvent en résulter. Dans les relevés urbains, elle est un moyen de concevoir les tracés altimétriques et planimétriques de parcours, périmétrations d'ilots par la méthode du cheminement.

5.6. Relevé et restitution des unités édilitaires :

Compte tenu de l'inoccupation des lieux, la campagne de relevé des unités du bâti ne s'est pas déroulée par secteur d'intervention ou déploiement progressif sur le terrain. Elle s'est réalisée indistinctement selon la disponibilité et la présence sur les lieux des propriétaires sollicités.

Pour une meilleure gestion du temps imparti à la mission, les maisons fermées ont été considérées prioritaires, tandis que celles en ruine n'étant pas tributaires de la présence des occupants et accessibles à tous moments, furent relevées en temps opportun. L'absence des habitants sur les lieux a constitué à la fois un inconvénient et un avantage.

Elle est un avantage au sens où l'inoccupation des lieux écarte la réticence à admettre l'accès aux intervenants (en particulier à la gent masculine).

L'inconvénient réside dans La difficulté ou l'impossibilité, vu la désertion des lieux, de retrouver certains propriétaires. Ce qui a fait que le relevé de nombreuses bâtisses se trouvant dans le périmètre d'étude n'a pu être mené à terme. Le mode d'occupation plurifamilial pose le problème de l'absence de certains locataires, donc de l'impossibilité d'accéder à des parties d'habitations. Ceci a constitué une contrainte pour l'achèvement de quelques relevés. D'autres difficultés sont venues empêcher le bon déroulement de certaines opérations de relevé, il s'agit de :

- L'état de ruine ou de dégradation de la plupart des maisons ;
- L'amoncellement de gravats et débris encombrant certains éléments constitutifs du bâti.

Le relevé des unités du bâti a été effectué à l'aide d'outils rudimentaires à savoir, le mètre, le décamètre, pour le mesurage des hauteurs, un tuyau transparent en PVC pour le mesurage des dénivellations par la méthode chère aux maçons des vases communicants.

Les relevés planimétriques des espaces intérieurs ont été réalisés grâce aux méthodes de mesurage dites partielle et totale, et compte tenu de l'irrégularité des locaux, de la méthode de triangulation qui consiste à reporter les distances, diagonalement entre les différents angles des espaces relevés, afin de vérifier l'ouverture des angles intérieurs.

Pour le relevé de mesures, on a procédé méthodiquement en commençant par l'esquisse et la prise de relevés du niveau du rez-de-chaussée. L'étage supérieur étant souvent la réplique du niveau inférieur, que ce soit sur le plan fonctionnel, organisationnel ou structurel.

Du relevé détaillé et minutieux de ce niveau dépend souvent la suite des opérations. Le relevé de mesures planimétriques s'achève par le niveau de la toiture. L'étape suivante, comporte les coupes indiquant la hauteur, les épaisseurs des murs, les dénivellations ainsi que les façades, leurs ouvertures et aspects architectoniques. Le relevé de la façade ou des façades extérieures nous a permis de mettre en évidence les aspects formels et architectoniques (ouvertures,) ainsi que les différentes transformations constructives ou destructives subies.

5.7. Reconstitution du plan d'ensemble :

Le plan d'ensemble du périmètre d'étude a été effectué sur la base du recollement des relevés des différentes unités édilitaires. Il a permis de reconstituer le tissu du périmètre d'étude. Celui-ci fait ressortir le mode d'organisation agrégatif du bâti sur trois niveaux différents (Sol, étage et toiture) et définit le mode de distribution de chaque unité dans l'ensemble. Le plan d'ensemble fait apparaître un tissu homogène, densément occupé par le bâti (figure.5.4).

5.8. Analyse typologique des différentes unités édilitaires relevées du ksar de Bousseghoun :

On entend par analyse des caractères d'édification du bâti historique, l'ensemble des opérations cognitives de reconnaissance (Cervellati, 1977) et de classification physico/morphologique et typologico/architecturale qui constitue l'organisme bâti. Ces différentes unités édilitaires du tissu, participent à la formation et la constitution du tissu.

L'analyse typologique, mise à part la lecture du processus de transformation et stratification du bâti, s'est orientée sur un objectif de recherche des caractères et caractéristiques d'édification du bâti (aspects agrégatifs/distributifs, géométrico/formels et mode d'édification) (Lévy. et Spigai, 1989).

Dans notre cas, l'organisation spatiale du ksar se décline autour de la mosquée, qui en est le point de centralité. Les quartiers sont reliés entre eux par un réseau de rues étroites et sinueuses.

Chacun d'entre eux était habité par des familles élargies qui se reconnaissent une proximité généalogique plus grande en comparaison des familles des autres quartiers. La proximité spatiale est alors corollaire (selon les habitants) de la proximité généalogique et donc du degré de solidarité.

L'organisation spatiale des ksour se fait donc selon une logique «apparente» que la théorie anthropologique intitule segmentaire. Cet agencement se retrouve dans l'organisation physique des espaces du ksar. En effet, les espaces publics ne côtoient jamais directement les espaces privés : il existe toujours un intervalle semi-ouvert entre les deux.

5.9. Identification et analyse des catégories représentatives des maisons du ksar de Bousseghoun :

L'habitat ksourien s'identifie par des groupements d'habitations très resserrées sur une colline ou un rocher et entourés de remparts. Cette image reçue de l'habitat traditionnel, ignore les changements intervenus dans l'évolution de ces structures. Pour comprendre ces phénomènes, il serait utile de remettre les choses dans leur contexte historique. Ceci relève beaucoup plus de la compétence de l'ethnologue et de l'archéologue. La maison est aussi un objet d'histoire dont l'approfondissement de la connaissance revient à l'archéologie médiévale qui a permis, grâce aux fouilles effectuées sur divers sites et villages médiévaux dans l'ère culturelle méditerranéenne, d'apporter certaines réponses à son évolution, son mode d'occupation et ses procédés de construction. A cela, il faut ajouter les travaux des ethnologues, et surtout des géographes, car les ethnologues ne prennent pas en compte la dimension diachronique.

5.9.1. La Cellule d'habitation :

Elle se caractérise, par son aspect introverti et regroupé avec des entrées en chicane, par des portes moins élevées et des murs extérieurs presque aveugles. À l'exception de quelques petites ouvertures pour des raisons d'intimité de contrôle et d'empêcher la pénétration d'un grand flot d'ensoleillement, qui avec l'utilisation de matériaux tel que l'argile, renforce l'inertie thermique (transfert de chaleur réduit), cela d'un côté, et d'articulation de tous les espaces, sur un espace central qui constitue l'élément fondamental dans la cellule où se déroule toute les activités sociales, ménagers, ...etc d'autre coté.

5.9.2. L'organisation Spatial des Maisons du ksar de Boussemgoun :

La maison, centre de reproduction de la société, constitue la base du ksar. Introverties, les maisons se juxtaposent de formes carrées, cubique, leurs terrasses s'équilibrent à hauteur plus au moins égale. Les superficies des maisons varient à l'intérieur du ksar selon le nombre des membres de chaque famille ou leur richesse,

Chaque maison se compose souvent de un ou deux étages avec une cour centrale, et toute construction plus élevée qu'eux pourrait porter atteinte au voisin était considéré comme un manque de respect.

Le rez-de-chaussée est composé des chambres qui sont destinés soit au dépôt du matériel servant pour l'agriculture traditionnelle, le bois et les aliments pour le bétail que les habitants veillaient à son élevage, étant une source de subsistance. Soit au stockage de l'approvisionnement de la famille tout au long de l'année comme les grains secs, les dattes et qui constituent ainsi les provisions nécessaires et requises par chaque maison. Et nous trouvons aussi une salle d'eau, et parfois il y a des chambres pour la réception des invités du propriétaire de la maison.

L'étage supérieur était composé de chambres destinés à dormir et une grande salle pour recevoir les invités qui est la pièce la plus importante à laquelle les habitants du ksar ont donné une grande importance, en l'élargissant et en décorant son plafond. La plupart des maisons du ksar sont construites sur des bases et des fondations en pierre qui sont placées à une profondeur de 0,90 m à 1 m du sol, et d'une épaisseur d'une largeur de 0,50 m à 0,80 m. La superficie totale des maisons varient entre 90 à 400 m².

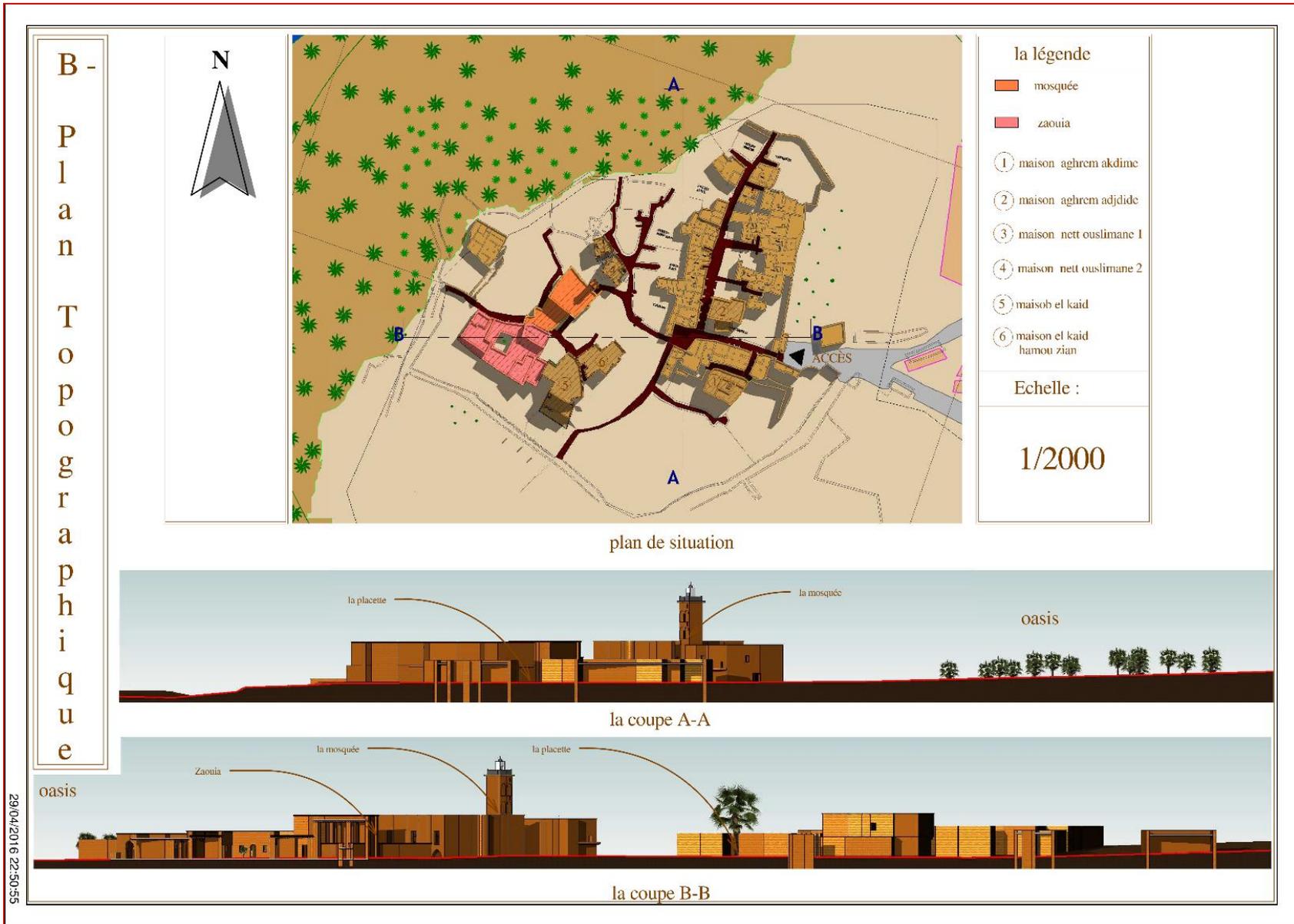


Figure.5.4 : Morphologie et situation du site (Ksar de Boussemgoun. (Auteur, 2015)

5.9.3. Analyse de l'unité de maison du ksar de Boussemgoun :

❖ Dispositions : fonctionnelle, organisationnelle, formelle et spatiale.

La typologie des modèles de maison du ksar diffèrent entre elles selon la personne qui y habite, son statut social et financier. Leur espace commun c'est la cour à ciel ouvert. L'image que pourront donner ses modèles exposés des servitudes du ksar de Bousemgoun, permet à celui qui l'étudie de pouvoir comprendre la façon avec laquelle ces maisons ont été construites, la nature de la vie basée sur les us et coutumes et dont la valeur contraste avec la géométrie de la construction qui contient tous les éléments nécessaires aux habitants.

Ces maisons qui sont presque identiques dans leur forme géométrique qui généralement est soit rectangulaire, soit carrée, l'absence quasi-totale de décoration, la différence se voit surtout dans la superficie. Les espaces qui constituent la maison du ksar de Boussemgoun sont les suivants :

1. Les entrées :

L'entrée est une ouverture ou une porte qui donne accès à la maison. C'est un élément architectural qui existe depuis que l'homme a commencé à construire, en général les entrées ont joué un rôle important dans la formation des façades des bâtiments d'une archéologie islamique.

Les portes ou les entrées sont des œuvres de base qui existent dans toutes les constructions, et les traces de la jurisprudence de l'Islam apparaissent très bien dans les portes des maisons du ksar parce que les portes ne font pas front l'une envers l'autre, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de porte en face d'une autre pour maintenir le caractère sacré de la maison, et d'éviter de voir ce qui est à l'intérieur.

Le fait de mettre les portes de cette manière tire sa raison des coutumes et traditions qui prévalent au sein de la population du ksar. Souvent les portes se retrouvent dans les rues secondaires et les ruelles où ces rues en portant plus d'intimité que les rues principales.

Les constructions de Bousemgoun se basent sur l'intimité pour construire les maisons du ksar où les entrées en arc brisé pour que l'intérieur soit caché à la vue de l'extérieur ou ce qui est connu communément comme les entrées écrans. L'entrée ne conduit pas directement à l'intérieur de la maison, mais il y a une

séparation claire entre ce qui est à l'intérieur de la maison et l'extérieur ; ce qui donne une plus grande intimité aux habitants de la maison.

Nous constatons aussi que la plupart des maisons possèdent plus d'une entrée. Il y a une entrée spéciale pour les gens de la maison, et l'entrée spécialement faite pour les visiteurs arrivants afin d'éviter une certaine mixité, la troisième est l'entrée donnant sur le jardin.

Les entrées sont faites de troncs de palmiers coupés en longueur réunis parallèlement et fixés par une pièce de bois au-dessus de la porte et une autre sur bas avec la mise d'un axe autour duquel la porte tourne. Elle est caractérisée par une faible hauteur de 1,70 mètres et une largeur de 0,90 m, un seul volet les verrous sont en bois

2. Esskifa (Hall vouté) :

Une fois l'entrée dépassée, nous retrouvons le hall qui fait office de frontière entre la rue et la maison. Son rôle est d'empêcher que ceux qui sont à l'extérieur puissent voir la cour de la maison, pour maintenir le respect de la maison pour qu'aucun étranger ne puisse découvrir les secrets de ses membres. Souvent la forme de ce hall est rectangulaire et il ne dépasse pas 2 m × 3,80 m. L'étranger qui arrive attend là l'invitation du propriétaire de la maison pour entrer.

Il est aussi l'espace de séparation entre l'extérieur et l'intérieur, ce qui permet de laisser la porte ouverte pour faciliter l'entrée de l'air. Il est aussi un espace obscur par lequel nous passons à l'espace commun lumineux, parfois, lorsque la superficie le permet, nous pouvons trouver un espace réservé aux animaux ou à une activité dédiée à la famille, et parfois la présence d'un puits.

3. Cour (cour centrale) :

La cour est un espace découvert qui se trouve au centre de la maison immédiatement après le hall d'entrée. c'est donc le cœur battant par le mouvement interne des membres et leurs activités familiales organisées quotidiennement, en se déplaçant vers la sortie et revenant vers l'entrée des chambres ou les autres espaces. Cet espace joue un rôle clé en fournissant aux chambres un air froid pendant l'été et les nuits où il y a plus de chaleur. Il aide à renouveler l'air, enfin il distribue aux différentes chambres la lumière en restant en contact direct avec l'espace extérieur.

L'espace conserve également durant l'hiver la chaleur en donnant à la famille le confort, la tranquillité, l'indépendance, les liens de l'unité et de l'harmonie entre tous ses membres.

La superficie de cet espace (cour), varie d'une maison à une autre, en fonction de la taille globale de la maison. Par exemple, la maison du Kaïd est caractérisée par sa superficie importante par rapport au reste des maisons. Elle est estimée avec 8,50 m x 9.20 m. Notant la présence d'ouvertures rectangulaires ou de forme carrée donnant l'air libre et dont le la longueur du côté ne dépasse pas 2 m et avec une hauteur de 0,50 m et une épaisseur de paroi de 0,40 m. La cour reprend la géométrie de la maison, et ses dimensions sont liées à sa contenance, et toutes les chambres qui l'entourent donnent sur elle et elle à ciel ouvert, ce qui en fait un endroit confortable pour la famille.

4. Les Riwak (couloirs) :

Les couloirs ou les arcades sont une zone couverte entourant la cour des deux côtés ou des quatre côtés. Ils séparent la cour des chambres, et forment des passages où les habitants se déplacent vers les chambres, ou vers la cour et par lesquels on peut monter à l'étage supérieur si celui-ci existe,

Les couloirs assurent l'équilibre à la construction, et permettent le passage de l'air dans le la maison. Ils sont souvent utilisés comme endroit de repos durant les périodes de chaleur extrême, du fait qu'ils sont protégés par un plafond du soleil et se trouvent dans le passage de l'air, ce qui permet aux membres de la famille de récupérer et de se reposer (Abdul Rahim Ghalib, 1988).

5. Les chambres :

En arabe le mot utilisé est « ghorfa » avec des pluriels différents : « ghoraf, ghoroufat, ghorafat, et ghorfat » et le synonyme hodjra peut aussi être utilisé. Il s'agit de petits compartiments fermés qui servent de chambres. La plupart des chambres se trouvent aux étages supérieurs. Elles sont utilisées pour dormir et se reposer et prennent une forme carrée ou rectangulaire, d'une superficie allant de 2m x 3m jusqu'à 2.80 m x 4 m.

Leur nombre varie d'une maison à l'autre en fonction de la superficie globale de la maison. Sur les murs il y'a des niches sous forme de triangle isocèle, spécialement préparé pour y mettre les moyens d'éclairage ou des objets décoratifs et similaires pour les femmes (Abdul Rahim Ghalib, 1988).

Les chambres sont souvent éclairées que par l'ouverture de la porte, et quelques petites ouvertures situées sur ses murs, qui prennent en compte le caractère sacré des voisins, et des perturbations venant de la rue. Les chambres ne sont pas toutes équipées nécessairement de telles ouvertures, certaines en sont dépourvues.

L'étage supérieur se distingue par la présence d'une chambre de réception ou salon pour les invités à laquelle les habitants donnèrent une très grande importance en l'élargissant et en décorant son plafond par des branches. Sa superficie est généralement de 2.80 m x 4 m, mais elle peut aller jusqu'à 4m x 7m. Elle contient parfois aussi une porte secondaire qui donne sur une autre chambre permettant d'approvisionner les invités en nourriture et couvertures dont ils ont besoin. Généralement le salon possède des fenêtres donnant sur l'oasis, le rendant ainsi plus gai.

6. La cuisine :

La cuisine est une des servitudes générales se trouvant dans les maisons. En général, c'est un espace de petite taille par rapport aux autres pièces, dont la forme est rectangulaire d'environ 2,80 m x 4 m.

La cuisine diffère du reste des chambres par la présence de cheminés qui occupe des coins de la cuisine et s'étend à l'intérieur du mur jusqu'à la terrasse permettant ainsi le passage de la fumée vers l'extérieur.

La cuisine possède aussi des ouvertures rectangulaires de ventilation mesurant de 0,25 m x 0,40 m. Il convient de souligner aussi l'existence d'ouvertures dans le plafond de diamètre de 0,40 m afin de laisser sortir la fumée de la cuisine (Abdul Rahim Ghalib, 1988).

7. Les escaliers :

C'est un des éléments architecturaux les plus importants dans la construction de l'intérieur. C'est un ensemble de marches reliées entre elles donnant la possibilité d'accéder aux étages supérieurs. Le nom arabe « soulam » a été utilisé car il avait le sens de porter quelqu'un vers un endroit supérieur.

Les escaliers se trouvent généralement dans les coins de la maison. Dans les petites maisons, les habitants ne peuvent pas construire des escaliers, utilisent des troncs de palmiers troués sur chaque 0,30m pour en faire des échelles qu'ils utilisent pour accéder aux étages supérieurs.

Ces escaliers sont soigneusement conçus pour être en mesure de faciliter la montée et le port d'objet lourd vers le haut et presque aucune maison du ksar n'est dépourvue de cet élément architectural.

8. La salle d'eau (Toilette) :

La salle d'eau se trouve au rez-de-chaussée et s'étend vers le haut avec la même forme pour être reliée à une deuxième salle d'eau dans le premier étage. Elles seront reliées par un rectangle sur une hauteur séparant les deux salles d'eau. Les excréments vont vers le bas dans un trou possédant une ouverture et qui est ouverte de temps à autres pour permettre son nettoyage et les excréments retirés sont utilisés comme engrais.

Les dimensions des salles d'eau ne sont pas toutes identiques, mais elles diffèrent d'une maison à une autre. Il n'est pas nécessaire que toutes les maisons du palais soient équipées de deux salles d'eau, la plupart n'ont en qu'une seule.

9. La terrasse :

Les terrasses des maisons sont entourées par un mur dont la hauteur est égale à 0,40 m où il faut utiliser un escalier ou une échelle pour y accéder. Ces terrasses prennent toute la superficie de la maison. C'est un vaste espace qui est utilisé pour dormir durant l'été et que les femmes utilisent pour sécher le linge et les aliments. C'est aussi une aire de jeu pour les enfants et qui peut contenir des chambres supplémentaires.

Au niveau des murs de clôture il y'a une ouverture en forme rectangulaire permettant aux femmes de passer d'un quartier à un autre sans aucun empêchement. Ce système est un exemple des attitudes morales qui sont basées sur le non violation de l'intimité sacrée des femmes. Le haut du mur est ondulé pour permettre à l'eau des pluies de descendre et ne pas stagnées sur les murs et les détériorer (Abdul Rahim Ghalib, 1988).

10. L'étable :

Pour les bêtes l'étable, en arabe « istable », ce mot n'est pas d'origine arabe, ayant dans cette même langue plusieurs pluriels (Assatabil, Istablata, Assabil).

C'est l'endroit où est mis le bétail et où les chevaux et dromadaires prennent repos. Les résidents intéressés de la mise en place du ksar des étables privées afin de protéger leurs animaux les moutons et les chèvres, bovins, les chevaux, à cause de l'importance qu'ils ont dans leur vie.

La chose la plus importante que nous avons eu à observer, c'est l'existence de l'étable dans la cour de la maison utilisé comme aire de repos pour les animaux durant la nuit et qu'ils quittent généralement tôt le matin une fois que les femme eurent fini de faire la traite du lait.

Ces dernières nettoient aussi cette étable et les excréments des animaux sont utilisés comme engrais pour le jardin ou comme combustible pour le feu. Plus il y a d'animaux plus l'étable est grande et plus il contient de compartiment pour y séparer les différents animaux selon leur genre.

Cet élément est essentiel pour les habitants du ksar de Boussemghoun à cause de la nature de leur activité dépendant de l'élevage du bétail, d'où ils tirent le lait, la laine et qu'ils utilisent aussi comme moyen de transport. Nous ne trouvons aucune maison dans le ksar dépourvue d'une telle installation de base pour les habitants.

5.10. Etude des modèles d'habitation choisie du ksar :

Compte tenu de la morphologie du site et dans le souci de réunir le plus de données sur la typologie du bâti, la méthode adoptée lors de l'intervention a été de couvrir le périmètre d'étude à travers les différents types de maisons existantes ou le critère de choix est basé selon l'origine de la maison (couche sociale) et de

parcours qui le constituent. Il s'agit des échantillons du bâti de chaque partie du ksar selon le rang social qui existait à l'époque (agham akhdim, agram adjdedi ect...).

Cette façon de procéder a permis de rassembler le plus d'éléments possibles sur les caractères existants au niveau du bâti. Les éléments de connaissance générale préalables concernant la typologie du bâti traditionnel étant déterminants pour mener une étude (figure.5.5.)

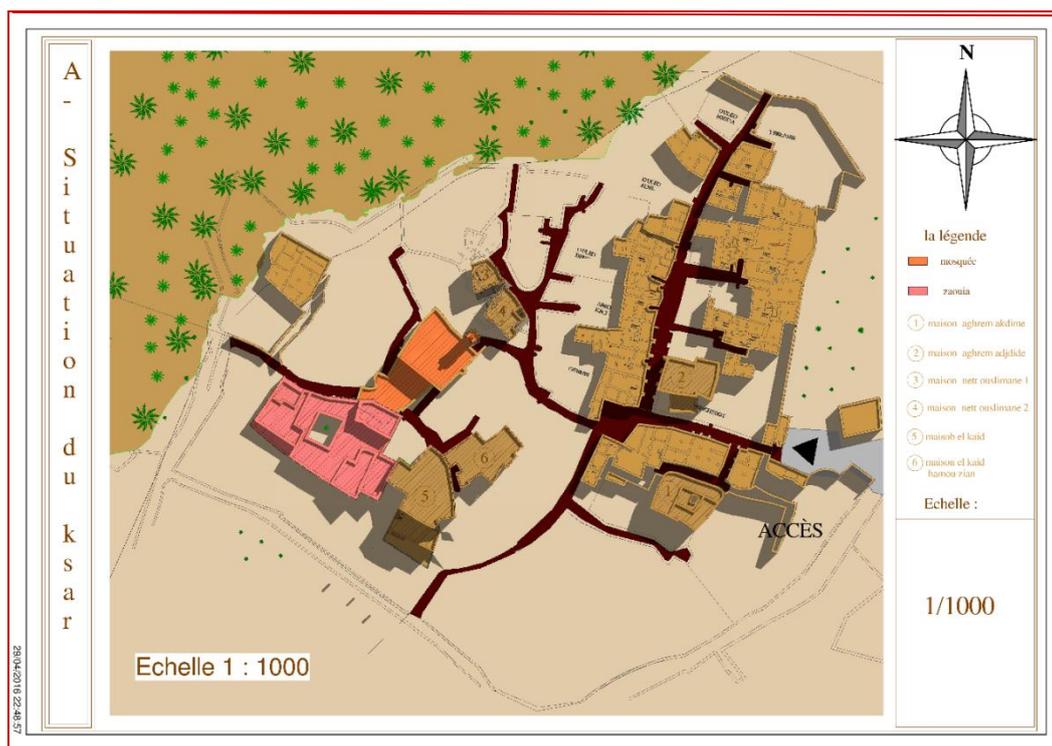


Figure.5.5 : Situation des maisons (Echantillons) dans le site d'intervention (Auteur, 2015)

1- Le modèle 1 : La maison du Kaïd Ziane Bachir.

Cette maison se trouve dans le quartier Aghram AKdim, l'ancien. Elle est à côté de l'école coranique, et fait partie des maisons les plus magnifiques et les plus nobles de cette époque, dont la superficie est estimée à 400 m², dont la forme n'est pas régulière. Nous rencontrons cette maison dès que nous prenons la rue secondaire d'Agram Akdim.

La largeur de la porte d'entrée de cette maison est de 1 m alors que la hauteur est de 1.70 m. Nous trouvons le hall d'entrée (saqifa) qui préserve l'intimité de la maison et qui porte à une cour dans la superficie avoisine les 188 m² qui s'appuie sur deux poutres rectangulaires dans les mesures sont de 0.70 m x 1m.

Cette cour distribue cinq pièces sont reliées, dont trois sont utilisées comme magasins, une autre qui se trouve au coin qui devait être utilisée pour dormir et qui possède une autre entrée portant sur une superficie ouverte au ciel. La cinquième chambre qui se trouve dans le côté droit est la plus grande dont la forme est irrégulière et s'appuie sur trois poutres rectangulaires. C'est une chambre réservée aux invités et à leur réception par le fait qu'elle soit très grande et vu aussi le traitement qui lui a été accordé.

La salle d'eau par contre se trouve directement à gauche de l'entrée. L'escalier portant au premier étage se trouve à l'est, et cet étage est réservé aux chambres qui sont de mêmes dimensions que celle qui se trouve au rez-de-chaussée. Le nombre de chambre à l'étage est de 08 chambres avec une cuisine. Cette maison est caractérisée par sa superficie très importante et par le fait qu'elle contient deux salles d'eau, beaucoup de magasins et chambres. Ce qui signifie que son propriétaire à l'époque faisait partie des nobles et était très aisé financièrement ; ce qui lui a permis de construire cette maison avec la forme que nous avons décrite (figure.9.6).

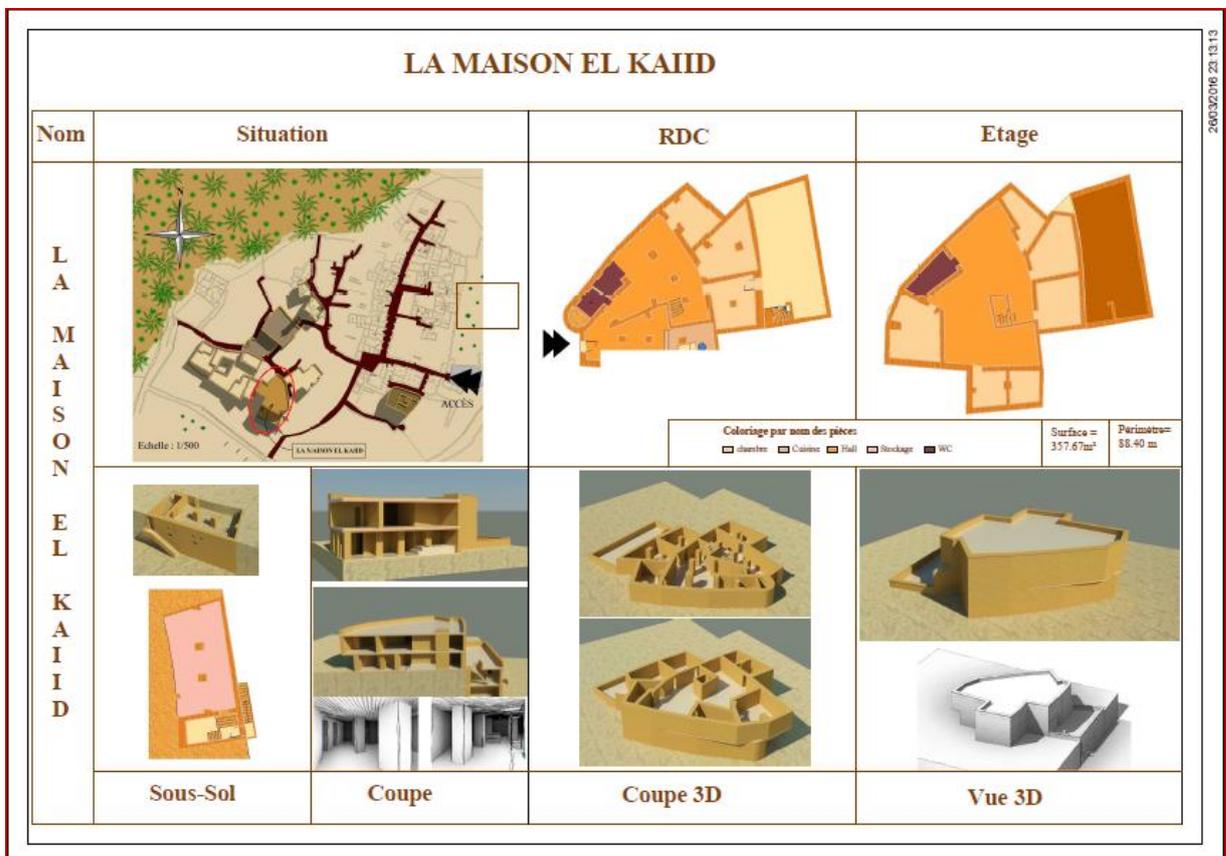


Figure.5.6 : Plans architecturaux de la maison Kaid Ziane (Auteur, 2015)

2- Le modèle 2 : la maison du Kaïd Hammou Ziane.

C'est une des plus grandes et des plus nobles maisons, se trouvant dans ce ksar, se situe à côté de l'entrée principale du ksar et plus exactement dans la rue des Macharif et dont la superficie globale est de 12m x 10m.

L'entrée à cette maison se fait par une porte dont la hauteur est de 1m70 alors que sa largeur est de 0,90m et donne directement sur le hall d'entrée (squifa) dont la forme est rectangulaire dont les dimensions sont de 2m x 2.80m et porte directement à une cour rectangulaire s'appuyant sur quatre poutres rectangulaires de 0.70 m x 1.20m (figure.5.7). Au niveau de la cour, on trouve une entrée qui fait face au hall, c'est l'entrée d'une chambre rectangulaire de dimension 4m x 2.70m. Nous pensons faisant office de cuisine par le fait qu'elle contient un four traditionnel, et l'existence d'ouvertures circulaires d'un diamètre de 0,40 m en haut du plafond pour laisser s'échapper la fumée.

Dans la partie est de la maison nous trouvons une autre entrée portant sur une autre pièce ayant une forme rectangulaire et dont les dimensions sont de 5m x 2.80m, et utilisée comme étable pour le bétail. La salle d'eau, quant à elle, se trouve dans un endroit isolé, loin des regards, dont les dimensions sont de 2.90 m x 1.50m, et à laquelle on accède par un escalier de quatre marches. La cour est entourée de quatre couloirs (arcades) qui jouent un rôle important pour rafraichir l'air et utiliser le plus possible le courant d'air frais.

Dans le côté sud-est de la maison se trouve un escalier qui porte à une chambre rectangulaire de dimensions inférieures par rapport aux autres, ses dimensions sont de 3.90 m x 2 m, qui selon nous était utilisée comme magasin, à cause des ouvertures qui se trouvent un peu partout sur les murs et qui étaient utilisés pour suspendre les dattes.

A droite de l'entrée principale et directement après le hall nous trouvons un escalier unidirectionnel qui porte au premier étage qui contient lui aussi des pièces rectangulaires. L'une des choses les plus importantes que nous avons observée dans cet étage, c'est l'existence d'une très grande chambre de dimensions estimées à 3m x 7m, réservée aux invités et à laquelle le propriétaire a donné une très grande importance en la décorant, et par le fait qu'elle s'appuie sur deux poutres carrées destinées à diminuer le poids du toit. Il y a aussi trois autres

chambres rectangulaires dont les dimensions sont de 2.90 m x 3m utilisées comme chambre à coucher. Enfin il y a aussi une petite cuisine avec une cheminée.

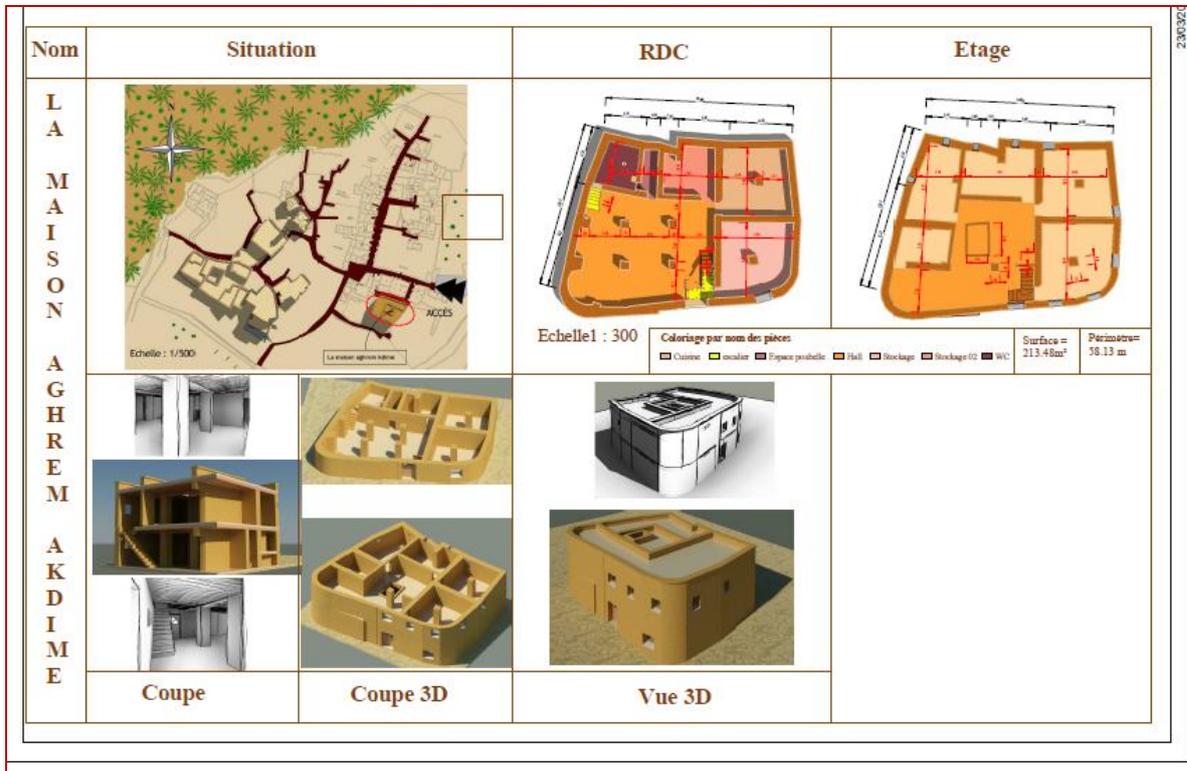


Figure.5.7 : Plans architecturaux de la maison du Kaïd Hammou Ziane (Auteur, 2015)

3- Le modèle 3 : une maison dans le quartier Aghram Adjdid.

Cette maison est petite si on la compare avec les autres maisons, sa superficie est estimée à environ 70 m² et qui ressemble dans sa forme à la lettre L sur les deux côtés. C'est une maison au centre de laquelle il y a une cour couverte. Nous entrons dans cette maison par une entrée dans les mesures sont 1.70 m x 0.90 m. Cette entrée porte sur un petit hall rectangulaire, et dans le mur face à l'entrée, il y a de portes qui donnent sur deux chambres rectangulaires, pour lesquelles nous n'avons trouvé aucun indice pouvant nous aider à comprendre leur fonction.

Il y a aussi une autre entrée portant sur une petite chambre laquelle, nous pensons qu'elle fasse office de magasin à cause de la présence de trous dans les murs et aussi parce qu'elle se trouvait sous les escaliers. Nous avons observé dans le côté est la présence d'une cuisine et d'un autre magasin dans le côté est de la maison. Dans le côté nord il y a une ouverture, il s'agit en fait d'une entrée portant à une étable de forme rectangulaire, ses mesures sont de 2.80 m x 3m.

Dans le coin nord-ouest se trouve la salle d'eau dont les mesures sont très réduites par rapport à celle des autres maisons (figure.5. 8).

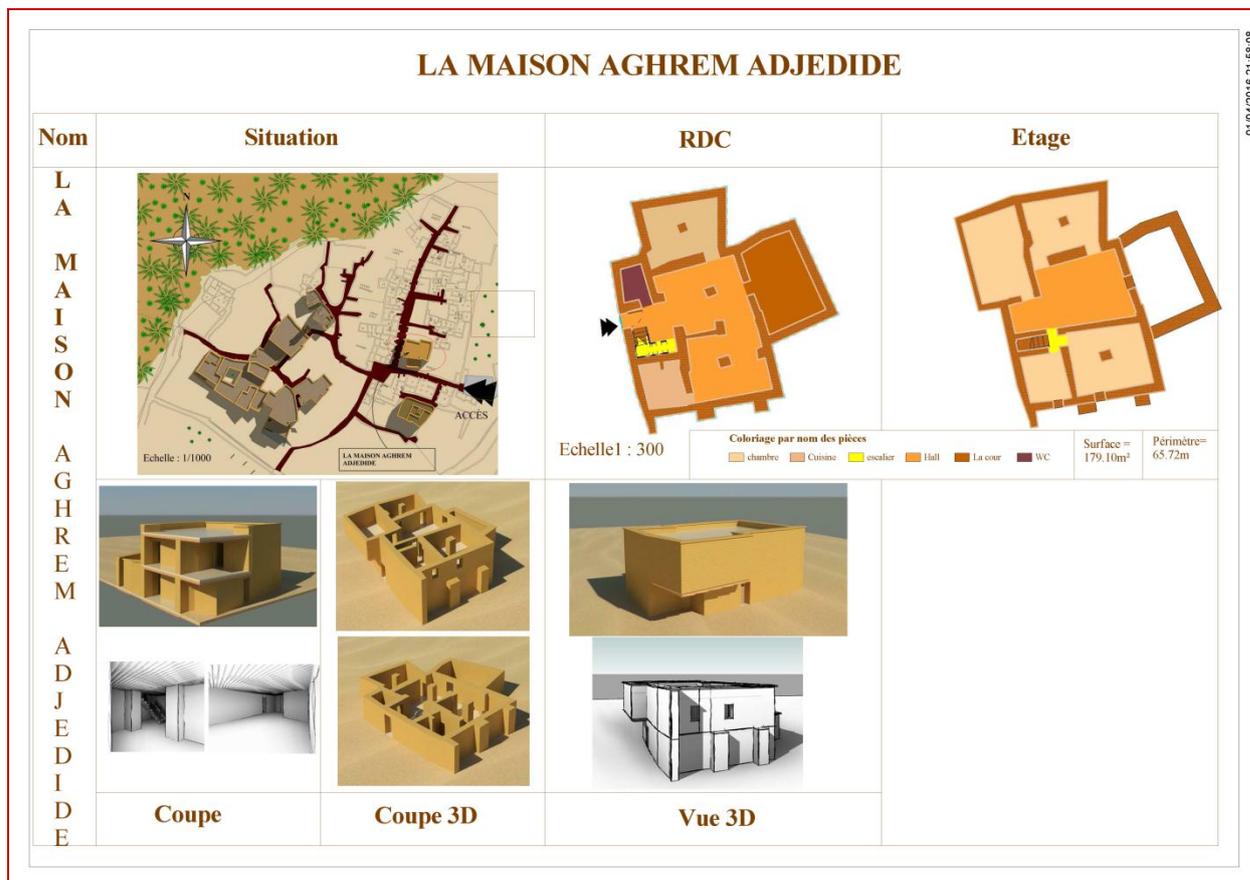


Figure.5.8 : Plans architecturaux d'une maison dans le quartier Aghram Adjdid (Auteur, 2015)

Cette maison contient deux escaliers qui mènent au 1^{er} étage, lequel contient deux chambres rectangulaires. Elles étaient sûrement réservées aux invités. Leurs mesures étaient de 2.80 m x 3 m, la porte d'entrée mesurait 1.30 m x 0.70x. Il y avait aussi une cuisine et une chambre à coucher rectangulaire. La chose la plus importante que nous avons remarquée dans cette maison est la présence d'une salle d'eau au 1^{er} étage, reliée à celle du rez-de-chaussée, prenant ainsi une forme rectangulaire.

4- Le modèle 4 : une maison dans le quartier Tamadla Nat Ouslimane.

La construction a une forme carrée d'une superficie de 100 m². On y entre par le sud par, l'ouverture de la porte est d'une largeur de 0,80 m et une hauteur de 1.90 m. Un escalier se trouve du cote droit qui mène au 1^{er} étage, en le dépassant nous trouvons une cour qui n'est pas découverte. Le plafond s'appuie sur un pilier énorme de forme rectangulaire de 0.70 m x 1.10.

Un autre pilier carrée se trouve dans le coin nord-est qui mesure 0,50 m de côté. Trois chambres rectangulaires se trouvent tout autour de la cour, dans le côté nord de la maison, communiquent entre-elles.

Nous pensons que la première chambre était dédiée au magasinage par le fait qu'elle se trouve loin des regards. Ses mesures étaient de 0.50 m x 2.70. La deuxième mesurait 3 m x 2.50 m, et vu les trous qui se trouvaient un peu partout sur ses murs, nous pensons qu'elle aussi faisait office de magasin. La troisième chambre, en revanche, était une cuisine vue la présence d'un four traditionnel. Elle avait les mêmes mesures que la deuxième (figure.5.9 a) et (figure.5. 9.b).

L'étable se trouve dans le coin sud de la maison. Elle mesurait 4.20 m x 3.50 m. Juste à côté, il y avait la salle d'eau qui mesurait 2 m x 1.50 m à laquelle on y accédait par un petit escalier de trois marches.

On montait au premier étage par un escalier qui se trouve au coin ouest de la maison. Cet étage contenait les mêmes chambres que l'étage inférieur dont le même plan qui a été utilisé. Il y a donc deux chambres qui mesuraient 3 m x 2.80 m. C'était apparemment des chambres à coucher. Alors que la troisième chambre qui se trouvait dans le coin nord-est de la maison était une cuisine, vu l'ouverture qui se trouvait au plafond.

La quatrième chambre, la plus grande et dans les mesures étaient de 3.80 m x 9.50 m et se trouvant dans le côté sud-est de la maison, est une chambre dédiée à la réception des invités. Et la première des choses qui attire notre attention, c'est que le propriétaire lui a donné une très grande importance en l'élargissant et en décorant son plafond. Elle était aussi pourvue de deux fenêtres qui donnaient sur l'oasis et qui mesuraient 0.90 m x 0.80 m, et leur positionnement était haut.

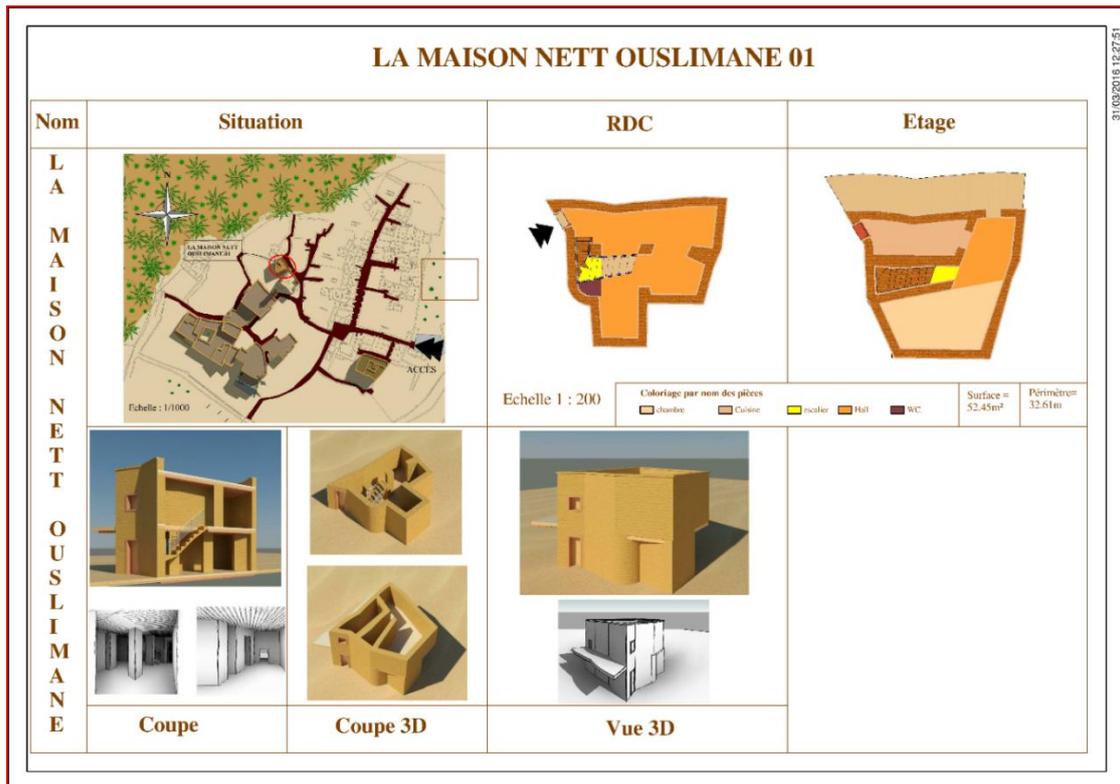


Figure.5.9.a: Plans architecturaux d'une maison dans le quartier Tamadla Nat Ouslimane (Auteur, 2015)

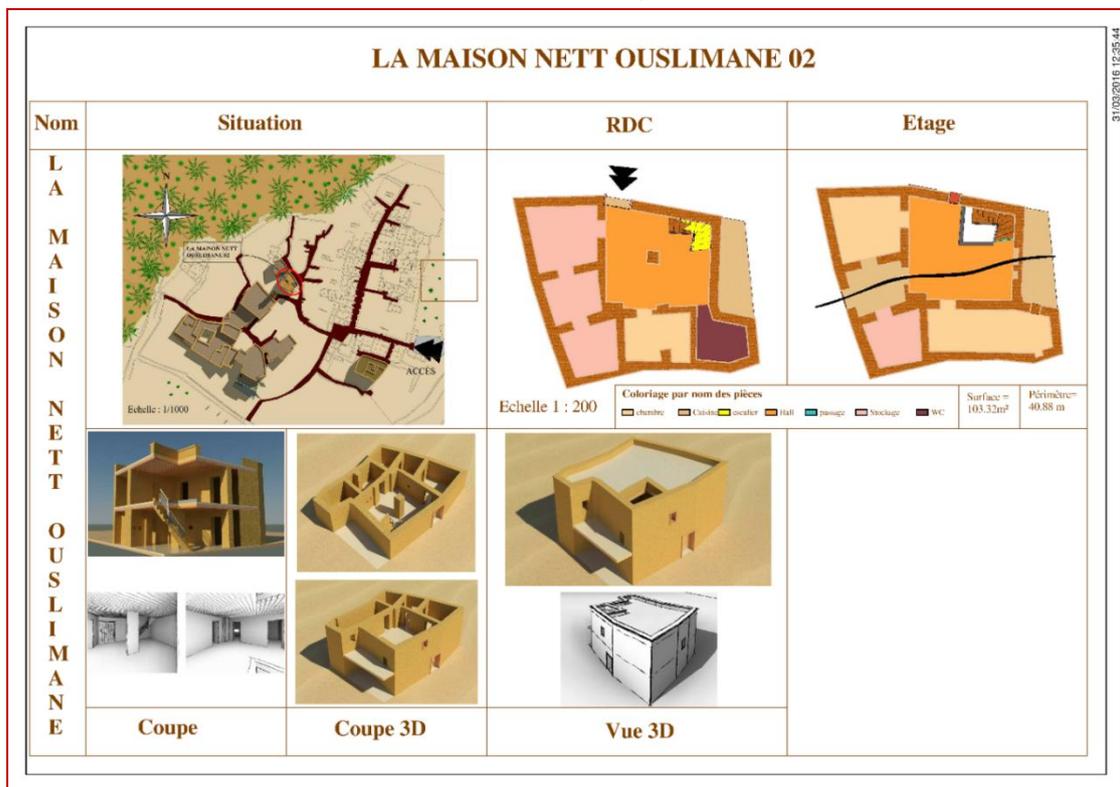


Figure.5.9.b: Plans architecturaux d'une maison dans le quartier Tamadla Nat Ouslimane* (Auteur, 2015)

Nom	La situation Au plan de masse	La situation Au plan de masse 3D	Sous sol	Plan RDC	Plan de l'étage	La coupe	La coupe 3D	La vue en 3D	Surface / périmètre	La légende
maison el kaid hamou zian									surface périmètre 213.48m ² 58.13 m	
la maison Kalid									surface périmètre 357.67 m ² 88.40 m	
la maison a aghrem kdim									surface périmètre 208.78m ² 73.73 m	
maison nett ouslimane type 01									surface périmètre 52.45m ² 32.61 m	
maison nett ouslimane type 02									surface périmètre 103.32m ² 40.88 m	

Conclusion:

L'habitat ksourien est le produit d'une cohésion sociale qui a servi à l'enrichissement de ses expressions culturelles. Elles se manifestent dans la vie quotidienne par des œuvres matérielles et d'autres, immatérielles. Cet habitat est caractérisé par sa simplicité et son efficacité,

Ce précieux patrimoine architectural avait déjà subi des actions en matière de réhabilitation et de revalorisation. Pour la mise en valeur de cet héritage historique témoignant du génie de l'homme des oasis dans la construction avec de la pierre et de la chaux, ainsi que dans la gestion des ressources hydriques et la préservation d'un équilibre entre ce patrimoine construit ancestral et celui naturel les palmeraies.

En retraçant le processus de genèse du cadre bâti de Boussemgoun, la typification permet de délimiter les phases d'évolution les plus significatives, de définir leurs caractéristiques et de démarquer les variantes des invariants. Ce phasage est une approche critique permettant d'identifier le savoir implicite qui a gouverné l'activité constructive depuis ses origines et particulièrement les fondements des implantations

L'objectif principal serait de revitaliser le Ksar de Boussemgoun à travers la redynamisation de ses potentialités touristiques et l'attraction de ses habitants qui l'ont déserté pour d'autres quartiers nouveaux mieux dotés en infrastructures de base (école, transport, administration, etc.) et en services de proximité .

CHAPITRE 6 : KSAR de TIOUT : UN EXEMPLE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET UNE PERLE TOURISTIQUE EN QUETE DE DISPARITION.

6.1. Situation :

A 18 Km à l'Est d'Ain-Séfra, à 87 km au Sud de Naâma, on trouve la commune de Tiout. Elle est située au fond d'une vallée entourée par des reliefs montagneux (Djebel Aissa au Nord, Djebel Djaâra au Sud etc.). Le milieu physique de Tiout présente une topographie qui se décompose en quatre ensembles facilement identifiables : les montagnes, les plaines et plateaux, les collines, et les lits d'oueds et dépression (figure.6.1).

Tiout constitue la première Oasis du sud Oranais qu'un voyageur venant du nord croisera sur son chemin vers le sud. Elle est située dans la partie centrale de la région des monts des ksour de l'Atlas Saharien à une attitude moyenne de 1050 m, la commune de Tiout s'étale sur une superficie de 792 Km² avec une densité moyenne de 6 hab. /Km².

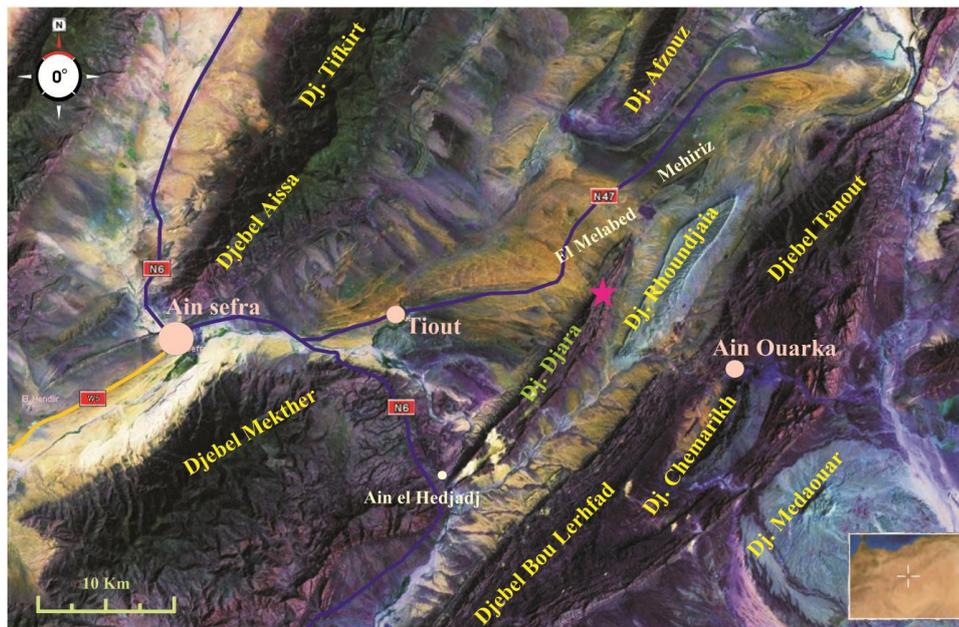


Figure.6.1 : Situation géographique du secteur d'étude Photos satellite (Imagerie Nasa, Geocover- 2010).

Cette oasis tire son appellation du mot d'origine amazighe Zénète "Tit" ou "Titaouine" (au pluriel) signifiant "Ain" (fontaine par extension), ou région à ressources hydriques abondantes, à l'instar d'Ain Aïssa, réputée dans la région.

Elle est localisée à 10 km à l'Est d'Ain Sefra. Tiout, une paisible oasis connue par son ksar et son barrage ancestral est située à 750 km au sud-ouest d'Alger (Figure.6.2). Traversée par deux axes routiers d'importance nationale (la RN 47 et la RN 6). La commune de Tiout se distingue par sa situation privilégiée de carrefour au centre de la Wilaya de Naama ; elle est limitée par les communes de :

- ▶ Nâama, au Nord ;
- ▶ Ain Sefra, à l'Ouest ;
- ▶ Asla, à l'Est ;
- ▶ Moghrar, au Sud.

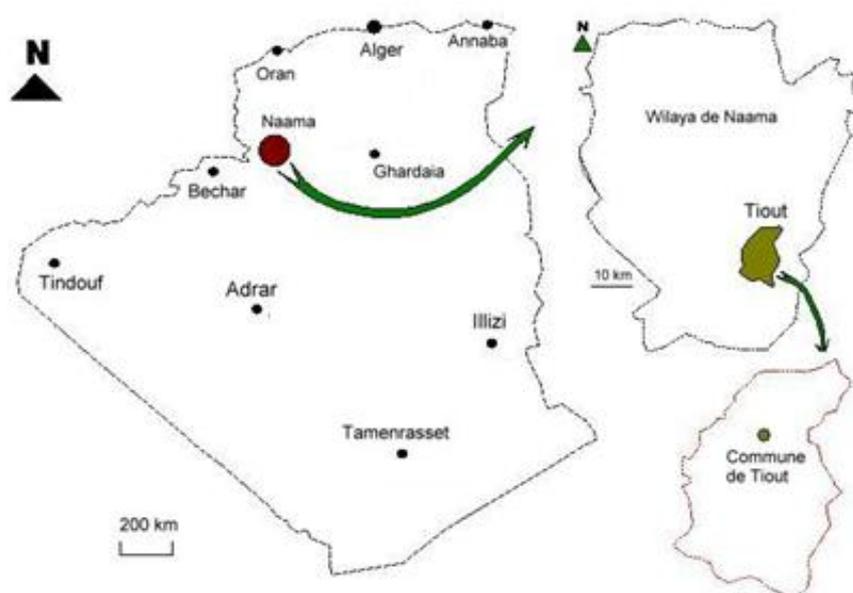


Figure.6.2 : Situation géographique de Tiout (Auteurs, 2015)

L'oasis de Tiout est une région touristique dans la wilaya de Naâma qui recèle divers atouts naturels et historiques suscitant l'intérêt et la curiosité des visiteurs, nationaux et étrangers. Elle demeure en quête d'investissements à même de la hisser en pôle touristique d'excellence.

L'oasis de Tiout s'étend sur 60ha et comporte plus de 2.000 palmiers. L'eau d'irrigation est fournie par les sources abondantes retenues par trois barrages successifs d'où dérive un important réseau de « seguias » (Système d'irrigation de la région). Les besoins en eau sont couverts généralement par l'utilisation des « foggaras » : ce sont des ouvrages hydrauliques complexes qui assurent à la fois le captage et l'adduction d'eau de la nappe aquifère au moyen d'un système de galeries drainantes, en pente très douce et ayant des puits d'aération et d'évacuation des remblais tous les 5 à 20 mètres.

Les quantités d'eau proviennent des sources et des puits, alors que les eaux souterraines s'accumulent et constituent de vastes aquifères (profonds et superficiels). Les aquifères profonds sont exploités par des forages et les aquifères superficiels par des puits dont la profondeur varie généralement de 04 à 30m.

L'exploitation agricole intensive et diversifiée est basée sur une utilisation naturelle de l'eau et pratiquée par les habitants des Ksour, dans des jardins établis à proximité des sources d'eau, captées par système susmentionné de « foggaras ».

L'espace très réduit des exploitations agricoles est occupé au maximum. C'est une zone agricole où se pratique une agriculture de type traditionnelle, essentiellement maraîchère et fruitière.

Tiout, que la longue histoire est reflétée à travers ses divers sites et vestiges, offre un riche paysage culturel et végétal entourant son vieux ksar, confiné au milieu de vergers et de palmeraies verdoyantes.

Il convient, lorsque nous analysons la zone de Tiout, de considérer un ensemble complet **Oasis – Ksar – barrage - Gravures rupestres** (figure.6.3).

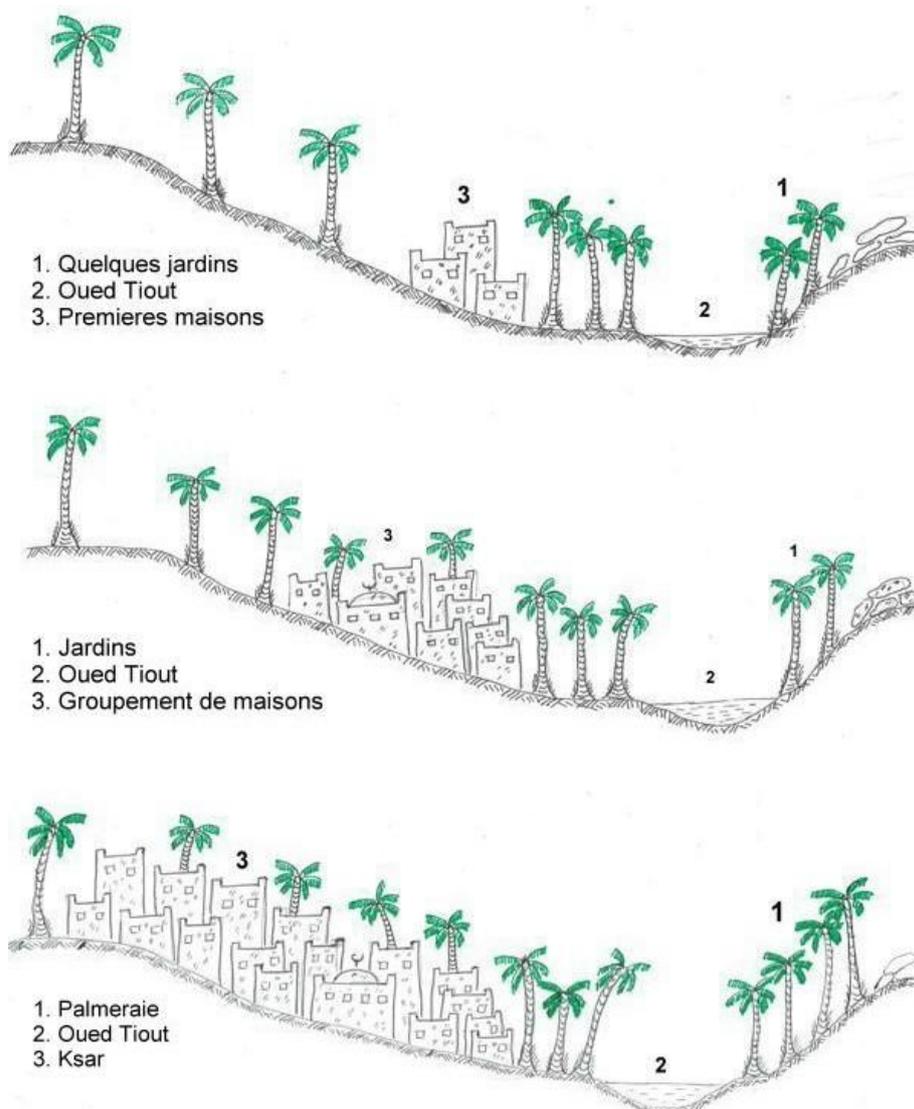


Figure.6.3 : Schéma synoptique du développement du ksar de Tiout (Schéma exécuté par Remini, 2015)

6.2. Climat :

Le climat de la commune est de type semi-aride, aux aspects de continentalité :

1. Pluviométrie :

La pluviométrie moyenne se situe entre 250 et 300 mm/an avec de fortes irrégularités d'une année à l'autre et dans la même année. Elle tombe sous forme d'averses orageuses pendant la période fraîche de Novembre à Avril. Elle peut

avoir des valeurs très hétérogènes selon les années, avec des périodes de sécheresses ou cycles qui peuvent aller jusqu'à la décennie.

2. Température :

Les températures de la région sont de type continental, c'est-à-dire, très frais en hiver et chaudes en été. Ce qui nous fait dire qu'il y a presque seulement deux saisons distinctes. Pendant l'hiver, et pendant plus ou moins être reparties du mois de Décembre au mois d'Avril.

La température moyenne annuelle est de 16°, le maxima du mois le plus chaud est de 36,3°. L'humidité relative moyenne annuelle est de 43,33° et l'amplitude journalière moyenne est de 2,14 % (mois de Novembre, Décembre et Janvier).

Des précipitations moyennes de **5.4 mm** font du mois de **juillet** le mois le plus sec. En **octobre**, les précipitations sont les plus importantes de l'année avec une moyenne de **32 mm**.

Le nombre de jours de gelée blanche par an est de 24 en moyenne (mois de Décembre et Février). On observe surtout des gelées qui sont caractéristiques de la zone steppique avec parfois des gelées tardives qui peuvent aller jusqu'à Avril-Mai.

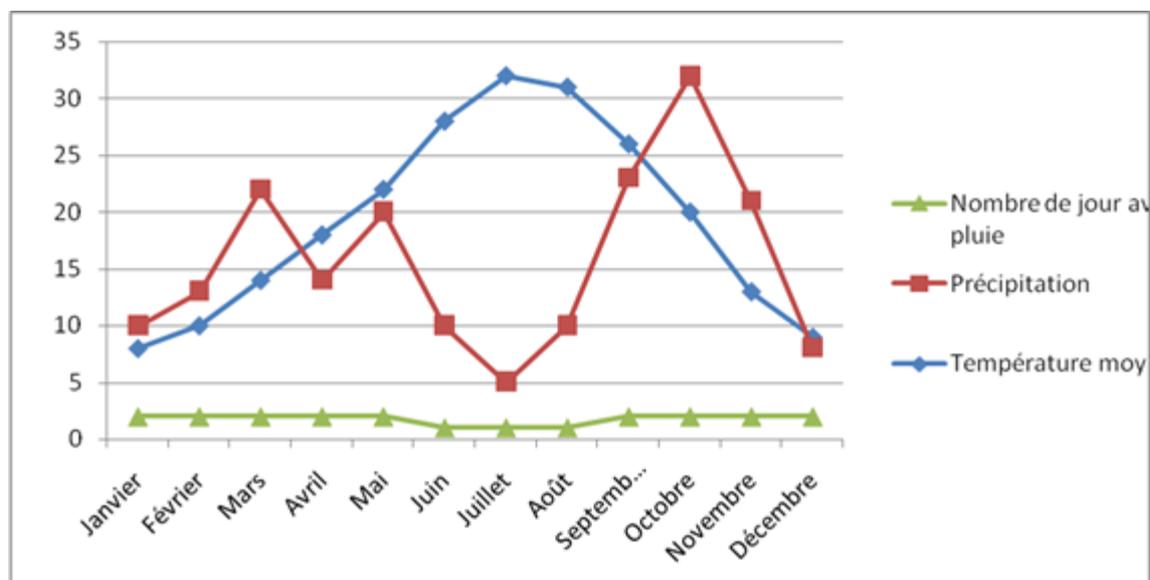


Figure.6.4 : Diagramme climatique de Tiout (Auteur,2014)

3. Les vents : Un facteur essentiel dans les phénomènes d'ensablement.

Les vents sont un élément déterminant dans la définition du climat de la région. Ils peuvent apporter les pluies et la fraîcheur, comme ils peuvent ramener la chaleur (Sirocco), qui assèche le sol et la végétation. Ils enlèvent les constituants du sol (érosion éolienne). Ils sont dominants en hiver dans la direction Nord-Ouest / Sud-Est et changent en été pour dominer dans la direction Sud-Ouest Nord-Est. Pendant la période hivernale la montagne constitue un bouclier protecteur de la ville contre les effets du vent.

D'une manière générale, l'année climatique de la région est subdivisée en deux grandes saisons : une saison froide et relativement humide qui s'étend de Novembre à Avril et une saison chaude et sèche allant de Mai à Octobre.

Cependant ce climat est marqué par une irrégularité. Celle-ci est sensible non seulement d'une année à une autre mais, aussi dans la répartition entre les différents mois. En général la pluviométrie demeure faible et irrégulière ; elle est hétérogène dans le temps et dans l'espace.

Les températures extrêmes peuvent être à l'origine de dégradation du couvert végétal. La période de basses températures, allant de Novembre à Février, est à l'origine de l'intensité de gelées hivernales qui peuvent se traduire par des dégâts végétatifs tels que les nécroses.

La période de hautes températures s'étalant de Juin à Octobre, peut provoquer l'échaudage par suite de l'augmentation de transpiration. De plus les amplitudes thermiques favorisent à la longue le phénomène de thermoclastie, processus favorisant avec d'autres facteurs physico-chimiques l'érosion de la roche mère. La direction dominante des vents telle que constatée au niveau de la station de Ain Sefra est globalement Sud-Ouest / Nord-Est correspondant en fait à l'orientation générale du relief.

4. La sismicité :

La commune de Tiout au même titre que la wilaya de Nâama est classée en zone sismique I, correspondant à une faible sismicité. Néanmoins elle doit se soumettre aux dispositions générales du RPA 99 version 2003.

5. Les risques naturels :

L'étude du cadre physique de la commune de Tiout, nous a permis de définir les grands risques en cours, Ils concernent :

1. Les risques d'ensablement :

La zone source principale étant la grande dune d'Ain Sefra, d'autant plus que la direction privilégiée est SW dans la commune de Tiout par rapport à cette aire source est particulièrement active. Les risques d'ensablement sont de plusieurs types :

- Ensablement des voies de communication et des infrastructures ;
- Réduction des aires agricoles ;
- Menaces des constructions.

2. Les risques d'inondation :

Souvent la fréquence et la violence des pluies impriment, aux cours d'eau, des débits exceptionnels donnant lieu à des crues extraordinaires qui, non seulement arrivent à paralyser la circulation mais à endommager même les ouvrages. La prise en charge de ce phénomène passe obligatoirement par la modernisation et le confortement de ces infrastructures.

Par ailleurs, ces inondations menacent aussi bien les agglomérations et les populations que l'existence même des jardins, où s'est développé une activité agricole ancestrale basée sur l'exploitation rationnelle des sources et puits forés dans les nappes phréatiques attenantes aux oueds particulièrement les oueds Somm, Tiout, Rossaf et Tiouartelt.

3. Les risques d'éboulement :

Le long des voies de communication compte tenu de la nature géologique des ensembles montagneux, constituée de formations gréseuses particulièrement vulnérables aux aléas climatiques.

6.3. Reliefs et paysages : des espaces contrastés :

La wilaya de Naâma abrite trois zones humides classées par la convention Ramsar

⁶¹ totalisant une superficie de 221 280 Hectares :

⁶¹ La Convention de Ramsar, Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats, convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides.

- La zone1 : Le cirque de Ain Ouarka d'une superficie de 2 350 ha a été classée zone humide par la convention RAMSAR depuis le 04 juin 2004 enregistré sous le numéro 1300.
- La zone 2 : Oglat Edaira de la commune de Ain Benkhelil classée le 12/12/2004. Il s'agit d'un lac d'eau légèrement sal, saisonnier, situé dans la commune de Ain Ben Khelil (Wilaya de Naâma), en plein zone steppique, renfermant une diversité biologique.
- La zone 3 : Oasis de Moghrar et de Tiout (Nâama) classée le 04 Juin 2003. Occupant une superficie de 195.500 hectares, les Oasis de Moghrar font partie de la commune de Moghrar. L'Oasis de Tiout se situe à 10 Km à l'Est de la ville d'Ain Sefra, fait partie de la commune de Tiout, Daira de Ain Sefra.

Il s'agit de deux Oasis reliées par un cours d'eau favorisant une plantation naturelle de tamarix et des sujets de palmiers (Variétés de datte locale : Aghrass et Feggous). Il s'agit d'une exploitation agricole qui se base sur une utilisation naturelle d'eau et pratiquée par les Ksouriens dans des jardins établis à proximité des sources d'eau, dont les eaux sont captées par système de Foggaras.

L'agriculture intensive pratiquée dans les jardins est diversifiée. L'espace très réduit des exploitations agricoles est occupé au maximum. C'est une zone agricole où se pratique une agriculture de type traditionnelle essentiellement maraîchère et fruitière.

La zone est caractérisée par la présence de ruines (tours et Ksour) et de gravures rupestres (figure.6.5).



Figure.6.5 : Gravure rupestre de Tiout (Auteurs, 2015)

Tiout est située au fond d'une vallée entourée par des reliefs montagneux avec le Djebel Aïssa au Nord et le Djebel Djaâra au Sud. La morphologie de Tiout se décompose en quatre ensembles facilement identifiables :

1. Les montagnes : rocailleux et dénudé, partie intégrante des monts des Ksours de direction SW-NE, marquée par deux ensembles :
 - ✓ Au Nord ; **Djebel Aïssa**, culminant à 2236 mètres, a fait l'objet d'un classement en parc National au vu des particularités de sa faune et de sa flore, de ses curiosités géologiques et de ses richesses culturelles et touristiques.
 - ✓ Au Sud ; **Djebel Djara**, culminant à 1568 mètres, il présente un intérêt géologique par la diversité de sa tectonique, le contexte de sa géodynamique et de sa litho stratigraphie qui constituent un véritable laboratoire géologique à ciel ouvert.

les plaines et plateaux, les collines et les lits d'Oueds et dépression. Le paysage qui se dégage donne l'aspect de montagnes dénudées et intercalées par de larges dépressions couvertes de végétations steppiques

3. Des espaces dunaires localisés : principalement localisés au niveau des piémonts du Djebel Djara et de la Dalâat de Tiout. Leur extension reste conditionnée par la zone source constituée par la grande dune d'Ain Sefra (figure.6.6).



Figure.6.6 : Les Dunes de Tiout (Auteurs, 2015)

6.4. Hydrogéologie :

La commune de Tiout est concernée par deux bassins versants des deux Oueds les plus importants qui présentent une orientation NE-SW longeant les massifs montagneux des monts des Ksour :

- **Somm** longe le piémont sud du Djebel Djara. Il a favorisé un développement non négligeable d'une agriculture intensive en irrigué sur une surface de près de 350 ha, sur le lit même de l'Oued au niveau de l'Agglomération de Somm.
- **L'Oued Tiouertalt** longe Djebel Aissa et où le développement de nouveaux périmètres s'est accéléré ces dernières années à la faveur des investissements hydro-Agricoles consentis par l'état dans le cadre du développement des hauts plateaux.

Les autres Oueds de moindre importance sont orientés Nord-Sud le plus souvent. Tout ce chevelu d'Oueds et de bras d'Oueds convergent dans leur majorité au niveau de l'Oued Rhouiba à la limite sud de la commune qui se perd dans les sables du grand Erg occidental (figure.6.7).



Figure.6.7 : Le barrage de Tiout (Auteurs, 2015)

6.5. Sources de Tiout :

Les sources de Tiout affleurent dans le lit de l'oued Tiouertelt, à environ 1.5 km du village de Tiout. Leur débit dépasse 15 l/s (2007). L'eau émerge par plusieurs griffons répartis en 02 niveaux et séparés par une dalle de grés compacte de 12 mètres d'épaisseur. Les deux groupes d'émergence sont distants

de 300 mètres. Les grés Albiens à cet endroit ont un pendage de 10° vers le Nord-Ouest et forment un des exutoires du synclinal de Maader. (Mansour ,2007) (figure.6.8).



Figure.6.8. Les sources de Tiout (Auteurs, 2015)

6.6. Morphologie :

La plaine sur laquelle située l'agglomération n'est physiquement homogène : ce large couloir est chahuté par des talwegs donnant sur l'oued Tiouartalt. Il est parsemé d'élévations rocheuses appelées dalaate. La ville est édifiée au-delà des deux berges de l'oued Tiout et entre deux arêtes rocheuses, l'une au nord et l'autre au sud en constituant des ruptures physiques.

Le site de l'agglomération n'est pas morphologiquement homogène : les pentes sont assez régulières et orientées au sud en direction de l'oued, mais il reste raviné par endroit. Aussi, il existe de nombreux points panoramiques à parti desquels le site est dominé.

Tiout offre l'image typiquement saharienne, la première en venant du Nord. C'est un oasis avec un ksar, une palmeraie irriguée à partir d'une série de retenues (figure.6.9) alimentées par des sources (barrage) construites sur le lit d'oued à partir desquelles partent de nombreuses seguiate (figure.6.10).

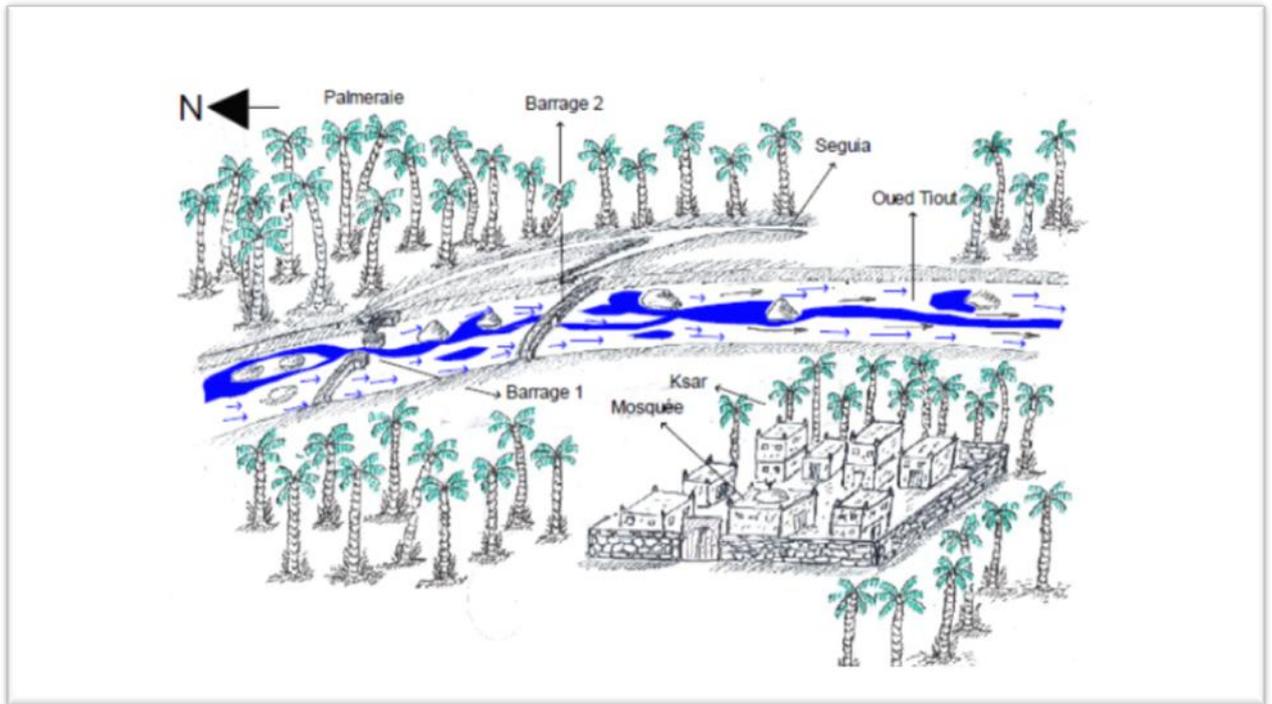


Figure.6.9 : La morphologie du ksar Tiout (Remini , 2015)



Figure.6.10 : Le barrage de Tiout (Auteurs, 2015)

6.7. Descriptif des gravures rupestres de Tiout :

Parmi les 500 stations de peintures et quelques 2.000 figures recensées, dont la plupart se trouvent dans les Monts des Ksour (Ain Séfra, Dermel, Moghrrar

Tahtani, Asla, Chellala, Tiout, etc.), la commune de Tiout possède de remarquables stations rupestres (figure.6.11).



Figure.6.11 : Gravures rupestres de Tiout (scène de chasse) (Auteur, 2014)

Les gravures rupestres de Tiout ont été les premières à être découvertes en 1847. Ces gravures présentent la vie des hommes néolithiques et la faune qui les entoure (bovidés, lions, éléphants, mouflons, outardes, autruches, etc.).

Leur datation est difficile, mais les préhistoriens estiment que leur création date d'une période comprise entre 5.000 et 1.000 ans avant J.C. On y trouve en particulier, à 1 km environ du Ksar, le fameux panneau historique long de 19 m avec les scènes de chasse et « transmission magique de puissance ».

6.8. Richesse floristique et faunistique :

1. La flore :

La région de Nâama connaît une variété floristique qui n'a d'égale que la grande diversité de ses sites naturels. De la steppe brûlée par le soleil, domaine de prédilection des troupeaux ovins et camelins en passant par les hautes montagnes royaume des aigles, les zones humides inattendues et enfin les oasis centre de vie chacune de ces stations au charme particulier présente son propre bouquet qu'elle offre avec générosité au visiteur privilégié (figure.6.12).



Hammada scoparia



Raetam adiantum



Capillus- veneris

Figure.6.12 : Différentes variétés de la flore dans l'oasis de Tiout (Auteurs, 2015)

La forêt pétrifiée distante de 3 Km au Sud de Tiout a été formée au cours de millions d'années. Elle est considérée comme un monument géologique rare, sans précédent. Il s'agit de formes de roches à l'aspect cylindrique dont les dimensions varient de l'une à l'autre. Cette richesse naturelle unique en son genre, est classée comme héritage culturelle, scientifique et touristique (figure.6.13).



Figure.6.13 : Forêt pétrifiée à 03 Km au Sud de Tiout (Auteur, 2015)

On rencontre dans les talwegs, entre les massifs de l'atlas saharien, dans les Oasis, une flore variée et colorée. La plus remarquable est surtout celle des variétés de palmier dattier : H'mira, Feggous et Aghrass qui sont bien conservées dans les Oasis de Moghrar et de Tiout, alors qu'elles ont presque disparues ailleurs.

2. La faune :

Selon les gravures et les peintures rupestres, la faune sauvage abondait dans la région de Nâama. De magnifiques créatures telles que l'antilope bubale, la gazelle, et l'antilope addax s'y logeaient dans une parfaite aisance les abeilles

étaient aussi très importantes pour le miel exceptionnel que produisaient avec un savoir – faire incomparable les habitants de Moghrar.

6.9. Evolution Historique du ksar de Tiout :

Tiout fait partie de ce long chapelet qui constitue les ksour des Hauts Plateaux du sud-ouest algérien et en partage certaines particularités :

Une langue quasi commune, des us et coutumes identiques sur un espace oasien structuré à partir de la disponibilité de la ressource hydrique et d'un potentiel en terre cultivable (figure.6.14).



Figure.6.14 : Vue aérienne du ksar de Tiout (Google earth, 2015)

Le Ksar de Tiout représente une architecture unique, un véritable palais de désert construit pratiquement en terre, en pierres et en bois de palmier. Il est parmi cinq Ksars que recèle la wilaya de Naâma (les autres étant Moghrar Fougani, Moghrar Tahtani, Asla et Sfissifa). Il constitue le témoignage du mode de vie des hommes et leur adaptation au milieu.

6.9.1. La naissance du ksar :

Le ksar de Tiout se trouve au Sud-Ouest du pays. Il avait été construit l'an 9000 avant notre ère. Les premières personnes qui y habitèrent étaient les berbères, ensuite d'autres tribus vinrent y séjourner comme les Banou Hilal et d'autres. Pourquoi a-t-il été construit ? Beaucoup disent qu'il y en a deux, l'un économique car la région était considérée comme un passage obligatoire entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub-saharienne pour aller vers le Soudan, d'ailleurs la route qui venait du Soudan et qui passait par Tiout était appelée la route de l'or.

La deuxième raison celle qui donna au palais une assise plus importante est religieuse et soufie. Les Almoravides préparaient leurs guerres ou se reposaient de celle-ci dans les Zaouïa qui étaient la base du prosélytisme islamique.

La naissance du ksar date d'une période plus récente, à savoir la période romaine ; en effet, un ksar, beaucoup plus ancien que l'actuel, daterait depuis l'invasion romaine lorsque les romains s'emparèrent de Tlemcen et forcèrent plusieurs habitants de cette ville à la quitter.

Et c'est ainsi que les Ahlaf vinrent s'installer à Tiout. Les Ahlaf construisirent le ksar sur une arête rocheuse située sur la rive gauche de l'oued au milieu duquel se dressait sous forme de statut "Hadjerat Lahlaf" restée aujourd'hui intacte. Le ksar actuel de Tiout fut édifié plus tard au 12^{ème} siècle sur la rive droite de l'oued par Aissa Ben Abdella, ancêtre des Ouled Rahou qui reçut l'hospitalité des Ahlaf. Cette hospitalité continuera avec l'accueil de personnalité du culte, le chérif Aissa dont le nom fut donné à la grande montagne.

La construction du ksar changea et prit l'aspect arabo musulman. Il y avait la mosquée, l'école coranique mais aussi une partie qui servait de défense et enfin des locaux et magasins commerciaux, bien sûr en plus des maisons et du bain maure. Pour y accéder, il fallait passer par l'une des deux portes, la porte des Banou Hilal, celle appelée Khenag et enfin la porte de Sidi Ahmed Ben Youcef.

6.9.2. La période coloniale :

La colonne Cavaignac, du nom de son Colonel qui la commandait, la traversa en 1847. En cette date le Docteur Jacot découvrit les pierres écrites de Tiout. Avant la création du cercle d'Ain-Séfra, le ksar répondait au commandement du cercle militaire de Sebdo, Les militaires français rencontrèrent une résistance

farouche dans la région, celle de Bouamamma après avoir connu des défaites face à l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh qui avait embrasé toute la région

Les français installèrent à Tiout un commandement arabe sous la férule du Bachagha Moulay Benmiloud qui avait en main sous leur autorité toutes les tribus des ksour. Tiout fut alors un lieu de pouvoir et rayonnait sur la région. Le Bachagha Moulay fut en l'occurrence l'hospitalier affable du gouverneur général, de Lyautey et de bien de noms prestigieux de la colonisation.

C'est ainsi que pour recevoir toute cette haute sphère, il construisit au milieu de jardins et à la limite sud du ksar une prestigieuse demeure qui garde par son architecture une touche caractéristique des constructions locales.

Cette prestigieuse demeure ne tarda pas à être de force occupée par l'armée française au moment de la guerre de libération. Et cela provoqua, entre autres causes, la rupture avec la colonisation du Bachagha et Sénateur Sid El Khalladi, fils de Moulay qui se réfugia au Maroc.

Pendant toute la colonisation, la population était contenue dans l'enceinte du ksar. Les seules réalisations ont été l'école de Tiout, construite au début du 20^{ème} siècle pour recevoir une trentaine d'élèves ainsi que le barrage de Tiout (figure.6.15)

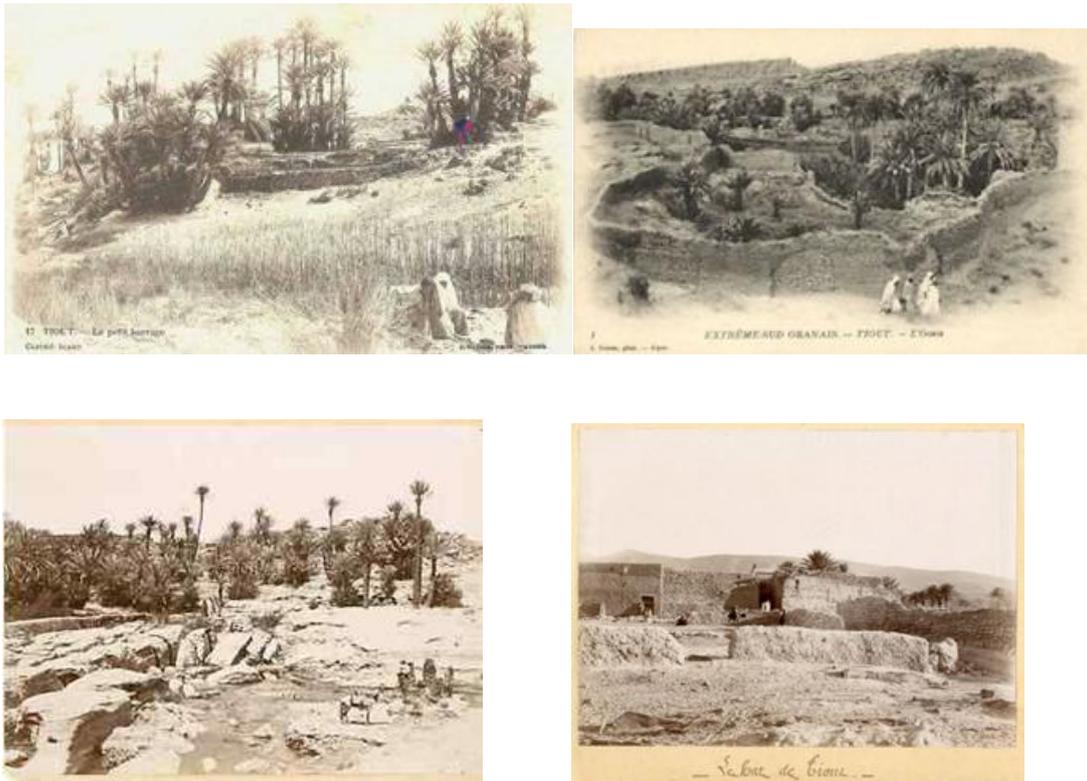


Figure.6.15 : Différentes Vue du Ksar de Tiout pendant la période Colonisation (Google, 2015)

6.9.3. La période postindépendance :

Cette période vit un bouleversement des structures qui la régissaient antérieurement avec une crise d'écosystème marqué par :

- ▶ La dégradation progressive de l'agriculture de l'oasis due principalement à la crise de la ressource hydrique qui risque de bouleverser et de faire disparaître l'organisation sociale ancestrale de la gestion de l'eau (figure.6.16) ;
- ▶ L'introduction de nouvelles fonctions urbaines concurrentes et l'accès aux emplois plus rémunérés dans le bâtiment, l'administration et autres ;
- ▶ L'abandon partiel des terres dû à la crise de l'eau, aux nouveaux emplois offerts et à l'émiettement des parcelles de terres agricoles, l'exode rural avec de nouveaux rapports sociaux qui portent à mal la gestion de l'espace ;

- ▶ L'éclatement de l'oasis devenu une petite ville officiellement marquée par une fonction nouvelle de chef-lieu de commune ;
- ▶ Un nouvel urbanisme marqué par des urbanisations banales et une décrépitude du ksar malgré la volonté de le restaurer ainsi qu'une excroissance de l'agglomération dans la zone d'El Matlag, au-delà de l'oued divisant ainsi l'agglomération en zones distinctes ;
- ▶ L'apparition de nouveaux périmètres agricoles en dehors de l'espace oasisien et une nouvelle occupation de l'espace communal.



Figure.6.16. Vue sur le Ksar (Macro Consulting – Planeth,2010)



Figure.6.17. Vue sur le barrage du ksar (Macro Consulting – Planeth,2010)

6.10. Le Tissu Urbain du Ksar :

1. La Morphologie :

Le ksar apparaît d'abord comme un ensemble urbain, unitaire, dense complet et bien délimité. Il est organisé autour de la mosquée centrale Sidi Ahmed Ben Youcef à la quelle convergent les artères principales : les 'douroub', ponctués à leurs extrémités par des portes (figure.6.18).

2. Système viaire :

La trame viaire est constituée par des passages rythmés, des séquences ombrées dues à l'alternance de tronçons couverts et non couverts et dont la largeur varie selon la vocation du parcours (figure.6.18) et (figure.6.19).

Le système viaire du kasr est un système linéaire avec existence d'un seul chemin qui mène d'un point à un autre. En le hiérarchisant, il prend la forme arborescente. Ce parcours permet de relier la mosquée avec l'entrée principale du

Ksar. Il est caractérisé par ses dimensions importantes (conduire bêtes et marchandises) ainsi que par la nudité de ses parois.



Figure.6.18 Les parcours découverts du Ksar de Tiout (Auteur, 2015)



Figure.6.19: Les parcours couverts du Ksar de Tiout (Auteur, 2015)

3. Les portes du Ksar de Tiout :

Elles sont perçues comme le point de contacts les plus actifs, lieux de transition et souvent points de rupture du flux carrossable. Les deux portes permettant l'accès au ksar sont la porte des Banou Hilal, appelée Khenag et enfin la porte de Sidi Ahmed Ben Youcef. (figure.6.20).

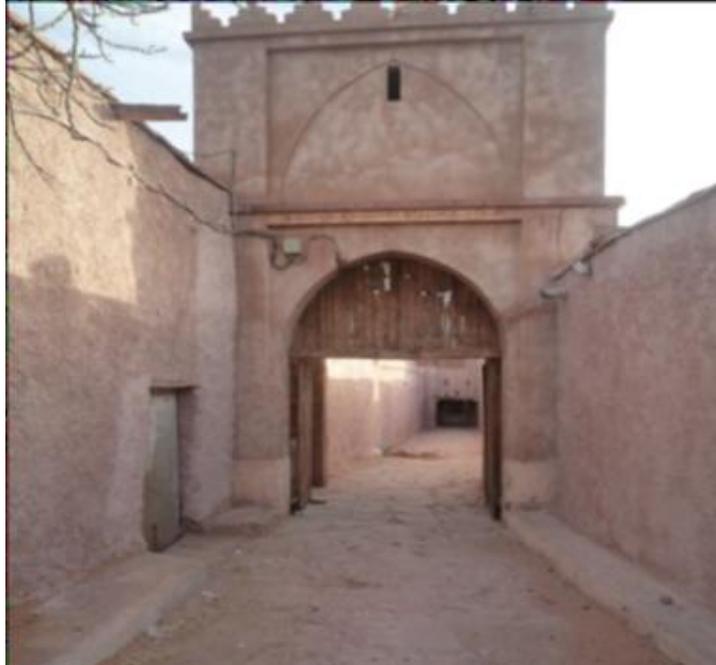
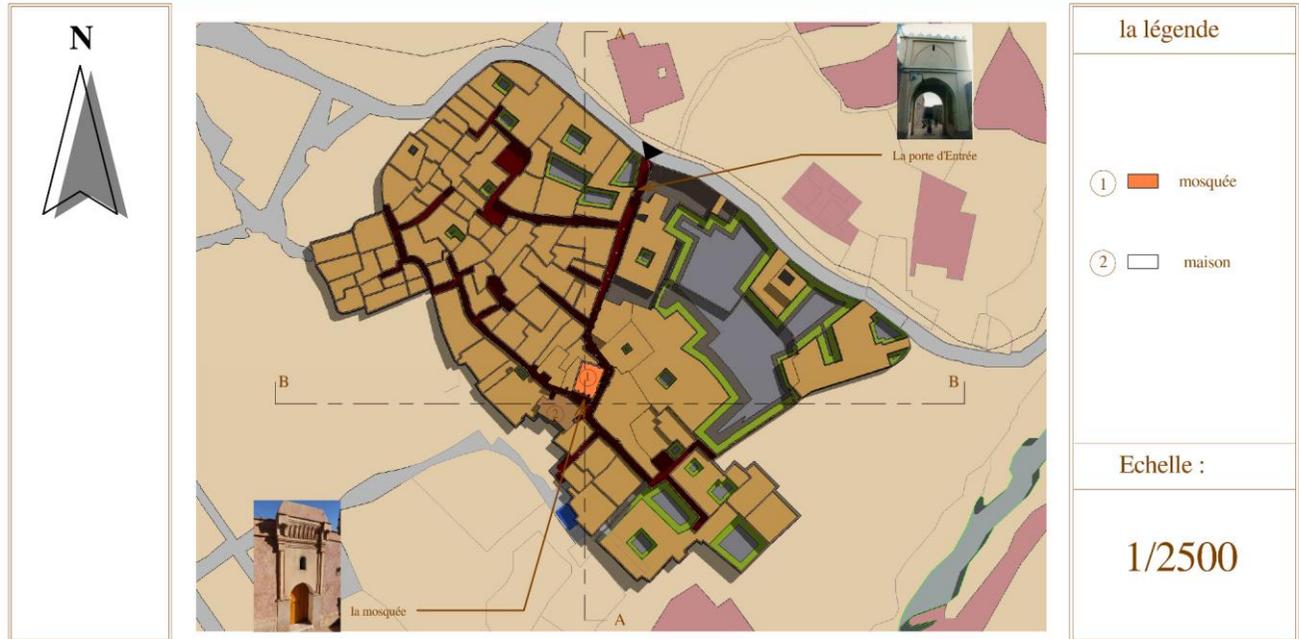


Figure.6.20: Porte principale du ksar de Tiout (Auteur, 2014)

B -
P
l
a
n
T
o
p
o
g
r
a
p
h
i
q
u
e



plan de situation



la coupe A-A



la coupe B-B

29/04/2016 22:35:42

Figure.6.21 : Morphologie du ksar de Tiout (Auteur, 2015)

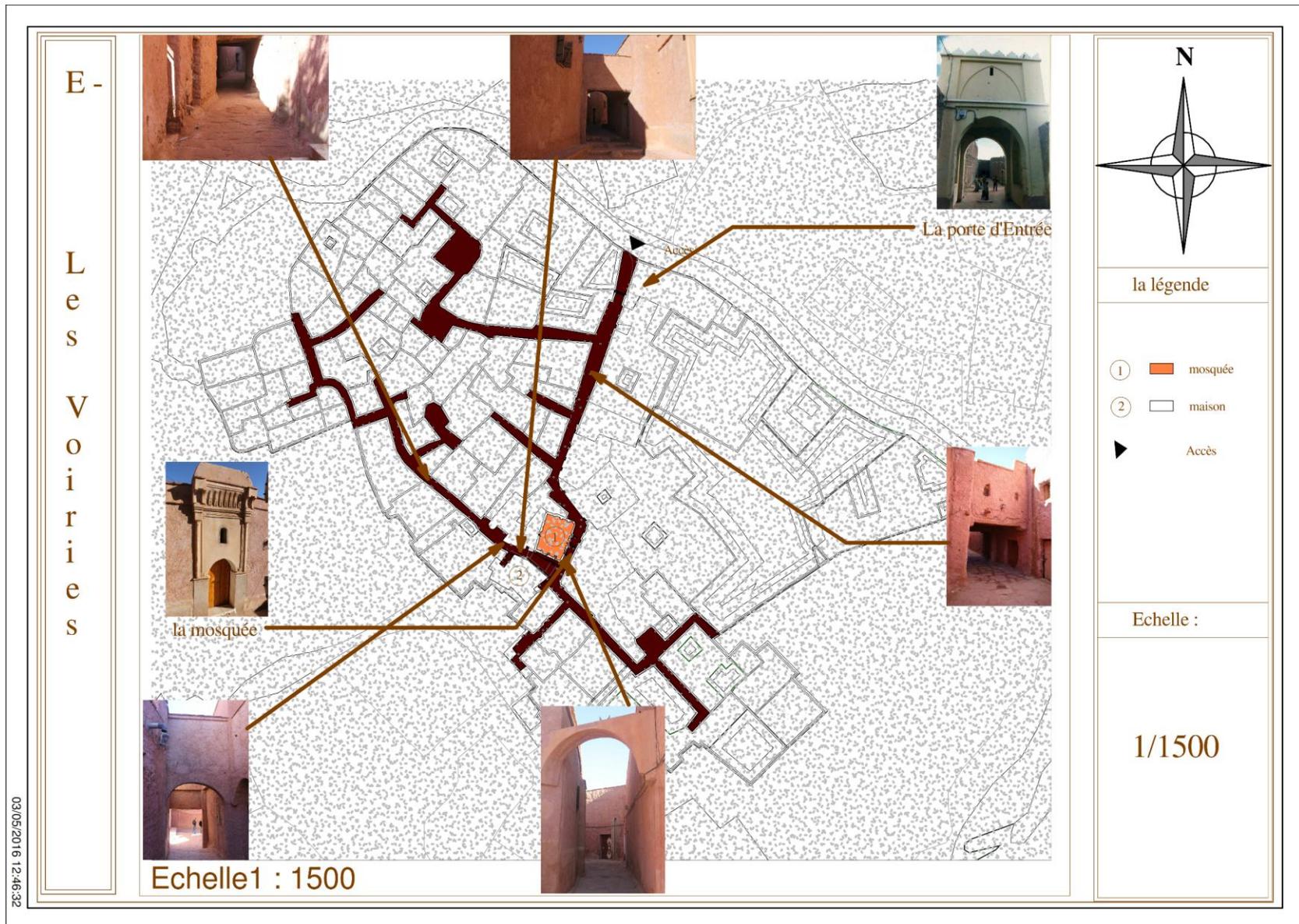


Figure.6.22 Système Viaire du ksar de Tiout dessiné par (Auteur, 2015)

4. Espace Public :

La place de la djemaa (Tadjmâat) :

Au centre du Ksar, il y a une place appelée la Place de Tadjmâat. C'est une place où se réunissaient les nobles du ksar. Dans cette place, il y avait divers magasins qui se trouvent à côté de la mosquée. Cela évitait aux habitants de sortir du ksar (figure.6.23).



Figure.6.23 Vue sur la place de Tiout (Auteur, 2015)

5. La Mosquée Sid Ahmed Ben Youcef :

La mosquée du ksar se trouvait à l'entrée principale du ksar, et la légende raconte qu'un homme venant du Maroc vint au palais et demanda aux habitants d'y construire une mosquée, et à chaque fois que ces derniers lui demandaient son salaire, il disait je vous le dirais quand je l'aurais terminée.

Lorsqu'elle fut achevée, cet homme était parti sans laissé de trace mais en laissant une mosquée dont la construction ressemblerait beaucoup à la mosquée des Omeyyades à Damas et de la mosquée de Kairouan à Tunis. Il y avait aussi une école coranique et deux tombes qui appartiendraient selon les dires des anciens à deux jeunes hommes qui moururent sous le toit de l'école coranique où ils étudiaient.

Cette mosquée n'a pas de **minaret**, et la raison est simple, toutes les maisons aux alentours n'avaient pas de toit, un minaret haut mettrait toutes les maisons qui l'entourent à découvert (figure.6.24).

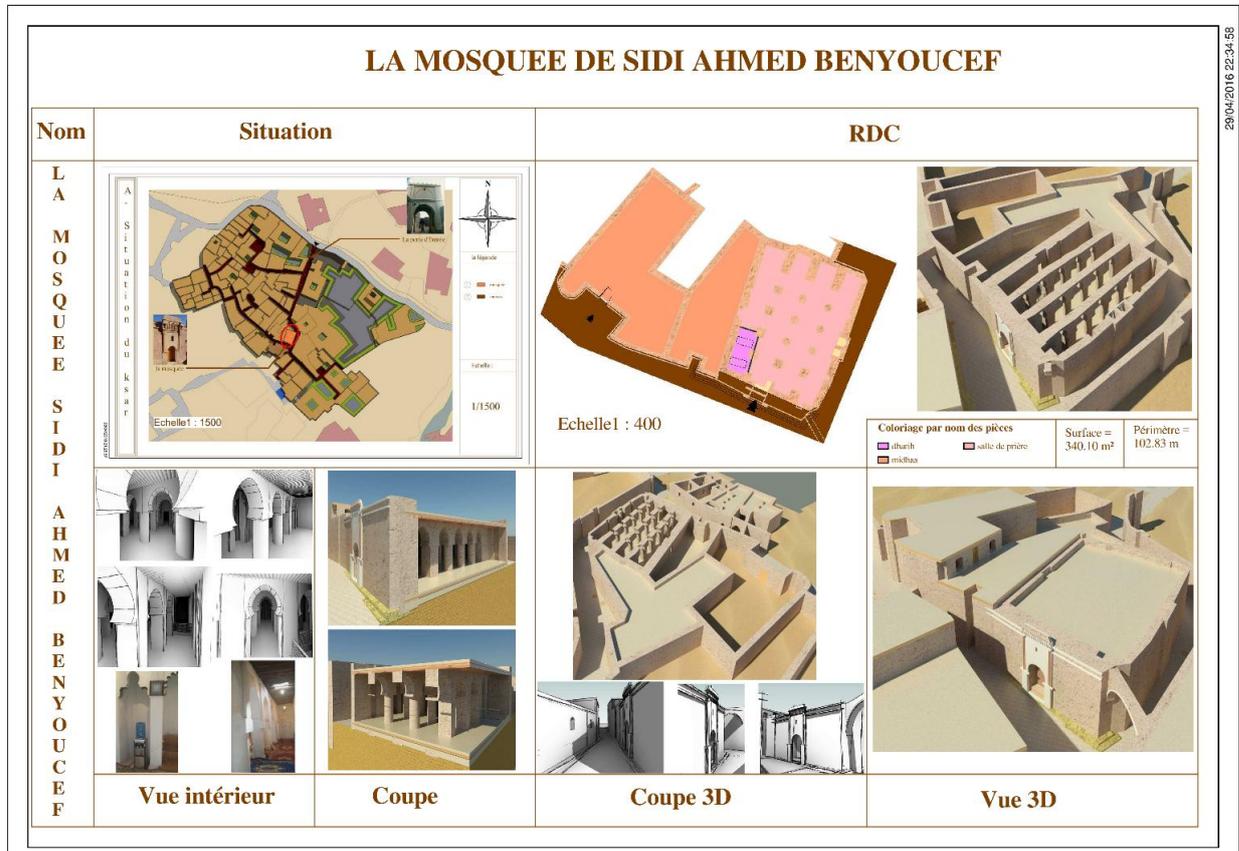


Figure.6.24 : Plan, coupes et vues en 3 D de la mosquée du Ksar de Tiout (Auteur, 2015).

6. La Cellule d'habitation :

La maison du ksar de Tiout est similaire à celle du ksar de Boussemgoun. Elle est centre de reproduction de la société, et constitue de base du ksar, introverties, les maisons se juxtaposent de formes carrées, cubique, leurs terrasses s'équilibrent à hauteur plus au moins égale. Les superficies des maisons varient à l'intérieur du ksar selon le nombre des membres de chaque famille ou leur richesse.

Chaque maison se compose souvent d'un ou deux étages avec une cour centrale. Toute construction plus élevée qu'elle pourrait porter atteinte au voisin est considérée comme un manque de respect.

Le rez-de-chaussée est composé des chambres qui sont destinés soit au dépôt du matériel servant pour l'agriculture traditionnelle, le bois et les aliments

pour le bétail que les habitants veillaient à son élevage, étant une source de subsistance. Soit au stockage de l'approvisionnement de la famille tout au long de l'année comme les grains secs, les dattes qui constituent ainsi les provisions nécessaires et requises par chaque maison. Nous trouvons aussi une salle d'eau, et parfois il y a des chambres pour la réception des invités du propriétaire de la maison (figure.6.25).

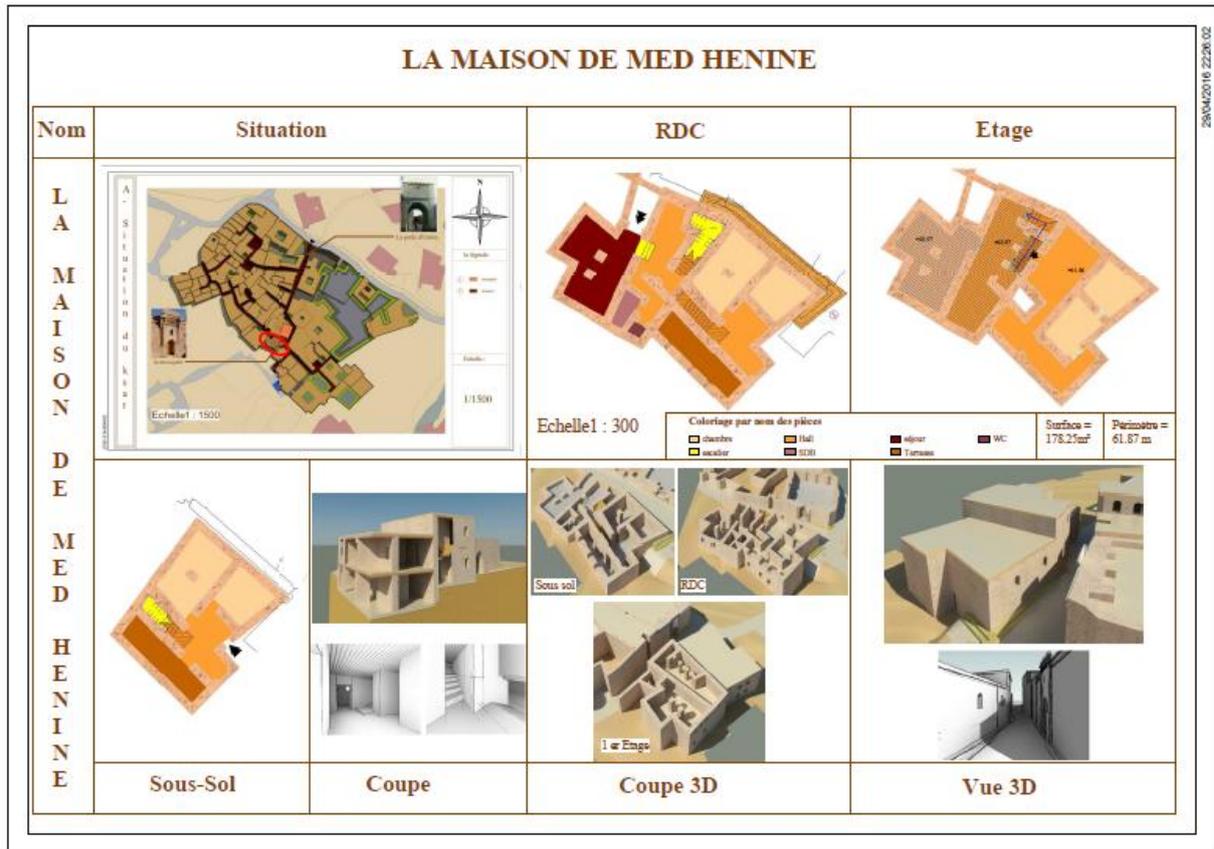


Figure.6.25 : Plan, coupes et vues en 3 D de la maison Med HENNINE du Ksar de Tiout (Auteur, 2015).

7. Alimentation en eau potable du ksar :

Le ksar s'alimentait en eau potable à partir d'une seguia secondaire reliée à la seguia principale (en provenance des barrages) qui traverse l'oued (seguia suspendu) de la rive Est vers la rive Ouest en passant sous le ksar. La population s'alimentait directement d'une source d'un débit très important située sur la rive de l'oued appelée Ain Messaoud. D'ailleurs durant les années quarante, une fontaine publique a été réalisée à l'intérieur du ksar pour exploiter les eaux d'Ain Messaoud.

Deux puits ont été creusés à l'intérieur du ksar pour les besoins domestiques. A travers de ces trois procédés d'alimentation en eau, nous pouvons affirmer que le ksar n'a jamais eu de pénuries d'eau durant son histoire (Ait Saadi et al, 2015).

8. Irrigation de la palmeraie du ksar :

Ce sont plus de 100 sources d'eau naturelles localisées le long de l'oued de Tiout (sur les berges et le fond du cours d'eau) qui ont attirés les premières familles à s'installer près du cours d'eau. Au début, le débit d'eau de ces résurgences était largement suffisant pour satisfaire les besoins domestiques et l'irrigation des jardins de premier groupement familial.

L'agrandissement du ksar, suivi par l'accroissement de la superficie des terres à irriguer, a suscité un débit d'eau de plus en plus important. Cette situation a poussé la population ksourienne à trouver une solution à ce problème. Contrairement aux oasis de Touat et Gourara qui sont alimentés en eau par le système de foggaras (Abidi, 2011 ; Remini and all, 2013) ; (figure.6.26) la population du ksar de Tiout a procédé à la réalisation d'un système de deux barrages en série pour l'alimentation du ksar et l'irrigation de la palmeraie (figure.6.27). Les eaux en provenance des résurgences remplissaient les barrages en 24 h. En partant des deux barrages, la seguia d'une longueur de 2 km arrive à la palmeraie et aux jardins.

Des Madjens collectifs, (bassin d'eau construit en maçonnerie de dimension 5 m x 5 m), installés au point le plus haut de la palmeraie, permettent de stocker l'eau et de la distribuer entre les agriculteurs par la méthode horaire, c'est-à-dire tour à tour. Nous pouvons dire que le barrage pour l'oasis de Tiout joue le même rôle que la foggara de l'oasis de Touat. La particularité des foggaras de Touat est que le débit reste sensiblement constant (Guillermou, 1993). Cependant, le barrage de Tiout se remplissait par les sources et les résurgences, le débit acheminé par les seguias reste constant dans le temps (figure.6.26 et figure.6.27).

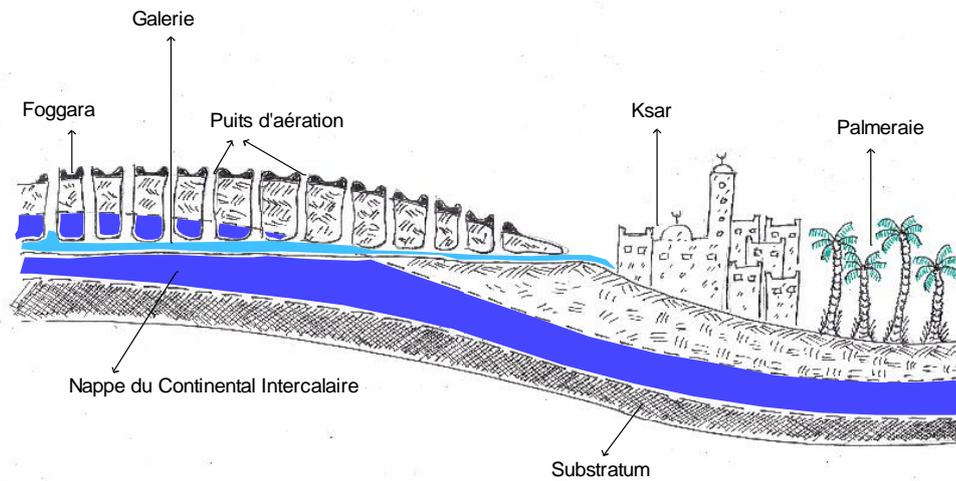


Figure.6.26 : Schéma synoptique d'une oasis à foggara de Touat et Gourara (Schéma exécuté par Remini, 2015)

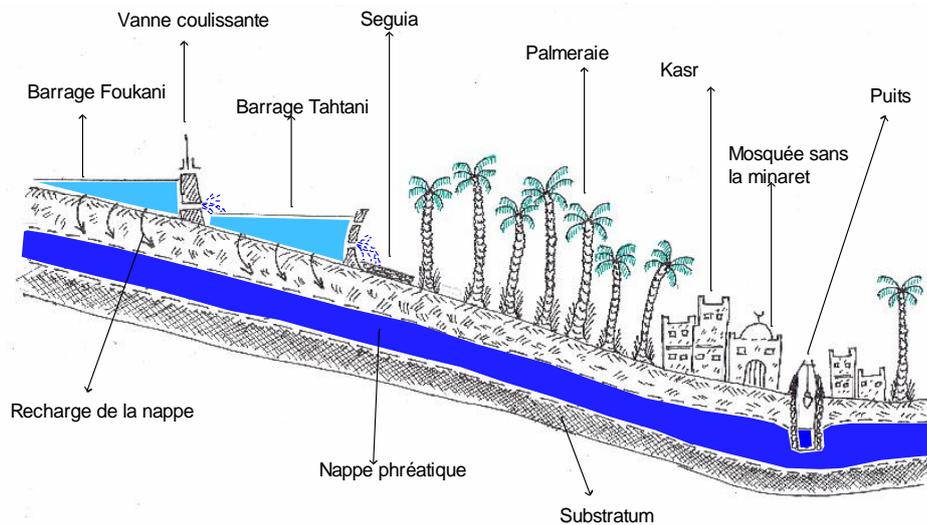


Figure.6.27 : Schéma synoptique de l'oasis de Tiout (Schéma exécuté par Remini, 2015)

En plus de l'irrigation collective opérée par le biais du barrage et la seguia, deux types de puits traditionnels ont été introduits dans la palmeraie de Tiout. Il s'agit du puits à balancier et à traction animale (âne) utilisés suivant la profondeur du niveau d'eau de la nappe.

Pour une profondeur de 3 à 6 m, le puisage de l'eau s'effectue à l'aide des puits à balancier dont le débit est estimé en moyenne à 15 l/min. Pour une profondeur du niveau d'eau qui peut atteindre 20 m, l'extraction de l'eau se fait par les puits de puisage par attraction animale (âne).

Le débit d'eau avoisine 45 l/min. Selon Benbrahim (2008), pour les deux systèmes de puisage (puits à balancier et attraction animale), le débit est de 20 à 30 l/min (Ait Saadi et all, 2015).

9. Le barrage du ksar de Tiout :

Etabli à l'entrée de l'oasis, se trouve le barrage de Tiout qui serait le premier barrage d'Afrique. Outre sa valeur historique indéniable, il remplit un rôle fonctionnel puisqu'il peut irriguer un très grand nombre de dattiers qui poussent au milieu des rochers rouges (figure.6.28).

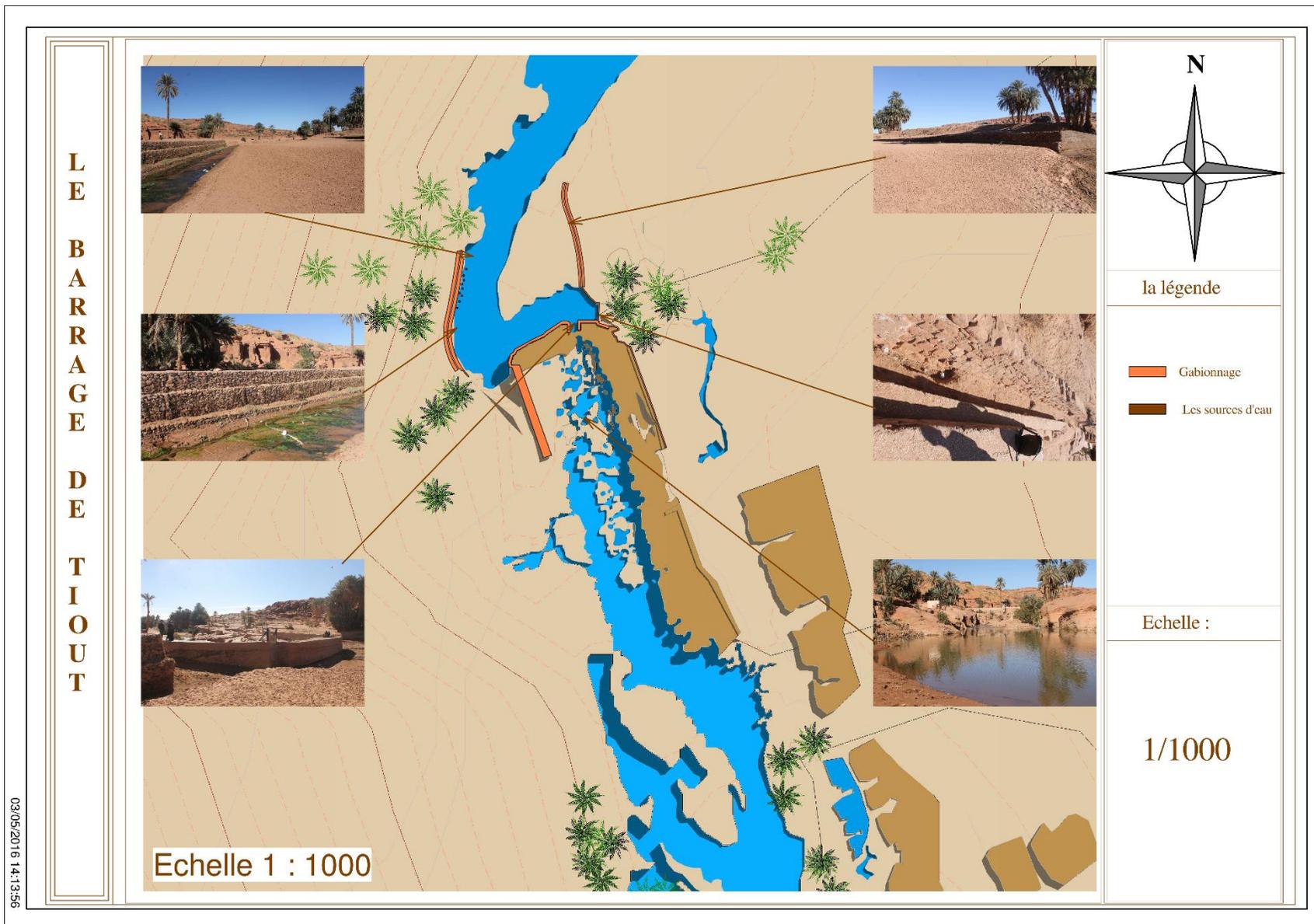
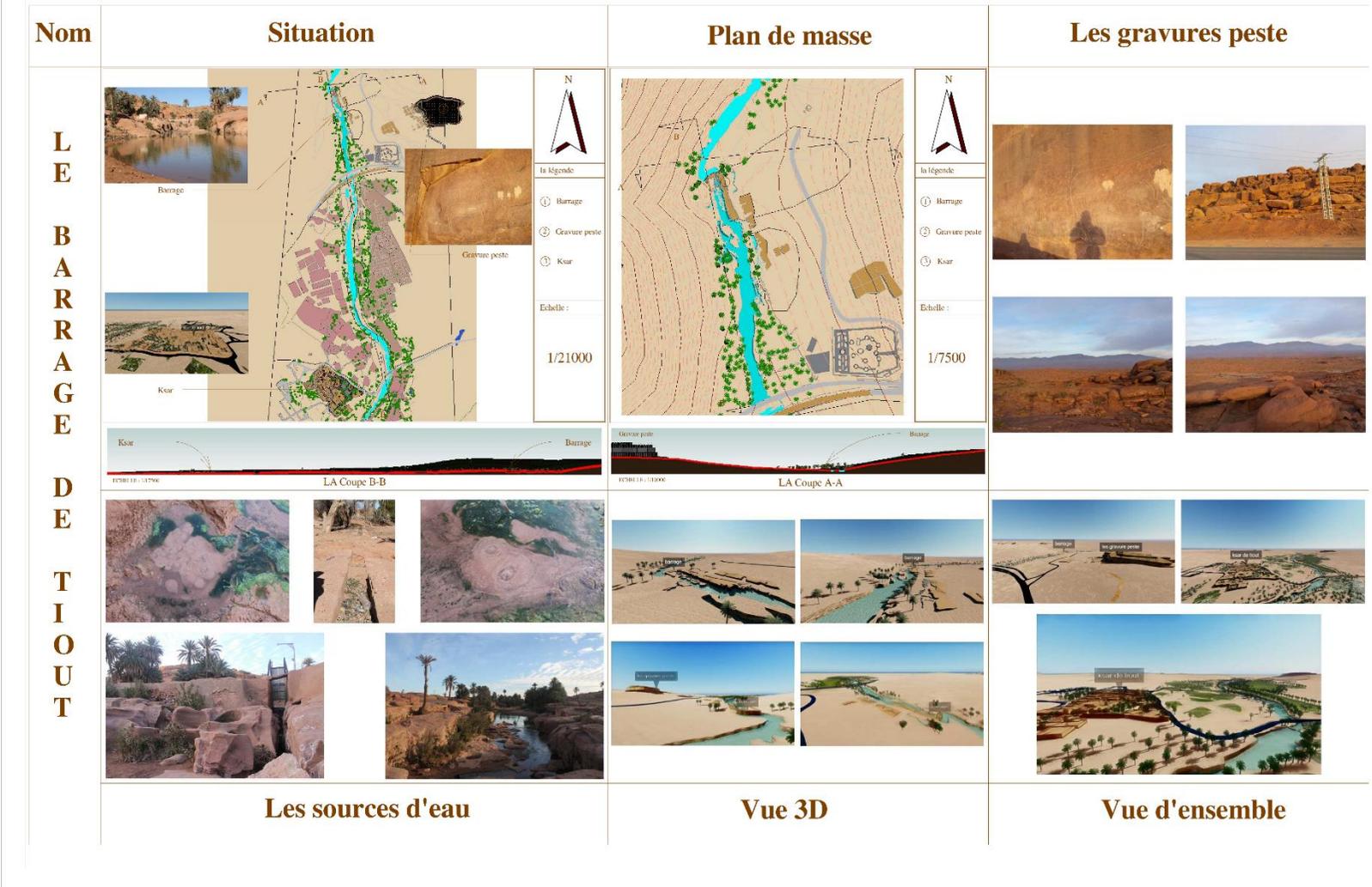


Figure.6.28 Plan, coupe et Vues en 3D du barrage ancestrale de Tiout dessiné par (Auteur, 2015)

LE BARRAGE DE TIOUT



29/04/2016 22:21:49

Figure.6.29 Plan, coupe et Vues en 3D du barrage ancestrale de Tiout (Auteur, 2015)



Figure.6.30 : Les Ruelles du ksar de Tiout (Auteur, 2015)



Figure.6.31 : Vue en 3 D du ksar de Tiout (Auteur, 2015)



Figure.6.32 : Le ksar de Tiout dessiné par l'auteur (Auteur, 2015)



Figure.6.33 : Le ksar de Tiout reproduit par l'auteur (Auteur, 2015)

CHAPITRE 7 : ANALYSE COMPARATIVE DES CARACTERISTIQUES TECHNICO-CONSTRUCTIVES DU CADRE BATI HISTORIQUE DES KSOUR DE TIOUT ET DE BOUSSEMGHOUN

Introduction :

Il existe au niveau des ksour de Tiout et de Boussemghoun des techniques de construction et du décor traditionnels ancestraux. Les constructions récentes et les transformations apportées au bâti ancien, paraissent en rupture avec le paysage urbain. Les qualités d'équilibre et d'esthétique de ces Ksour sont uniques.

L'inadéquation du domaine construit récent aux caractéristiques architecturales existantes, est une raison d'étudier les techniques et caractéristiques typologico-architecturales du bâti traditionnel.

Celles-ci ont pour avantage, si elles venaient à être promues, d'utiliser des matériaux disponibles sur place et de former une main d'œuvre en grand nombre et en peu de temps, car elles ne nécessitent pas un apprentissage très long. A ces raisons, s'ajoute la disponibilité et l'abondance des matériaux traditionnels (pierre, argile, bois), dans les environs immédiats dont l'adaptation aux conditions climatiques de la région n'est plus à démontrer.

7.1. Le bâti traditionnel dans l'espace saharien :

L'histoire du Sahara est faite de mouvements continuels de populations et d'influences réciproquement. Celles-ci sont restées perceptibles de nos jours, notamment à travers la diversité des paysages et établissements humains historiques qui la composent. Dans ce riche brassage culturel, les similitudes observées çà et là dans l'appropriation de l'espace et notamment dans les modes de construire sont édifiantes.

Elles renseignent sur la capacité des occupants successifs à adapter leur habitat à un environnement souvent très rude et la transposition de techniques constructives sur des distances qui semblent infranchissables pour les périodes

considérées. La pierre et la terre sont les matériaux qui font la spécificité de l'architecture oasienne. D'après des études d'ethnologie, c'est le matériau le plus fréquemment utilisé dans tous les travaux de construction.

La tradition veut qu'on utilise les matériaux prélevés sur le territoire ou sur le terrain même où l'on construit. Ceux-ci sont disponibles à l'état minéral (pierre, argile), animal (bouse de vache) ou végétal (chaume, bois, roseau), employés après mise en forme ou transformation en produits.

« Le ksar est construit à l'aide de matériaux localement disponibles, et avec des techniques simples et originales. Le climat d'insécurité qui régnait autrefois et les contraintes naturelles obligeaient les communautés à s'organiser pour accomplir le plus vite possible le travail de la construction avant d'être surpris par une calamité physique (pluies) ou humaine (invasion), les techniques et les matériaux de construction du ksar reflètent l'enclavement du pays et le niveau de vie basé sur une économie de subsistance. » (Ait El Haj Hmad, 2006)

7.2. Caractéristiques architectoniques du cadre bâti historique du ksar de Tiout :

Le ksar de Tiout a été construit avec des matériaux procurés aux alentours de l'oasis ; profitant du Djebel Aissa, (figure 7.1) un massif rocheux qui surplombe la palmeraie, des dérivées des palmiers, de la terre et l'argile ainsi que les granulats drainés par l'oued Tiout.

Vieux de 9 siècles, le ksar de Tiout a été construit avec trois éléments essentiels : la roche, l'argile, et le Palmier (RAP). Les fondations sont réalisées avec la pierre et la roche. Les murs sont construits avec le Toub (argile) qui peut atteindre 6 m de hauteur. Les poutres et les poutrelles sont réalisées avec le bois du tronc de dattier et d'Aerar. Pour supporter l'étage, concernant les habitations R+ 1, la toiture est renforcée par des troncs d'arbres d'Aerar (figure.7.2).

La roche et la chaux proviennent de Djebel Aissa situé en face du ksar ; un véritable gisement inépuisable de matériaux de construction. La palmeraie est la richesse du ksar. En plus de la fourniture des légumes et les fruits pour la population, elle produit grâce au dattier du bois pour la réalisation des portes, des fenêtres et la toiture. L'argile, un élément essentiel pour la construction des murs du ksar provient du sol des alentours de la palmeraie.

Pendant la période de crues, l'oued Tiout charrie de la vase (boue) et des granulats qui sont d'un apport appréciable pour la construction et l'entretien du ksar. (AIT SAADI H. & al. /LarhyssJournal ,2015).



Figure.7.1: Site de ksar Tiout (Auteur, 2014)



Figure.7.2: Djbel Aissa une source de pierre (Auteur, 2014)

7.2.1. Les éléments d'infrastructure :

✓ Les fondations :

Toute les fondations de ksar Tiout sont en pierre naturelle, et ça par rapport à la disponibilité de cette matière dans la zone (proviennent de Djebel Aissa situé en face du ksar, et le site de ksar Alahlaf). Ils sont construit avec l'argile de terre rouge, qui est disponible dans la zone aussi, la profondeur les fondations est de 0.7 m (figure7.3).

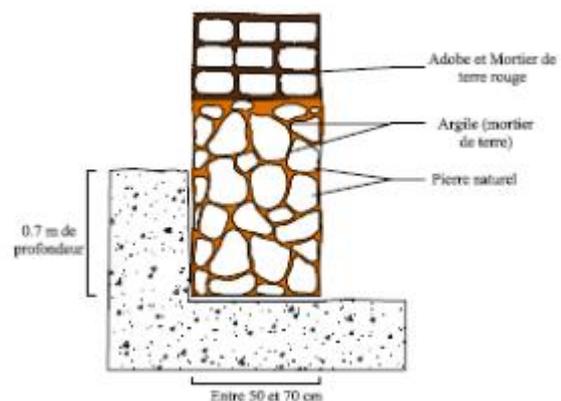


Figure.7.3 Détail de fondation Echelle 1/40 (Auteur, 2014).

7.2.2. Les éléments de structure verticaux :

❖ Les murs porteurs :

Il existe deux types de murs à Tiout, ceux construits en brique d'argile modelées (figure.7.32) avec le sable rouge avec de la paille, il est de dimension

de 0.3m x 0.2 m séchées au soleil. L'épaisseur des murs des maisons est d'environ 50cm. Le revêtement des murs et des se fait à base d'enduit composé d'un mélange de chaux et d'argile rouge lisse.

Pour ce qui est des murs intérieurs l'enduit est fait à base d'une bouillie d'argile destinée à colmater les joints de façon à éviter l'infiltration des eaux de pluie. Un deuxième type de murs, ce qui sont construit complètement en pierre avec un revêtement d'argile mélangé avec la chaux (figure.7.4) et (figure.7.5).



Figure.7.4 Mur construis en brique pierre



Figure.7.5 Mur construis en brique d'argile (Auteur, 2014).

❖ Les poteaux :

Ils sont construits en pierre avec des déférents formes et dimensions. Dans la mosquée par exemple, il y a 27 poteaux entre circulaire carré et rectangulaire et d'autre qui sont intégrées aux murs. Il y a six poteaux circulaire avec une base rectangulaire 0.63m x 0.55m, et vingt poteaux rectangulaire de (0.6m x 0.53m) (figure.7.6).



Figure.7.6: Différents poteaux du ksar (Auteur, 2015).

7.2.3. Les éléments de structures horizontales :

Ils sont constitués de troncs de palmier posés sur les corbeaux qui se trouvent à la tête des murs ou des piliers, des branchages de palmier (Djrid, kernaf, ou fedal). Ils sont posés par la suite et recouverts d'une couche de terre de 25 à 30 cm et étalés sur toute la surface. La couche de finition est constituée de mortier de chaux (figure.7.7)

Les planchers sont réalisés après séchage des murs. La terre est de même composition que pour les blocs d'adobe à laquelle on rajoute de la paille. La peinture à la chaux permet d'étanchéifier la surface, sur les terrasses accessibles ; le sable tapisse aussi les surfaces (figure.7.8).

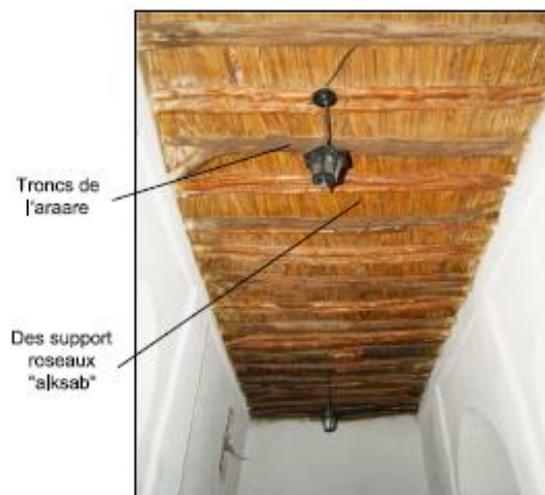


Figure.7.7 : Planchers du ksar (Auteur, 2015).

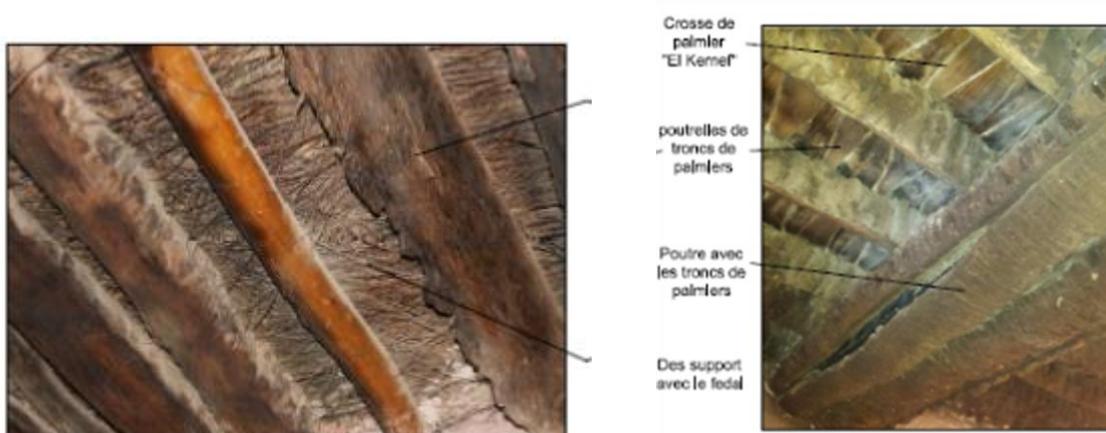


Figure.7.8: Planchers du ksar (Auteur, 2015).

7.2.4. Les éléments de structures arqués ou voûtés :

Il existe trois types d'arcades au niveau du Tiout : Outrepassé, Brisé et Plein-cintre (figure.7.9, figure.7.10).



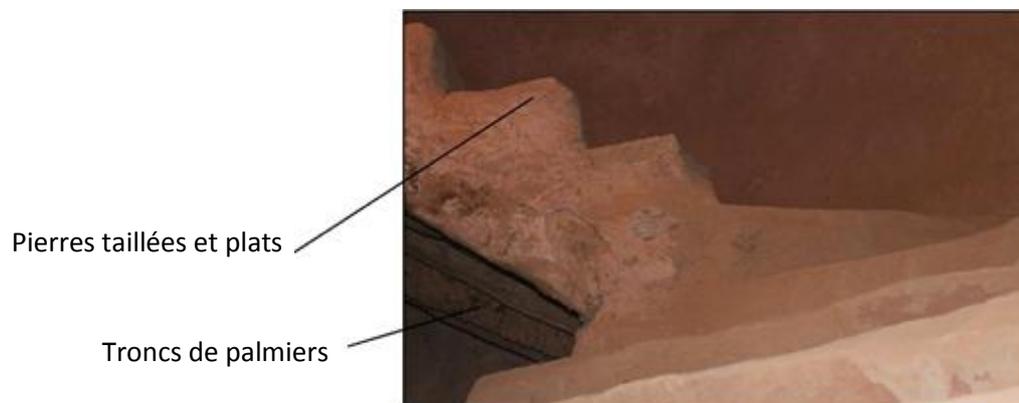
Figure.7.9: L'entrée principale du ksar (Arc Plein-cintre) (Auteur, 2014).



Figure.7.10: Les arcades de la mosquée Arc outrepassé (Auteur 2014)

7.2.5. Les éléments de structures inclinés : (Les escaliers)

Les escaliers sont réalisés à l'aide d'une paillasse en bois troncs de palmier au-dessus de laquelle sont façonnées les marches en pierre plus la terre (figure.7.11).



Pierres taillées et plats

Troncs de palmiers

Figure.7.11: Vue sur un escalier du Ksar de Tiout (Auteur, 2014)

7.2.6. Les éléments architectoniques :

❖ Les portes :

Dotées de portes basses de dimensions 1.60 x 1.00 m et fabriquées en bois



de troncs de dattier et d'Aerar (figure.7.12).

Figure.7.12 : Portes en bois de tronc de dattier et d'Aerar (Auteur, 2014)

❖ Les fenêtres :

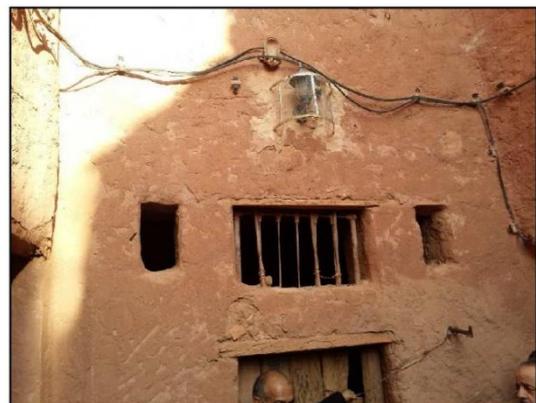
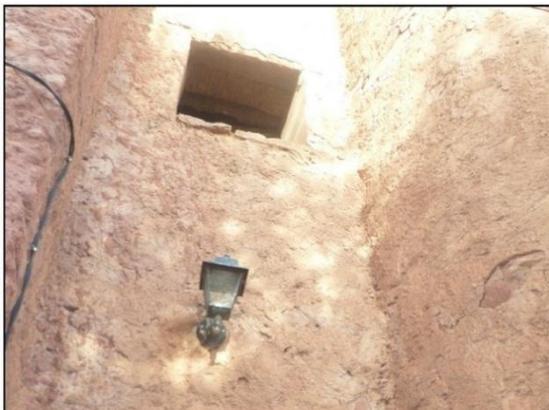


Figure.7.13 : Différentes ouvertures existantes au niveau du ksar (Auteur, 2014)

❖ Éléments de Décoration des façades :



Figure.7.14 : Eléments décoratifs du ksar (Auteur, 2014)

❖ Les balcons :



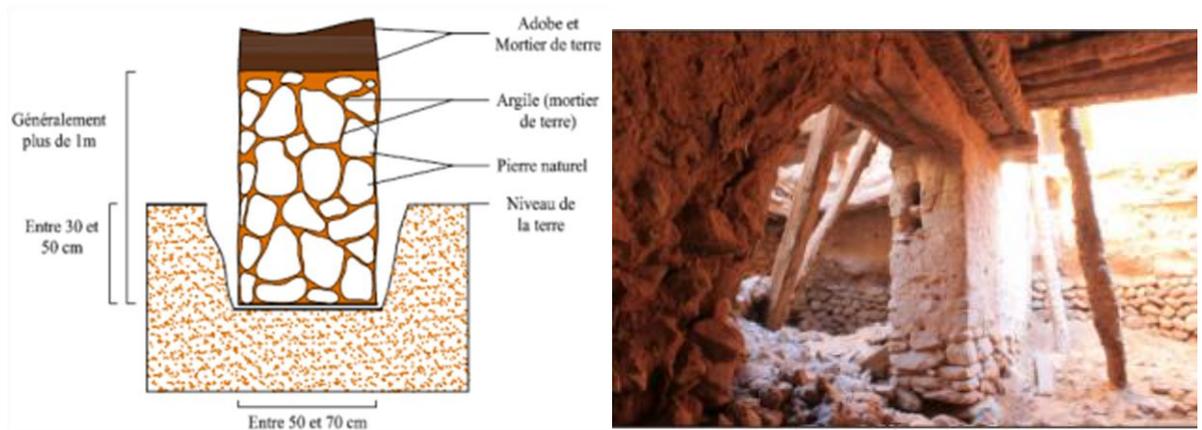
Figure.7.15 : Les balcons du ksar (Auteur, 2014)

7.3. Caractéristiques architectoniques du cadre bâti historique du ksar de Boussemgoun :

7.3.1. Les éléments d'infrastructure :

✓ Les fondations :

Elles sont constituées de pierre et d'argile (mortier de terre), pour éviter les problèmes d'érosion et pour empêcher les remontées capillaires des eaux. Elles sont généralement filantes de 30 à 50 cm de profondeur et de 50 à 70 cm de largeur.

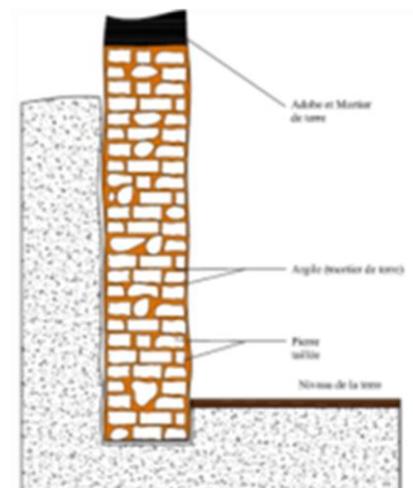
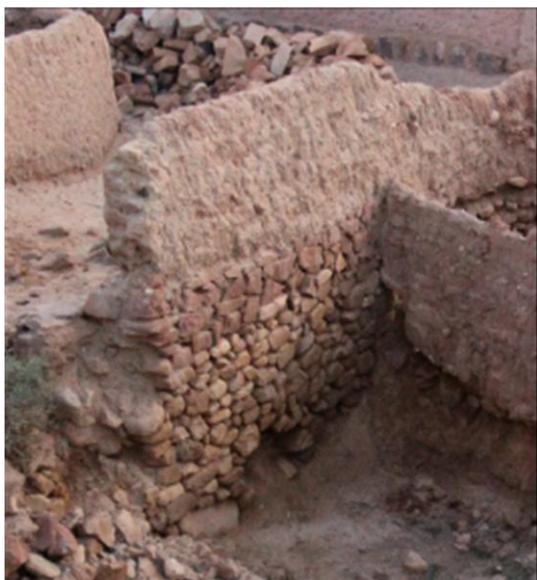


Tranchés de fondations en pierre naturel
Echelle 1/25

Figure.7.16 : Détail de fondation Echelle 1/25 (Auteur, 2014).

✓ **Les murs de soutènements :**

Ils sont utilisés pour empêcher les remontées capillaires et sur lequel on construit des murs porteurs en Adobe (Toub).



Tranchés de murs de soutènements
Echelle 1/30

Figure.7.17 : Détail de mur de soutènement (Auteur, 2014.)

7.3.2. Les éléments de structure verticaux :

❖ Les murs porteurs :

Ils sont en soit complètement en pierre, soit en briques d'adobe, avec des fondations en pierre. L'épaisseur variable de 40 à 60 cm. L'utilisation de pierres permet de stabiliser la terre et limiter son retrait. Les murs réalisés selon ce procédé sont plus durable. L'enduit de ce type de murs consomme autant de terre que la quantité qui a servi à sa réalisation.



Figure.7.18 : Détail des murs porteurs (Auteur, 2014)

❖ Les poteaux :

Ils sont construits en pierre. Un chapiteau en de bois est disposé entre la poutre et le pilier pour répartir le poids exercé sur ce dernier de façon uniforme, leurs dimensions est de 50 cm. Ils sont fabriqués avec la pierre ou l'adobe de terre. Les poteaux de la mosquée du ksar et plus exactement ceux de la salle de prière ont une forme carrée de 0.70 m x 0.70 m.

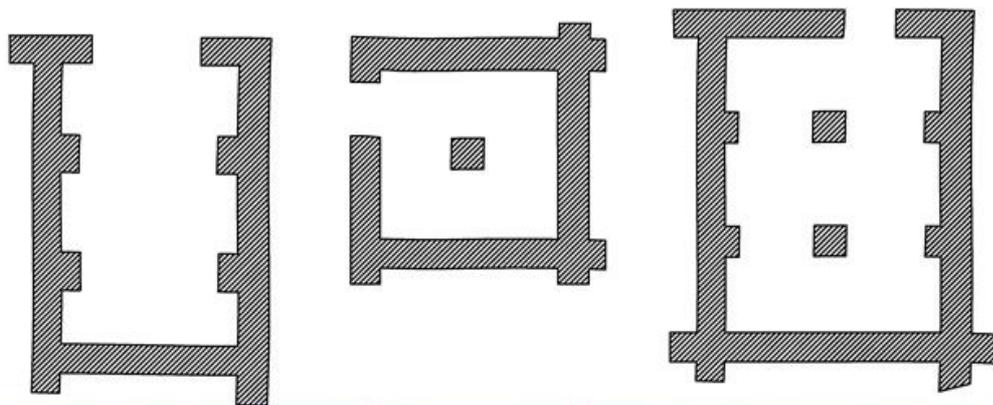
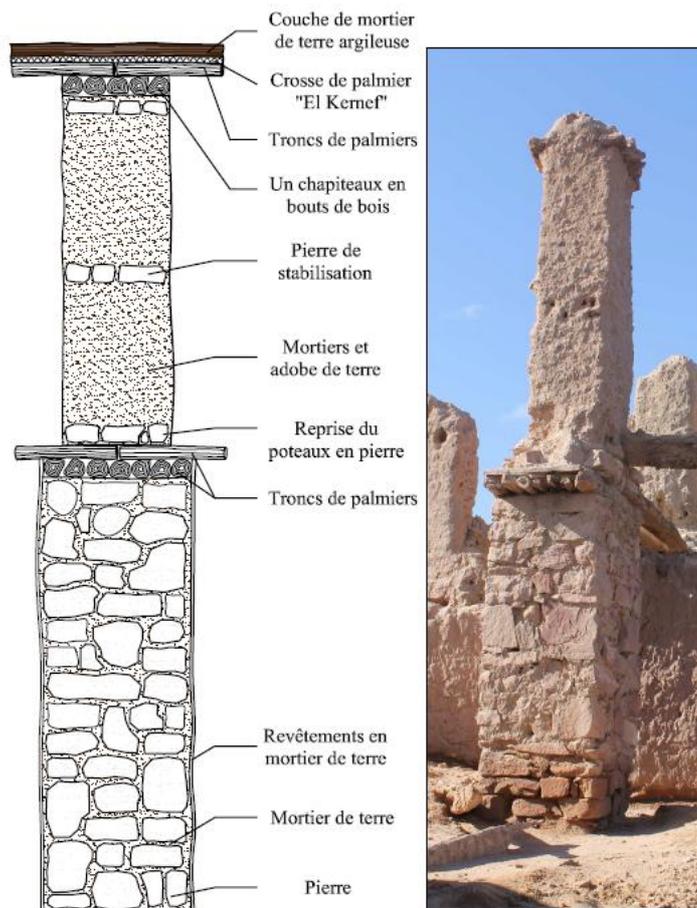


Figure.7.19 : Détail des murs porteur (Auteur, 2014) Echelle 1/30

7.3.3. Les éléments de structures horizontales :

A Boussemgoun, on utilise le palmier avec toutes ses composantes. Les éléments porteurs sont les troncs de palmiers. Généralement on les divise sur quatre, les espacements entre les uns et les autres varient en fonction du matériau de support. Le choix des troncs de palmier se fait par rapport aux dimension de l'espace ; mais généralement si on dépasse pas les 2 m on utilise aussi le troncs de l'araare qui joue le rôle des poutrelle (figure.7.21).

Les poutres sont destinées à supporter le plancher et transmettre les charges aux poteaux et aux murs porteurs. Elles sont généralement en troncs de palmiers ou en branches d'arbre de la région. Ces troncs de palmiers sont divisés sur leur longueur en deux, trois ou quatre parties. Nous avons ainsi quatre types de supports :

1. Feuilles de palmiers «El Djérid » qui forment un tapis continu ;
2. Des supports en crosse de palmier «El Kernef » ;
3. Des supports roseaux "alksab" formant une couverture serrée ;
4. Des supports en crosse de Defla.



Figure.7.21 : Les différentes composantes du plancher dans le ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

7.3.4. Les éléments de structures arqués ou voûtés :

Il existe trois types d'arcades au niveau du Boussemgoun : Outrepassé, Brisé, Plein-cintre.

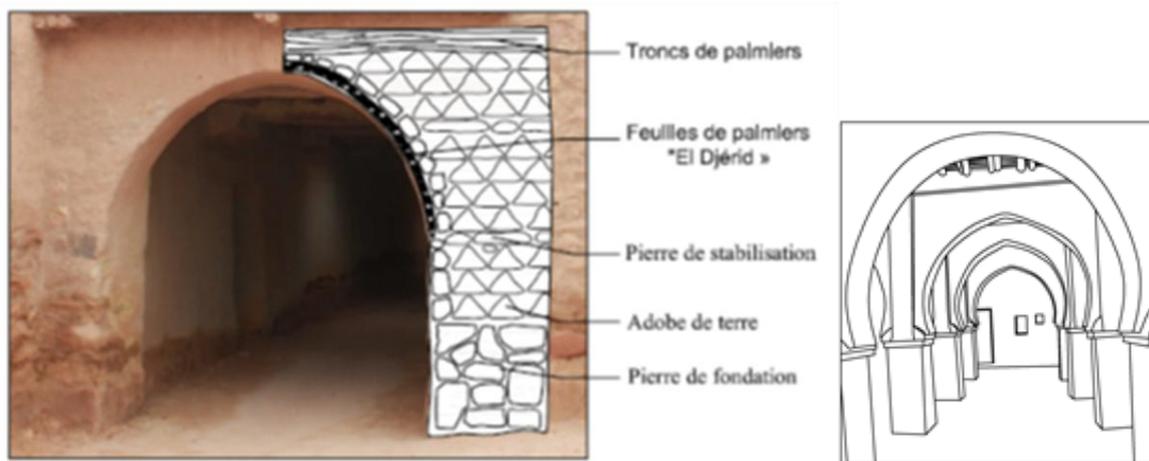


Figure.7.22 : Les différents types d'arcades du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

7.3.5. Les éléments de structures inclinés : (Les escaliers)

Les escaliers assurent la circulation verticale. Ils constituent un élément très important dans la structure. Ils sont simple soit en L soit ou balancé.

La construction des escaliers se fait d'une manière traditionnelle, en posant les troncs de palmiers, (4 à 5 troncs), avec un angle d'inclinaison entre 45° et 47 °. La largeur des escaliers varie entre 80 et 90 cm, ce qui permet le passage de deux personnes. L'espace qui se trouve sous les escaliers est utilisé généralement comme un dépôt (figure.7.23).





Escalier simple avec un seul volet

Escalier en L avec deux volets et un palier de repos

Escalier balancé en L avec deux volets

Figure.7.23 : Les différents types d'escalier du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

7.3.6. Les éléments architectoniques :

❖ Les portes :

Toutes les portes principales et secondaires du ksar sont en bois, de palmier ou de bois des arbres disponible dans la région. Elles sont soit avec un double volet comme les trois portes d'entrée du ksar, soit avec seul volet comme dans les simples maisons. La particularité de ces portes c'est qu'elles s'ouvrent vers l'intérieur. Il existe deux types d'entrées dans le ksar "Boussemgoun" plat et arqué, les entrées plates ont été construites de manière simple, d'une hauteur de 1,70 m à 1,80 m (figure.7.24).

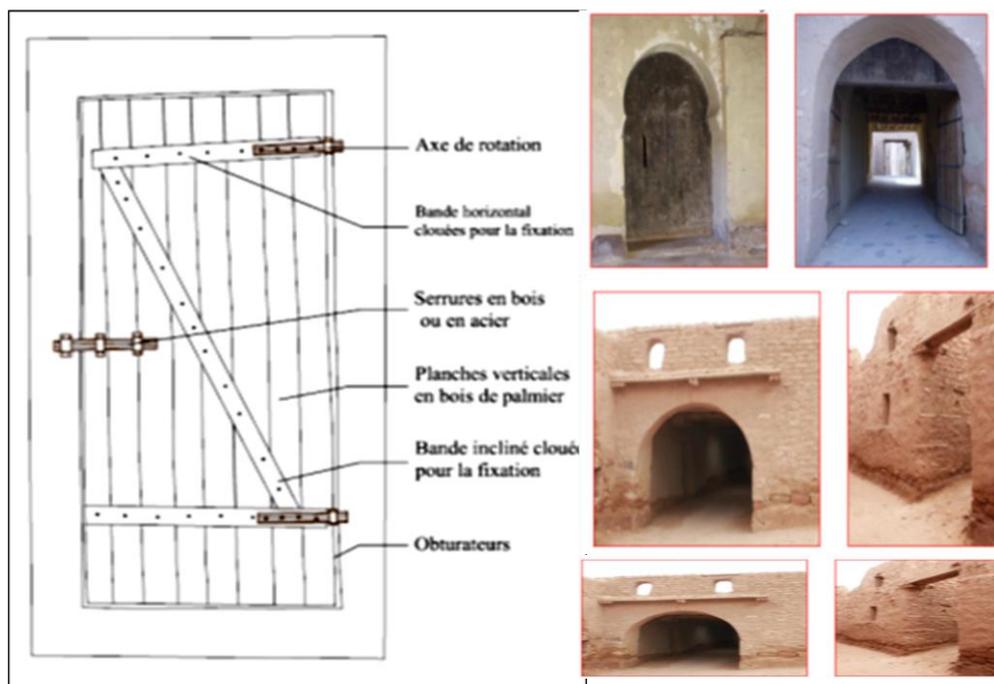


Figure.7.24 : Les différents types de portes du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

❖ Les fenêtres :

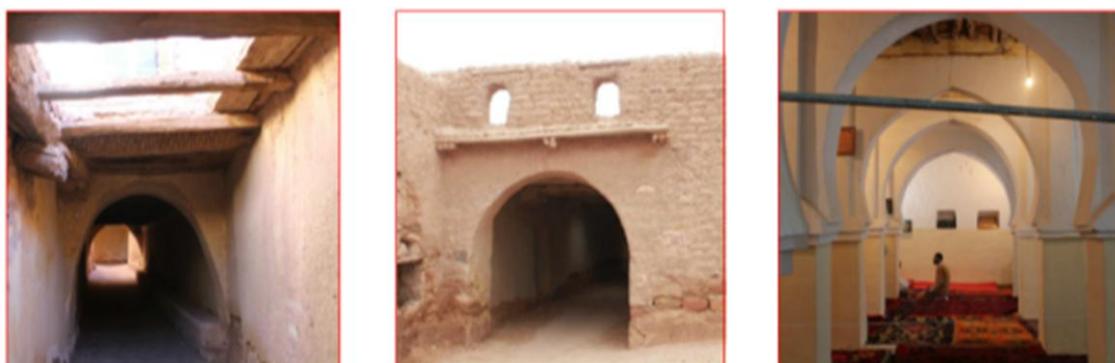
Le ksar de Boussemgoun se caractérise par des petites ouvertures rectangulaires et même triangulaires. Leur dimensions varient entre 0,40 m x 0,25m, 0,40 m x 0,60 m et 0,60 m x 0,60 m (figure.7.25).



Figure.7.25 : Les différentes types d'ouvertures du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

❖ Les arcades :

Il y a trois types d'arcades : brisé, outre passé et plein cintre. Les arcades outrepassé se trouvent surtout dans la mosquée et dans la Zaouia Tidjania. Par contre les arcades brisé et plein cintre généralement couvrent les voies de circulation et les différentes entrées du Ksar ou des maisons (figure.7.26).



Arc Brisé

Arc Plein-cintre

Arc Outrepassé

Figure.7.26 : Les différents types d'arcades du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

❖ Les balcons :

Au niveau du ksar de Boussemgoun, les balcons sont situés au niveau de la zaouïa, situé dans le coin, sous forme d'un rectangle. Ils donnent directement sur l'oasis, ce qui permet d'avoir des vues panoramiques (figure.7.27).



Figure.7.27 : Les balcons du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

❖ Ain Dar :

C'est une ouverture qui se trouve au niveau de la toiture de West dar destinée pour l'éclairage naturel ainsi que pour l'aération (figure.7.28).



Figure.7.28 : Ain Dar du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)

❖ Les kouats (Les niches) et les éléments de décoration :

Ce sont des petits creux dans les murs pour déposer des objets utiles (bougies, livres, etc...). Il s'agit des éléments architectoniques souvent répétés dans le ksar, de forme triangulaire, carrée ou rectangulaire (figure.7.29).



Figure.7.29 : Les Niches et les éléments de décorations du ksar de Bousseghoun (Auteur, 2014)

7.4. Analyse comparatives des caractéristiques technico constructives du cadre bâti historique à travers les exemples de l'habitation traditionnelle : les ksour de Tiout et Boussamghoun .

Après avoir analysé le processus historique des ksour de Bousseghoun et Tiout, leur structure ainsi que leurs différentes composantes, nous avons étudié les différentes techniques constructives traditionnelles de caractère artisanal utilisées pour la construction de ces deux ksour et qui constituent en eux-mêmes un important patrimoine à sauvegarder.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les résultats de cette analyse en identifiant les similitudes et les différences des techniques constructives et matériaux employés dans les deux ksour et enfin les spécificités de chaque ksar

Tableau 7.1. Techniques et matériaux de construction:

	Matériaux de constructions			Techniques de constructions		
	La terre	La pierre	Le bois	Les éléments verticaux	Les éléments horizontaux	Les éléments inclinés
<p>Boussemgoun</p>  <p>La terre est utilisée pour fabriquer l'adobe sous forme triangulaire et aussi pour les différents revêtements.</p>	 <p>La terre est utilisée pour fabriquer l'adobe sous forme triangulaire et aussi pour les différents revêtements.</p>	 <p>La pierre est utilisée surtout pour les fondations et les poteaux.</p>	 <p>La palmeraie de Boussemgoun est la source principale du bois</p>	 <p>Les fondations, les poteaux et les murs sont construits soit en pierre soit en adobe de terre</p>	 <p>On utilise le palmier avec toutes ses composantes, ainsi que d'autres types de bois, tel que l'Aerar, roseaux et defla.</p>	 <p>Les éléments de structure inclinés sont réalisés avec les troncs de palmier et la pierre.</p>
<p>Tiout</p>  <p>L'adobe est fabriqué avec le sable rouge. Il est de forme rectangulaire</p>	 <p>L'adobe est fabriqué avec le sable rouge. Il est de forme rectangulaire</p>	 <p>Les sites de ksar Alahlaf et Djebel Aissa sont les sources principales de la pierre.</p>	 <p>La palmeraie de Tiout est la source principale du bois</p>	 <p>La majorité des éléments de structure verticales sont en pierre</p>	 <p>Les éléments horizontaux sont réalisés avec le bois des troncs du dattier et d'Aerar</p>	 <p>Les éléments de structure inclinée sont réalisés avec les troncs du palmier et la pierre en ajoutant de l'argile.</p>
<p>Résultats de la comparaison</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Dans les deux ksour on utilise exactement les mêmes matériaux de construction, sauf que la pierre est plus abondante au niveau du ksar de Tiout par rapport à Boussemgoun. ❑ A Tiout, on utilise l'adobe de terre sous forme rectangulaire, par contre à Boussemgoun elle est de forme triangulaire. ❑ A Tiout, les poteaux, les fondations, les escaliers et une grande partie des murs sont en pierre, par contre à Boussemgoun la plupart des murs sont en terre. ❑ Dans les deux ksour, les planchés sont réalisés de la même manière et avec les mêmes matériaux, sauf qu'à Boussemgoun les portées ne dépassent pas généralement les 2m. 					

Tableau 7.2. Elément de décoration intérieur :

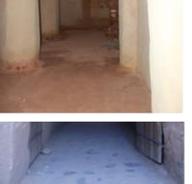
	Les Arcades	Types des colonnes	Ouvertures intérieures (kouates)	Plafonds	Revêtement du Sols
 <p>Boussemeghoun</p>	 <p>Les arcades de type plein cintre et Outrepassé sont les plus dominants</p>	 <p>La plupart des poteaux sont de forme rectangulaire, à l'exception de quelques poteaux hexagonaux. Ils sont situés au niveau de la Zaouia</p>	 <p>On trouve les kouates partout dans le ksar</p>	 <p>Les planchers et les plafonds sont réalisés en bois</p>	 <p>Les revêtements de sol sont en pierre et en argile</p>
 <p>Tiout</p>	 <p>Les arcades de type plein cintre et Outrepassé sont les plus dominants</p>	 <p>Les poteaux sont circulaires et rectangulaire</p>	 <p>On trouve les kouates partout dans le ksar</p>	 <p>Les planchers et les plafonds sont réalisés en bois</p>	 <p>Les revêtements de sol sont en pierre</p>
<p>Résultats de la comparaison</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Dans les deux ksour, on trouve les trois types d'arcades, mais les arcades de type plein cintre et Outrepassé sont les plus dominants. ❑ Les colonnes circulaires sont très rare à Boussemeghoun, par contre les colonnes hexagonales n'existent pas à Tiout ❑ Les kouates se trouvent dans les deux ksar, mais avec des formes différentes. ❑ La décoration des plafonds se fait de la même manière avec les différents types de bois. On remarque aussi l'utilisation des « ksab » pour les équipements publics: la mosquée de Tiout et la Zaouia de Boussemeghoun. ❑ La disponibilité de la pierre a fait la différence au niveau des revêtements des sols. la plupart des sols à Tiout sont traités en pierre, alors qu'à Boussemeghoun sont en terre. 				

Tableau.7.3. Elément de décoration extérieur :

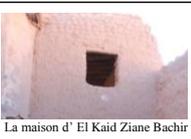
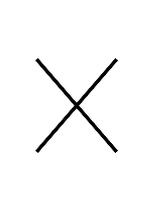
	Les Arcades	Les fenêtres	Portes et entrées	Les balcons (Balustrades)	Les créneaux
 <p>Boussemeghoun</p>	 <p>Vue sur la mosquée</p>  <p>Les arcades de la Zaouia Tidjania</p>	 <p>La maison d' El Kaid Ziane Bachir</p> 	 <p>L'entrée principale du Ksar</p> 	 <p>La maison blanche dans la Zaouia Tidjania</p>	 <p>Le minaret</p>
 <p>Tiout</p>	 <p>La décoration des galeries qui se trouvent à côté de la mosquée</p>	 <p>Fenêtres d'une maison</p> 	 <p>La décoration de l'entrée du ksar</p>  <p>L'entrée de la mosquée</p>	 <p>Balustrades dans un passage dans le ksar</p>	 <p>L'entrée de ksar</p> 
<p>Résultats de la comparaison</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Pour la décoration extérieure, on retrouve les trois types d'arcades. Les arcades de type plein cintre et Outrepassé sont les plus dominants. ❑ Les entrées dans les deux ksour sont soit simples ou bien décorées avec des arcades. ❑ Les balustrades ont été faites à l'aide des troncs de palmiers dans les deux ksour. 				

Tableau 7.4. Comparaison entre la décoration des deux mosquées:

	Entrée	Ouvertures	Colonnes et arcades	Plafond	Le minaret	Elmihrab & Elminbar
Boussemgouhoun 	 Une simple entrée avec escalier	 Trois grandes fenêtres	 21 colonnes de forme carré de 60x60 de dimension et cinq autre intégrés dans le mur. Les arcades de la mosquée sont toutes de types outrepassé	 la décoration a été faite avec les troncs de palmiers et roseaux « kssab »	 La décoration du minaret	 La montée vers d'Elminbar
Tiout 	 Une entrée bien décorée	 Trois petites fenêtres	 Arcs outrepassés Six colonnes circulaires et quinze rectangulaires dont trois intégrés dans le mur	 la décoration a été faite avec les troncs de palmiers et roseaux « kssab »		 Quelques marches pour monter à Elminbar
Résultats de la comparaison	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Une simple entrée avec un petit balcon en bois caractérise la mosquée de Boussemgouhoun, par contre celle de la mosquée de Tiout est bien décorée avec deux colonnes et un arc plein cintre. ❑ Trois fenêtres dans les deux mosquées mais celles de Boussemgouhoun sont plus grandes ❑ Toute les arcades des deux mosquées sont de types outrepassé, mais celles de Boussemgouhoun sont plus larges. ❑ Tous les colonnes à Boussemgouhoun sont de forme rectangulaire, par contre à Tiout on trouve des colonnes circulaires. ❑ Les plafonds des deux mosquées ont été décoré avec le « kssab » et les troncs de palmiers, ❑ La mosquée de Tiout ne possède pas de minaret, ❑ La montée vers le minbar de la mosquée de Tiout se fait par deux grandes marches, par contre à Boussemgouhoun, elle se fait à l'aide d'un petit morceau de bois.Ce détail est très rare dans les mosquées des ksour .Ce qui traduit le génie des gens de l'époque. 					

Conclusion :

La conservation des architectures en terre impose d'abord la rigueur dans leur entretien et leur vulnérabilité à l'eau. Elle suggère d'orienter les recherches vers l'amélioration de l'imperméabilité du matériau terre. Les recherches actuelles sur les constructions en terre s'avèrent indispensables, car elles répondent aux principes du développement durable. Pour cela, toute opération d'entretien, de conservation ou de restauration doit se faire dans le respect des techniques traditionnelles et des savoir-faire anciens.

Le renouvellement du bâti historique passe nécessairement par la connaissance scientifique et l'acquisition des méthodes et techniques traditionnelles du cadre bâti historique.

Toute innovation émane toujours d'un niveau local et doit faire appel à la mémoire, à la culture, et à l'histoire, pour garantir sa réussite, qui ne peut être simplement technique mais doit également être sociale.

L'enjeu dans l'intérêt qu'on porte aujourd'hui aux matériaux locaux, réside dans le fait de conserver et de valoriser ses techniques, qu'on a su adapter, comme l'atteste de nombreux projets à travers le monde, aux besoins d'aujourd'hui.

Le renouveau de ces matériaux va permettre de lier les savoir-faire passés et présents grâce à une valorisation qui peut tout à fait s'envisager, dans les régions du sud, par le biais de projets structurants et rayonnants.

PARTIE III :
DEMONSTRATION ET INTERPRETATION DES
RESULTATS

CHAPITRE 8 : KSAR DE « TIOUT » : EXEMPLE DE SCENARIO DE SAUVEGARDE DE L'ECOSYSTEME SAHARIEN ET DE REVALORISATION D'UN TERRITOIRE DE VIE A HAUTES VALEURS PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE.

8.1. Justificatif du cadre politique du projet (scenario) :

La dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de toute l'humanité.

La protection de ce patrimoine à l'échelon national reste souvent incomplète en raison de l'ampleur des moyens qu'elle nécessite et de l'insuffisance des ressources économiques, scientifiques et techniques du pays sur le territoire duquel se trouve le bien à sauvegarder.

Ce patrimoine culturel et naturel est de plus en plus menacé de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables.

Les oasis en Algérie constituent un véritable héritage écologique, culturel et architectural construits au cours de plusieurs millénaires. Un intérêt particulier a été réservé à cet espace fragile, qui a subi de multiples dégradations de son cadre bâti. Ceci se traduit par les directives du Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT) et la mise en œuvre d'une stratégie concernant les Zones Oasis de l'Algérie et la Durabilité des Ressources en Eaux, ainsi que l'élaboration en 2011 du Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques(SDZAH) ⁶².

«La plupart des Oasis agonisent ». Le mot n'est pas trop fort, il représente une réalité qu'il convient (enfin) d'apprécier et de mesurer avec justesse.

Si la situation perdure, la disparition des oasis est annoncée, à plus ou moins long terme selon les espaces considérés. Les causes naturelles, et la sécheresse en particulier, ne sont pas les seules en cause.

L'action humaine est largement partie prenante dans ce processus. Il convient de prendre conscience que le Sahara est en train de perdre – dans

⁶² Ministère de l'Aménagement de Territoire du Tourisme et de l'Artisanat, 2016

l'indifférence générale ? – un élément de son patrimoine territorial et naturel. Cela suppose une action très forte qui pose d'emblée le problème en termes de sauvetage et non de sauvegarde.»⁶³.

En intégrant ce présent projet à un processus de développement socioéconomique des régions concernées, on contribuera sûrement à la sauvegarde de l'écosystème et du patrimoine architectural des ksour, conformément à la déclaration du Millénaire des Nations Unies. « La lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté » (UNESCO 2004), tels étaient les objectifs du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui participera aux efforts du Gouvernement dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des jeunes en matière d'emploi et de culture.

Ce Programme annoncé se concentrera sur le renforcement des capacités nationales d'analyse et d'élaboration de politiques intégrées, de manière générale, notamment, à la création d'un environnement plus favorable à l'entreprise et à l'investissement et à la création d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes, aussi, à une meilleure prestation de services publics dans les régions les moins développées.

L'accent sera également mis sur la formulation des politiques sociales, la continuité du dialogue avec les collectivités locales et les associations visant à encourager les initiatives de la jeunesse. Le PNUD, en collaboration avec le Système des Nations Unies(SNU), mettra l'accent sur l'accès à des emplois décents et productifs et sur la promotion de l'entrepreneuriat.

Il s'agira particulièrement aussi, de lutter contre les disparités géographiques et les inégalités sociales. Le PNUD apportera d'avantage à une expertise nécessaire, à l'adoption et à l'intégration des outils appropriés développés par les institutions compétentes (Conseil National Economique et Social « CNES »...).

Aussi, la mise au service du développement permettant une meilleure connaissance des disparités et des inégalités, à travers le projet intitulé « Les projets Charouine et Route des ksour ont constitué la première phase d'appui au développement local intégré par la promotion d'un tourisme culturel durable, dans

⁶³ Stratégie Nationale de Développement et d'Aménagement des Oasis au Maroc – 2004 ;

les régions du sud algérien, en tant qu'alternative économique pour la région » (PNUD 2012 à 2014).

Dans le même contexte, et considérant que le secteur du Tourisme est considéré comme un secteur d'ouverture économique, pouvant contribuer aux efforts de développement du pays dans la perspective de la diversification de l'économie. Un appui institutionnel particulier sera apporté au ministère chargé du Tourisme et de l'Artisanat à travers la mise en œuvre de ce projet.

8.2. Démarche Méthodologique du projet :

La méthodologie suivie dans l'étude de ce projet (scenario) repose sur une approche de gestion de cycle des projets **GCP** (voir chapitre 6 Etat de l'art). Cette méthode est une démarche participative qui implique nécessairement l'ensemble des parties concernées, responsabilisant toutes les parties prenantes et gouvernantes (associations locales de protection, valorisation du patrimoine, d'habitants pour la mise en tourisme, protection de l'environnement, responsable locale ... opérateurs touristiques, etc...).

- La méthode GCP suit un processus bien établi, lié à l'organisation du projet, qui se renforce par⁶⁴ :
- La mise en œuvre d'une démarche logique, systématique et standardisée, qui facilite la progression et le travail de définition des problèmes, des objectifs et des stratégies de l'intervention ;
- La définition d'objectifs clairs et réalistes qui s'inscrivent dans la politique de programmation et auxquels les partenaires adhèrent ;
- La pertinence des activités réalisées dans le cadre du projet en regard des résultats souhaités ;
- La planification des actions à entreprendre par les différentes parties concernées ainsi que leur articulation ;
- La capacité des parties prenantes à gérer les risques ;
- Le suivi régulier ainsi que l'évaluation de l'intervention ;
- La flexibilité du plan d'actions afin de l'adapter aux changements du contexte ou à l'évolution des données issues du projet ;

⁶⁴ Gestion des projets de coopération », gestion des projets de coopération, université Charles roi –Royaume de Belgique, 2009.

- La responsabilité de tous les partenaires et parties prenantes dès l'élaboration du projet et jusqu'à son évaluation ;
- La communication et la coopération entre toutes les parties concernées au sein des équipes de travail ; la technique de présentation visuelle des données de la GCP facilite la participation et l'appropriation de la réflexion par l'ensemble des participants ;
- La qualité et l'engagement des participants, le sérieux des études et l'exactitude des données disponibles.

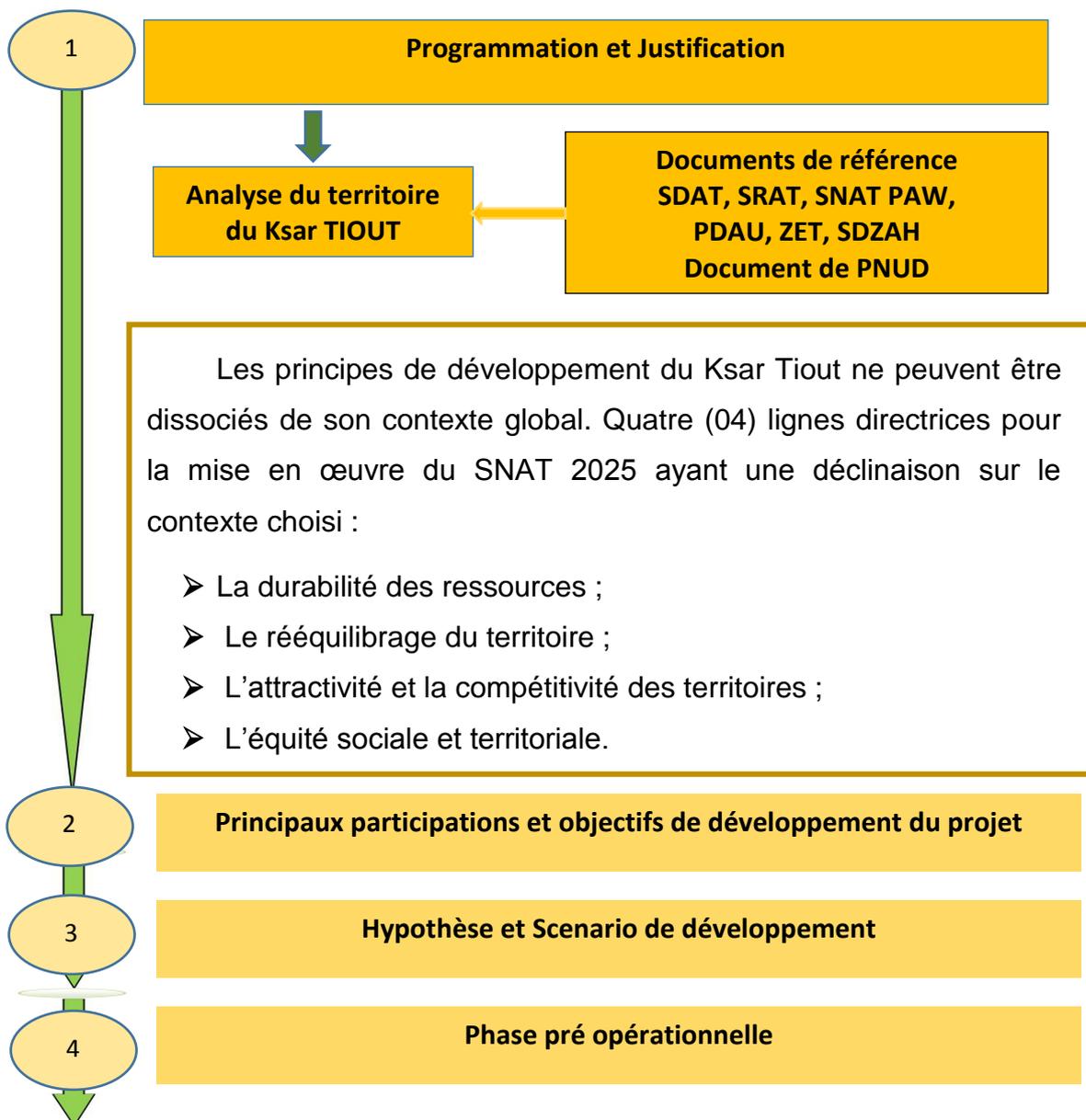


Figure.8.1 : Démarche Méthodologique du Projet (Auteur, 2014)

8.3. Les grands enjeux et éléments clés du projet :

En outre, l'examen de la problématique des Ksour a révélé un certain nombre de contraintes qu'on se propose de contourner à travers cette étude, afin d'appuyer le processus de valorisation de ces zones. Notons, que l'évitement de ces contraintes sera facilité par un contexte favorable au développement des tissus anciens. Il est important à cet égard de rappeler les arguments en faveur de la réalisation d'actions urgentes et substantielles, dans le but de la conservation durable de l'écosystème saharien, des Ksour et de l'habitat traditionnel.

A cet effet, ce projet répondra sur les trois attentes majeures suivant :

1. Le développement durable ;
2. Une vision d'avenir réaliste, créative et innovante ;
3. La mise en œuvre du concept de participation.

1. DEVELOPPEMENT DURABLE :

▪ Développer des activités économiques, créatrices d'emploi :

- ❖ Création d'emploi, lutte contre l'exode rural et modification de l'image d'appauvrissement des Ksour ;
- ❖ Conservation des métiers autour de l'habitat en terre de façon à éviter une perte de savoir-faire et de revenus pour les artisans.

▪ Développer le tourisme culturel en tant qu'activité d'aménagement du territoire :

- ❖ Valorisation le cadre de vie du territoire en valorisant ;
- ❖ La notion d'hospitalité ;
- ❖ Acceptation d'une meilleure adaptation entre le développement des nouveaux tissus urbains et des tissus anciens ;
- ❖ Promotion des Ksour qui représentent des espaces de logements pour les populations et qui offrent aussi des avantages importants :
- ✓ En matière de coût : l'utilisation de matériaux locaux permet de réduire les coûts de construction par rapport à l'habitat en dur ;
- ✓ En matière d'adaptation au climat, la construction en terre présente d'importants avantages quant à l'efficacité énergétique ; fraîcheur lors de la saison chaude et protection contre le froid en hiver.

▪ Préserver, valoriser l'ensemble des patrimoines :

- ❖ développer un tourisme en s'inscrivant dans les grands principes du développement durable.

▪ Renforcer l'image du territoire vis-à-vis de toutes les cibles concernées.

▪ Optimiser la qualité de l'environnement :

- ❖ La lutte contre l'ensablement des zones menacées à travers la réalisation de ceintures vertes ;

- ❖ L'utilisation de l'énergie renouvelable pour les besoins domestiques et les activités de traitement des eaux usées ;
- ❖ La protection des villes contre les inondations.

2. VISION D'AVENIR REALISTE, CREATIVE ET INNOVANTE :

- **Consommation durable et l'utilisation de nouvelles technologies à travers le monde** accélèrent la mise en réseau des individus et des entreprises, bouleversent l'information et la commercialisation du tourisme comme les pratiques culturelles et de loisirs, les marchés touristiques et culturels se mondialisent. Il faut accompagner ses clients pour leur donner une vision claire de cet environnement en pleine évolution et l'orienter vers les bonnes décisions.

3. MISE EN ŒUVRE DU CONCEPT DE PARTICIPATION :

- Mener dans une relation de confiance, d'échange, de partage et de mise à niveau réciproque entre l'ensemble des intervenants au projet ;
- Sensibiliser les acteurs du projet, chacun dans son domaine au service du développement durable de Tiout, en évitant l'atomisation, la dissémination des initiatives individuelles, la dilution des efforts de chacun ;
- Mettre en réseaux les opérateurs économiques du projet.

A ce titre, l'élaboration de cette étude relative au plan d'action de revalorisation et de préservation durable de Ksar Tiout, servira comme une feuille de route pour la réalisation des projets de développements. Ces actions qui participeront sûrement par la suite à l'amélioration des conditions de vie des habitants de ce ksar.

De plus, ces projets contribueront inévitablement, à la mise en œuvre de la politique locale relative à l'aménagement du territoire et la mise en place de nouvelles législations relatives à la conservation du patrimoine culturel et à la construction traditionnelles.

8.4. Cadre de référence :

De nombreux documents de cadrages relatifs au développement économique, à l'aménagement du territoire, au développement de certaines

filières en particulier, ont été réalisés ces dernières années pour assurer l'équité territoriale du sud.

Dans ce contexte global, qui repose essentiellement sur la ressource humaine, ses aptitudes et ses qualifications. Une prise en compte pointue doit se faire pour l'ensemble du contexte économique et social du territoire en matière de développement durable. Or, ce développement sera en particulier conditionné par la qualité de l'environnement économique et humain.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont défini, ces dernières années, les schémas directeurs qui visent à cadrer le développement durable du territoire, à savoir :

- **Réalisation des programmes** en collaboration avec les Nations Unies pour le Développement (PNUD),
- **Elaboration des schémas directeurs nationaux par filière** qui concerneront des secteurs d'activité structurants : tourisme (SDAT), culture (SDZAH), transports, eau, aménagement du territoire(SNAT), agriculture, ... certains domaines spécifiques, stratégiques pour le développement de l'économie algérienne,
- **Déclinaison au niveau des territoires** avec la prise en compte nécessaire du cadre et des principes définis dans l'ensemble de ces schémas nationaux:
 - ***Au niveau régional** : aménagement du territoire, schémas directeurs d'aire métropolitaine, ...
 - ***Au niveau local, des wilayas**, le Plan d'Aménagement de Wilaya (PAW SDAT de Wilaya étant un exemple de la politique touristique de Naama).

Il conviendra donc d'élaborer les orientations stratégiques de développement et d'aménagement touristique en parfaite cohérence avec les orientations des lois en vigueur, à savoir :

A. Orientations de SNAT : (Document du SNAT de l'Algérie 2030, Ministère de l'Aménagement de Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat) :

Quatre lignes directrices constituent les orientations stratégiques du SNAT 2030 et répondent aux enjeux majeurs du développement du territoire. Elles visent de manière simultanée et coordonnée à :

- Un territoire durable ;
- La création de dynamiques de rééquilibrage territorial ;
- La promotion de l'attractivité et la compétitivité des territoires ;
- La mise en œuvre, l'équité territoriale.

Et comme Le SNAT n'est pas une démarche théorique, il vise la mise en œuvre opérationnelle de ces lignes directrices à travers 21 programmes d'aménagement du territoire (PAT). Mais selon l'objet du SDAT qui est le développement du secteur touristique dans la wilaya de Naama on cible très brièvement les plus importants PAT.

1. PAT N°3 : Les écosystèmes.

La mise en place d'une stratégie de préservation et de mise en valeur de l'écosystème oasien qui s'articule autour :

- Valorisation des petits élevages en milieu oasien ;
- Promotion et développement de l'utilisation des énergies renouvelables ;
- Implication des centres de recherche dans les programmes de développement de l'agronomie saharienne ;
- Introduction des espèces adaptées au stress hydrique en milieu aride ;
- Réhabilitation des Ksour et des habitats traditionnels ;
- Développement de l'urbanisation en dehors des Ksour et des oasis.

La préservation de l'écosystème oasien s'appuie :

- Une gestion intégrée des ressources du continental intercalaire et du terminal ;
- Le développement et la promotion des techniques notamment traditionnelles d'économie d'eau (par exemple réhabilitation des foggaras dans la région des Ksour -Tidikelt, Gourara, Touat) ;
- La réutilisation des eaux usées épurées ainsi que les eaux de drainage pour l'irrigation ;

- La lutte contre l'ensablement des zones menacées par la réalisation de ceintures vertes ;
- L'utilisation de l'énergie renouvelable pour les besoins domestiques et les activités de traitement des eaux usées ;
- La protection des villes contre les inondations.

2. PAT N°5 : Le patrimoine culturel.

Dans le cadre du SNAT 2030 on propose pour la wilaya de Naama la mise en place d'un Pôle d'Economie du Patrimoine "PEP" autour Ksour de Tiout et Bousseghoun.

3. PAT N°8 : L'option développement du sud.

- Le système oasien de Tiout est parmi les territoires prioritaires compte tenu du caractère oasien structurant. Parmi les ressources et potentiels de la région du Sud-est qui constituent le patrimoine naturel et culturel valorisable pour le tourisme ; parmi les actions prioritaires l'oasis de Tiout est celui d'amélioration la capacité d'accueil pour les activités de tourisme et de loisirs dans le cadre régional et international.
- Le réchauffement climatique annoncé pour les prochaines décennies risque d'aggraver la vulnérabilité des écosystèmes oasiens, actuellement soumis à des problèmes de salinité et d'ensablement et de poser de nouveaux défis que devront affronter les populations du Sud.

B. SDAT et les déclinaisons sectorielles du SNAT :

Le Schéma national d'aménagement touristique(SDAT), est un composant du SNAT 2030, prévu par La loi 03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme. Ce schéma est parmi les 21 schémas qui sont engagés par l'Etat dans le cadre d'un vaste programme d'investissement et de modernisation des infrastructures pour permettre à l'Algérie d'améliorer son attractivité et sa compétitivité en vue de réussir son intégration dans le processus de mondialisation actuel.

► Les cinq dynamiques du SDAT

Le SDAT donne les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable. Cela suppose la mise en place d'un plan stratégique qui met en œuvre cinq dynamiques essentielles, bases de la

nouvelle stratégie d'aménagement touristique à l'horizon 2030. Ces cinq dynamiques sont le levier de la mise en tourisme du pays organisée autour d'un nouveau concept du tourisme algérien qui tend :

1. A la valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité de l'Algérie ;
2. Au développement des pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement et le développement ;
3. Au déploiement d'un Plan Qualité Tourisme(PQT) pour le développement de l'excellence de l'offre touristique nationale intégrant la formation par l'élévation professionnelle, l'éducation, l'ouverture aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales ;
4. A la promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action par l'articulation de la chaîne touristique et la mise en place d'un partenariat public privé ;
5. A la définition et la mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs – développeurs et attirer les investisseurs nationaux et internationaux.

8.5. Contexte géographique :

La majeure partie du pays (80 % du territoire national), est des territoires sahariens, Vallès « désert » vastes et fragiles où les contraintes au développement et à l'aménagement sont importantes : vastes, étendues désertiques, fragilité de l'écosystème, monotonie et rareté de l'eau.

Aussi, l'espace du Sahara est marqué par un climat rigoureux, chaud et sec en été et très froid en hiver « Le Sahara est un pays chaud où règne un froid intense » (Elm, 1966). Le régime thermique très contrasté, précipitations rares et irrégulières, violents vents de sable pouvant atteindre 100km/h. Toutes ces conditions constituent des barrières qui ont été, progressivement, franchies : « autrefois, il a pu y avoir une vie intense au Sahara » (Bisson, 1995).

8.5.1. La situation actuelle :

La région de Tiout, Sfissifa, Moghrar, Djenien-Bourezg, Mekmen-Ben-Amar et Kasdir où la population est au-dessous de 10.000 habitants.

Le peuplement des zones rurales évoque, dans certains cas, une saturation de plus en plus problématique de certains espaces (exemple des espaces ksouriens) et, dans d'autres cas, une forte dispersion de la population et un niveau d'enclavement assez élevé des populations et des zones de production et d'activités (espace steppique).

La plupart des zones et communes rurales de la région abritent par ailleurs une population essentiellement jeune et dynamique (plus de 70% âgés de moins de 30 ans et plus de 60% ayant dépassé le niveau d'études secondaires), mais souvent confrontée à d'importantes difficultés liées en grande partie à la faiblesse des infrastructures de base et à des conditions de vie et d'accès aux commodités et aux opportunités de travail. Certaines zones sont d'autre part caractérisées par leur dévitalisation et leur dépeuplement suite à un exode rural plus ou moins forcé (stress hydrique, chômage, pauvreté...).

Il est constaté aussi une faiblesse de l'intégration de la femme dans l'activité économique et une situation économique et sociale très inégale selon les communes, ainsi une population occupante faible qui rend compte des faibles possibilités d'emploi en milieu rural. Mais le peuplement des zones rurales constitue et peut constituer dans l'avenir un enjeu et un potentiel important pouvant conduire au développement durable de ces zones.

A. Cadre économique :

La région de Tiout est considérée comme une région particulièrement riche en ressources naturelles, et dotée de potentialités économiques appréciables.

Ses parcours steppiques, parmi les plus importants du pays en superficie, son patrimoine architectural ksourien et ses oasis, ses montagnes et ses forêts, ses vestiges historiques et ses gravures rupestres, lui confèrent une richesse patrimoniale considérable (voir chapitre **09**).

L'oasis de Tiout est caractérisée par des falaises de gré rouge et un climat nettement plus doux. Elle représente avec celle de Mogharr les deux seules grandes oasis de la wilaya de Naâma (Figure.8.2).



Figure.8.2 : Vue sur l'oasis de Tiout (Auteur, 2014)

Les gravures rupestres de Tiout ont été les premières à être découvertes en 1847. Ces gravures présentent la vie des hommes néolithiques et la faune qui les entoure (bovidés, lions, éléphants, mouflons, outardes, autruches, etc.). Leur datation est difficile, mais les préhistoriens estiment que leur création date d'une période comprise entre 5.000 et 1.000 ans avant J.C (figure.8.3).



Figure.8.3: Les gravures rupestres de Tiout (Auteur, 2014)

Cependant, malgré les résultats et les progrès réalisés, les autorités locales demeurent préoccupées par certaines évolutions susceptibles de contrecarrer les efforts accomplis.

En effet, l'exploitation parfois peu rationnelle des ressources locales, associée aux contraintes et à la fragilité du milieu naturel, ont favorisé des tendances de nature à hypothéquer les chances d'un développement harmonieux et durable du territoire de la wilaya. Des pans importants du territoire et du patrimoine local sont exposés à des processus de dégradation qui dévitalisent leur fonction économique et mettent même en péril la pérennité de ce précieux atout. Ksar Tiout est actuellement dans un état de dégradation avancé, ce qui favorise l'avancée du cordon dunaire et l'extension de la désertification (figure.8.4).



Figure.8.4 : La dégradation du barrage ancestral de Tiout (Auteur, 2014)

Les tendances observées, qui témoignent de l'appauvrissement progressif du milieu naturel, mais aussi l'état de sous-équipement de certaines zones et le déséquilibre dans la diffusion des activités économiques, constituent autant de préoccupations qui s'intègrent directement dans le projet envisagé d'actualisation des projections d'aménagement du territoire de la wilaya.

On observe un processus de sous-développement économique dû en grande partie à la déstabilisation de la société rurale traditionnelle par les effets de croissance démographique et la réduction drastique des ressources, à la perte des éléments constitutifs des systèmes agraires et la réduction des activités artisanales et rurales. Alors qu'il existe un potentiel pastoral et agricole à mettre en valeur et un potentiel touristique typique à explorer et la tendance au développement des activités de services.

8.6. Potentiel et opportunité :

Le contexte actuel de la zone de Tiout forme par ailleurs des opportunités qui peuvent soutenir le développement de la région de Tiout et l'amélioration des conditions de vie des populations, à savoir (Figure.7.5) :

- Plus de 40 % du marché du tourisme mondial est intéressé par le tourisme culturel. Cela fait du patrimoine architectural des Ksour et de l'habitat en terre, un atout majeur en matière d'attrait touristique des zones présahariennes (Ministère de l'Aménagement de Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat 2015) ;
- Le tourisme est un facteur de rayonnement, de développement et d'aménagement territorial et urbain à Tiout ;
- Le ksar de Tiout tel qu'il soit, constitue une réserve de logements pour les populations locales ;
- Même si l'habitat traditionnelle est menacée par l'entrée en force de la construction en béton, il existe encore des savoirs faire traditionnels dans le domaine de la construction de l'habitat traditionnelle qui peuvent être sauvegardés et constituer des opportunités de travail et d'activités génératrices de revenus et d'emploi pour les artisans locaux ;

- La région peu développer un certain nombre d'évènements culturels pour enrichir le produit touristique qui pourraient gagner en attractivité dans les tissus anciens ;
- Le gouvernement mis en œuvre des stratégies et des programmes sectoriels de développement durable dans la zone qui, s'ils sont réalisés en renforçant les actions et la convergence peuvent contribuer favorablement à la sauvegarde de ce patrimoine et de ce type d'habitat notamment le Tourisme,
- Création d'une zone d'expansion touristique à Tiout ;
- Vu la diversité biologique le site peut être utilisé comme un site d'observation des oiseaux (nichant, migrants, sédentaires).

8.7. Analyse des problèmes :

On estime que les causes de la détérioration du Ksar de Tiout sont liées au :

1. PROBLEMATIQUE DE L'EAU :

- Le stress et diminution de la ressource hydrique vu la nature de la zone saharienne sur laquelle s'inscrit la région ;
- L'inadaptation des pratiques modernes de consommation d'eau, l'introduction de systèmes hydrauliques modernes modifiant défavorablement les équilibres d'approvisionnement et d'utilisation de la ressource ;
- Taux élevé de gaspillage imposant des prélèvements toujours plus importants sur l'aquifère souterrain ;
- Le recours au pompage de la nappe fortement consommateur d'eau a pour conséquence rapide un épuisement des nappes phréatiques ;
- Elévation graduelle des taux de salinité des eaux.

2. PROBLEMATIQUE LIEE A L'ENVIRONNEMENT :

- Fragilité du territoire ;
- Diminution des terres de palmeraie, consécutive aux crues qui deviennent de plus en plus dévastatrices avec l'accentuation des phénomènes de désertification (diminution de la perméabilité des sols) ;
- Les processus de salinisation, largement amplifiés par les systèmes d'irrigation et de sur-pompage des nappes ;

- L'ensablement des palmeraies ;
- Envasement du lac et formation des voiles dunaires ;
- Le risque de réaliser les structures d'accueil trop proche du plan d'eau, qui permette à autoriser la pêche (schéma d'aménagement PAW) ;
- Absence d'infrastructures de bases, l'absence de réseaux d'assainissement du Ksar en général (fosse septiques).

3. PROBLEME SOCIAL ET ENTRETIEN DU CADRE BATI :

- Disparition des structures sociales communautaires qui permettaient d'assurer l'entretien, suite au départ des familles et au changement des structures sociales ;
- L'émigré, étant le futur acteur de l'économie et de la vie locale, a entraîné un bouleversement hiérarchique et des mutations culturelles ;
- Le transfert du monde rural vers le monde urbain ;
- Dévalorisation pour les générations nouvelles, le contexte social par rapport au contexte urbain, (en ce sens le patrimoine architectural, historique et oasien sont fortement menacés/ faute d'une inadaptation aux normes de la modernité) ;
- Mutations profondes du cadre bâti, urbanisation anarchique qui remettent totalement en question la valeur et la qualité patrimoniales culturelles de ksar Tiout ;
- Abandon des maisons : Le mouvement général de migration progressive vers les maisons en dur et le processus d'abandon de Ksar qui s'est enclenché n'encourage plus les populations à investir dans la réhabilitation des maisons en terres ;
- Difficultés d'entretien renforcées par l'abandon des maisons : les travaux d'entretien d'autant plus difficiles pour les populations qui restent ;
- Manque de revenus pour l'entretien de l'habitat ;
- Difficulté de joindre le moderne au traditionnel : les maisons en terre sont construites selon des modèles traditionnels et leur architecture n'est plus adaptée aux nouvelles tendances de l'habitat moderne ;
- Besoin de nouveaux modèles architecturaux ;
- Dévalorisation de l'habitat en terre, la population locale, dans sa grande majorité perçoit l'évolution du statut social comme liée à l'habitat en dur

« moderne ». L'habitat en terre « ancien » est déprécié et a de fortes connotations négatives qui renvoient à la pauvreté. De ce fait, les habitants envisagent dans leur plus grande majorité de partir ou de reconstruire en dur ;

- Le manque d'information et de sensibilisation, une des grandes problématiques en terme de préservation et de réhabilitation de ksar est liée à la perception négative de ce type d'habitat par un nombre important de la population.

4. PROBLEMATIQUE TERRITORIALE :

- Les collectivités locales peu mobilisées autour de la conservation du Ksar, la commune n'a pas généralement un budget élevé, qui ne leur permet pas d'engager des travaux de réhabilitation du Ksar ;
- Marginalisation et même l'abandon progressif de l'oasis du Tiout ;
- L'assèchement de ressources verdoyantes, c'est toute une partie du territoire qui est en train d'être perdue ;
- Conditions climatiques défavorables ;
- Gestion irrationnelle des ressources naturelles, c'est l'action humaine et la modification des équilibres qu'elle a entraîné qui est la cause première de la perte progressive, lors de ces dernières décennies ;
- Mode économique unique, d'un territoire ;
- L'exode rural ;
- Manque d'activités génératrices de revenus ;
- Difficultés liées au foncier, le statut foncier dans le Ksar est caractérisé par la multiplicité des héritiers propriétaires. Il freine de façon significative les interventions en matière de restauration et de valorisation des sites.
- Problèmes de financement, comme il ressort de la programmation budgétaire du Ministère de la Culture et de l'Habitat et de la Politique de la Ville, il n'existe actuellement pas de programme de financement des travaux de réhabilitation des tissus anciens de Ksar Tiout ;
- Absence d'infrastructures de bases et enclavement ;

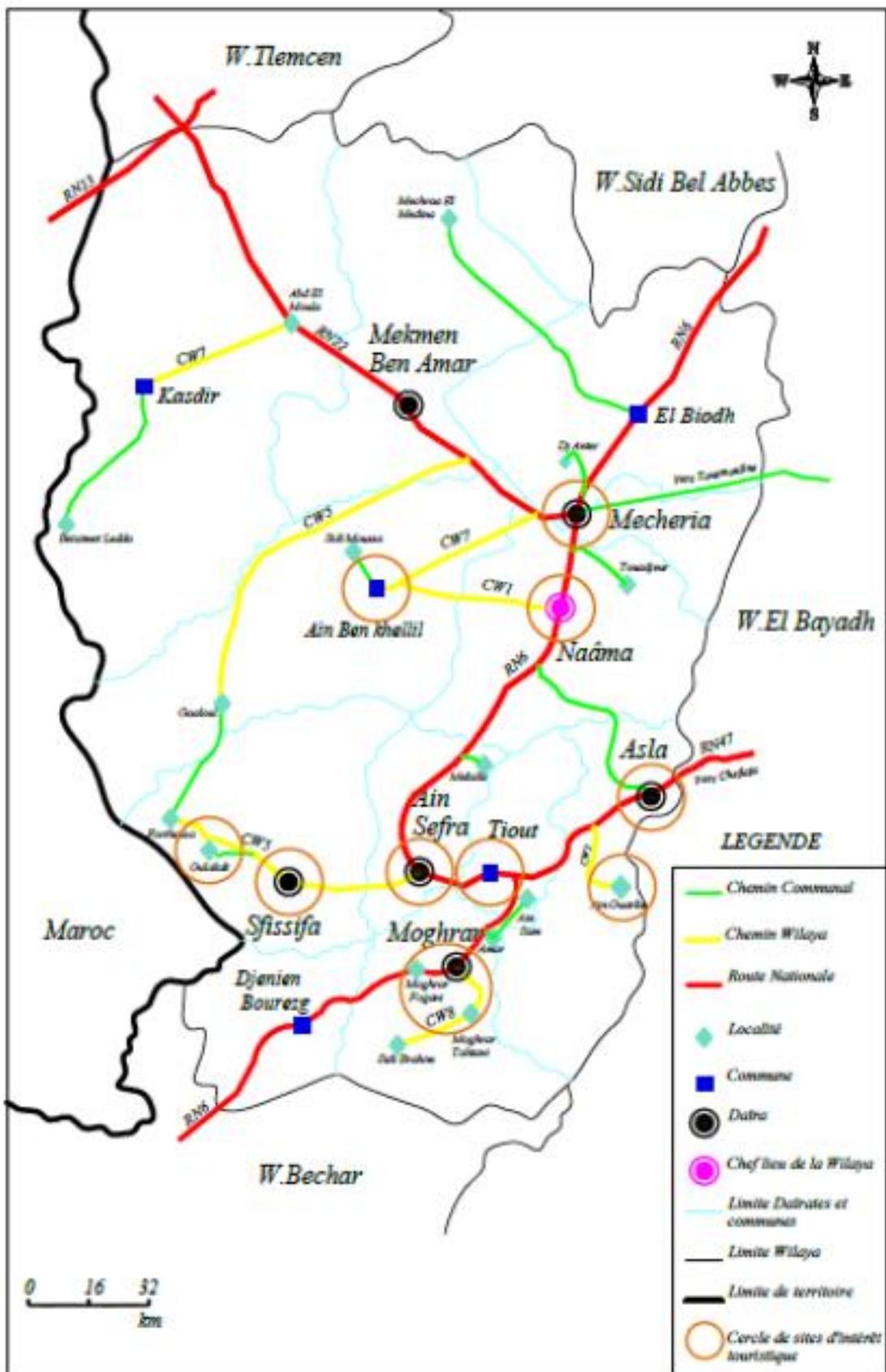


Figure.8.5 : Potentiel touristique dans la région de Tiout (Macro Consulting – Planeth , 2010).

8.8. Stratégie du projet :

Le projet s'appuiera sur le processus de l'intégration aux aspects politique du gouvernement par l'élaboration de la vision et du plan d'action sur les au niveau de la région de Naama, à travers la mobilisation des acteurs locaux et le renforcement des schémas directeurs régionaux.

Des compétences et les collectivités locales constitueront le maillon clé et le cadre d'engagement privilégié de la mise en œuvre de la stratégie nationale de conservation des tissus anciens ville, dans la mesure où il permettra de les intégrer dans des projets structurants, dans une logique de développement durable d'une part, et la mobilisation de tous les acteurs qui y interviennent, d'autre part. Les collectivités locales assureront également, auprès de la population et des entreprises, une mission d'incitation et de promotion des initiatives locales et des bonnes pratiques

8.9. Les parties prenantes du projet :

8.9.1. Acteurs institutionnels à mobiliser :

L'ensemble des acteurs institutionnels intervenants dans les régions concernées est en principe appelé à contribuer à l'élaboration d'un programme concerté pour la mise en œuvre des actions de développement de Ksar Tiout. Parmi les acteurs, on cite :

- 1. Le Ministère chargé de l'Urbanisme**, ce Ministère contribue à l'enrichissement du projet et à l'établissement d'une vision stratégique de réhabilitation intégrée du Ksar son intégration dans les instruments d'urbanisme ;
- 2. Le Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales** assure l'accompagnement des collectivités locales et intervient dans toutes les réformes de modernisation de la gestion locale et la mobilisation de financements à travers le programme de Communal de Développement PCD ;
- 3. Le Ministère chargé du Tourisme et de l'Artisanat** qui pilote la « vision 2025 », notamment au travers la valorisation du Ksar qui fera partie des circuits touristiques mis en place, confortera l'approche de développement intégré dont le secteur de l'Eco tourisme et le tourisme

culturel qui constitueront deux composantes importantes, ainsi que collaborer par la formations des artisans sur les techniques de la construction enterrer ;

4. **Le Ministère de la Culture** pour les aspects liés au patrimoine culturel et la mobilisation de certaines industries créatives et renforcer les actions de préservation et restauration ;
5. **Le Ministère des Affaires Religieuses** pour permettre d'établir une plus grande convergence de l'intervention sur les aspects liés au patrimoine, de par ses missions de préservation et de gestion des édifices religieux séculaires ainsi que pour son rôle potentiel d'intervention dans le domaine des changements de mentalités par le biais des références aux valeurs et traditions ;
6. **Le Ministère chargé de l'Agriculture** pour mettre en exergue son action, selon l'axe d'agriculture solidaire, au niveau de la zone de l'oasis ;
7. **Le Ministère des Ressources en eau et de l'Environnement** : sont concernés par le programme de l'Environnement qui pourra assurer l'articulation avec ses projets d'adaptation aux changements climatiques et d'assainissement ainsi que le traitement des déchets. Le Département des Ressources en eaux, pour les questions d'approvisionnement en eau potable et pour l'irrigation ;
8. **La Wilaya** sera amenée à intégrer le Ksar et à promouvoir des mesures de valorisation et de réhabilitation ;
9. **Les associations** notamment les associations professionnelles intervenant dans la promotion de la réhabilitation et la valorisation des Ksour auprès de leurs publics.

8.9.2. Les bénéficiaires :

Les bénéficiaires directs de ce projet sont :

- **Les collectivités locales**, qui développeront une vision sur l'avenir du ksar basée sur une bonne connaissance de leur potentiel en matière de développement économique ;
- **Les familles qui ont abandonné le ksar**, ces familles seront sensibilisées à l'importance de l'habitat en terre, au règlement des

problèmes fonciers et aux possibilités de retour ou d'investissement dans le ksar ;

- **Les familles les plus défavorisées qui vivent dans le ksar**, notamment les femmes et les jeunes filles : qui auront accès à un habitat salubre et à une qualité de vie meilleure (accès à l'assainissement, eau potable, infrastructures sociales...), et à une amélioration de leur revenus...
- **Les jeunes sans emploi et bénéficiant de formations spécialisées**, qui pourront se déployer dans la région et contribuer à son développement, plutôt que de migrer vers les grands centres urbains.
- **Les artisans qui interviennent dans le secteur de la construction en terre**, dont les capacités techniques seront renforcées et qui seront appuyés pour développer leur activité économique.

8.9.3. Budget du Projet :

Le budget global de ce projet sera constitué par la contribution des bailleurs de fonds locaux ,nationaux et même internationaux à travers les organisations mondiale et les programmes de coopération dans ce domaine.

8.10. Analyse et discussion :

8.10.1. Enquête de terrain auprès des touristes et acteur du tourisme de la Wilaya de Naama⁶⁵ :

L'Algérie, la Wilaya de Naâma, a aujourd'hui une opportunité exceptionnelle de pouvoir, concevoir et développer un tourisme en conformité avec ces tendances quand certains de ses voisins proches. Cela est après avoir opté pour un tourisme balnéaire de masse. Elle cherche aujourd'hui à changer leur image et réorienter leur développement.

Il conviendra d'appréhender la fréquentation touristique existante et potentielle (prospective) dans la Wilaya de Naâma par rapport aux fréquentations nationales, des Wilayas voisines, par rapport à l'origine de ces clientèles, leur profil. Il est important, pour concevoir une stratégie de développement touristique cohérente, et donc un schéma d'aménagement touristique efficace, de bien cadrer

⁶⁵ Le Ksar de Tiout est située dans la wilaya de Naama

le **profil des touristes** qui sont présent aujourd’hui, ou de ceux qui ont vocation à venir : des locaux (Wilaya elle-même), des régionaux, des nationaux, des internationaux,

Quelle forme de tourisme peut les attirer (tourisme d’agrément, loisirs, tourisme culturel, tourisme d’affaires, etc ...), tourisme de passage ou tourisme de séjour, quelles proportions, quels flux pour quels segments ?

A cet effet en se basant sur le rapport spécifique qui a été élaboré par le bureau d’étude Macro Consulting, mandaté par la Wilaya de Naâma.

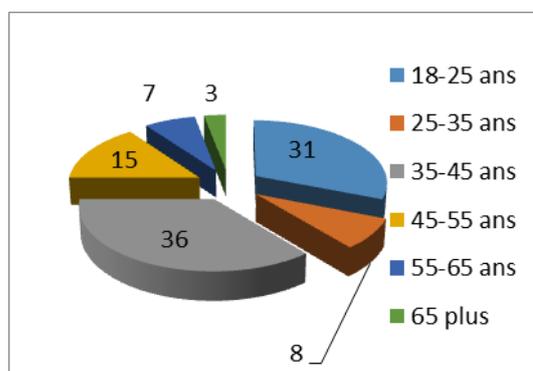
Une enquête a été élaborée par ce bureau afin de mesurer, analyser et mieux comprendre les comportements, les appréciations, les besoins et les attentes de la population locale, ainsi que la vision et les objectifs des personnes interrogés en matière du développement touristique dans la wilaya, compte tenu des potentialités touristiques offertes.

L’enquête était réalisée auprès de 44 acteurs privés, publics et externes, des personnes interrogées âgées entre 18 ans et 65 ans (61% au sexe masculin et 39% au sexe féminin). Elle s’est déroulée en deux périodes différentes : l’une pendant le mois de juin 2007 et l’autre au mois de juillet de l’année 2007, et les personnes étaient interrogées en face à face à travers les lieux suivants :

- Au niveau des agences de voyages, les hôtels et les auberges ;
- Au niveau de diverses administrations publiques et privés ;
- Auprès de la population locale ;
- Certains guides, délégués par l’intermédiaire des représentants de mouvements associatifs dans la wilaya.

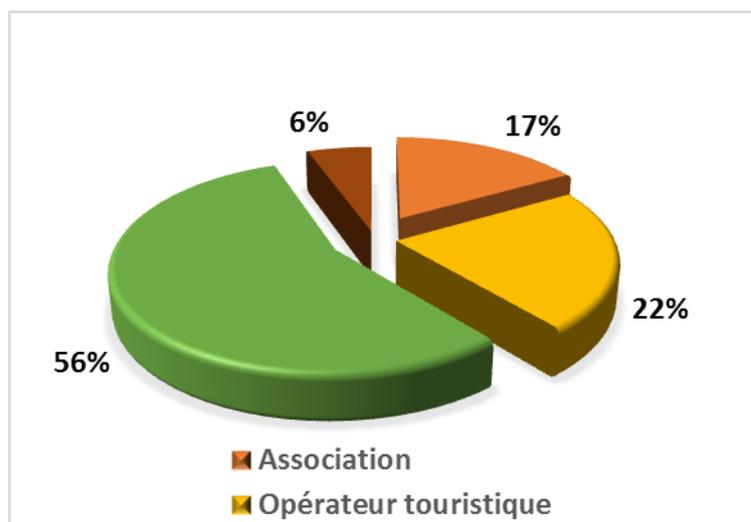
Informations générales sur les personnes interviewées :

Tranche d’âge	Nombre de réponses	Pourcentage %
18-25 ans	12	31
25-35 ans	3	8
35-45 ans	14	36
45-55 ans	6	15
55-65 ans	3	7
65 plus	2	3
Total	39	100



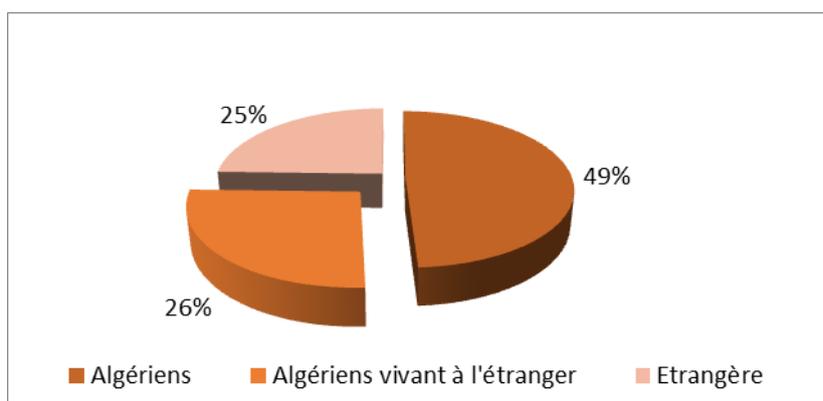
Secteur d'activité :

Secteur d'activité	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
Association	6	17%
Opérateur touristique	8	22%
Non précisé	20	56%
Autre	2	6%
Total	36	100%



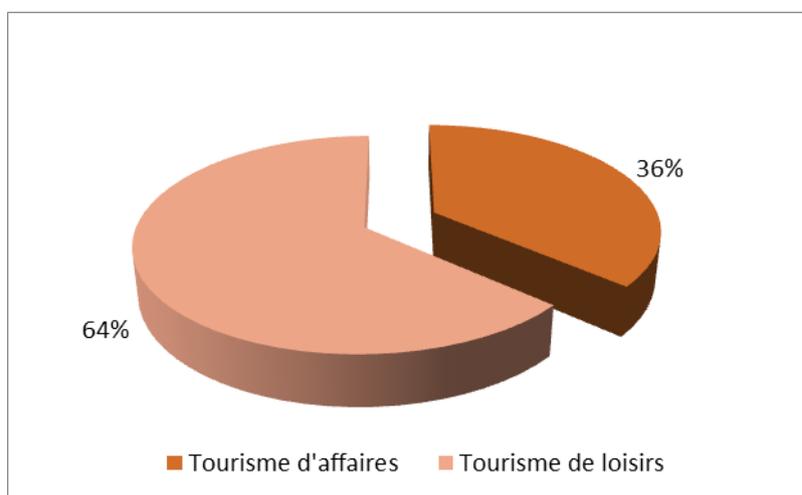
Origine des visiteurs :

Origine des visiteurs	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
Algériens	30	49%
Algériens vivant à l'étranger	16	26%
Etrangers	15	25%
Total	61	100%



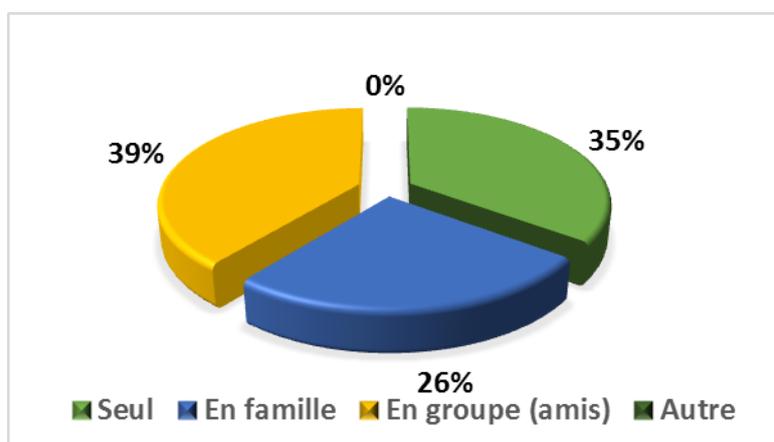
Motivation de la venue :

Motivation de la venue	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
Tourisme d'affaires	20	36%
Tourisme de loisirs	35	64%
Total	55	100%



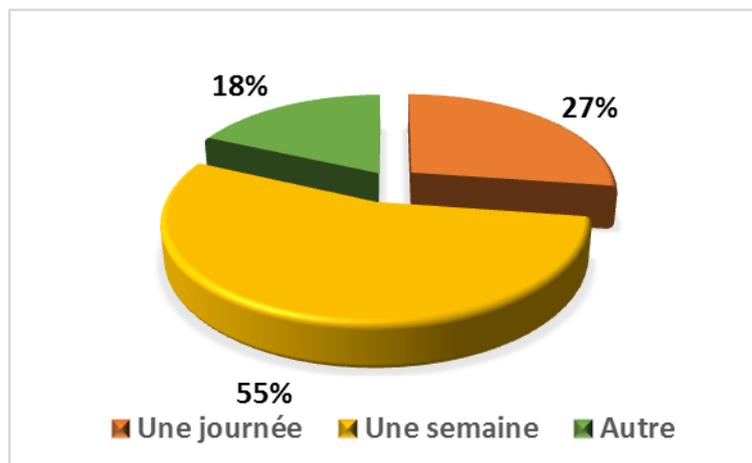
Ils voyagent :

Ils voyagent ...	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
Seul	26	35%
En famille	19	26%
En groupe (amis)	29	39%
Autre	0	0%
Total	74	100%



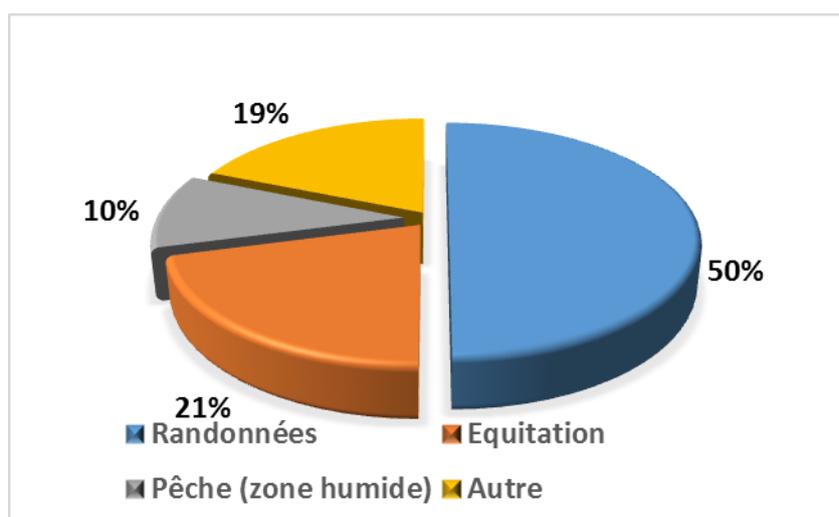
Durée de séjour :

Durée de séjour	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
Une journée	12	27%
Une semaine	24	55%
Autre	8	18%
Total	44	100%



Loisirs en journée :

Loisirs en journée	Nombre de réponses	Pourcentage (%)
Randonnées	24	50%
Equitation	10	21%
Pêche (zone humide)	5	10%
Autre	9	19%
Total	48	100%



8.10.2. Resultats et Discusion :

Les résultats chiffrés de cette enquête ne peuvent être considérés comme des indicateurs statistiquement incontournables. Certaines tendances méritent d'être relevées :

1. Sensibilité des personnes interviewées aux principes du développement et du tourisme durable :

- ✓ 47,73% des acteurs privés interviewés transmettent des valeurs qui se réfèrent aussi aux critères du développement durable appliqués au tourisme : développement, dans l'ordre de priorités d'une économie équitable (profitant aux populations locales) et durables (raisonnement à long terme) ;
- ✓ 16,66 % des associations sont sensibles à ces mêmes critères.

2. Consensus identifié sur les sites emblématiques de la ra, dans l'ordre de la région de Tiout :

1. Hamma Ain Ouarka ;
 2. Oasis de Tiout ;
 3. Ksar de Tiout.
1. Les politiques engagées dans le cadre de la mise en œuvre du SNAT sont peu ressenties, elles commencent timidement à porter leurs fruits, principalement du fait de l'étude et l'aménagement du site d'Ain Ouarka ;
 2. Les visiteurs sont majoritairement de passage dans la Wilaya de Naâma (60%) ;
 3. Ils sont majoritairement en transit entre Nord et Sud, entre Oran et Bechar ;
 4. Les visiteurs pratiquent avant tout des activités de pleine nature, non encadrées (randonnée, cheval, ...) ;
 5. Les pratiques de loisirs des visiteurs interviewés dénotent d'une offre de loisirs insuffisante ;
 6. Les sites visités sont avant tout ceux des zones d'Ain Ouarka, Tiout et Moghrar.

3. Classement des sites préférés des touristes :

Hammam Ain Ouarka	1
Cirque d'Ain Ouarka	1
Ksar Tiout	2
Oasis de Tiout	2
Qalaât Cheikh Bouamama (musée)	3
Oasis de Moghrar Tahtani	3
Ksar Asla4Kouba de Sidi Ahmed Medjdoub	4
Zone humide (Ain Benkhilil)	5
Ksar Sfissifa	6
Djbel Mekhtel	7
Oasis de Moghrar Fougani	8
Musée de dinosaures	9
Sidi Boudjamaa	10

8.11. Synthèse du diagnostic /analyse AFOM :

L'approche AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) sera bien entendu importante comme outil d'aide à la décision. Elle a été menée sur les différents secteurs au cœur du développement touristique : zones d'intérêt touristique, wilaya dans son ensemble, organisation du tourisme, équipements existants, ...

La prospective nous a permis de développer des scénarii et le programme d'actions en mettant en cohérence des hypothèses de flux touristiques avec les réalités du terrain et les moyens économiques du territoire.

Les figures ci-dessus synthétisent l'état des lieux et diagnostic de la « Destination TIOUT », en prenant en considération les points clés suivants :



Figure.8.6 :Potentialités du ksar de Tiout.



Figure.8.7 :Faiblesses du ksar de Tiout.



Figure.8.8 :Opportunités du ksar de Tiout.

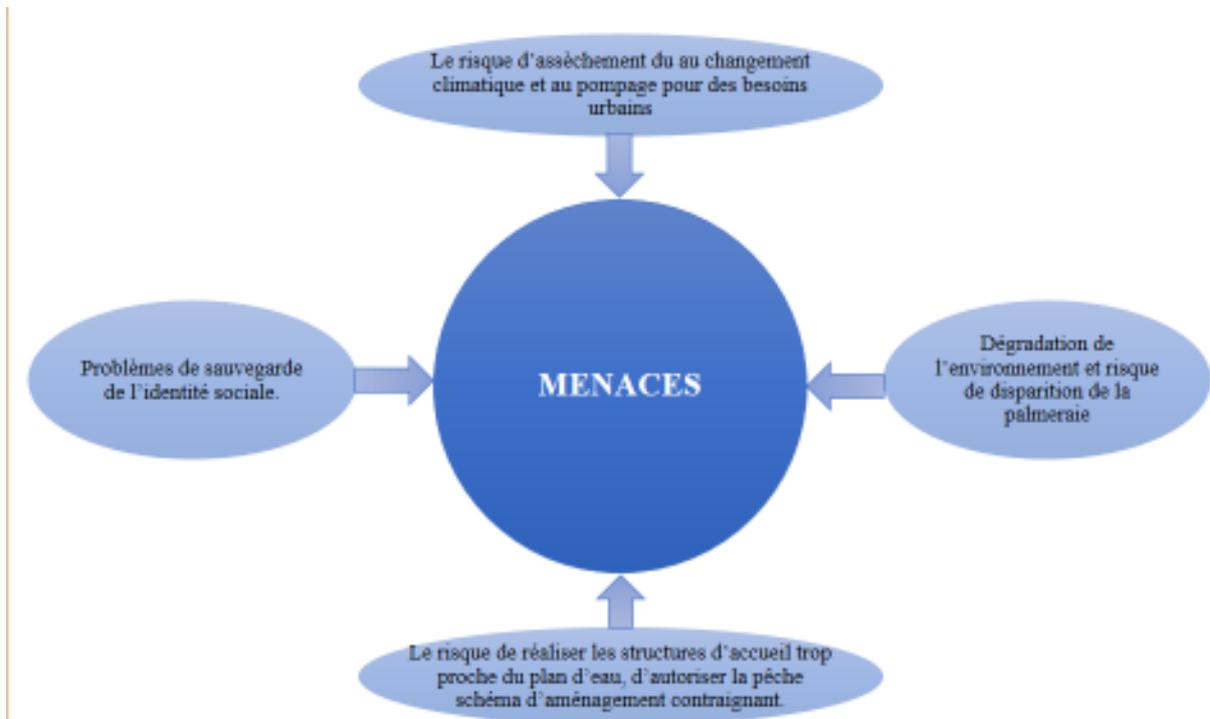


Figure.8.9 : Menaces sur le ksar de Tiout.

8.12. Projet de de sauvegarde de l'écosystème saharien de L'oasis de Tiout : Synthèse, Orientations et Stratégiques :

Les orientations stratégiques traduisent, de manière opérationnelle, la vision d'avenir formulée pour le développement durable du Ksar de Tiout.

Elles constituent le cadre général de la mise en œuvre du projet (scenario) et qui se résument comme suit :



1. **ORIENTATION 01** : Préserver l'environnement Oasien ;
2. **ORIENTATION 02** : Assurer un développement économique durable et la sauvegarde du ksar ;
3. **ORIENTATION 03** : Renforcer l'image du Ksar Tiout, et mettre en réseau les acteurs ;
4. **ORIENTATION 04** : Préserver le patrimoine matériel et immatériel et le savoir-faire ;
5. **ORIENTATION 05** : Appuyer les réformes de la politique publique et l'arsenal juridique.

Pour chaque orientation stratégique, sont définies par des axes opérationnels qui déterminent précisément ce qui doit être réalisé (plan d'action), à travers une liste d'actions qui sont :

Orientations 01 : Préserver l'environnement Oasien

Axe 1.1 : l'usage de la ressource hydrique est optimisé

- ▶ **Activité 1.1.1** Application des techniques agro- écologiques
- ▶ **Activité 1.1.2** Réalisation d'une étude et des travaux pour le développement novateurs et rénovation des systèmes relatifs au plan de préservation d'eau.

Axe 1.2: l'exploitation durable de l'oasis est maintenue et le niveau de vie amélioré

- ▶ **Activité 1.2.1** Sélectionner les procédures de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel.
- ▶ **Activité 1.2.2** Développement de produits certifiés agrobiologique.
- ▶ **Activité 1.2.3** Développement d'un élevage ovin sélectionné.
- ▶ **Activité 1.2.4** Développement d'un produit plantes aromatiques "biologique".
- ▶ **Activité 1.2.5** Préciser les mesures nécessaires pour assurer le maintien du développement touristique dans les limites de capacité d'accueil de l'environnement naturel, culturel et social du territoire.

Axe 1.3 : Engager et renforcer et la mise à niveau des structures locales

- ▶ **Activité 1.3.1** Création de "Maisons" des associations oasiennes.
- ▶ **Activité 1.3.2** Formation des encadrements communaux, techniques et associatifs.
- ▶ **Activité 1.3.4** Appui matériel aux communes et associations oasiennes et mobilisation des jeunes.

Axe 1.4 : La restauration de la biodiversité de l'écosystème oasien est engagée.

- ▶ **Activité 1.4.1** Réalisation d'une étude relative à la lutte contre l'ensablement, l'érosion et les pollutions.
- ▶ **Activité 1.4.2** Préciser les mesures de protection et de mise en valeur des milieux sensibles, de la faune et de la flore.
- ▶ **Activité 1.4.3** Restauration de la biodiversité par création de jardin à clones.
- ▶ **Activité 1.4.4** Mise en place de foyers améliorés, fours à pain et énergies alternatives.
- ▶ **Activité 1.4.5** Réalisation d'un observatoire permanent des écosystèmes oasiens.

Orientation 02 : Assurer un Développement Economique durable et la sauvegarde Du Ksar

Axe 2.1 : Mise en place d'un Conseil local de Développement Durable

- ▶ **Activité 2.1.1** Développer les partenariats nécessaires à une meilleure contribution du tourisme à l'économie locale et à une prise en compte plus large de l'environnement.
- ▶ **Activité 2.1.2** Rédaction des conventions de partenariat et création du Comité de pilotage.
- ▶ **Activité 2.1.3** Création des Comités de développement communal et régional.

Axe 2.2 : La mise en tourisme du ksar Tiout

- ▶ **Activité 2.2.1** Etablissement d'un plan d'actions opérationnel " de la mise en tourisme de Ksar Tiout.
- ▶ **Activité 2.2.2** Définir les mesures nécessaires pour assurer un développement touristique respectueux du cadre de vie.
- ▶ **Activité 2.2.3** Définir les mécanismes permettant un soutien des services publics par le tourisme.
- ▶ **Activité 2.2.4** Mettre en place les programmes de loisirs pour les habitants.
- ▶ **Activité 2.2.5** Elaboration de la Charte de développement touristique durable.

Axe 2.3 : Promotion et revalorisation des métiers d'artisanat

- ▶ **Activité 2.3.1** Animation et mise en commun des projets de revalorisation des métiers féminins.
- ▶ **Activité 2.3.2** Définition d'un plan de développement des métiers.
- ▶ **Activité 2.3.3** Définition d'un plan de communication et de formation.
- ▶ **Activité 2.3.4** Favoriser la création d'unités de formation privées dédiées aux métiers du tourisme et de l'artisanat.

Orientation 03 : Renforcer l'image du ksar Tiout, et mettre en réseau les acteurs.

Axe3.1. : Définir une stratégie de communication qui permette de positionner le Ksar de Tiout comme destination

- ▶ **Activité 3.1.1** analyse-diagnostic de la situation juridique et réglementaire.

- ▶ **Activité 3.1.2** mobilisation et concertation des acteurs institutionnels.
- ▶ **Activité 3.1.3** élaboration des propositions concernant les nouveaux modes de financement des projets et les incitations financières.

Axe 3.2 : Organiser les intervenants économiques et mettre en réseau les acteurs du territoire.

- ▶ **Activité 3.2.1** Encourager l'ensemble des acteurs à la création d'une fédération de patrimoine.
- ▶ **Activité 3.2.2** Encourager les P/APC des communes de sud à se mettre en réseau dans le cadre d'un organisme de préservation et de développement représentatif.

Orientation 04 : Préserver le patrimoine matériel et immatériel et le savoir-faire.

Axe 4.1 La préservation du patrimoine matériel et architectural du ksar est acquise

- ▶ **Activité 4.1.1** Élaboration d'une politique du patrimoine.
- ▶ **Activité 4.1.2** Utilisation des mécanismes de contrôle architectural disponibles pour préserver l'intégrité du patrimoine bâti.
- ▶ **Activité 4.1.3** Poursuite des travaux de mise en valeur pour l'ancien bâti en prévoyant l'amorce d'interventions dans les autres concentrations d'intérêt patrimonial de qualité.
- ▶ **Activité 4.1.4** Réalisation des travaux de mise en valeur et de restauration du cadre bâti.
- ▶ **Activité 4.1.5** Mise en place un cadre de programme particulier d'urbanisme et d'adaptation aux nouvelles notions de modernité.

Axe 4.2 La préservation du patrimoine immatériel du ksar est acquise

- ▶ **Activité 4.2.1** Précision des mesures de protection et de mise en valeur du milieu social du Ksar.
- ▶ **Activité 4.2.2** Sélection des procédures de conservation et de mise en valeur du patrimoine immatériel.
- ▶ **Activité 4.2.3** Définition des mesures de préservation de l'environnement social et identitaire.
- ▶ **Activité 4.2.5** Identification avec les l'ensemble des partenaires les opportunités de contribution du tourisme à l'entretien du patrimoine immatériel.

Orientation 05 : Appuyer les reformes de la politique publique et l'arsenal juridique.

Axe 5.1 : Identification des modifications à apporter aux textes et réglementations.

- ▶ **Activité 5.1.1** Analyse-diagnostic de la situation juridique et réglementaire.
- ▶ **Activité 5.1.2** Mobilisation et concertation des acteurs institutionnels pour l'évaluation des projets déjà réalisés et la programmation de nouvelles opérations complémentaires.
- ▶ **Activité 5.1.3** Elaboration des propositions concernant les nouveaux modes de financement des projets de développement économique et les incitations financières.

Axe 5.2 : Mise en cohérence de la réglementation en matière d'aménagement, de construction et de réhabilitation de l'habitat traditionnel.

- ▶ **Activité 5.2.1** Analyse-diagnostic de la situation juridique et réglementaire.
- ▶ **Activité 5.2.3** Mobilisation et concertation des acteurs institutionnels.
- ▶ **Activité 5.2.4** Développement de l'habitat traditionnel.
- ▶ **Activité 5.2.5** Elaboration des propositions concernant les nouveaux.



Figure.8.10 :Diagnostic,syntheses et Orientations et actions du projet.

8.13. Suivi et évaluation :

Le Projet instruira deux types de suivi-évaluation : le suivi-évaluation interne à la bonne conduite du projet, avec les protocoles habituels, tableau de bord, indicateurs, évaluation à mi-parcours et un suivi-évaluation locale sur l'état du patrimoine naturel et architectural et hydrique, départements ministériels concernés par ses interventions, et les systèmes de réhabilitation mis en place.

Le programme de suivi-évaluation consacré à l'état des écosystèmes oasiens, sera mené en s'inspirant du travail déjà réalisé dans ce cadre sur le site saharien déjà mené par d'autres pays voisins , qui permettra de définir le cadre des données, utiles à la caractérisation des prise de décision et de suivi dynamique de l'écosystème, et de définir les indicateurs consensuels vu les partenaires, et les protocoles de mesure des impacts.

Conclusion :

Le présent avant-projet sera un exemple, auquel il est fait référence d'Assistance entre le Gouvernement et le Programme de la recherche scientifique, afin de développer les zones sahariennes algériennes. Il est piloté par : plusieurs

comités installés sur différents niveaux d'intervention de pouvoirs. Ces comités regrouperont tous les institutions décideurs, les partenaires ainsi que les organisations nationales et internationales.

Ces comités seront organisés automatiquement par rapport à la thématique de l'activité ainsi que les prérogatives de chaque organe, tout en respectant le cadre normatif général du projet et les lois en vigueur. Ces comités ont pour mission de :

- Assumer la direction et la conduite générale du projet, en s'assurant que ce dernier reste dans les plannings fixés ;
- Traiter des problèmes rencontrés par le projet et soulevés par le directeur de projet ;
- Donner des conseils à propos des nouveaux risques du projet et approuver d'éventuelles contre-mesures et mesures de gestion en réponse à des risques spécifiques et imprévus;
- Examiner l'état d'avancement du projet et proposer une orientation et des recommandations visant à garantir la production des résultats convenus de manière adéquate et conformément aux prévisions ;
- Juger du rapport annuel d'examen du projet, formuler des recommandations pour le prochain plan de travail annuel, et informer le groupe de discussion des effets.

Les différentes actions prévues dans le cadre de ce projet, et qui concernent l'ensemble des villes ksour, vont toutes dans le sens et le but de favoriser le développement économique de la région tout en préservant son capital naturel et culturel.

Ce projet va contribuer à modifier la perception de nombre d'Algériens ou touristes étrangers sur la région. La région est peu fréquentée alors qu'elle regorge d'espaces naturels remarquables. Ce capital naturel, qui est encore vierge allié à la richesse du patrimoine culturel est propice au développement maîtrisé du secteur touristique.

Par ailleurs, le projet aura certainement un impact d'autant plus important et positif sur l'environnement avec l'élaboration progressive d'outils telle une charte, afin de mettre en scène des concepts de développement durable.

La prise de conscience, notamment de la part des populations locales, du potentiel touristique de la région d'une part, et de la nécessité de préserver ce patrimoine comme condition nécessaire pour un projet « supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique, et équitable sur le plan éthique et social » d'autre part.

En mettant en valeur les sites culturels et naturels, en créant des équipements adéquats avec la mission et l'objectif du projet, et en donnant les moyens de changer l'image de la région pour que ce projet réunisse toutes les conditions nécessaires au développement du secteur touristique.

CHAPITRE 9 : PROPOSITION D'UN PROJET ECO TOURISTIQUE D'AMENAGEMENT DURABLE COMME VECTEUR DE PARTICIPATION SOCIALE ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL : CAS DU KSAR DE BOUSSEMGHOUN

INTRODUCTION :

Dans cette période des mutations économiques et les circonstances actuelles que connaît l'Algérie, le tourisme ne devient plus qu'un choix, mais une réelle opportunité. Dans cette optique une volonté politique nationale s'est manifesté pour développer durablement ce secteur d'avenir.

Le développement du tourisme en Algérie s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique nationale du développement. L'Algérie ayant opté pour la diversification de ses ressources financières avec comme objectif stratégique de réduire sa dépendance des recettes des hydrocarbures et d'améliorer le niveau de vie de ses citoyens.

Cette volonté se traduit par l'élaboration du Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique à l'horizon 2030 (SDAT). Ce dernier est un instrument de planification, composante du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), lequel traduit la volonté de l'État , mettant en exergue le potentiel naturel, culturel et historique du pays pour la « mise en tourisme » de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination compétitive.

De ce fait, il a été établi le SDAT comme un outil d'aide à la décision et un guide méthodologique permet à l'exécution du choix résolu de l'Algérie, de promouvoir et de mettre en valeur le potentiel naturel, culturel et historique pour objectif faisant ainsi de l'Algérie une destination touristique.

Sachant que la destination algérienne se classe à la 147^{ème} position sur un total de 174 pays

⁶⁶. Par contre, le Maroc et la Tunisie, qui ont massivement investi dans le tourisme contrairement à l'Algérie, sont classés parmi les meilleures destinations de la région méditerranéenne (tableau.9.1).

⁶⁶ Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat ,2015

Le secteur touristique dans la région de la méditerranée représente 11 % du produit intérieur brut toute fois il reste en dessous du niveau de plusieurs pays dont l'Algérie qui reste un secteur mal e exploité par rapport à ses capacités et à ses opportunités disponibles.

Tableau 9.1. Nombre des arrivés internationaux au Maghreb (Source : S.D.A.T – 2025) - actualisé.

Pays	1995	2000	2005	2006	2007	2011	2015
Algérie	519.600	866.000	.443.000	11.640.000	.740.000	12.394.887	2.500.000
Tunisie	4.120.000	5.058.000	6.378.000	6.500.000	-	-	10.000.000
Maroc	2.602.000	4.278.000	5.843.700	6.000.000	-	-	10.000.000

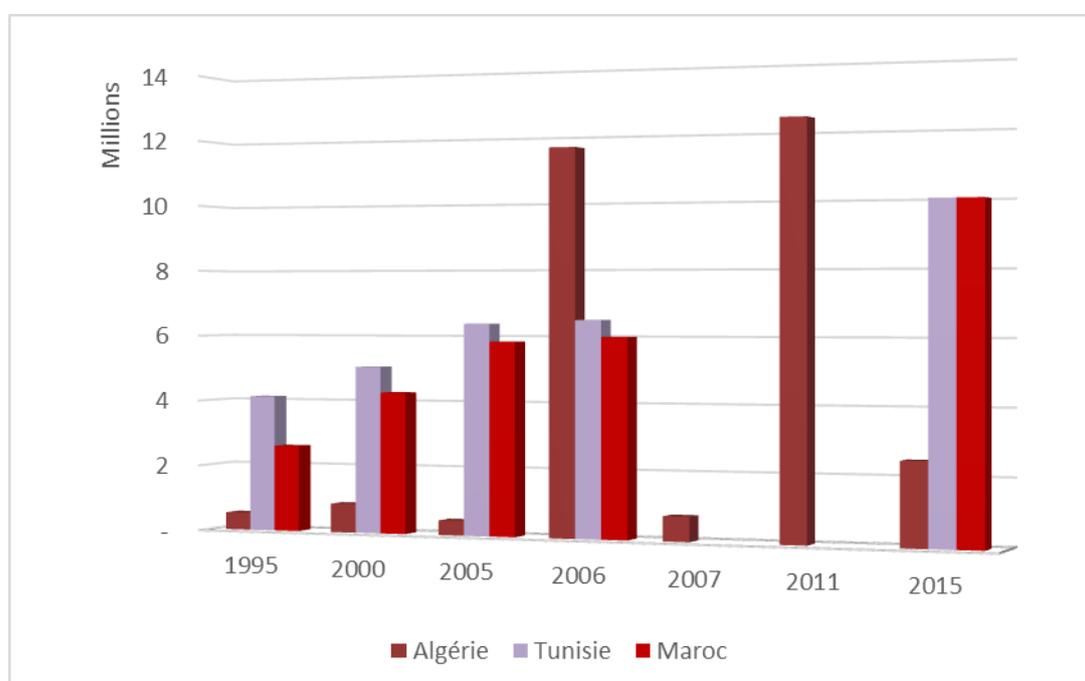


Figure.9.1 : Nombre des arrivés internationaux au Maghreb (1995-2015) (SDAT-2025)

9.1. Etat des lieux, bilan et diagnostic :

9.1.1. L'état du tourisme en Algérie et flux Touristiques :

Avec près de 2.394.887 d'arrivées de touristes étrangers en 2011, soit 1 % de la fréquentation en méditerranée qui est de 15 % des arrivées au Maghreb.

L'Algérie est un pays à la traîne pour le nombre de séjours effectués sur son territoire, malgré que cette fréquentation a connu un accroissement annuel moyen de l'ordre de 6,5 % à 7 % entre 1995 et 2007 et une hausse de 15,67 % pour

l'année 2011⁶⁷. Ce qui a le plus attiré les touristes ces dernières années reste le tourisme saharien.

En 2011, l'Algérie a accueilli 901.642 étrangers et 1.493.245 algériens résidant à l'étranger. Les bassins émetteurs les plus importants sont : la Tunisie, France, Espagne, Italie, Chine, Maroc, Syrie, Turquie, Allemagne et Grande Bretagne.

Le tourisme des nationaux résidant à l'étranger constitue une part non négligeable de la fréquentation pour un pays à tradition d'émigration. En 2011, ces touristes représentent 62 % des arrivées internationales en Algérie (71% en 2007).

Dès lors, une enveloppe financière de l'ordre de 3,2 milliards de dinars, a été allouée au secteur du tourisme dans le cadre des programmes quinquennaux d'appui à la relance économique (2005-2014, dans le but de diversifier les exportations algériennes hors hydrocarbures (MATTA, 2016).

Cette enveloppe a été consacré pour la réalisation de plusieurs chantiers, dont l'aménagement de 174 zones d'expansion touristique (ZET) un peu partout dans le pays, tout en exposant les atouts et les facilités qu'offre l'Algérie aux investisseurs nationaux et étrangers A travers des journées d'étude, des sorties sur le terrain et des rencontres avec des délégations étrangères, en Algérie ou outre-mer se sont multipliées.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le méditerrané est de loin la première destination touristique au monde avec un chiffre record de 343 millions d'arrivées de touristes internationaux en 2014 soit, près du tiers du total d'arrivées dans le monde (1.133 millions).

En Afrique du Nord, l'Algérie enregistre une évolution positive des arrivées internationales estimée à +11% entre 2010 et 2014, le Maroc enregistre +10.66%, alors que la Tunisie -12%. Mais en valeurs absolue, avec 2,3 millions de visiteurs aux frontières en 2014, l'Algérie reste loin derrière le Maroc (10.28 millions touristes en frontières) et la Tunisie (6.07 millions touristes en frontières).

⁶⁷ Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat 2016.

En 2014, les entrées des touristes étrangers ont représenté 40.85% du total des touristes (940125) et celles des nationaux résidents à l'étranger 59.15% (1 361 248)⁶⁸.

Le développement du tourisme prend des dimensions notables, la réflexion sur la patrimonialisation et la préservation des sites historiques est devenue un sujet d'actualité, voire nécessaire. Le regain d'intérêt pour les sites historiques est souvent orienté vers une perspective de développement touristique.

En Algérie, l'investissement touristique public ou privé dans les quartiers historiques à travers des projets touristiques à valeur culturelle et patrimoniale reste très limité, notamment dans nos villes présahariennes réputées pour leurs cultures et leurs traditions, ainsi que leur patrimoine architectural vernaculaire très particulier.

Ce patrimoine culturel et naturel est de plus en plus menacé de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables. La dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de toute l'humanité.

La protection de ce patrimoine à l'échelon national reste souvent incomplète en raison de l'ampleur des moyens qu'elle nécessite et de l'insuffisance des ressources économiques, scientifiques et techniques du pays sur le territoire duquel se trouve le bien à sauvegarder.

Tandis que, la situation actuelle du patrimoine en Algérie reste très préoccupante. Ce patrimoine historique matériel et immatériel est fortement dégradé est menacé de disparition, y compris dans ses fondements communautaires, culturels, socio- économiques et environnementaux.

9.2. Présentation du territoire de la wilaya de l'Bayadh :

La wilaya d'El Bayadh est comprise entre les parallèles 30° 42 et 34° 28 de l'altitude Nord. Elle est issue de la réorganisation territoriale de la région des hauts plateaux Ouest du pays de 1984⁶⁹ (figure.9.2).

⁶⁸ Ministère de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat 2016.

La wilaya d'El Bayadh fait partie de la région des hautes plaines steppiques du Sud-Ouest. Elle s'étend sur une superficie de **70699,9 km²** (figure9.3).

La commune de **Boussemghoun** qui représente notre cas d'étude fait partie administrativement de la wilaya d'El Bayadh qui se compose de 08 daïras regroupant 22 Communes (tableau.9.2)

Tableau 9.2. Consistance territoriale et superficie de la wilaya d'El Bayadh D.P.A.T 2010

Daïras	Communes	Superficies Km ²
El Bayadh	El Bayadh	463.50
Boualem	Boualem-Sidi Amar-Sidi Taiffour-Sidi Slimane-Stitten	2970.90
Brezina	Brezina-Ghassoul-Krakda	17100
Bougtob	Bougtoub-El Kheiter-Tousmouline	3921.80
Rogassa	Rogassa- Kef Lahmar-Cheguig	4856.30
El Abiodh Sidi Cheikh-	Cheikh Bnou-Ain El Orak-Arbaouet	37508.90
Chellala	Chellala-Mehara	3288.40
Boussemghoun	Boussemghoun	590.10

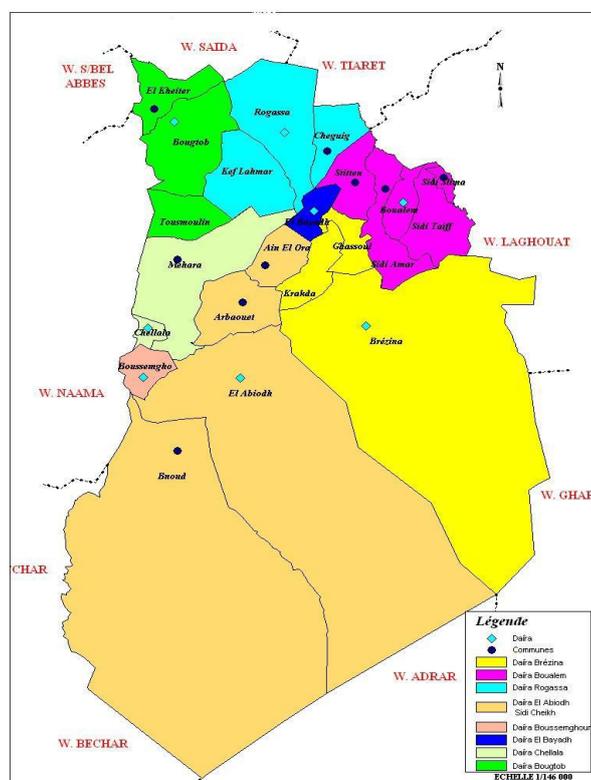


Figure.9.2 : Les communes de la wilaya d'El Bayadh (D.P.A.T 2010)

⁶⁹ Loi 9-84 du 04 Février 1984 relative à l'organisation territoriale

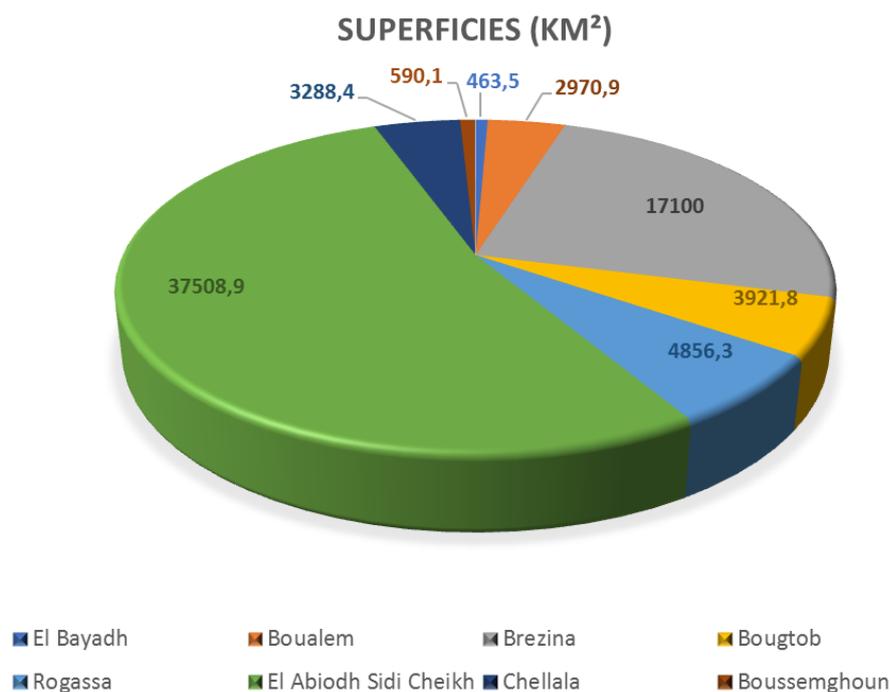


Figure.9.3 : Superficie des différentes communes de la wilaya d'El Bayadh (D.P.A.T 2010)

9.2.1. Population :

L'analyse de la population se base essentiellement sur les données statistiques officielles du R.G.P.H 2008 et les estimations de la D.P.A.T pour 2011. La population nomade est une spécificité des régions steppiques. Elle constitue une composante pondérale importante dans le peuplement de wilaya.

La population de la Wilaya d'El Bayadh a fortement évolué durant les différents recensements de la population effectués depuis l'indépendance. C'est ainsi que la population qui était de l'ordre de 47 590 habitants au RGPH 1966, est passée à 114 800 habitants au RGPH 1977, soit une évolution globale de 67 210 habitants, représentant un taux d'accroissement annuel moyen de 7,52 %⁷⁰.

Au RGPH de 1987, la population atteint 151 757 habitants, soit une évolution de 36 957 habitants, représentant un taux d'accroissement annuel moyen de 2,77 % (figure.9.4).

Le RGPH de 1998, la Wilaya comptait une population de 226 845 habitants, soit une évolution de population de 75 088 habitants, représentant un taux d'accroissement annuel moyen de 3,61 %. Selon le RGPH de 2008, la population

⁷⁰ Monographie de la wilaya d'El Bayadh, 2010

est de l'ordre de 261 286 habitants, soit une évolution de population de 34 441 habitants, représentant un taux d'accroissement annuel moyen de 1,41 % (tableau.9.3).

Tableau 9.3. Evolution de la Population de la wilaya d'El Bayadh (R.G.P.H 2008)

	1966	1977	1987	1998	2008	2011	Densité Hab/km ²
Total wilaya	47.590	114.800	151.757	226.845	262.286	284492	3,88
Boussemgoun	1.985	4.006	2.849	3.342	3.908	4109	6,93

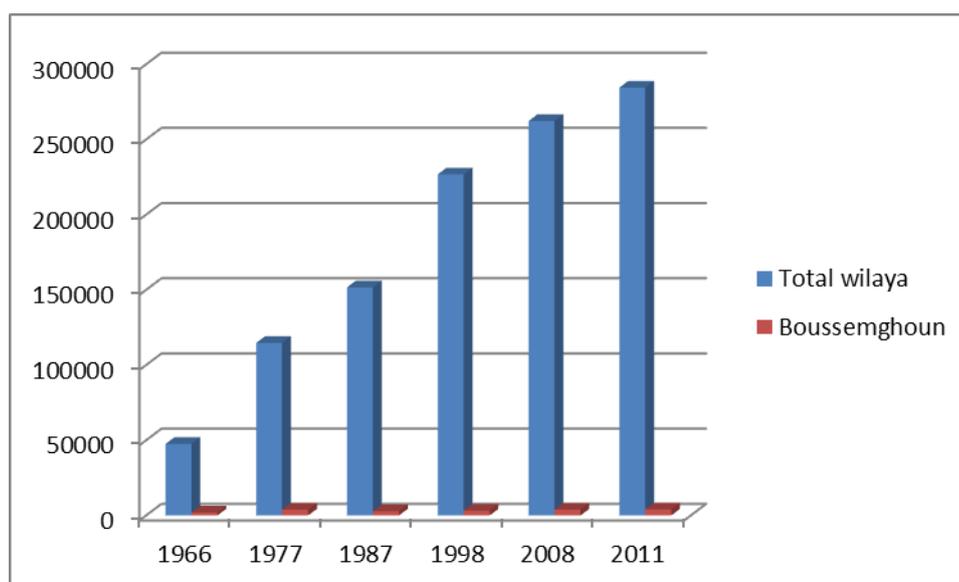


Figure.9.4 : Evolution de la population wilaya d'El Bayadh (R.G.P.H 2008)

9.2.2. Répartition de la population par commune :

La population de la Wilaya à la fin 2010 est de 278 100 habitants. Cette situation traduit une évolution importante de la population dans la mesure où dans 44 ans ; elle a doublée à un rythme moyen annuel absolu de 5.167 habitants⁷¹.

9.2.3. L'évolution du tourisme dans la wilaya d'El Bayadh :

Le patrimoine de la Wilaya d'El Bayadh (palmeraies, espaces forestiers du « barrage vert », faune et flore, Steppe et présaharien, zones humides, une agriculture diversifiée, élevage, des ressources hydriques stratégiques, barrage, sources, un patrimoine paysager, stations de gravures rupestres, ksour,...) identifie les véritables marqueurs d'un tourisme solidaire, responsable et écologique qui permettra de promouvoir le développement local.

⁷¹ Monographie de la wilaya d'El Bayadh, 2010

Pendant la saison touristique 2014-2015 la wilaya d'El Bayadh a accueilli plus de 40.000 touristes. Le total des touristes étrangers, à destination d'El Bayadh est de 1000 pour l'année 2015 (tableau 9.4).

Tableau 9.4. Statistiques des Arrivées touristiques (Nationaux et Etrangers) dans la wilaya El Bayadh (M.A.T.T.A, 2015).

Années	2014	2015
Nationaux	40.000	50.000
Etrangers	500	1000

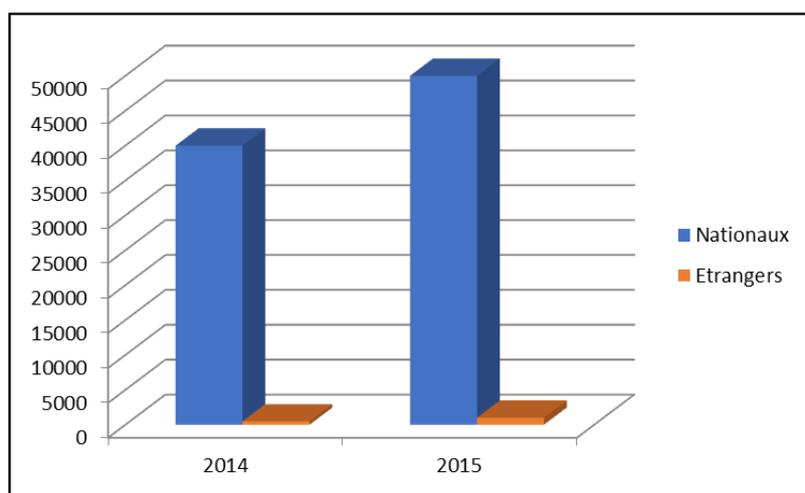


Figure.9.5 : Evolution du nombre des Arrivées touristiques (Nationaux et Etrangers) dans la wilaya El Bayadh (M.A.T.T.A, 2015)

Tableau 9.5. Statistiques des arrivées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois (M.A.T.T.A, 2015)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov	TOTAL
2004	865	743	926	646	656	580	571	488	659	253	480	7620
2005	775	584	849	730	727	708	719	813	926	302	594	8561
2006	969	731	854	703	933	949	863	673	945	457	753	9601
2007	1017	814	823	661	958	916	764	636	702	610	759	9473
2008	1022	914	900	767	1021	994	867	662	704	833	765	10274
2009	1125	1053	1005	951	1031	1006	898	763	805	923	808	11252
2010	1229	1195	1114	1135	1043	1019	931	869	908	1035	848	12286
2011	1335	1340	1227	1323	1062	1034	971	979	1018	1132	896	13346
2012	1438	1481	1338	1511	1077	1049	1006	1085	1124	1226	940	14369
2013	1716	1759	1616	1789	1355	1327	1284	1363	1402	1504	1218	17705
2014	2032	2490	1998	1426	1515	1343	908	1102	1312	347	409	15373
2015	1790	2313	2042	1453	1443	1421	977	1198	1128	1381	1318	17827

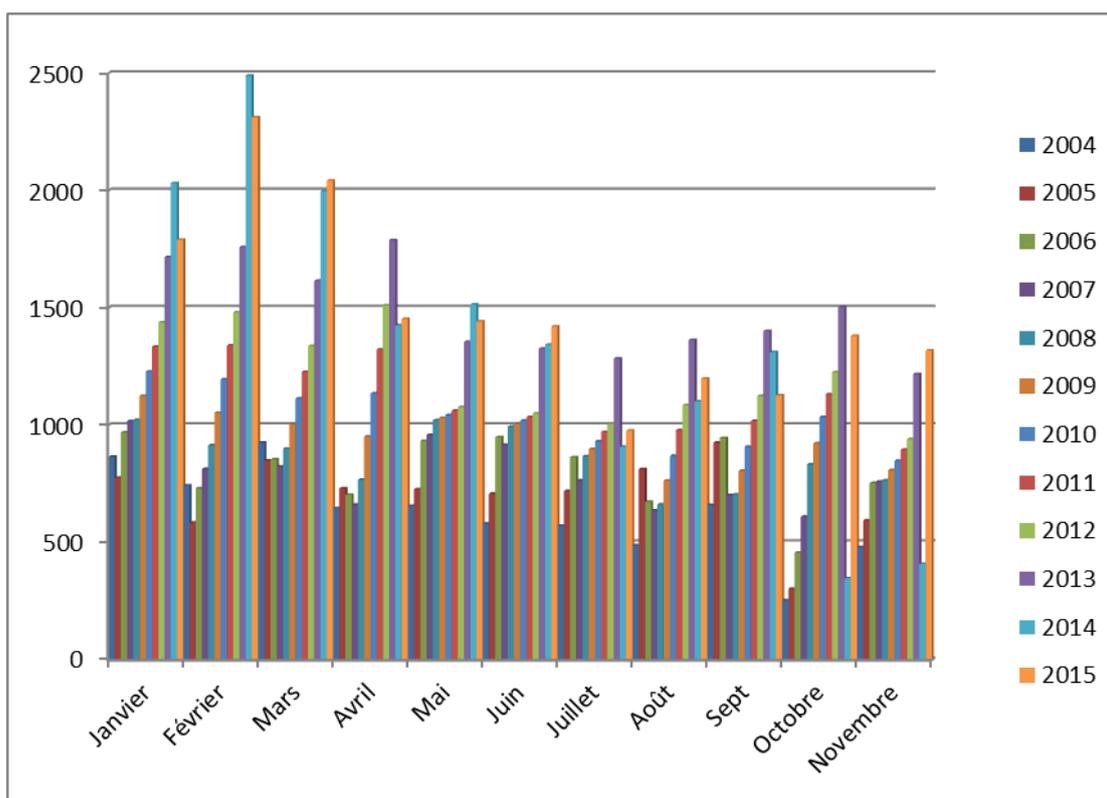


Figure.9.6 : Evolution des arrivées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois (M.A.T.T.A, 2015)

Tableau 9.6. Statistiques des nuitées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois (M.A.T.T.A, 2015)

	Janvier	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Septe	Oct	Nov	Déc	TOTAL
2004	1800	775	1863	1305	672	609	599	1017	1336	513	721	874	12083
2005	1740	1313	1913	1643	1535	1593	1613	1845	965	677	660	1001	16498
2006	1819	1392	1868	1683	1057	1572	1690	1875	1088	680	757	1094	16575
2007	1851	1416	1924	1593	1411	1235	1572	994	970	826	1010	968	15770
2008	1937	1849	2034	1801	1723	1455	1609	1015	982	883	1041	1047	17376
2009	2040	1947	2025	1903	2043	1559	1649	1036	1052	1824	1246	1313	19637
2010	2149	2063	2062	2010	2366	1668	1692	1062	1129	2763	1463	1586	22013
2011	2261	2169	2101	2119	2695	1776	1744	1099	1204	3710	1677	1863	24418
2012	2267	2188	2119	2243	2709	1990	2758	2121	1230	3741	1710	1893	26969
2013	2754	2675	2606	2730	3196	2477	3245	2608	1717	4228	2197	2380	32813
2014	2861	4568	3725	2954	3269	2809	1672	2934	2132	2010	1998	2942	33874
2015	2418	4357	3847	3052	3158	2878	1770	3081	1721	3153	2460	3004	34899

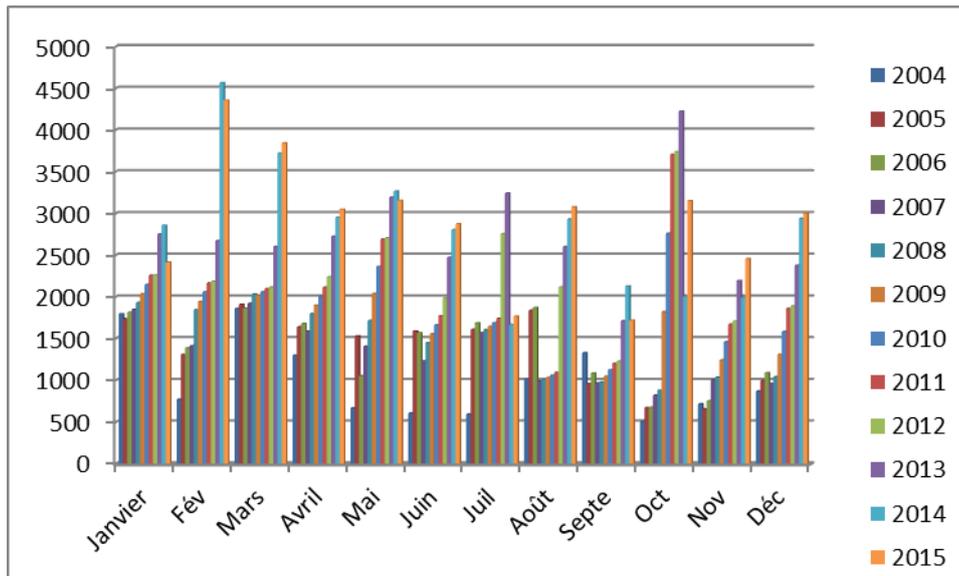


Figure.9.7. : Statistiques des nuitées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois M.A.T.T.A, 2015)

L'analyse de l'évolution des arrivés des touristes, étrangers et nationaux, permet d'avancer un écart énorme entre les touristes étrangers et ceux nationaux en terme de nombre de visiteurs ;

L'analyse de l'évolution des nuitées des touristes, étrangers et nationaux, permet d'avancer les points suivants :

1. Un écart énorme entre les touristes étrangers et ceux nationaux en terme de nombre de nuitées, à l'instar des arrivées ;
2. Des fluctuations entre 15 000 et 35 000 nuitées par an, durant les dix dernières années, concernant les arrivées des nationaux, avec un pique de plus de 34899 en 2014 ;
3. Selon l'analyse, les touristes préfèrent les mois de de février et mars à cause des conditions climatiques favorables.

9.2.4 Infrastructures hôtelières :

La Wilaya enregistre un déficit important en capacités d'accueil hôtelières, vu qu'il n'existe que cinq hôtels appartenant au privé, disposent uniquement 152 lits, 04 de ces hôtels sont localisés au niveau du chef-lieu de la Wilaya et le cinquième à El Abiodh Sidi Cheikh, ce qui montre que le reste des communes est dépourvues de ces infrastructures hôtelières. Sur ces 05 hôtels fonctionnant dans la Wilaya, 02, avec une capacité de 52 lits, sont non classées.

A signaler que 03 projets hôteliers sont en cours de réalisation, ce qui permet d'avoir une augmentation dans les capacités d'accueils de la Wilaya, ainsi un autre projet visant à créer une zone de loisirs ultérieurement à El Kheiter doté d'une piscine pleine air, bungalow, cafétéria, restaurant et une auberge⁷².

9.3. Boussemgoun, une destination touristique d'excellence :

La région d'El-Bayadh, notamment Boussemgoun possède un capital considérable de richesses naturelles, monumentales, culturelles, touristiques, des produits de terroir et traditions authentiques.

Donc, l'ambition est d'aller plus loin aujourd'hui, en faisant de Boussemgoun une destination touristique à part entière, riche de l'ensemble de ses facettes et de ses terroirs. Il faut imaginer un développement touristique plus diversifié qui va répondre à la fois à l'accueil des touristes étrangers et nationaux comme aux besoins des habitants de la région qui s'inscrit dans une perspective de développement durable, respectueux des équilibres et créateur d'emplois pérennes.

L'objectif principal de la démarche est la revitalisation du Ksar à travers la redynamisation de ses potentialités touristiques et l'attraction de ses habitants qui l'ont déserté pour d'autres quartiers nouveaux mieux dotés en infrastructures.

On s'intéressera plus particulièrement dans la présente étude, à l'élaboration d'un aménagement de circuits touristique. Ces circuits s'inscrivent dans d'autres projets de circuits plus larges et plus importants, car historiquement ces circuits concernent le Sud Algérien tout entier et dépassent les frontières du pays pour atteindre les pays voisins au nord, au sud, à l'est comme à l'ouest.

En effet, ce travail vise à reprendre les anciennes itinéraires des caravansérails commerciaux qui sillonnaient l'Afrique du nord et particulièrement le Sahara, sous forme de circuits touristiques.

D'autres part, et selon le programme des Nations Unies pour le Développement en Algérie « Le projet qui reprend les anciennes routes des caravanes commerciales du Sahara, propose la promotion d'un tourisme culturel durable, dans les régions du sud algérien, en tant qu'alternative économique pour

⁷² Direction du tourisme de la wilaya d'El Bayadh, 2016

la région, à même de lutter efficacement contre la situation de précarité des populations locales et de la sauvegarder du patrimoine culturel et naturel local. Il met en œuvre, tout au long des différentes étapes d'implantation, des actions de renforcement des conditions d'activités touristiques : la réhabilitation de constructions ksouriennes et leur aménagement en hébergement touristique, la préservation de l'environnement ainsi que la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel en constituent les actions essentielles.

Pour cela, une dynamique de progrès est nécessaire pour atteindre cette ambition comme le montre la figure.9.8. Il est nécessaire d'étudier tous les aspects qui permettent l'intégration de la zone d'étude à son espace limitrophe (zone naturelle, culturelle, agglomération, zone d'habitat, etc...) dans le milieu environnemental en question, afin de préserver la biodiversité, en s'appuyant sur les aspects ayant trait à la géographie, la sociologie, la démographie, la psychologie, la réglementation, l'économie, l'histoire, la culture, la géologie, l'architecture, etc...

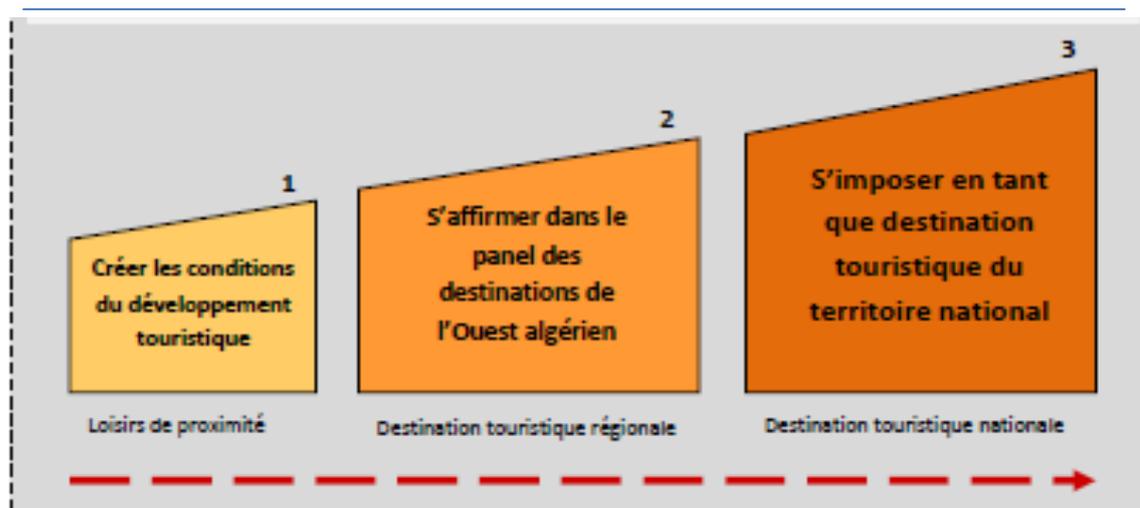


Figure.9.8 : Devenir une destination touristique à l'échelle Nationale. La dynamique de progrès.

9.3.1. Le contexte historique de Boussemgoun et les anciennes routes commerciales du Sahara :

La découverte de gravures rupestres, de sites néolithiques, de vestiges préhistoriques, de grottes, de forêt pétrifiée, montre que la région est un site préhistorique.

Les ksour étaient érigés pour servir de lieu de refuges notamment en périodes de guerre qui secouaient tout le Maghreb de manière générale. Les populations se composaient de :

- ✓ Nomades qui pratiquaient l'élevage ;
- ✓ Sédentaires habitants des Ksour qui pratiquaient l'agriculture et le jardinage.

L'existence du Ksar de Boussemgoun remonte au 17^{ème} siècle selon les fouilles et la mémoire populaire transmise oralement.

9.4. Circuits touristiques des monts des ksour :

Le développement de produits touristiques en milieu sahariens, (circuits, excursions, visites, promenades, randonnées, trekking) dépend du niveau d'accessibilité motorisée aux différents territoires géo touristiques.

Le réseau routier demeure un facteur déterminant dans l'étape préliminaire de prospection, de conception et de réalisation des produits touristiques (figure9.9).

9.4.1. Mise en place d'un circuit touristique routier global reliant tous les ksour (les haltes et interventions ponctuelles proposées) :

En égard aux grandes distances qui séparent les villes-ksour de la wilaya, avec une moyenne de 90 km, il est impératif de mettre en place un circuit touristique routier. Ce dernier peut être envisagé sur les routes existantes (routes nationales, chemin de wilaya et chemin communaux) ou à travers des pistes anciennes, ou les deux à la fois.

L'itinéraire offre aux visiteurs différents paysages (hamadas, ergs, montagnes, dunes, regs,...etc.) sur des étendues immenses avec des curiosités inattendues dans un tel environnement tels que les Oasis de palmeraie.

D'autre part, il permet de relier les lieux ou sites retenus comme « haltes de repos », de visiter et de découvrir les autres sites inventoriés qui s'offrent à travers les différents passages.

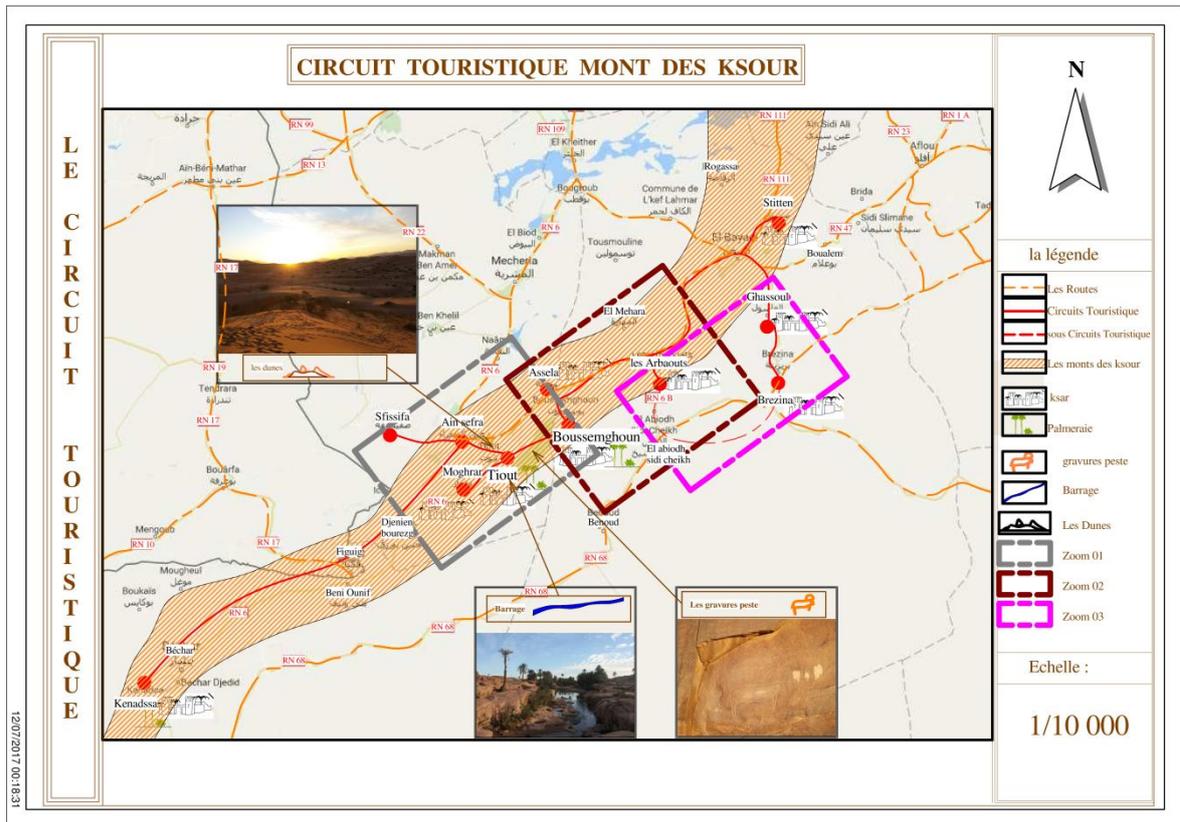


Figure.9.9 : Circuits touristiques des monts des ksour (Auteur, 2016)

9.4.1.1. Circuit des oasis présaharienne : Tiout, El Abiodh Sidi Cheikh, Moghrar, El Bnou, Brézina, Bechar :

De par sa position géographique, le ksar de Boussemghoun s'impose comme un trait d'union entre les zones touristiques de l'Atlas Saharien et le Gourara. Il se trouve sur la route des ksour de Chellala, le ksar Bent El-Khess, les ksours de Mograr, le Ksar de Sfissifa, le Ksar de Asla, le Ksar de Chellala et ceux de Tiout et du Gourara (figure 9.10.a). Cette position stratégique lui permet d'être un circuit à thème comme celui de la « route des ksours », (Plan d'action 2003/2004 du projet intersectoriel de l'UNESCO).

Nous pouvons suivre à la trace de grands personnages qui ont marqué ces contrées : Sidi Ahmed Tijani et sa « khéloua » dans le ksar de Boussemghoun, Cheikh Bouamama et sa retraite stratégique jusqu'aux ksour de Taghit dans la région de (Bechar) à travers les ksour du Grand Erg Occidental (la Saoura).

La découverte des gravures rupestres et la magnifique oasis de Tiout ainsi que son barrage ancestral (figure.9.10.b). Durant ces circuits, nous découvrirons des aspects du patrimoine immatériel de ces régions, des musiques diverses

spécifiques à chaque régions, à chaque population voir à chaque ethnie. Les propositions d'aménagement de ce circuit se résument comme suit :

1^{ère} proposition : aménagement de « maisons d'hôtes » à l'intérieur du Ksar, de Bousseghoun sachant que ce dernier a été sujet à une opération de réhabilitation il y'a quelques années ;

2^{ème} proposition : aménagement de « gites d'étapes » à l'intérieur de la palmeraie à proximité du Ksar de Bousseghoun construits en structures légères avec des matériaux locaux ;

3^{ème} proposition : elle consiste à :

- Intégrer les « acteurs associatifs » dans une économie de tourisme durable ayant un impact social local, solidaire et équitable ;
- Orienter les activités touristiques dans un souci de cohérence et d'équilibre territorial ;
- Redynamiser les sites et les territoires et placer la population locale au cœur de la démarche de mise en tourisme durable ;
- Offrir aux associations la possibilité de recourir à la création d'emplois et de bénévolat ;
- Bénéficier la population locale des activités de loisirs, impliquer les clubs et associations dans les programmes de mise en œuvre.

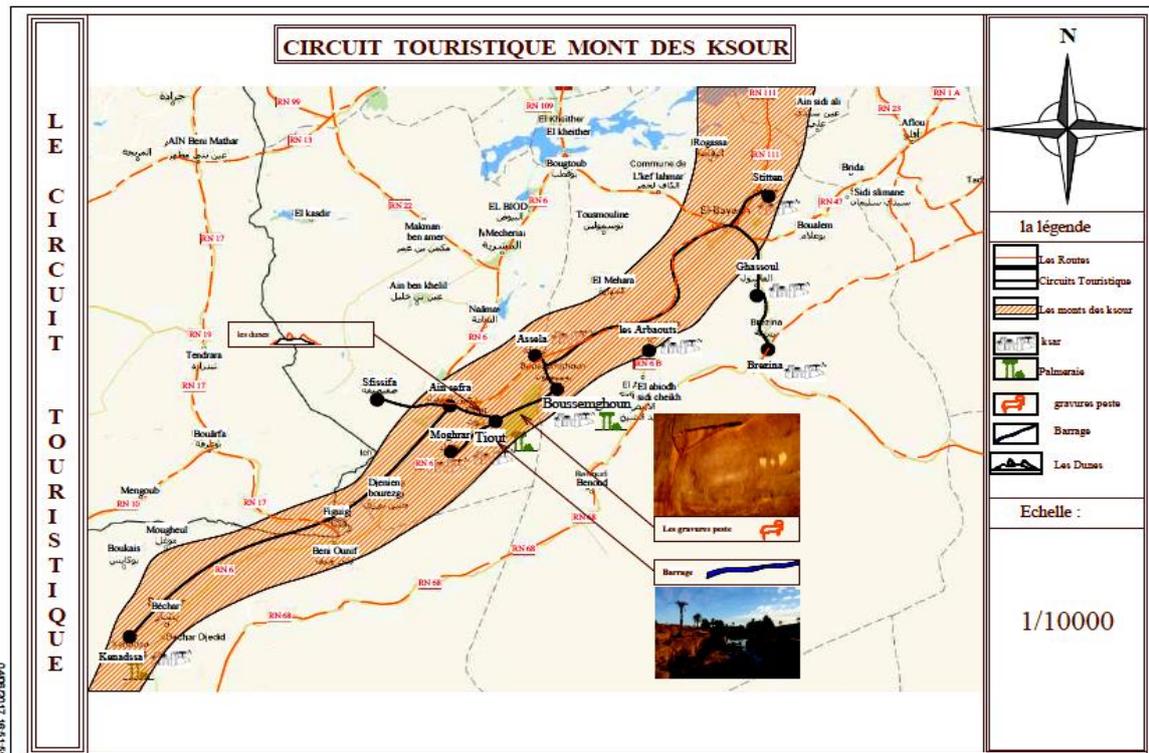


Figure.9.10.a : Circuit des oasis présaharienne (Auteur, 2016)

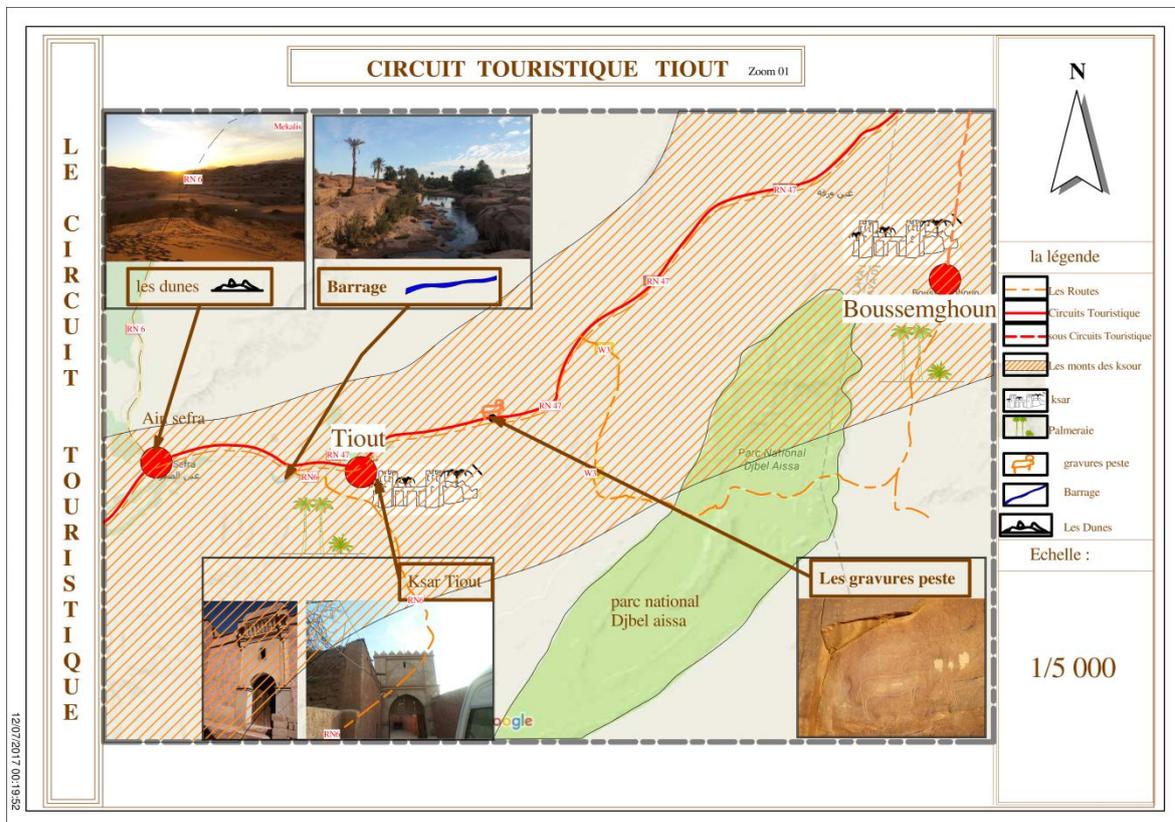


Figure.9.10.b : Circuit des oasis présaharienne (Auteur, 2016)

9.4.2. La mise en place de plusieurs sous-circuits touristiques locaux :

1- Détail d'un Sous- Circuit Eco touristique cas Boussemgoun –Noukheila – Chellala :

Les six sites de Noukheila à Boussemgoun, les forêts Draa Lahmar (El Bayadh) et El Baten (Stitten), Brezina, Abiodh, Sidi Cheikh et El Kheither peuvent être des sites modèles en matière de tourisme durable. La proposition d'aménagement est faite de façon à assurer des équilibres territoriaux et offrir l'occasion à tous les territoires d'avoir un pôle d'excellence pour assurer une attractivité et positionner ce territoire de manière à développer une économie touristique locale (figure.9.11).

En sortant de Boussemgoun vers le Sud à 20 km et avant d'accéder à la Hamada, on retrouve Noukheila un vaste cône surbaissé, aux flancs nus et creusés de ravins, une source, vestiges d'un Ksar des Beni Amer, station rupestre, Tumulus, palmeraie et un ancien poste militaire colonial. Ce site est déclarée comme zone d'expansion et site touristique sur une superficie de **30.ha**.

Chellala Dahrانيا (du Nord) -Chellala Gueblia (du Sud).

Le Chellala Dahrانيا s'élève au point de rencontre des routes venant d'El Bayadh, d'Ain Sefra, de Bnoud par Boussemgoun, et El Abiodh.

Bien construit en pierre, le ksar de Chellala Dahrانيا est divisé par quatre rues principales, partant d'une place publique. Ses maisons sont à un étage et sa mosquée s'élève à l'angle Nord-Est. Les jardins, dans lesquels on n'aperçoit que quelques rares palmiers sont bien cultivés, grâce à une irrigation bien comprise et alimentée par des eaux plus ou moins abondantes.

➤ **Vocation du site :**

« Tourisme culturel et éco-tourisme »

➤ **Atouts et potentialités du circuit**

Le site d'intervention est occupé par :

- ✓ L'arboriculture en palmeraie ;
- ✓ Trois bassins d'eau réalisés dans le cadre du programme G.C.A ;
- ✓ Une source d'irrigation ;
- ✓ Les vestiges de Ksar Beni Ameur, un cimetière et des tumulus ;

- ✓ Les vestiges d'une caserne militaire coloniale ;
- ✓ Une voie (état piste) Boussemghoun – Abiodh S/C traversant le site.
- **A l'échelle communale on retrouve :**
 - ✓ Ksar Boussemghoun ;
 - ✓ Oasis Boussemghoun ;
 - ✓ Stations de gravures rupestres ;
 - ✓ Zaouia Tidjania.

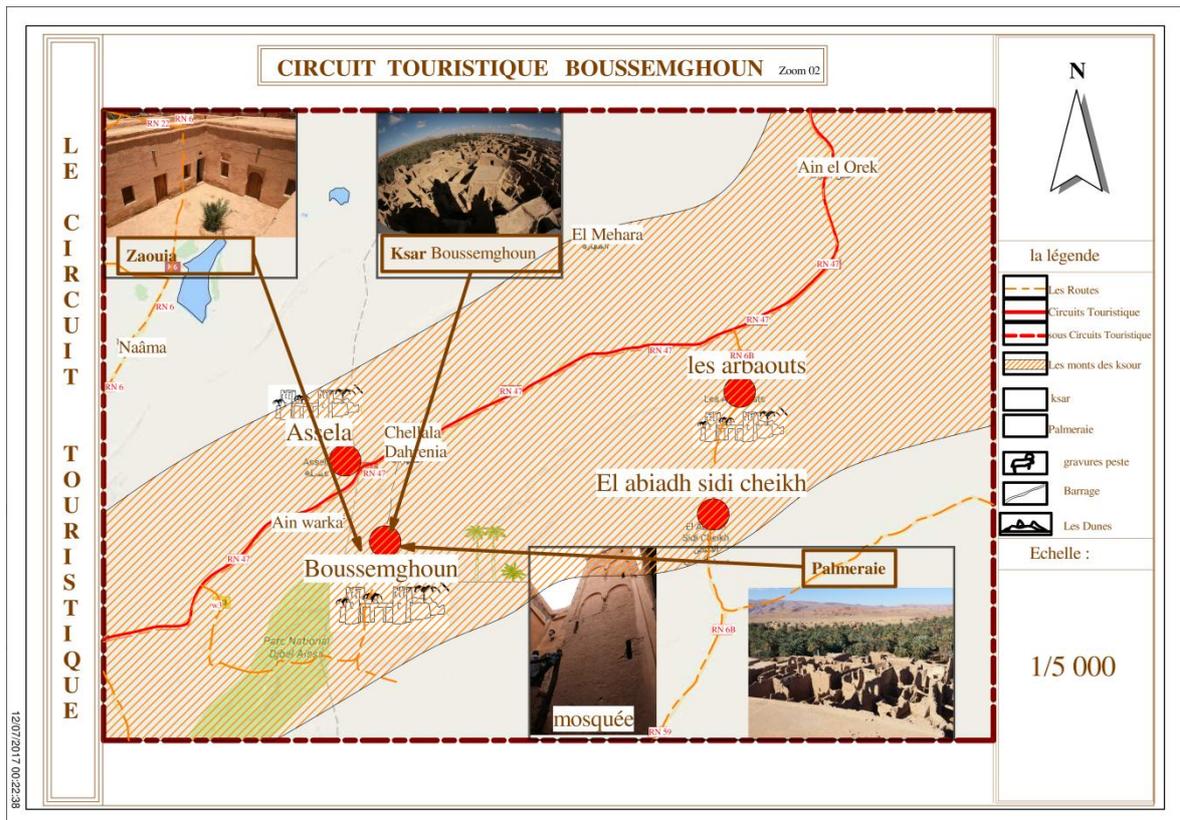


Figure.9.11 : Sous- circuit Boussemghoun –Noukheila – Chellala. (Auteur, 2016)

2- Le sous circuit : Ghassoul – Karakda – Brézina :

- ✓ **Ghassoul** : Vieux Ksar, remontant au moins au XVI^{ème} Siècle, d'une grande importance stratégique et religieuse, autrefois. Ghassoul, qui doit son nom à une magnésite en pierre à savon, qui était très employée par la population locale. Les Ksouriens y sont admirables jardiniers : la menthe de Ghassoul est célèbre avec 130 ha de jardins très soignés.
- ✓ **Krakda** : Un ancien ksar situé à 80 km d'El Bayadh ;

- ✓ **Brézina** : Une Oasis située sur le piémont Sud de l'Atlas Saharien. Ce lieu pourrait dans l'avenir être un grand lieu de tourisme. L'ancien Ksar est situé à l'extrémité de l'Oasis était protégé par trois forts à tours crénelées. Les maisons au nombre d'une cinquantaine, étaient entourées d'une muraille. Les puits sont à bascule qui fournissaient, autrefois une excellente eau (figure.912).

Brézina comporte également des stations de gravures rupestres, notamment : Station de Hadjra Berrik, à 2 km (figuration de chars stylisés) ; station du Méandre, à 3 km à l'aval de Brézina sur une falaise de la rive droite de l'Oued segueur (Autruches, rhinocéros, éléphants). Enfin, Brézina était le point de communication entre le M'zab et le centre de l'Oranie.

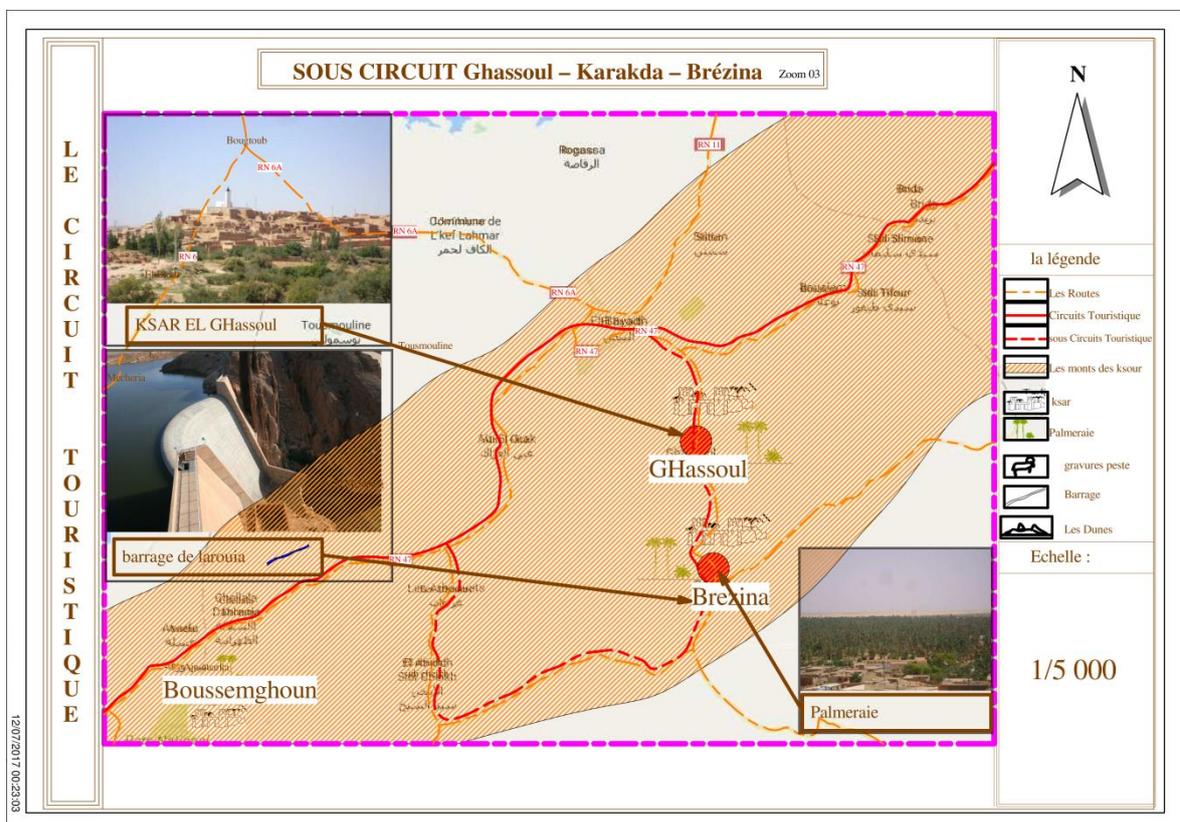


Figure.9.12 : Sous- circuit Ghassoul – Karakda – Brézina (Auteur, 2016)

3. Le sous circuit Bousseghoun, Chellala, Arbaouet, Ghassoul, Brézina :

- ✓ **Les Arbaouet ou les deux Arba (Arba fougani et Arba Tahtani)** situés à 92 km d'El Bayadh, sont deux Ksour aux murailles pittoresques qui de loin font l'effet de quelques vieux châteaux forts. Ces Ksour, couleur sombre, se confondent au milieu des montagnes environnantes et il faut

se trouver très rapproché d'eux, pour en distinguer les détails. Leurs murs renferment environ soixante-dix maisons –figure.9.13).

- ✓ **Sebkhat El Hammam** : à quelques kilomètres des Arbaouet, un site magnifique d'une Sebkha, cerné par une palmeraie et les ruines d'un ancien Ksar ;
- ✓ **El Abiodh Sidi Cheikh** : C'est le centre de la grande tribu des Ouled Sidi Cheikh, qui se rendit célèbre lors des insurrections de 1864 et 1881. La Koubba de Sidi Cheikh, un personnage du XVII^{ème} siècle, est très honorée. La riche Zaouïa d'El Abiod possédait des palmiers loin dans le Sud, jusqu'au Tidikelt. El Abiodh était l'un des points d'arrivée des caravanes transsahariennes.

A El Abiodh Sidi Cheikh sont groupés cinq (05) Ksour, Ksar Ech- Chergui, Ksar Abid-K'erba, au milieu desquels s'élève la fameuse Koubba de Sidi Cheikh.

➤ **Atouts et potentialités du circuit**

- Tourisme cultuel ;
- Tourisme culturel ;
- Ecotourisme ;
- Tourisme de plein air ;
- Artisanat ;
- Séjours et excursions ;
- Culte ;
- Découvertes ;
- Détente ;
- Randonnées, trekking ;
- Méharées.

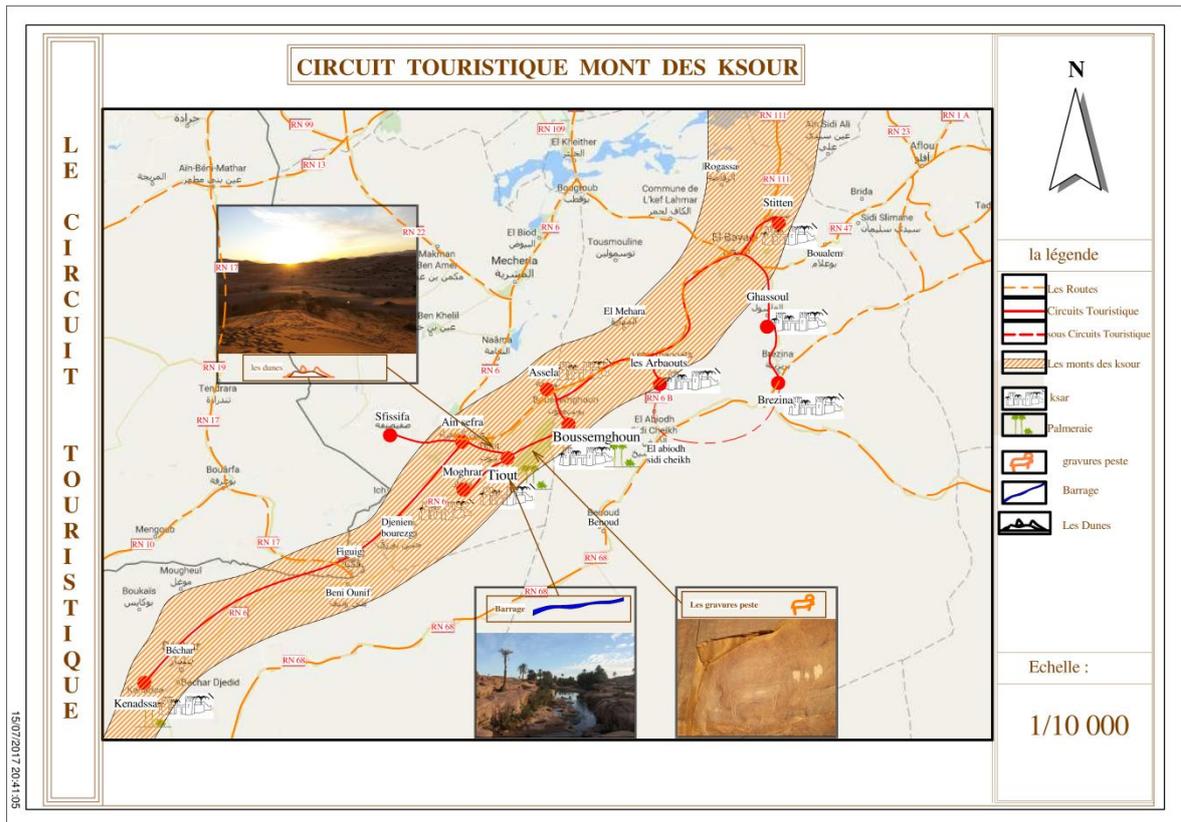


Figure.9.13 : Sous- circuit Boussemghoun, Chellala, Arbaouet, Ghassoul, Brézina.). (Auteur, 2016)

9.4.3. Aménagement des palmeraies situées aux contrebas des ksour :

Pour accueillir des circuits pédestres et des activités récréatives dans un environnement naturel, les palmeraies communes à toutes les villes-ksour à partir de Boussemghoun, ksar de Chellala, le ksar Bent El-Khess, les ksours de Mograr, le Ksar de Sfissifa, le Ksar de Asla, Bnoud, le Ksar de Chellala et ceux de Tiout, sont une succession d'espaces verdoyants en plein cœur du désert. De par leur caractère insolite, elles représentent une attractivité certaine notamment pour le visiteur étranger (figure.9.14), figure.9.15).



Figure.9.14 : L'oasis de Tiout (Auteur, 2015)

Ces palmeraies offrent l'opportunité d'être des espaces de repos dans lesquels les touristes pourraient se rabattre, notamment pour des pauses avant de continuer leurs périples. En effet, les microclimats de ces espaces (les palmeraies) sont de bons refuges, notamment durant les moments de grandes chaleurs.

Sous forme de boucle, il sera possible de rejoindre toutes les villes-ksour, selon des circuits pédestres de plusieurs niveaux offrant des vues remarquables sur les palmeraies, particulièrement celles de Boussemgoun, Tiout, les sentiers du fond offrant la possibilité de passer près de champs de cultures vivrières, et les sentiers intermédiaires qui passent à proximité de ruines d'anciens ksars édifiés sur des parois abruptes de falaises.

L'intervention consiste à conforter et consolider les passages ou pistes existantes, telle que la piste aménagée à l'intérieur de la palmeraie Boussemgoun (figure.9.16). D'autres interventions consisteront aux nettoyages et débroussaillages de tous les accès permettant d'atteindre les trois niveaux des sentiers.

Ces accès auront la triple fonction d'offrir le maximum du paysage aux touristes, de faciliter les déplacements des agriculteurs, et d'améliorer la lutte contre les incendies probables. Par endroits, des balustrades seront aménagées et une signalétique sera installée le long de ces sentiers.



Figure.9.15 : El Areg El Gharbi – Bnoud (Auteur, 2014)



Figure.9.16 : La palmeraie et l'Oued de Boussemgoun (Auteur, 2015)

➤ **Résultats attendus :**

Les résultats attendus sont comme suit :

- La satisfaction d'une partie grande de la population locale à la recherche de lieux de « sorties périodiques » pour détente, loisirs, ce qui permettra de diversifier les visiteurs (randonneurs, familles, etc) ;

- La satisfaction de visiteurs étrangers à la région, à la recherche de « dépaysement » et « d'exotismes » ;
- Les retombées économiques et financières, ainsi que le développement induit de certaines activités commerciales (snacks, cafés), suite aux différentes campagnes de communication, qui dépendront du dynamisme du mouvement associatif et des investisseurs privés potentiels ;
- La sensibilisation des visiteurs et des décideurs locaux de l'importance de la préservation du patrimoine naturel.

9.4.4. Aménagement de places publiques pour accueillir des festivités ancestrales :

Ces places, situées au cœur des ksour ont conservé leur vocation de lieux de convivialité et de rencontres, particulièrement durant les festivités périodiques qui ont lieu à travers toute la région des Monts des ksour, et qui créeraient ainsi un espace agréable de promenade et de flânerie pour les touristes, visiteurs et un lieu propice à l'installation de cafés ou commerce.

D'autre part, ces places pourraient être des lieux d'échanges et de rapprochement des producteurs locaux des consommateurs et permettent un meilleur écoulement des produits régionaux.

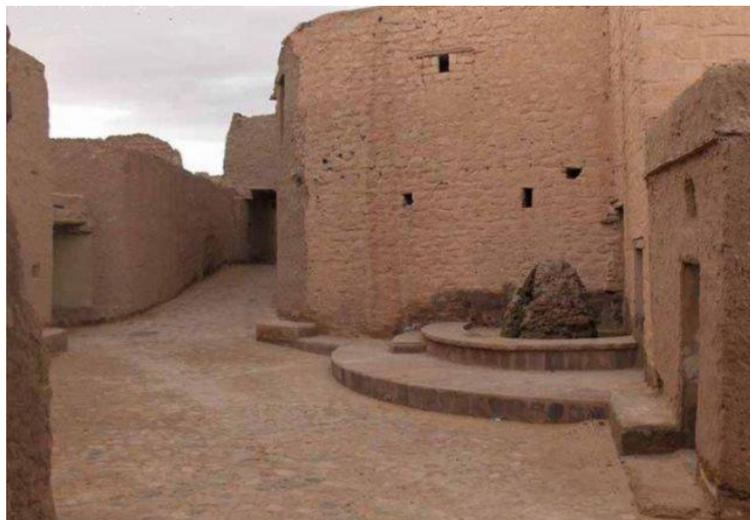


Figure.9.17 : La place du ksar de Boussmghoun (Auteur, 2014)

9.4.5. Le tourisme «d'itinérances et de découvertes» :

Le tourisme d'itinérances et de découvertes est également une filière à promouvoir, dans la région de Boussemeghoun, qui possède un territoire vaste et varié (hautes plaines steppiques, monts des ksour, Grand Erg occidental, Hammada, terres des Gour, Chott et sebkhas...) insuffisamment desservi en grande itinérance comme en circuits de randonnées à la journée.

Ce type de tourisme, basé sur des programmes de visites d'une durée de 3 jours et plus, permettra de découvrir les sites et espaces naturels, dans un but éducatif (culture, patrimoine, faune et flore) ou récréatif (sport, détente...).

Dans cette optique, des itinéraires thématiques sont à construire autour de thèmes diversifiés tels que : circuit des ksour, circuit des oasis, circuits des stations rupestres, circuit des Ouled Sidi Cheikh, la spéléologie (grottes et gour), la découverte de la biodiversité, le parc culturel de l'atlas saharien) et le sport de montagne et des zones arides présahariennes.

Cette forme de tourisme ciblerait une population jeune et les tranches d'âges de 25 - 40 ans en bonne condition physique pour supporter la pratique de randonnées de plusieurs jours. Ce tourisme est lié à des déplacements autour de sites remarquables disposant d'une haute valeur paysagère (massif forêts, palmeraies, pics, escarpements, cols, grottes, piémonts et vallées, zones humides, vues panoramiques), et des visites et des découvertes des sites ou des itinéraires thématiques (ksour, patrimoine, zaouïas, mausolée...).

Dans un esprit de respect de la nature, des démarches environnementales intégrées seront privilégiées : la randonnée et trekking, le vélo tous-terrains, dromadaires et les chevaux. Un aménagement et un hébergement seront adaptés à cette offre authentique. Le développement de ces filières dans la région de Boussemeghoun pourrait sur le long terme, avoir un caractère régional avec des parcours de très longue durée, 10-15 jours et plus pour découvrir des zones limitrophes qui constituent le prolongement naturel de Boussemeghoun (Naama, Laghouat, Béchar, Ghardaïa,...).

9.4.6. Le tourisme ludique et sportif :

L'une des activités principales durant cette période est la randonnée et le trekking. Il peut donc être intéressant de faire apparaître sur la carte quelques-uns des itinéraires qui sillonnent l'espace montagnard et présaharien.

9.4.7. Le tourisme de soins et santé :

Il ne faut pas oublier qu'une station climatique (Ain Sid Cheikh à djebel Ksel, en l'occurrence) peut jouer un rôle important dans le développement touristique de montagne.

- Intégrer les « acteurs associatifs » dans une économie de tourisme solidaire et équitable ;
- Intégrer les « **acteurs associatifs** » dans des projets de tourisme durable et solidaire ayant un impact social local ;
- Orienter les activités touristiques dans un souci de cohérence et d'équilibre territorial ;
- Redynamiser les sites et les territoires et placer la population locale au cœur de la démarche de mise en tourisme durable ;
- Offrir aux associations la possibilité de recourir à la création d'emplois et de bénévolat ;
- Bénéficier la population locale des activités de loisirs, impliquer les clubs et associations dans les programmes de mise en œuvre.

9.4.8. Propositions de nouveaux équipements :

A l'instar des autres ksour de la région, particulièrement celui de Bechar et Beni Abbas, le Ksar de Boussemgoun reçoit annuellement un nombre considérable de visiteurs notamment les nationaux, en quête des Ziara (visites religieuses) de la zaouïa Tidijania.

La visite des équipements religieux existants qui sont dans un état vétuste nécessite cependant d'autres nouveaux équipements qui complètent les anciens et redynamisent culturellement le Ksar, particulièrement à l'égard des touristes internationaux.

Pour cette raison nous proposons, sur la base des données recueillis lors de nos visites des projets servant à satisfaire les besoins quotidiens des habitants ainsi que ceux des touristes locaux ou étrangers. Les projets proposés auront à :

- Promouvoir des installations répondant aux normes d'Eco construction durable ;
- Favoriser l'usage des énergies renouvelables ;
- Veiller au recyclage et la réutilisation des eaux ;
- Développer des aires de détente, de loisirs et de sport ;
- Développer des produits à base de mobilité douce (Randonnées, circuit équestre, VTT,...etc.) ;
- Implanter une signalétique touristique adaptée en développant des itinéraires de promenades et de randonnées.

Conclusion :

La présente contribution vise à valoriser le patrimoine architectural et urbain du Ksar de Boussemgoun. Elle vise également à sensibiliser l'opinion des différents secteurs impliqués dans le devenir des centres historiques et la société civile. Cette conjoncture économique difficile rend la valorisation du patrimoine un besoin désormais pressant et fortement partagé.

L'objectif principal serait de revitaliser le Ksar à travers la redynamisation de ses potentialités touristiques et l'attraction de ses habitants qui l'ont déserté pour d'autres quartiers nouveaux mieux dotés en infrastructures de base (école, transport, administration, etc.) et en services de proximité et adaptés à l'automobile.

En mettant en valeur les sites culturels et naturels, en créant des équipements adéquats avec la mission et l'objectif du projet, et en se donnant les moyens de changer l'image de la région, le projet réunit toutes les conditions nécessaires au développement du secteur touristique.

L'expérience a révélé que toute politique de préservation et de conservation du patrimoine architectural qui consiste uniquement à mettre à neuf les maisons, colmater les fissures, renouveler les enduits et, qui n'arrive que difficilement à figer la population qui y réside (Sadki. A, 2006) ne permettait que rarement de convaincre la population qui l'avait quitté à revenir.

A l'instar des autres ksour de la région, particulièrement celui de Knadssa, le Ksar de Boussemghoun reçoit annuellement un nombre considérable de visiteurs notamment les nationaux, en quête des Ziara (visites religieuses) de la zaouïa Tidjania. La visite des équipements religieux existants, qui sont dans un état vétuste, nécessite cependant de nouveaux équipements qui complètent les anciens et redynamiseront culturellement le Ksar,

En Algérie, l'investissement touristique public ou privé dans les quartiers historiques à travers des projets touristiques à valeur culturelle et patrimoniale reste très limité, notamment, dans nos villes sahariennes et présahariennes réputées pour leurs cultures et ses traditions ainsi que, son patrimoine architectural vernaculaire très particulier.

Toutefois, il serait opportun de ne pas négliger le fait que ce genre de tourisme entraîne souvent une évolution des modes de vie. Les nouvelles pratiques pouvant rentrer en conflit avec les valeurs traditionnelles d'enrichissement, d'individualisme et d'adoption d'un mode de vie plus urbain, même si cette évolution est inévitable, mais étant mal préparée, elle peut conduire à des comportements néfastes.

Le tourisme durable veut dire, un tourisme qui respecte et préserve la nature (sur tous les sites sensibles ex ; réserves naturelles,..). Il respecte aussi la société, ses traditions et sa culture. Il réconcilie les trois piliers de développement durable en appliquant les principes de la bonne gouvernance.

CONCLUSION GENERALE :

L'Algérie ; un vaste territoire riche de ses vestiges, de la période préhistorique jusqu'à la colonisation française, en passant par les civilisations berbère, romaine, les dynasties musulmanes du Maghreb central et les vestiges turcs. De nombreux lieux de culte, des cimetières, des mausolées et des cités entières ont disparu sous les aléas climatiques. Parmi cet étendu patrimoine architectural et urbain, figure les Ksour du Sahara Algerien. Laissés souvent à l'abandon, ils s'écroulent lentement sous les effets de l'homme et du climat.

Les Ksour de Tiout et Bousseghoun font partie de ce riche patrimoine, Ils symbolisent un passé plein de valeurs et d'enseignements. Implantés dans un site naturel pittoresque, ce paysage a permis aux génies bâtisseurs de construire une architecture adaptée. Ces ksour aujourd'hui ne sont que des accumulations de débris, de maisons effondrées et de ruelles encombrées par des blocs de terre ainsi que des troncs d'arbres et de palmiers. La dégradation du cadre bâti à Bousseghoun et/ou à Tiout est la première image que l'on retient après une visite.

La conscience de la gravité de la situation du patrimoine bâti de ces ksour a été ressentie en premier par ces habitants, qui ont essayé par des moyens simples pour sauver ce patrimoine. Dans un deuxième temps, les autorités locales et les pouvoirs publics ont mené une série d'interventions visant à restaurer ce patrimoine dans son image d'origine. La combinaison de ces efforts a permis de freiner légèrement la dégradation de certains monuments comme la mosquée au détriment de bien d'autres édifices de renommé internationale telle que la zaouïa de Tidjania de Bousseghoun en raison de l'utilisation de certaines techniques et matériaux inappropriées à ce type de restauration. Cependant en matière de conservation du patrimoine local de la région, il reste beaucoup à faire, et les acteurs vont devoir participer chacun de son côté aux grandes phases du processus de développement de ce territoire. Les investigations visant à caractériser l'état de réhabilitation et la valorisation des ksour de la région ont montré, aussi bien pour la population locale que les acteurs publics et privés, l'importance de ce patrimoine ksourien pour les régions de Bousseghoun et Tiout.

La gouvernance à travers ses concepts, et tout particulièrement celui de la participation, serait la clé de voûte pour une prise en charge efficace de la revitalisation des Ksour. La participation des habitants est un impératif dans le maintien, voire dans l'attraction des habitants vers les ksour. Face à une telle situation, l'objectif principal de la démarche est la revitalisation des ksour de Tiout et Boussemgoun à travers la redynamisation de leurs potentialités touristiques. C'est pourquoi, Il est important d'opter pour un projet d'aménagement durable mieux adapté à travers la mise en place d'une politique nationale de développement durable. Un projet qui aura pour support de base l'exploitation intelligente de l'écosystème oasien. Pour cela, nous avons proposé un projet touristique d'aménagement durable à l'échelle de ses ksour, qui consiste en la recherche de la mise en place d'une approche de préservation du patrimoine à base d'un aménagement touristique adéquat aux potentialités de la région oasienne et particulièrement de ses Ksour.

Ce projet se fera à deux échelles différentes, mais complémentaires : L'une est à l'échelle des noyaux traditionnels qui consiste en l'aménagement urbain durable par des circuits éco-touristiques comme lien entre ces noyaux. L'aménagement par des circuits éco-touristiques mettra en valeur toutes les potentialités, architecturale, urbaine et naturelle de la région d'étude. L'autre à l'échelle régionale où ce projet fonctionnera comme une charte d'aménagement et de développement local.

Cette thèse a été élaborée sur trois parties distinctes mais complémentaires : la première partie qui se veut théorique et définitions conceptuelles contenant deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons présenté tous les concepts du patrimoine, développement durable et tourisme durable comme stratégie et alternative de développement et de préservation des écosystèmes oasiens. Le deuxième chapitre se propose de redécouvrir pour une meilleure compréhension du cadre d'évolution, les fondements de l'espace ksourien, à travers l'étude du patrimoine Ksourien en Algérie et de son architecture, son évolution, la diversité et les logiques de leurs structurations ainsi que les causes de dégradations de ce patrimoine. La deuxième partie contient cinq chapitres. Elle englobe l'état de l'art, notre position épistémologique et les techniques d'investigations adoptées sur le

terrain, ainsi que les instruments employés pour la collecte des données, et enfin l'étude détaillée du corpus.

La troisième partie est une démonstration qui se veut scientifique appuyant une démarche et processus de deux projets touristiques d'aménagement durable. Le premier pour la sauvegarde de l'écosystème saharien et de revalorisation d'un territoire de vie à hautes valeurs patrimoniale et touristique appliqué au ksar de Tiout. Ceci vérifie la première hypothèse de notre travail. Le deuxième pour la mise en valeur du patrimoine culturel, naturel, oasien à travers la proposition d'un projet remède à un déséquilibre écologique pour revitaliser cette organisation oasienne. Nous proposons le redressement et l'aménagement par des circuits touristiques dans la région de Boussemghoun qui se justifie principalement par la répartition des anciens noyaux traditionnels. Ceci vérifie la deuxième hypothèse de notre travail.

Les résultats auxquels nous avons abouti dans cette recherche s'intègrent également dans un cadre global de tendances et d'approches internationales de revitalisation durable des centres historiques par la prise en charge des préoccupations de leurs habitants.

D'après, le diagnostic établi sur la situation actuelle de réhabilitation des ksour, explicité à travers l'analyse des cas d'étude, le relevé des défaillances et points de faiblesse, après l'analyse comparative effectuée entre l'ensemble des exemples traités et tenant compte du contexte institutionnel, juridique et financier algérien actuel, nous proposons un ensemble de procédures visant à améliorer la démarche entreprise jusque-là dans la réhabilitation des ksour. Cette amélioration est axée sur les points suivants :

- L'établissement d'un plan d'urgence au niveau de chaque Ksar :
- Analyse-diagnostic de la situation juridique et réglementaire ;
- Mobilisation et concertation des acteurs institutionnels ;
- Elaboration des propositions concernant les nouveaux modes de financement des projets et les incitations financières ;
- Encouragement de l'ensemble des acteurs à la création d'une fédération de patrimoine ;

- Encouragement les maires des communes de sud à se mettre en réseau dans le cadre d'un organisme de préservation et de développement représentatif ;
- Élaboration d'une politique du patrimoine ;
- Utilisation des mécanismes de contrôle architectural disponibles pour préserver l'intégrité du patrimoine bâti ;
- La réhabilitation des éléments forts du ksar (les portes urbaines, les remparts et leurs espaces d'accompagnement, les axes structurants qui sont en relation immédiate avec les portes) ;
- La réhabilitation des espaces publics (la place du marché), les équipements de cultes (mosquée et zaouïa), les espaces de réunion et de concertation (djmaates).

La réhabilitation des activités traditionnelles (métiers, commerces, artisanat,...). L'implication des associations locales qui doivent assurer un rôle important dans la réhabilitation, et qui doivent converger leurs activités à entretenir une vitalité au niveau du Ksar qui sont :

- Préserver le cachet architectural du ksar ;
- Préserver la palmeraie du mitage urbain ;
- Redynamiser la vie culturelle à travers les conférences, communications et de sensibilisation sur les sujets d'actualités etc.... ;

Il est nécessaire de noter que le travail de réhabilitation du bâti passe nécessairement par celui de la valorisation du patrimoine immatérielle et la réhabilitation sociale, une tâche importante que les associations doivent prendre en charge. Cela nous permet de conclure que la réhabilitation du cadre physique patrimonial, des équipements, et de l'embellissement extérieur, à elle seule, n'est pas suffisante pour redonner une âme et une vie aux ksour. Leur revitalisation n'est possible que par une action de réhabilitation de l'habitat qui respecte et applique les concepts du développement durable, d'une gouvernance urbaine participative étayée non seulement par une concertation, mais aussi par une implication, des acteurs. Lesquels acteurs doivent passer du stade de bénéficiaire au stade de gestionnaire directement impliqués.

Quant aux perspectives envisagées à partir de cette étude, il est important de connaître que le vif du problème réside à la fois dans la mauvaise implication de tous les acteurs pour la sauvegarde des ksour et la gratuité à leur accès. En outre, le manque de données sur l'importance économique de cette richesse est une variable non négligeable. Les différents résultats auxquels nous sommes parvenus dans ce travail de recherche ouvrent la voie vers de nouvelles perspectives, notamment l'élaboration d'un ensemble d'études plus approfondies sur l'organisation de l'activité touristique et la dynamique qu'elle engendre dans nos régions d'étude et des études similaires sur d'autres régions du pays. Ces études peuvent être menées sur la base des approches et démarches territoriales qui ont montré leur pertinence dans l'examen des problématiques de valorisation touristique du patrimoine. Ces résultats plaident aussi pour des politiques de développement durable en Algérie, un pays où la thématique du développement durable mérite d'être abordée de façon plus approfondie. Cette recherche s'inscrit dans un contexte scientifique recentré sur le patrimoine local, ce qui permettra de moderniser le tourisme traditionnel en tourisme durable par l'interaction des facteurs essentiels de cette thèse à savoir, le patrimoine, le tourisme et le développement durable.

Quant aux limites et les perspectives de recherches futures, qui pourraient être envisagés à partir de notre travail sur la région des Monts des ksour, se résument aux études environnementale et socio-économique.

En conclusion, cette thèse s'est focalisée sur l'une des richesses inexplorées du pays en essayant d'expliquer les rapports complexes qui existent entre la valorisation touristique du patrimoine et le développement territorial dans le cadre du développement durable et de déterminer les conditions dans lesquelles le tourisme peut être un vecteur de développement territorial dans les régions de **Tiout et Bousseghoun.**

BIBLIOGRAPHIE

- ABA, S. 2006** : Urbanisme et réhabilitation du patrimoine architectural, Les ksour du Tafilalet province d'Errachidia-Sud-est du Maroc, Rabat.
- ABICHOU H. 2009** La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel Cas du sud-est tunisien, Thèse de doctorat, Université de Montpellier I France, 309 p.
- ABDELHALIM, H. 2014** : Le patrimoine ksourien, mutation et devenir. Le cas du Zab El Gherbi-Tolga » Mémoire Magister. Université de Biskra. 248p.
- AICHE.B, CHERBI.F et OUBOUZAR.L, 2014** : Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés revue.ummo.dz/
- AIT SAADI, M.H., REMINI, B. et FARHI, A., 2015** : le ksar de **Tiout** Algérie : La maîtrise de la gestion de l'eau et de la protection de l'environnement, Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n°24, décembre 2015, pp. 243-261
- AIT SAADI M.H, REMINI, B. et FARHI, A., 2015** : Le Ksar **Tiout** : Un Exemple de développement durable et de la protection de l'environnement, l'Université Cadi Ayyad et la Faculté des Sciences Semlalia, Marrakech - Maroc
- AIT SAADI, M.H., REMINI, B. et FARHI, A., 2017** : Le Ksar De **Boussemgoun**: Identification de son Patrimoine et Perspectives de Promotion du Tourisme Saharien, Courrier du Savoir – N°23, Juin 2017, pp.55-74.
- ALKAMA D., 2006** : Pour une nouvelle approche d'urbanisation dans les zones arides, cas du Bas-sahara. Thèse de doctorat d'Etat, Univ. Biskra, s/dir Tachrift / Farhi 349p.
- ALLAIN .R, 2004** : Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, Paris, Armand Colin/ Sejer, collection « U Géographie », 2004.
- Andrieux, J.-Y., 2000** : *Patrimoine et histoire*, Editions Belin, Collection BelinSup Histoire, Paris, p : 205.
- AOUAR M. A., 2000** : L'oasis et les ksours : un espace socio-territorial à redécouvrir, in Actes du séminaire international : « Espace saharien et développement durable », Biskra Algérie, CRSTRA, 14-16 novembre.
- ARROUF A., 2000** : Apprendre du passé : une stratégie alternative. Cas des ksour sahariens.

- ATHAMENA K., 2012** : Modélisation et simulation des microclimats urbains : étude de l'impact de la morphologie urbaine sur le confort dans les espaces extérieurs. Cas des éco-quartiers, Thèse de doctorat, École Centrale de Nantes France.
- Babelon, J.-P., Chastel, A., 2000.**, *La notion de patrimoine*, Editions Liana Levi, Paris.
- BACHAR.KH., 2015** : La palmeraie : une forêt plantée par l'homme ». Publié sur RURAL-M Etudes sur la ville – Réalités URbaines en Algérie et au Maghreb le 24 novembre 2015
- BEAUDET.G, 2018** : Mise en valeur des ensembles urbains, Faculté de l'aménagement, école d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal
- BELGUIDOUM S., 2000** : Urbanisation et urbanité dans les cités saharienne, le Zab, l'Oued Righ et l'Oued Mya. Séminaire sur l'espace saharien, Uni. Biskra, 18p.
- BELGUIDOUM S., 2005** : " Recomposition en cours et stratégies sociales : la ville ségréguée", in La ville et le désert, le Bas-Sahara algérien, s/dir. M. Côte pp. 253-276, Ed. KARTHALA et IREMAM, 305p.
- BELLIL R., 2003** : Ksour et saints du Gourara dans la tradition orale, l'hagiographie et les chroniques orales, Mémoires du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, Alger, No 3p. 345.
- BENABOU M., 1972** : Une oasis du Sahara occidental Timimoun, thèse de 3eme cycle, EPHE IVe section, Paris, p. 173.
- BEN BRAHIM M., 2008.** Irrigation traditionnelle et construits socio culturel dans les oasis du Tafilalet Sud –Est Marocain, IIème congrès International Oasis et Tourisme durable. Zaragoza, 7-11, Aout.
- BENCHERIF M., 1996** : La ville saharienne, de la tradition à l'innovation, mémoire de Magister, Constantine, s/d J.L. Izard, 327p. *Eléments bibliographiques* 416 p
- BENDJELIID A., 2001** : "Armature urbaine et population en Algérie", Insaniyat Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, n0 13 vol. V-1, Oran, CRASC, pp. 131-138.
- BENYOUCEF B., 1986** : le M'Zab, les pratiques de l'espace. Ed. ENAL, Alger, 119 p.
- BERNARD A., 1911** : "Historique de la pénétration saharienne", Alger, Girait Imprimeur.
- BISSON J., 1962** : "Les nomades des départements sahariens en 1959", Travaux de l'IRS, tome XXI, Alger, pp. 199-206 + carte h.-t.

- BISSON J., 1979** : "Pays de Ouargla et Mzab. Emploi, urbanisation et régionalisation au Sahara algérien". C.R.S., E.R.A. 706, Tours, fascicule n° 5, pp 53-103.
- BISSON J., 1983** : "De la mobilité des terroirs à la stabilisation de l'espace utile. L'exemple, du Gourara Sahara Algérien ", Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXII, 1983 et Etats, territoires et terroirs au Maghreb sous la dir. de p.R. Baduel, Editions du CNRS, Paris, 1985, pp. 389-399. *Eléments bibliographiques.*
- BISSON J., 1983** : "L'industrie, la ville, la palmeraie au désert ; un quart de siècle d'évolution au Sahara algérien", Maghreb-Machrek, n0 99, Paris, La Documentation Française, pp. 5-29.
- BISSON J., 1992** : " Les foggaras du Sahara algérien, déclin ou renouveau ?", in D. Balland sous la dir. de : Les eaux cachées, études géographiques sur les galeries drainantes souterraines pp. 7-26, Université de Paris-Sorbonne, 145 p.
- BISSON J., 1995** : "Développement et mutations au Sahara maghrébin ", Orléans-Tours, CRDP, 172p.
- BISSON J., 2004** : "Mythes et réalités d'un désert convoité : le Sahara", Ed. Le Harmattan, Paris, 480p.
- BISSON J. et BISSON V., 2002** : "Rôles et évolution des capitales de région dans le fonctionnement de l'espace au Sahara", Méditerranée, n0 3.4-2002, Aix-en-Provence, pp. 65-70.
- BISSON J. et JARIR M., 1986** : " Ksour du Gourara et du Tafilelt. De l'ouverture de la société oasienne à la fermeture de la maison ", Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXV, 1986 et Habitat, Etat, Société au Maghreb, CNRS-CRESM, Aix-en-provence, 1988, pp. 329-345.
- BORDINI. V,1990** : Trente lezioni di architettura" Ed. Gangemi, Rome,
- BOUSQUET C., 1986** : " Les nouveaux citadins de Beni Isguen, M'Zab Algérie", URBAMA n0 17, Tours tome 2, pp. 435-450.
- BRIGOL M., 1957** : L'habitat des nomades sédentarisés à Ouargla, TIRS t.XVI, 2ème sem, PP.181-197.
- CHAOUCHE S., 2004** : Entre spontanéité et volontarisme, quelle forme de développement pour la petite ville.
- CHAOUCHE-BENCHERIF M, Salah Chaouche,2015** : La patrimonialisation d'un site suffit-elle à sauvegarder un lieu historique ? Cas du Ksar de Ouargla. Les mutations de la ville saharienne – Approches croisées sur le changement social et les pratiques urbaines, Mar 2015, Ouargla, Algérie. Ville, 2015

- CHAOUCHE-BENCHERIF M., 2004** : La Micro-urbanisation et la ville-oasis ; une alternative à L'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable CAS du Bas-Sahara. Mémoire de doctorat en Sciences Option : Urbanisme.
- CAPOT-REY R., 1942** : " Le nomadisme pastoral dans le Sahara français", Travaux de l'IRS, tome I, Alger, pp. 63-86
- CAPOT-REY R., 1944** : Problèmes des oasis algériennes. Alger, CNRS, 39 p.
- CAPOT-REY R., 1953** : Le Sahara Français. PUF, Paris, 564 p. + 8 cartes.
- CAPOT-REY R., 1955** : "Travail de l'institut de Recherche Saharienne". Université d'Alger, E. Imbert Imprimeur, Tome XIII, p 238.
- CAPOT-REY R., 1967** : "Transformations récentes dans l'économie et le peuplement du Sahara", pp. 242-252, in Mélanges Omer Tulippe, vol. 2, Gembloux Belgique, Duculot.
- CHABA M., 2002** : " Une vieille cité devenue métropole : Ouargla", in Méditerranée, n0 3.4-2002, Aix-en-Provence, pp. 103-106.
- CHABBI.K, 2012** , Essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commune de chetaibi . Thèse de Magister. Université Badji Mokhtar ANNABA.
- CHAITRON Capitaine, 1957** : Problèmes humains au Sahara central, relèvement du niveau de vie.- Centre de Hautes Etudes d'Administration Musulmane, 19novembre, p. 11.
- CHAROY J. et TORRENT H., 1990** : "Origine, gestion de l'eau, évolution des aquifères dans les oasis", Options Méditerranéennes, n°11 Les systèmes agricoles oasiens, Paris, CIHEAM, pp. 229-235.
- Charte européenne de patrimoine architectural "charte d'Amsterdam de 1975"** sur la conservation intégrée du patrimoine urbain et architectural annexé au document n° 04 du cours de post-graduation en préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques E.P.A.U. 1989/1990
- CESCHI. C, 1974** : Teoria e storia del restauro", Ed. Mario Bulzoni, Roma, 1974.
- CERVALLATI. p.L, 1977**: Scannavi. R e De Angelis "La nuova cultura della città" Edizioni scientifiche e tecniche Mondatori, Milano, 1977.
- CHARAI,Z, 2014** : Les effets du tourisme sur l'identité culturelle : le cas de la médina de Fès. Sciences de l'information et de la communication. Université Nice Sophia Antipolis, 2014.
- CHEVALIER.J, PEYON.J.P, 1994** : "Au centre des villes - dynamiques et recompositions" Ed. Le harmattan, Paris, page11.

- CHEYLAN J.-P. 1990** : "Les oasis sahariennes à foggara. Mutations sociales sous fortes contraintes écologiques", Mappemonde, n0 90-4 « Gestion de l'espace rural, des pratiques aux modèles », Montpellier, Maison de la Géographie, GIP-Reclus.
- COLOMB Lieutenant de, 1856**: "Exploration des ksour et du Sahara de la province d'Oran", Alger, Imp. Du gouvernement.
- COLONNA F., 1989**: Timimoun. Une civilisation citadine. Alger, Entreprise Algérienne de Presse, 44 p.
- COMINARDI F**: « Au cœur des monts des Ksour.»,Habitat : tradition et modernité 2 , p.45 - 66.
- COTE M., 1983** : L'espace algérien. Les prémices d'un aménagement. Alger, OPU, 278 p.
- COTE M., 1990** : L'Algérie, espace et société. Paris, Ed. Masson-Conn, 252p.
- COTE M., 1993** : L'Algérie, ou l'espace retourné, Paris. Ed. Flammarion, 362p.
- COTE M., 1996a** : Paysages et Patrimoine - Guide d'Algérie. Média-Plus/Algérie. Maison de la Culture, Constantine, 1996, 319 p.
- COTE M., 1996b** : "Pays, paysages, paysans d'Algérie", Espaces & Milieux, Ed. CNRS, Paris, 282 p.
- COTE M., 1998 a** : "Des oasis malades de trop d'eau", Sécheresse, n0 1998-9 2, Montrouge, pp. 123-130.
- COTE M., 1998 b** : "Dynamique urbaine au Sahara", in Insanyat N05: 'Villes Algériennes, CRASC, Oran.
- COTE M., 1999**: "Macrocéphalie et micro-urbanisation, cas du Sahara algérien". Actes 2ème Sémin. International Biskra, pp 1 -10
- COTE M., 2002** : " Une ville remplit sa vallée : Ghardaïa", in Méditerranée, n0 3.4-2002, Aix-en-Provence, pp.107-110.
- COTE M., 2005** : s/dir La ville et le désert, le Bas-Sahara algérien, Ed. KARTHALA et IREMAM, 305p.
- DELHEURE J., 1973** : L'habitation à Ouargla, le fichier périodique n°119, Alger, 78p.
- DEKOUMI DJ,2007** : Pour une Nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bati Algerien : -Cas de Constantine–Thèse de Doctorat,Option Architecture. Université Mentouri de Constantine,875p.
- DEMANGEOT J. et BERNUS E., 2001** : Les milieux désertiques. Paris, A. Colin, 296 p.

- DENIS F., 1991** : L'armée française au Sahara. Paris, L'Harmattan, 320 p.
- DESCLOITRES R. et REVERDY J.-C., 1963** : organisation urbaine et structures sociales en Algérie, Aix-En-Provence, CASHA, p.8.
- DESPOIS J., 1949**: L'Afrique du Nord. Paris, PUF, 624 p.
- DETHIER J., 1981**: Architectures de terre. Ed. Centre Pompidou, Paris, 224 p.
- DUMITRIU V.-E., 1986**: Isolation thermique des constructions en Algérie. Ed. ENL. Alger, 232p.
- DONNADIEU C. et DIDILLON H., 1977** : Habiter le désert, Ed. Mardaga, Bruxelles, 254p.
- DUBOST D., 1989** : "La ville, les paysans et le développement agricole au Sahara algérien", pp. 133-150, in Le nomade, l'oasis et la ville, Fasc. de Recherches d'URBAMA n0 20, Tours, URBAMA, 288 p.
- DUBOST D., 1991**: Ecologie, aménagement et développement agricole des oasis algériennes- Nouveau doctorat. Tours.
- DUBOST D. et MOGUEDET G., 2002** : "La révolution hydraulique dans les oasis impose une nouvelle gestion de l'eau dans les zones urbaines", Méditerranée, n0 3.4-2002, Aix-en-provence, pp. 15-20.
- DUTREIX., 2010** : Bioclimatisme et performances énergétiques des bâtiments, Ed. Eyrolles, Paris, p. 96.
- DJERADI.M (2012)** : L'architecture ksourienne (Algérie) entre signes et signifiants .L'Architecture vernaculaire, tome 36-37 (2012-2013)
- ÉCHALLIER J.-C.,1966** « Sur quelques détails d'architecture du Sahara », in Le saharien, n° 42 et 44, Paris, 1966-67.
- ECHALLIER J.-C., 1968**: Essai sur l'habitat sédentaire traditionnel au Sahara algérien, Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.
- EL-IDRISSI, 1954** : Description de l'Afrique septentrionale et saharienne, Ed. PERES, Alger.*Eléments bibliographiques*
- FARHI A., 2002** : " Biskra : de l'oasis à la ville saharienne", Méditerranée, n0 3.4-2002, Aix-en-Provence, pp.77-82.
- FARHI A., 2000** : Villes nouvelles, villes d'équilibre, cas de Biskra et Batna. Thèse d'Etat, Univ. Constantine, 365p.
- FALINI . P,1986**: Il recupero rinovato, esperienze e strategie urbani degli anni 80", Ed. Kappa, Roma, 1986, pp. 5 à 10.
- FATHY H., 1970**: Construire avec le peuple. Ed. Sindbad, Paris, 310 p.

- FONTAINE p., 1952** : Touggourt, capitale des Oasis, Paris.
- FONTAINE J., 1996** : "Les populations sahariennes", Les Cahiers d'URBAMA, n0 12, Tours, pp. 33-44.
- FONTAINE J., 2003**: L'évolution de la population du Sahara algérien de 1954 à 1998 avec la coll. de M. Flitti, Université de Franche-Comté, Besançon.
- FURT, J-M. ET MICHEL, F. 2006** : Tourisimes et identités. Paris: Le Harmattan. 217p
- FURT, J-M. ET F. MICHEI, 2011** :*Tourisimes, patrimoines et mondialisations*, Collection Tourisimes et sociétés, Le Harmattan.
- GAST M., 1988** : "Un espace sans frontières. Le Sahara ", ROMM n°48-49, Aix-en-provence, pp. 166-172.
- GAUTIER E.F., 1908**: Le Sahara algérien, Libraire Armand Colin, Paris. 1908.
- GAUTIER E.F., 1922** : Les territoires du Sud de l'Algérie, Description géographique, Alger, Carboneil.
- GAUTIER E.F., 1964** : Le passé de l'Afrique du Nord les siècles obscurs, Paris, Payot, 1952, 432p.
- GIOVANNONI.G, 1998** : "L'urbanisme face aux villes anciennes", Ed. Le seuil, Paris, pp. 9 et 10.
- HACHID M., 2000** : Les premiers Berbères. Entre Méditerranée, Tassili et Nil Alger, INAYAS et Aix-en-Provence, Édisud, 317 p.
- HAFSI.M, 2012** : Réhabilitation du patrimoine Ksourien à travers la revitalisation de l'Habitat. Cas des ksour de la wilaya d'OUARGLA, EPAU, Alger ,172p
- HEDUY p., 1980** : Algérie- française, 1942-1962, Paris, Société de production littéraire, 315p.
- HAMMOUDI.A, 2014** : Le patrimoine ksourien, mutation et devenirLe cas du Zab El Gherbi Tolga.These de Magister,Université Biskra,2014,248 p.
- HAMMOUNI.Z,2006** : « Patrimoine,...il y a beaucoup à faire » vie des villes , Revue 05, mai 2006, P 39
- HAMMA.W,2011** : Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen. Magister .Université Tlemcen
- HENSENS J., 1989** : " Le nomade, la ville, l'aménagement local : l'exemple marocain", pp. 37-45, in Le nomade, l'oasis et la ville, Fascicule de Recherches d'URBAMA n0 20, Tours, URBAMA, 288 p.

- IBN KHALDOUN A., 1934** : Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes en Afrique septentrionale, traduction du baron de Slane, Ed. Geuthner, Paris, 4 vol.
- IDIR M.S,2006** : Valorisation du patrimoine, tourisme et développement territorial en algerie : cas des regions de Bejaïa en Kabylie et de Djanet dans le Tassili N'ajjer.Thèse de Doctortat Sciences Economiques,Université de Grenoble,374 p.
- IMESCH T., 1991**: Timimoun, habitat du Sahara, Ed. Institut du monde Pris arabe. *Eléments bibliographiques* 413 p
- Jadé, M.,2006** Patrimoine immatériel : perspectives d'interprétation du concept de patrimoine, Editions l'Harmattan, Paris, p : 29.
- JOSSE R., 1970** : Croissance urbaine au Sahara: Ghardaïa, les Cahiers Outre-mer, n° 89, Bordeaux, pp, 46-72.
- KATEB K., 2003** : Population et organisation de l'espace en Algérie" in L'espace géographique, Tome 32N°4, Octobre à Décembre, pp 289-384.
- KIPAMBLAMVUDI.J, 2012** : Identité et appartenance, temps et comput anthropologique. Thèse de Doctorat en philosophie. Université de Kinchsa RDC
- KHATTABI L, 2010** : La reconquête d'un centre ancien : le cas de la Médina de Nédroma. Thèse de Magister, Université Abou Bakr Belkaïd -Tlemcen
- KHELIL A., 1998** : sous la dir., Les villes du Sud dans la vision du développement durable. Alger, Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, 249 p.
- KOUZMINE Y., 2003** : L'espace saharien algérien, Dynamiques démographiques et migratoires, mémoire de maîtrise de géographie. Institut de Géographie, Laboratoire THEMA, Université de Franche-Comté, France, 197p.
- KOUZMINE. Y., 2007** : Dynamiques et mutations territoriales du Sahara algérien, vers de nouvelles approches fondées sur l'observation, thèse de doctorat, université de Franche-Comté, 401p.
- LANSING P. et De VRIES P,2006** : Sustainable Tourism: Ethical Alternative or Marketing Ploy, *Journal of Business Ethics*, 72, 1, 77-85.
- La RevueDurable, 2008**, Dossier spécial « vers un tourisme de proximité, riche d'expériences fortes », Juillet-Septembre, N°30.
- LIU, 2003**, Sustainable tourism development : a critique, *Journal of Sustainable Tourism*, 11,6, 459- 475
- LAZZAROTTI, O.,2007** : Violier, P., (sous la direction de), Tourisme et patrimoine, un moment du monde, Editions La reprographie de l'université d'Angers, Angers, p : 37
- LOCOMAT 2005** : dans le cadre d'un questionnaire sur les « matériaux locaux », destiné aux PTF. Wyss 2005.

- LEHURAUX L., 1934** : La Sahara, ses oasis, Ed. Baconnier, Alger.
- LETOLLE R., BENDJOUDI H., 1997**: Histoire d'une mer au Sahara. Ed. Le Harmattan, Paris, 221p.
- LEVY J et LUSSAULT M., 2003** : Dictionnaire de la Géographie, Paris, Belin, 1033p.
- MANUE G.-R., 1956** : "Le Sahara d'hier et de demain", Revue militaire d'information, N0 278, novembre 1956, pp. II-36., p.36.
- MAROUF N., 1980** : Lecture de l'espace oasien. Paris, Sindbad, 286 p.
- MAROUF N., 1981** : Territoires et villages algériens, Ed. OPU, Alger, 526p.
- Martin A.G.P.,1908** : Les oasis Sahariennes (Gourara, Touat, Tidikelt), Imprimeries algériennes, Alger.
- MAZOUZ.S, 2008**, Eléments de Conception Architecturale, Office des publications universitaires, Alger.
- MECHTA, K. 1991** : Maghreb, architecture, urbanisme : patrimoine, tradition, modernité. Ed. Publisud, Paris, 207p
- MOUSAOUI. A, 1994** : Logiques du sacré et modes d'organisation du sacré de l'espace dans le sud-ouest algérien, thèse de doctorat, 370 p
- NACIRI M., 1986** : " Les ksouriens sur la route. Emigration et mutation spatiale de l'habitat dans l'oasis de Tinjdad ", Annuaire de l'Afrique du Nord, 1986 et Habitat, État, Société au Maghreb sous la dir. De p.R. Baduel, CNRS-CRESM, Aix-en-Provence, pp. 347-364.
- NATIONS UNIES, 1988** : commission mondiale sur l'environnement et le développement, Montréal, les éditions du fleuve.
- NESSON C., 1978** : L'évolution des ressources hydrauliques dans les oasis du Bas-Sahara algérien, Mémoires et documents, 1975, CNRS, Paris.
- NESSON C. et ROUVILLOIS-BRIGOL M. et VALLET J., 1973** : "Oasis du Sahara algérien", Paris, Publication du Département de Géographie, 106 p.
- NORDMAN D., 1989** : "Le nomadisme ou le nomadisme d'un mot et d'un concept", pp. 11-20, in Le nomade, l'oasis et la ville, Fascicule de Recherches d'URBAMA n0 20, Tours, 288 p.
- OULEBSRI. N, 2004** : Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)", Ed. La maison des sciences de l'homme, Paris, 2004, pp.17 et 18.
- PANDOLFI p., 1994** : L'habitat du Hoggar. Entre tente et maison la hutte. Paris, Karthala, 112 p.

- PANTIN.V, 2010** : « The economy of cultural heritage, tourism and conservation », International preservation news, December 2010, n° 52, p. 6-11.
- PANTIN.V, 2012** : Tourisme et patrimoine. Paris, La Documentation Française, 206p.
- PERENNES J.-J., 1993** : L'eau, et les hommes au Maghreb. CNRS, Karthala, 646 p.
- PILLET D., 1995**: Repères pour l'histoire de Ouargla 1872-1992, Ouargla, Ed. ANEP, Alger, 350p.
- PIQUET V. 1930**: "L'Algérie française : un siècle de colonisation", Paris, A. Colin.
- PLIEZ O., 2003** : Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan, Libye, Ed. CNRS, Paris, 199p.
- PRENANT, A., 1978**: "Aspects de la croissance relative des petits centres en Algérie " in Urbanisation au Maghreb, E.R.A. 706 et C.I.E.M., fasc. 3 pp123-146.
- PY, P.,2007** : *Le tourisme un phénomène économique*, Editions La documentation Française, Collection Notes et Etudes documentaires, Paris, 2007, p : 8.
- RASSE, P,2006** : La rencontre des mondes : Diversité culturelle et Communication, Editions Armand Colin, Paris,p : 307.
- RASSE, P.,2011** : Traces, patrimoine, mémoire des cultures populaires, In colloque bilatéral franco-roumain « Traces, mémoire et communication », le 23 et 24 Juin, Bucarest, p : 3.
- RAVEREAU A., 1981** : Le M'Zab, une leçon d'architecture. Ed. Sindbad, Paris, 282 p.
- RAYMOND A., 1985** : Les grandes villes arabes à l'époque ottomane. Ed. Sindbad, Paris, 389p.
- RETAILLE D., 1989** : "La conception nomade de la ville", pp. 21-35, in Le nomade, l'oasis et la ville, Fascicule de Recherches d'URBAMA n° 20, Tours, URBAMA, 288
- REMINE B et ACHOUR B., 2008** : Les foggaras du Grand Erg Occidental. Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n° 07, Juin 2008, pp 21-37.
- REMINE B. et ACHOUR B, 2013**. The qanat of the greatest western Erg. Journal American Water Works Association, 105 5, May, pp. 104-105.
- RIOU C., 1990** : " Bioclimatologie des oasis", Options Méditerranéennes, série A, n0 11 « Les systèmes agricoles oasiens », Paris, CIHEAM, pp. 207-220. Egalement INRA, Bordeaux, Laboratoire de bioclimatologie, Paris, Arthaud, 214 p.

- ROCHD M., 1991** : "Isabelle Eberhardt, dans l'ombre chaude de l'Islam", Alger, ENAL.
- ROGNON p., 1994** : Biographie d'un désert : le Sahara. Ed. Le Harmattan Paris, 347 p. réédition **415**
- ROUX M., 1991** : Sahara : géographie de l'imaginaire, Mappemonde, n°2, pp. 8-11
- ROUX M., 1996** : Le désert de sable. Le Sahara dans l'imaginaire des Français 1900-1994. Paris, Le Harmattan, 204 p.
- SELTZER p., 1946** : Le climat de l'Algérie, Institut de Météorologie du globe de l'Algérie, Alger, 219p.
- SIDI BOUMEDIENE R., 1999** : "Les instruments de l'aménagement urbain en Algérie : formes Nouvelles, contenus anciens ?", in IREMAM : 'l'Urbain dans le monde arabe, Ed. CNRS, Paris.
- SIGNOLES p., 2001** : "La centralité des médinas maghrébines : quel enjeu pour les politiques d'aménagement urbain ? ", Insaniyat Revue algérienne d'Anthropologie et de Sciences Sociales, n0 13 vol. V-1, Oran, CRASC, pp. 9-44
- SKOURI M., 1990** : Eléments de synthèse et conclusions, CIHEAM, options méditerranéennes, Sér. A/ n° 11- les systèmes agricoles oasiens, pp 331-335.
- SPATARO, A., 2000** : Le tourisme en méditerranée, Editions l'Harmattan, Paris, 2000, p : 65.
- SPIGAI. V et LEVY. A., 1989** : Le plan d'architecture de la ville" A.A.V.V, Ed. Cluva, Venise.
- SRITI L. et al. 1999** : "Habitat privé en lotissement à Biskra ou les caractéristiques d'un habitat précaire" Actes 2ème Sémin. International Biskra, pp 393 -409
- Sylvie C.V Vlès (dirs.), 2008** *Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques*, AFNOR, 226 p
- TAIEB M., 1981** : "Le développement des régions intérieures en Algérie", in Cahiers de l'aménagement de l'espace, N°13, Janv-Mars, Ed. OPU, Alger, 138p.
- TARNUS A., 2002** : La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine. Paris, Balland, 169 p.
- TROUSSET p., 1984** : " Du lac Triton des anciens au projet de mer saharienne : histoire d'une utopie", Cahiers de la Tunisie, n0 127-128, pp. 31-49.
- TRUXILLO, J.P., Corso, P., 1991** *Dictionnaire de la communication*, Editions Armand Colin, Paris, 1 p : 354.

ZINE A., 1994 : " Les ksour". In revue Habitat, Tradition et Modernité, N°2, Alger, pp.17-22. Thèse de doctorat d'Etat, Univ. Constantine, s/dir M. Côte 361p.

ORGANISMES :

ONS, ANNUAIRE STATISTIQUE DE LAWILAYA D'EL OUED, 2002.

ONS, ANNUAIRE STATISTIQUE DE LAWILAYA DE OUARGLA, 2002.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, 1992 : Evolution des agglomérations, 1966-77-87, Coll. "Statistiques", n°38, 212p.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, 1999 : 4e recensement général de la population et de l'habitat, 1998, Alger, ONS, Coll. "Statistiques", n°80, 180p.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES, 2000 : Evolution des agglomération, armature urbaine, Coll. "Statistiques", RGPH 98, n° 97, Alger, 95p.

AGENCE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 2003 : Etude de modernisation de l'agglomération de Touggourt, Sétif, Tome 1,2.

DIRECTION DE PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, Ouargla, 1995 et 2004. Rapport annuel de la wilaya de Ouargla sur l'emploi.

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 1995 : Demain l'Algérie, Alger, Volume 1,2,3, 404 p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, 2000 : Rapport annuel de la wilaya de Ouargla sur le commerce.

UNESCO, 1972 : Rapport

Charte du patrimoine bâti vernaculaire 1999, ratifiée par la 12^{ème} assemblée générale d'ICOMOS, au Mexique, octobre 1999

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. <i>Potentiel touristique de l'Algérie (MATEAA, 2008).</i>	84
Tableau 1.2. <i>Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces du potentiel touristique en Algérie (MATEAA, 2009).</i>	87
Tableau 2.1. <i>Bilan et état de situation des Ksour (Hafsi, 2012)</i>	92
Tableau 2.2. <i>Programme et Actions de Réhabilitation des ksour - fonds du sud 2001 (Hafsi, 2012).</i>	94
Tableau 2.3. <i>Rapport entre la surface du ksar et la surface des extensions (Mohamed HADEID, 2016).</i>	114
Tableau 2.4. <i>Taux d'accroissement annuel des ksour étudiés (ONS, RGPH 1998 et 2008)</i>	115
Tableau 2.5. <i>Potentiels touristiques de la région des Monts des ksour (SDAT, 2012)</i>	127
Tableau 2.6. <i>Analyse AFOM du Ksar Asla (BET Macro Consulting, 2013).</i>	129
Tableau 2.7. <i>Analyse AFOM du Ksar Sfissifa (BET Macro Consulting, 2013).</i>	131
Tableau 2.8. <i>Analyse AFOM du Ksar Mghrar (BET Macro Consulting, 2013).</i>	134
Tableau 2.9. <i>Analyse AFOM d'Ain Ouarka (BET Macro Consulting, 2013).</i>	137
Tableau 2.10. <i>Récapitulation de l'inventaire et évaluation des potentialités (Auteur, 2014)</i> 142	
Tableau 4.1. <i>Les différentes activités du ksar et leur superficie (Khaldoun, 1990)</i>	191
Tableau 4.2. <i>Dimensions des portes principales du Ksar (Khaldoun,1990).</i>	204
Tableau 4.3. <i>Mosquée et zawia</i>	214
Tableau 4.5. <i>Tableau récapitulatif de typologie des habitats dans le ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015)</i>	243
Tableau 7.1. <i>Techniques et matériaux de construction:</i>	295
Tableau 7.2. <i>Elément de décoration intérieur :</i>	296
Tableau 7.3. <i>Elément de décoration extérieur :</i>	296
Tableau 7.4. <i>Comparaison entre la décoration des deux mosquées:</i>	297
Tableau 9.1. <i>Nombre des arrivés internationaux au Maghreb (Source : S.D.A.T – 2025) - actualisé.</i>	339
Tableau 9.2. <i>Consistance territoriale et superficie de la wilaya d'El Bayadh D.P.A.T 2010</i>	342
Tableau 9.3. <i>Evolution de la Population de la wilaya d'El Bayadh (R.G.P.H 2008)</i>	344
Tableau 9.4. <i>Statistiques des Arrivées touristiques (Nationaux et Etrangers) dans la wilaya El Bayadh (M.A.T.T.A, 2015).</i>	345
Tableau 9.5. <i>Statistiques des arrivées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois (M.A.T.T.A, 2015)</i>	345
Tableau 9.6. <i>Statistiques des nuitées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois (M.A.T.T.A, 2015)</i>	346

TABLE DES FIGURES

Figure.1. hypothèses et Objectifs de recherche (Auteurs, 2017).....	14
Figure.2. Processus de recherche (Auteurs, 2017)	15
Figure.1.1 : Eléments clés de l'histoire du développement durable.....	59
Source : www.brodhag.org/rse-gouvernance-du-dd	59
Figure.1.2 : Le développement durable à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable	61
Figure.1.3 : Ligne directrices du SNAT. (MATET, 2008)	76
Figure.1.4 : Positionnement du SDAT dans l'architecture du SNAT (MATEAA, 2008)...	76
Figure.1.5 : Potentiel Touristique .en Algérie (Auteur, 2016)	79
Figure.1.6 : Les cinq enjeux du développement touristique de l'Algérie (Auteur,2015)	80
Figure.2.1 : Etat de dégradation du ksar de Boussemgoun. (Auteur, 2013).....	93
Figure.2.2 : Jarres enterrées pour conserver des aliments (matmoura) à Béni Ounif ..	96
Figure.2.3 : Schématisation de l'évolution d'un pôle de peuplement saharien (Kouzmine, 2007).....	99
Figure.2.4 : Le Vieux Ksar berbère de Boussemgoun (Auteur, 2013,).....	100
Figure.2.5 : Retenue du barrage de Tiout (Auteurs, juin 2013).....	101
Figure.2.6 (a,b) : Les passages découverts et couverts chapitre (Ksar de Tiout et Boussemgoun) (Auteur, Juin 2013)	102
Figure.2.7 : L'horizontalité et la compacité des constructions à Boussemgoun (Auteur, 2015,)	104
Figure.2.8 : Vue sur le Ksar Ait Ben Haddou au Maroc (Auteur, 2015).....	106
Figure.2.9 : Vue sur le vieux Ksar de Taghità Bechar (Auteur 2017)	107
Figure.2.10 : Matériaux utilisés dans la construction des ksour.(Auteur,2013)	111
Figure.2.11 : Les trois éléments qui systématisent le ksar actuellement : palmeraie- ksar-extension (Google Earth, 2013).....	113
Figure.2.12 : Ksar de Tiout Etat de dégradation du bâti,(Auteur,2013)	117
Figure.2.13 : Vue aérienne du Ksar de Tiout Etat de dégradation du bâti, (Google Earth, 2015).....	117
Figure.2.14 : Etat de dégradation du barrage ancestra, Ksar de Tiout I (Auteur, 2015)	118
Figure.2.15 : Ksar de Boussemgoun Etat de dégradation du bâti, (Auteur, 2013) ...	118
Figure.2.16 : Ksar de Boussemgoun, état de dégradation de, la Zaouia (Auteur, 2016)	119
Figure.2.17 : Le ksar de Ghassoul abandonné (Mohamed HADEID, 2016).....	120
Figure.2.18 : Le ksar de Boussemgoun un site de développement touristique en Algérie (Auteur, 2016)	120
Figure.2.19 : Carte de situation géographique des Monts des Ksour (BENDDINE, 2014)	124
Figure.2.20 : Vue du ksar d'Asla (BET Macro Consulting, 2013).....	128
Figure.2.21 : Vue du ksar direction nord (BET Macro Consulting, 2013).	128
Figure.2.22 : Vus sur le Ksar de Sfissifa (BET Macro Consulting, 2013).	130
Figure.2.23 : Vue de l'Oasis de Moghrar Tahtani (BET Macro Consulting, 2013).....	133
Figure.2.24 : Vue sur Ain Ouarka (Auteur, 2015).....	136

Figure.2.25 : Croquis Schématique des principales zones de gravures rupestres (Raymond, 1969)	138
Figure.2.26 : Localisation des principaux sites de gravures du Sud-oranais.....	139
Figure.2.27 : Les gravures du Sud-oranais (Auteur, 2013).....	139
Figure.3.1 : Schéma du concept de typologie dans le modèle Caniggien. (Boughrira, 2010).....	157
Figure.3.2 : La lecture typologique comme instrument à la prévision D'après le concept Caniggien (Boughrira, 2010).....	157
Figure.3.3 : Schéma de la structure de l'environnement anthropisé construit. D'après le modèle Caniggien (Boughrira, 2010, refait par l'auteur)	159
Figure.3.4 : Nature typomorphologique des organismes territoriaux d'après le modèle Caniggien. (Boughrira, 2010)	160
Figure.3.5 : Déroulement morphologique d'une aire culturelle dans le temps, d'après le modèle Caniggien (Boughrira, 2010).....	161
Figure.4.1 : Situation géographique du Ksar de Bousseghoun (Google Earth, 2016)	186
Figure.4.2 : vue sur Bousseghoun (Google earth, 2015).....	186
Figure.4.3 : Vue Aérienne sur le Ksar de Bousseghoun (INC, 2012).....	188
Figure.4.4 : Vue sur le Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015).....	188
Figure.4.5 : .Différents quartiers du ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015).	191
Figure.4.6 : Superficies des quartiers du Ksar de Bousseghoun (Khaloun, 1990) ..	192
Figure.4.7 : Nombre d'habitations dans le Ksar de Bousseghoun (Khaloun, 1990)	192
Figure.4.8 : Les gravures rupestres de la région de Bousseghoun (Auteur, 2013) .	193
Figure.4.9 : Naissance du ksar de Bousseghoun (Bouzi, 2013).....	195
Figure.4.10 : Evolution du ksar à l'époque Islamique (Auteur, 2015).....	196
Figure.4.11 : Evolution de Bousseghoun pendant la période coloniale (Auteur, 2015)	197
Figure.4.12 : Ecole de Bousseghoun, période Colonial 1939	197
Figure.4.13 : Evolution de Bousseghoun après l'indépendance (Auteur,2015)	198
Figure.4.14 : Vue La palmeraie et le ksar de Bousseghoun (Henri, 2012)	199
Figure.4.15 : Vue sur l'oasis de Bousseghoun (Auteur, 2013).....	199
Figure.4.16 : Vue sur les jardins de Bousseghoun (Touati, 2013)	199
Figure.4.17 : Maquette d'ensemble sur le ksar Bousseghoun (Touati, 2013)	200
Figure.4.18 : Hiérarchisation des voies dans le Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015)	201
Figure.4.19 : Vue sur les parcours principaux du Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015).....	202
Figure.4.20 : Vue sur le parcours secondaire du Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015)	203
Figure.4.21 : Situation des portes du ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015).....	205
Figure.4.22 : Vue sur la place (Djemaa) du Ksar de Bousseghoun (Auteur, 2015) ..	205
Figure.4.23 : Plan du sous sol de la mosquée du ksar de Bousseghoun (Auteur,2015)	207
Figure.4.24 : Plan du RDC de la mosquée du ksar de Bousseghoun (Auteur,2015) 207	
Figure.4.25 : Vue en 3 D de la mosquée et du minaret du ksar de Bousseghoun (Auteur,2015)	208

Figure.4.26 : Plans et details architecturaux de la mosquée de la kasr de Boussemgoun (Auteur,2015).....	208
Figure.4.27 : Vue de la rentrée principale de la mosquée et du minaret du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015)	209
Figure.4.28 : La Porte principale de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)	209
Figure.4.29 : Vue sur le Mihrab de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)	210
Figure.4.30 : Détail Architectonique situé sur le Minaret de la mosquée du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)	210
Figure.4.31 : Plan de la Zaouia du ksar de Boussemgoun (Auteur,2015)	212
Figure.4.32 : Volumétrie de la zaoui Tijania du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015)	213
Figure.4.33 : Vue 3 D de la zaoui Tijania du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015).....	213
figure.4.34 : Eléments décoratifs du plafond de la Zaouia du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015).	213
Figure.4.35 : Vue sur la façade extérieure de la Zaouia Tijania du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2015).....	213
Figure.4.36 : Vue sur l'état de dégradation de la zaouia du ksar (Auteur, 2015).....	214
Figure.5.1 : Plan de situation du périmètre d'intervention.(Auteur, 2015)	216
Figure.5.2 : Vue partielle du périmètre d'étude (Auteur,2015).....	217
Figure.5.3 : Techniques et méthodes de relevés utilisées dans notre cas d'étude . (Auteur, 20013).	223
Figure.5.4 : Morphologie et situation du site (Ksar de Boussemgoun. (Auteur, 2015)	229
Figure.5.5 : Situation des maisons (Echantillons) dans le site d'intervention (Auteur, 2015).....	236
Figure.5.6 : Plans architecturaux de la maison Kaid Ziane (Auteur, 2015).....	237
Figure.5.7 : Plans architecturaux de la maison du Kaïd Hammou Ziane (Auteur, 2015)	239
Figure.5.8 : Plans architecturaux d'une maison dans le quartier Aghram Adjdid (Auteur, 2015)	240
Figure.5.9.a : Plans architecturaux d'une maison dans le quartier Tamadla Nat Ouslimane (Auteur, 2015)	242
Figure.5.9.b : Plans architecturaux d'une maison dans le quartier Tamadla Nat Ouslimane* (Auteur, 2015)	242
Figure.6.1 : Situation géographique du secteur d'étude Photos satellite (Imagerie Nasa, Geocover- 2010).	245
Figure.6.2 : Situation géographique de Tiout (Auteurs, 2015).....	246
Figure.6.3 : Schéma synoptique du développement du ksar de Tiout (Schéma exécuté par Remini, 2015)	248
Figure.6.4 : Diagramme climatique de Tiout (Auteur,2014)	249
Figure.6.5 : Gravure rupestre de Tiout (Auteurs, 2015)	252
Figure.6.6 : Les Dunes de Tiout (Auteurs, 2015).....	253
Figure.6.7 : Le barrage de Tiout (Auteurs, 2015)	254
Figure.6.8 : Les sources de Tiout (Auteurs, 2015)	255
Figure.6.9 : La morphologie du ksar Tiout (Remini , 2015)	256

Figure.6.10 : Le barrage de Tiout (Auteurs, 2015)	256
Figure.6.11 : Gravures rupestres de Tiout (scène de chasse) (Auteur, 2014)	257
Figure.6.12 : Différentes variétés de la flore dans l'oasis de Tiout (Auteurs, 2015)....	258
Figure.6.13 : Forêt pétrifiée à 03 Km au Sud de Tiout (Auteur, 2015)	258
Figure.6.14 : Vue aérienne du ksar de Tiout (Google earth, 2015).....	259
Figure.6.15 : Différentes Vue du Ksar de Tiout pendant la période Colonisation (Google, 2015).....	262
Figure.6.16 . Vue sur le Ksar (Macro Consulting – Planeth,2010).....	263
Figure.6.17 . Vue sur le barrage du ksar Macro Consulting – Planeth,2010)	263
Figure.6.18 Les parcours découverts du Ksar de Tiout (Auteur, 2015)	264
Figure.6.19 : Les parcours couverts du Ksar de Tiout (Auteur, 2015)	264
Figure.6.20 : Porte principale du ksar de Tiout (Auteur, 2014).....	265
Figure.6.21 : Morphologie du ksar de Tiout (Auteur, 2015).....	266
Figure.6.22 Système Viaire du ksar de Tiout dessiné par (Auteur, 2015)	267
Figure.6.23 Vue sur la place de Tiout (Auteur, 2015).....	268
Figure.6.24 : Plan, coupes et vues en 3 D de la mosquée du Ksar de Tiout (Auteur, 2015).....	269
Figure.6.25 : Plan, coupes et vues en 3 D de la maison Med HENNINE du Ksar de Tiout (Auteur, 2015).	270
Figure.6.26 : Schéma synoptique d'une oasis à foggara de Touat et Gourara (Schéma exécuté par Remini, 2015).....	272
Figure.6.27 : Schéma synoptique de l'oasis de Tiout (Schéma exécuté par Remini, 2015).....	272
Figure.6.28 Plan, coupe et Vues en 3D du barrage ancestrale de Tiout dessiné par (Auteur, 2015)	274
Figure.6.29 Plan, coupe et Vues en 3D du barrage ancestrale de Tiout (Auteur, 2015)	275
Figure.6.30 : Les Ruelles du ksar de Tiout (Auteur, 2015).....	276
Figure.6.31 : Vue en 3 D du ksar de Tiout (Auteur, 2015)	276
Figure.6.32 : Le ksar de Tiout dessiné par l'auteur (Auteur, 2015).....	277
Figure.6.33 : Le ksar de Tiout reproduit par l'auteur (Auteur, 2015).....	277
Figure.7.2 : Djbel Aissa une source de pierre (Auteur, 2014)	280
Figure.7.1 : Site de ksar Tiout (Auteur, 2014)	280
Figure.7.3 Détail de fondation Echelle 1/40 (Auteur, 2014).	280
Figure.7.4 Mur construis en brique pierre.....	281
Figure.7.5 Mur construis en brique d'argile (Auteur, 2014).....	281
Figure.7.6 : Différents poteaux du ksar (Auteur, 2015).	281
Figure.7.8 : Planchers du ksar (Auteur, 2015).....	282
Figure.7.9 : L'entrée principale du ksar (Arc Plein-cintre) (Auteur, 2014).	283
Figure.7.10 : Les arcades de la mosquée Arc outrepassé (Auteur, 2014).....	283
Figure.7.11 : Vue sur un escalier du Ksar de Tiout (Auteur, 2014).....	283
Figure.7.12 : Portes en bois de tronc de dattier et d'Aerar (Auteur, 2014).....	284
Figure.7.13 : Différentes ouvertures existantes au niveau du ksar (Auteur, 2014)	284
Figure.7.14 : Eléments décoratifs du ksar (Auteur, 2014).....	285
Figure.7.15 : Les balcons du ksar (Auteur, 2014)	285
Figure.7.16 : Détail de fondation Echelle 1/25 (Auteur, 2014).	286
Figure.7.17 : Détail de mur de soutènement (Auteur, 2014.).....	286

Figure.7.18 : Détail des murs porteurs (Auteur, 2014)	287
Figure.7.19 : Détail des murs porteur (Auteur, 2014) Echelle 1/30	288
Figure.7.20 : Les différentes positions des poteaux dans le ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)	288
Figure.7.21 : Les différentes composantes du plancher dans le ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)	289
Figure.7.22 : Les différents types d'arcades du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014).....	290
Figure.7.23 : Les différents types d'escalier du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014).....	291
Figure.7.24 : Les différents types de portes du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)	291
Figure.7.25 : Les différentes types d'ouvertures du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014).....	292
Figure.7.26 : Les différents types d'arcades du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014).....	292
Figure.7.27 : Les balcons du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)	293
Figure.7.28 : Ain Dar du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014).....	293
Figure.7.29 : Les Niches et les éléments de décorations du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014)	294
Figure.8.1 : Démarche Méthodologique du Projet (Auteur, 2014)	304
Figure.8.2 : Vue sur l'oasis de Tiout (Auteur, 2014)	312
Figure.8.3 : Les gravures rupestres de Tiout (Auteur, 2014).....	313
Figure.8.4 : La dégradation du barrage ancestral de Tiout (Auteur, 2014).....	313
Figure.8.5 : Potentiel touristique dans la région de Tiout (Macro Consulting – Planeth , 2010).	318
Figure.8.6 :Potentialisés du ksar de Tiout.....	328
Figure.8.7 :Faiblesses du ksar de Tiout.	328
Figure.8.8 :Oportunités du ksar de Tiout.....	329
Figure.8.9 : Menaces sur le ksar de Tiout.....	329
Figure.8.10 :Diagnostic,syntheses et Orientations et actions du projet.	335
Figure.9.1 : Nombre des arrivés internationaux au Maghreb (1995-2015) (SDAT-2025)	339
Figure.9.2 : Les communes de la wilaya d'El Bayadh (D.P.A.T 2010).....	342
Figure.9.3 : Superficie des différentes communes de la wilaya d'El Bayadh (D.P.A.T 2010).....	343
Figure.9.4 : Evolution de la population wilaya d'El Bayadh (R.G.P.H 2008)	344
Figure.9.5 : Evolution du nombre des Arrivées touristiques (Nationaux et Etrangers) dans la wilaya El Bayadh (M.A.T.T.A, 2015).....	345
Figure.9.6 : Evolution des arrivées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois (M.A.T.T.A, 2015)	346
Figure.9.7 : Statistiques des nuitées de la wilaya d'el Bayadh par années et par mois M.A.T.T.A, 2015).....	347
Figure.9.8 : Devenir une destination touristique à l'échelle Nationale. La dynamique de progrès.	349
Figure.9.9 : Circuits touristiques des monts des ksour (Auteur, 2016).....	351
Figure.9.10.a : Circuit des oasis présaharienne (Auteur, 2016).....	353

Figure.9.10.b : Circuit des oasis présaharienne (Auteur, 2016)	353
Figure.9.11 : Sous- circuit Boussemgoun –Noukheila – Chellala. (Auteur, 2016)	355
Figure.9.12 : Sous- circuit Ghassoul – Karakda – Brézina (Auteur, 2016).....	356
Figure.9.13 : Sous- circuit Boussemgoun, Chellala, Arbaouet, Ghassoul, Brézina.). (Auteur, 2016)	358
Figure.9.14 : L'oasis de Tiout (Auteur, 2015)	359
Figure.9.15 : El Areg El Gharbi – Bnoud (Auteur, 2014)	360
Figure.9.16 : La palmeraie et l'Oued de Boussemgoun (Auteur, 2015)	360
Figure.9.17 : La place du ksar de Boussemgoun (Auteur, 2014).....	361